TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 109

DERNIÈRE ÉDITION 3

SAMEDI 18 OCTOBRE 1980

Accord de principe entre Paris et Pékin sur la construction en Chine de deux réacteurs nucléaires

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 L ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France, Israël et les juifs

Le grand rabbin de France a cédé, jeudi 16 octobre, au cours de l'office à la mémoire des victimes de la rue Copernic, en des termes, il est vrai, modérés et courtois, à une dangereuse tentation. Ne pouvant « s'empêcher de se demande. » si le gouvernement français ne devrait pas « réviser son attitude continuellement critique à l'égard d'Israël », M. Jacob Kaplan en est arrivé à approuver l'« analyse » du premier ministre israélien, M. Begin, assimilant les critiques à l'égard d'Israël à l'antisionisme et à l'antisémitisme.

A la même heure, l'ambassadeur d'Israël, M. Rosenne, était reçu à sa demande par M. Barre pour « aplanir certains malentendus ». L'entretien n'a duré qu'un quart d'heure, et chacun reste muet sur sa substance. Gageons qu'une conversation aussi brève n'a pas dû être aussi « amicale et cordiale » qu'on veut bien le dire à l'ambassade. Si malentendu il y a, il est largement le fait de M. Begin qui, non content de confondre M. Barre avec M. Bonnet, a isolé son lapsus et ses propos de leur contexte et les a manifestement déformés. La phrase du premier ministre, qui semblait faire une *distinction entre des « israélites »* et des « Français innocents », était suffisamment maladroite pour que nul n'ait besoin d'en rajouter.

Reste le fond de la polémique lancée par M. Begin dès le soir de l'attentat et que le grand rabbin Kaplan semble prendre à son compte. Elle tient en deux phrases du chef du gouvernement de Jérusalem : « La politique anti-israélienne du gouvernement français alimente *indirectement* les attaques antisémites. On ne peut séparer l'antisionisme et la politique anti-israélienne de l'antisémitisme. »

Cet aphorisme repose sur un amalgame multiple. Il implique d'abord qu'il n'existe qu'une politique israélienne valable, celle de M. Begin. Or nombre d'Israéliens sont en complet désaccord avec la politique extrémiste de M. Begin et lui reprochent d'avoir, par ses excès et par son absence de diplomatie, saboté la chance historique offerte à Israël par le président Sadate.

Le sionisme ne saurait non plus se confondre avec la politique israélienne actuelle. Le mouvement mondial en faveur du retour *des juifs sur la terre de leurs* ancêtres a de multiples formes.

Enfin, les antisionistes, qui estiment que les juifs sont à *leur place*, s'ils s'y trouvent bien, dans leur pays natal, ne sont nullement antisémites. On peut même dire : bien au contraire. Les Français juifs (la *troisième communauté de* la Diaspora après celle des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.) sont des Français comme les autres et tout aussi « innocents »...

Bien entendu, M. Jacques Ellul n'a pas tort quand il écrit : « Je soutiens que, *dans la tête* du Français moyen, Israël et les juifs, c'est pareil malgré les distinctions subtiles des intellectuels antisionistes. » (« Le Monde » du 15 octobre.) *Mais* n'est-ce pas précisément le rôle et l'honneur des intellectuels d'aller à l'encontre de préjugés aussi sommairement établis, d'éclairer leurs *compatriotes* « moyens » et de leur faire bien comprendre ceci : être Israélien, c'est-à-dire citoyen d'un Etat précisément défini, et être juif pratiquant ou non, ce n'est pas nécessairement pareil.

Quant à la politique française, c'est un *autre procès*. Remarquons pourtant qu'elle gagne du terrain et qu'un journal britannique peu prodigue en compliments pour M. Giscard d'Estaing, « *The Guardian* », estimait jeudi que, loin d'être anti-israélienne, elle offrait, par son souci d'équilibre des droits des Israéliens et des Arabes, la meilleure chance de paix au *Proche-Orient*.

(Lire nos informations page 11.)

LES GRANDES PUISSANCES FACE AUX CRISES ASIATIQUES

Washington fait de nettes avances au gouvernement de Téhéran

Espérant sinon résoudre du moins débloquer le problème des otages à l'occasion du conflit irano-irakien, Washington multiplie les « petites phrases » à l'intention de l'Iran. Les propos tenus, mercredi 15 octobre, par M. Carter qualifiant l'Irak de « pays envahisseur » *ont été favorablement accueillis à Téhéran. Toutefois, il ne semble pas que ces avances soient payées de retour, et M. Radjaï, chef du gouvernement iranien, qui dirige la délégation de son pays au débat du Conseil de sécurité, a assuré, dès son arrivée à New-York ce vendredi, qu'il* « ne parlerait pas avec les autorités américaines ».

Les rumeurs d'accord américano-iranien pour la libération des otages contribuaient, vendredi matin, à un repli de l'or de 673,5 à 669,5 dollars l'once et à un nouveau raffermissement du dollar.

A Strasbourg, l'Assemblée des communautés européennes a voté une résolution suggérant que la C.E.E. propose ses bons offices aux belligérants. Une bataille acharnée se poursuit pour le contrôle de Khorramchahr et d'Abadan. Les deux aviations ont bombardé, jeudi, Bagdad pour la troisième journée consécutive, et Téhéran, où des réservoirs de pétrole ont été atteints.

De notre correspondant

Washington. — Les dirigeants américains sont prêts à rencontrer *M. Radjaï à l'occasion de sa* visite aux Nations unies. Le président Carter l'a fait savoir lui-même, jeudi 16 octobre, en réponse à une question, avant de quitter l'aéroport de Hartford (Connecticut), où il terminait une visite électorale : « *Nous n'avons pris aucune disposition pour rencontrer M. Radjaï. Mais s'il était prêt à une rencontre, nous continuerions à suivre notre principe de rencontrer tout officiel iranien pouvant s'exprimer avec autorité au nom de son gouvernement.* »

Aussitôt dans l'avion, le porte-parole de M. Carter précisait aux journalistes : « *Le président ajoute qu'il ne voit pas de possibilité réelle pour une telle rencontre.* » Le Parlement iranien n'avait-il pas interdit, au début de la guerre contre l'Irak « *tout contact direct ou indirect* » avec les Etats-Unis ?

Des déclarations similaires avaient été faites un peu plus tôt, à Washington, par M. Edmund Muskie, à propos des otages. « *La porte est ouverte pour de telles discussions. Je ne puis prédire si elles se matérialiseront* », a affirmé le secrétaire d'Etat.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

M. Brejnev accuse les États-Unis de relancer la guerre froide

Les dirigeants soviétiques ont accordé un accueil exceptionnellement chaleureux au président afghan, M. Karmal, qui effectue sa première visite officielle en U.R.S.S. M. Brejnev a déclaré que les rapports entre les deux pays étaient devenus des « relations de fraternité, de solidarité révolutionnaire et de coopération maximale », et a, par ailleurs, violemment attaqué la politique américaine, accusant les Etats-Unis de « s'engager dans une nouvelle guerre froide ». M. Karmal a, pour sa part, voulu rassurer ses interlocuteurs sur les divisions à l'intérieur du parti dirigeant afghan et indiqué qu'il attachait une « importance primordiale » à son renforcement.

***Les forces soviéto-afghanes ont lancé récemment une* importante opération contre des retranchements de résistants dans la vallée de Ghorband, au sud-ouest de Kaboul. Les engagements auraient fait de nombreuses victimes de part et d'autre, et il y aurait, selon des sources diplomatiques occidentales, des risques *de famine dans cette région, ainsi que* dans le Hazaradjat, au centre du pays.**

De notre correspondant

Moscou. — Tous les fastes du protocole soviétique ont été déployés le jeudi 16 octobre pour recevoir M. Babrak Karmal dont c'était la première visite à l'étranger depuis l'intervention des forces soviétiques en Afghanistan. Accueilli par M. Brejnev à l'aéroport de Moscou, le président afghan a parcouru les rues de la capitale pavoisées aux couleurs des deux pays. Sur les trottoirs, une foule nombreuse avait été amenée pour applaudir l'hôte d'honneur. M. Karmal a eu droit à un entretien en tête à tête avec le chef de l'Etat et du parti soviétique qui, dans son discours au Kremlin, lui a promis un soutien personnel : « *Nous accomplirons notre devoir internationaliste vis-à-vis du peuple afghan*, a-t-il dit, *vis-à-vis de son gouvernement dirigé par le camarade Babrak Karmal.* »

MM. Brejnev et Karmal ont signé une déclaration qui doit souligner le caractère solennel de la visite. Tous les membres du bureau politique du P.C. soviétique présents à Moscou (à l'exception de MM. Kossyguine et Ustinov, malades) assistaient à la cérémonie alors qu'ils n'étaient que sept pour la signature du traité d'amitié soviéto-syrien. C'est dire l'importance que la direction soviétique a voulu donner au voyage de M. Karmal. On notera aussi que M. Andropov, patron du K.G.B., dont le rôle en Afghanistan n'est pas négligeable, a participé aux entretiens élargis.

Près de dix mois après l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan, qui l'a placé au pouvoir, M. Karmal a *donc* été consacré officiellement par son puissant protecteur. Dans leurs *interventions publiques*, les deux hommes d'Etat ont fait assaut d'amabilité, l'un assurant l'autre de son aide multiforme et fraternelle, l'autre exprimant sa gratitude pour une politique qui est un « *exemple exaltant d'internationalisme prolétarien en action* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 8.)

POINT

La police et le doute

Dans la tourmente qui saisit la police, le ministre de l'intérieur a une raison d'être satisfait, un motif d'inquiétude et plusieurs sujets de réflexion.

Il peut être satisfait des résultats de l'enquête, commencée mardi et achevée, pour l'essentiel, mercredi, qu'il avait demandée à l'inspection générale au sujet des liens entre des policiers et des groupuscules fascistes et néo-nazis. Sur les vingt et un policiers « repérés », il en reste deux que l'on peut considérer comme adhérents de groupes extrémistes. Un troisième figurait sur le fichier de la FANE, mais il dit qu'il n'était pas adhérent. Voici donc, officiellement, ramenées à leurs proportions les accusations lancées par deux syndicats de policiers.

L'inquiétude vient du projet de rapprochement de ces deux syndicats qui dérangent, et cela ne date pas d'hier, la hiérarchie policière. Leur union rendra plus inopérant le soutien, à peine discret, apporté à des organisations minoritaires et, pour certaines, très réactionnaires.

La « police républicaine », la police « maison de verre » souhaitée par les syndicalistes est un vœu honorable mais, pour partie, naïf. Il faudrait supposer qu'elle recrute parmi les anges, qu'elle n'enquête que dans des milieux choisis, qu'elle ne soit l'arme politique de personne.

L'affaire de Broglie, la conduite des enquêtes sur l'extrême droite, la mise en cause des méthodes de la brigade criminelle, ont aussi entretenu le doute. L'inspection générale n'a pas fini son travail.

(Lire pages 11 et 38.)

Dernière chance pour la Pologne ?

Tout en se défendant de s'ingérer dans les affaires polonaises, M. Ceausescu a affirmé, devant le comité central du P.C. roumain, que, « si une action appropriée avait été entreprise et une attitude ferme adoptée contre les éléments et forces antisocialistes, les événements que nous connaissons ne seraient pas arrivés ».

par ANDRÉ FONTAINE

Pour la première fois dans l'histoire d'un pays socialiste, des syndicats *libres vont tenir, dimanche, un* meeting public auquel doivent participer des milliers, sinon des dizaines de milliers de travailleurs. Le choix du lieu, le stade de Cracovie la frondeuse, *l'ancienne capitale royale*, la ville du pape, souligne encore le caractère de défi que revêt, après la grève d'avertissement du 3 octobre, cette démonstration de force.

Un mot, un mot très dangereux, résume la situation polonaise : impasse. Impasse politique d'abord. Le pouvoir, dont les divisions sont de notoriété publique, est sur la corde raide. *Tout en disant qu'il faut* aller de l'avant, il semble comme paralysé par l'ampleur des problèmes auxquels il lui faut faire face. L'un de ses représentants, l'autre jour, *allait jusqu'à dire en privé que*, puisque les diverses formes de « directivisme » pratiquées jusqu'à présent avaient échoué, il fallait se retourner vers le peuple, que c'était à lui de faire savoir *clairement ce qu'il* voulait.

Le malheur est que ce que voudrait *le peuple*, le parti et l'Etat n'ont sans doute pas les moyens de le lui donner. *Car la liberté que réclament* dans tous *les domaines*, et notamment celui des médias, les nouveaux syndicats, leur existence même, celle de groupes à peine clandestins, de publications et d'opposition, le remue-ménage dans les rédactions — les journalistes de *Zycie Warszawy*, par exemple, sont en train d'élire leur rédacteur en chef, — tout cela, il ne faut pas s'y tromper, met directement en cause la base fondamentale du système en vigueur dans les pays de l'Est, selon lequel tout doit procéder du parti.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Sans changement

Une inflation à plus de deux chiffres : il n'y a pas d'autre politique possible, dit M. Barre. Un million et demi de chômeurs : pas d'autre politique possible. Un déficit du commerce extérieur de près de cinq millions et demi : pas d'autre politique. Et, mieux encore, c'est que le président de la République nous a prévenus qu'avant mai 1981, il n'y aurait pas d'autre premier ministre possible.

MICHEL CASTE.

Jeunes juifs en France

I. — Entre Paris et Sion

par DOMINIQUE POUCHIN

Vitriol et barres à mine, commandos de choc et expéditions punitives, un label rapidement déposé — « Brigades juives » — pour signer les opérations... Faut-il donc, déjà, redouter le pire ? L'engrenage d'une violence plus ou moins aveugle, jetant face à *face, d'agressions en représailles*, un quarteron de nostalgiques du Führer et une poignée de jeunes *juifs décidés à « chasser le facho »*.

Amorce inquiétante d'une action clandestine organisée ? Ou — *plus vraisemblablement* — réaction tétanique à l'attentat de la rue Copernic, fait de groupes isolés, pressés d'agir avant que les tensions et l'émotion ne s'éloignent, espérant être ainsi sinon approuvés, du moins compris ?

Les vengeurs anonymes de ces derniers jours traduisent en tout cas à leur manière — la plus extrême — le désarroi d'une partie de la jeunesse juive qui ne trouve guère dans sa communauté le lieu pour s'affirmer, laisser éclater sa colère et afficher sa volonté de se battre. Elle attend de ses institutions un discours vigoureux, offensif et mobilisateur... et n'entend que prudentes mises en garde et sages conseils contre les provocations. « *Ce n'est pourtant plus l'heure des pétitions de principe*, tonne un jeune du Sentier. *A quoi bon quémander des protections : elles arrivent pour ramasser les morts. Il vaut mieux compter sur nous-mêmes, nous organiser, et les nazis de tout poil n'oseront plus se montrer...* »

(Lire la suite page 12.)

Leader de l'ex-FANE

M. MARC FREDRIKSEN EST CONDAMNÉ A DIX-HUIT MOIS DE PRISON DONT DOUZE AVEC SURSIS

(Lire page 38.)

LES 15-20 ANS : LUCIDES ET RÉALISTES

Qui sont les 15-20 ans ? Toute référence à mai 1968 est désormais hors de propos. Enfants de l'audio-visuel et de la « crise », ils ont les pieds sur terre, ils sont tolérants, lucides sur eux-mêmes et sur les autres... Ils s'adaptent à la société et veulent travailler. Pour mener la vie qui leur plaît.

Une enquête de Patrick Benquet avec le concours de la Cofremca.

Demain dans *le Monde dimanche*

« LE DÉFI MONDIAL », DE J.-J. SERVAN-SCHREIBER

De la société industrielle à la société informatisée

Au plus profond d'une crise sans précédent, l'Occident se console trop aisément de ses maux en *considérant ceux des pays de l'Est* et ceux du tiers-monde ; il ne voit pas ou ne veut pas voir que l'ordre économique, monétaire, industriel, social, et donc politique, établi *depuis la guerre, est menacé par* deux grandes mutations qui sont en voie de le disloquer : la révolution énergétique et la révolution informatique. Si la première est *perçue par la force des choses*, la seconde en est à ses débuts, au moins en France.

La révolution informatique, celle des microprocesseurs, qui est à la *société industrielle ce que* l'électricité a été à la société agricole, n'épargne aucun secteur d'activité. Elle appelle une révision déchirante des conceptions classiques sur l'emploi, l'industrie, l'éducation, les relations entre les nations et les rapports entre les citoyens et l'Etat. C'est le « *défi mondial* » que propose de relever Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Est-ce trop espérer d'un pouvoir aussi satisfait *qu'inefficace* et *d'une opposition aussi archaïque* que divisée qu'ils prennent la peine d'en lire quelques chapitres ?

Est-ce trop demander aux hommes politiques et à leurs conseillers, aux économistes et aux universitaires, qu'ils essaient d'engager le débat sur ce que l'auteur propose au juste moment et dans des termes qui ne peuvent laisser indifférent ?

J. F.

(Lire page 7 le chapitre 19 du livre : « Les prochains tourments ».)

idées

UNE CIVILISATION A CIVILISER

A notre prétendue civilisation que menacent, selon Elie Gabey, d'inquiétants revenants, et qui se repaît de lieux communs auxquels Claude Carpentier règle leur compte, Gabriel Matzneff propose une voie de salut : le recours à la Vierge qui est depuis deux mille ans l'image même de la douceur. Les Grecs ne considéraient-ils pas que civilisation et douceur étaient synonymes ? Yves Florenne, qui relève cette observation de Jacqueline de Romilly, constate, à la lecture de récents numéros de *Diogène* et d'*Esprit*, que peu de civilisations pourraient, selon ce critère, se prétendre civilisées...

VUES ET REVUES, par YVES FLORENNE

Les degrés de la douceur

S'IL est dit que civilisation égale douceur, ou que celle-là porte la volonté, le mouvement qui tendent à celle-ci, on conclura que peu de civilisations furent civilisées. A commencer par le modèle romain, qui n'était d'ailleurs pas une civilisation, mais une organisation — incontestablement supérieure.

Il y a sans doute beaucoup de vérité là-dedans, sinon l'humanité ne serait pas où elle en est. Il conviendrait peut-être alors de reprendre une à une les sociétés qualifiées « civilisations » pour affecter certaines ou la plupart, et peut-être toutes, d'un signe *moins* plus ou moins accentué.

Pour s'en tenir à l'Occident moderne qu'on a pu dire chrétien, son masochisme actuel, et particulièrement celui de l'aînée de ses nations, souffrirait trop et sans plaisir, si on remarquait que, dans toute l'histoire, la douceur n'a guère été revendiquée que par cette nation-là ; ou qu'à elle seule — en dépit de ses violences et de ses délires — on a pu accoler le mot « douce ».

Il est vrai qu'on l'a ramenée aujourd'hui à sa juste valeur en lui donnant un nouveau nom : Un-Pour-Cent. Nous crachons jusque dans nos sources, et quand ils entendent seulement parler de la Grèce, certains tirent leur revolver.

Ce qui n'empêche pas Mme Jacqueline de Romilly d'apporter, dans *Diogène* (1), un complément à son beau livre *la Douceur dans la pensée grecque* (2). Comment cette pensée pensait-elle la civilisation ? Et comment la nommait-elle? L'helléniste s'avise qu'elle ne s'était pas arrêtée au mot lui-même, à sa « signification privilégiée ». *Civilisation* n'est pas grec : c'est du latin, c'est de Rome (hélas !) qu'il nous vient. Alors, comment le grec, les Grecs, la Grèce *signifiaient*-ils l'idée de civilisation ? Plus concrets que nous, en un sens, plus près de l'homme que de l'abstraction, c'est le *civilisé* qu'ils considéraient, et le mot exprimant ce type d'homme est *hémeros*. Qui se traduit par « doux », « apprivoisé ».

Une assimilation surprenante

C'est sans doute parce que nous sommes quelque peu barbares (au sens moderne) que cette assimilation « féminine » de la civilisation à la douceur nous étonne et même nous choque : que devient là-dedans notre virilité ? Les Grecs, qui n'en manquaient pas, n'ont jamais été gênés par ce qu'ils auraient sans doute considéré comme la réaction d'une humanité brute.

La civilisation, c'était précisément l'humanité *polie*. Où on retrouve la *polis*, et Mme de Romilly nous rappelle que *politikos*, qui finira — le croirez-vous ? — par prendre le sens de « courtois », « aimable », et même que *démotikos*, très tôt « *se chargent de valeurs proches de la douceur* ». Dira-t-on que *poli*, qui évoque une certaine dureté — celle du bois, du marbre, du bronze, — trahit un peu *hémeros* ?

Nous suivons, avec Mme de Romilly, le développement, le renforcement de cette « douceur » caractérisant la civilisation, dans l'évolution même du sens des mots qui la signifient, et ils finissent pas abonder. Mais c'est toujours *hémeros* (et ses dérivés) qui « désigne cet état par excellence ». D'Homère à Platon, tous écrivent le mot, ou des périphrases qui expriment la même chose. *Hémeros*, en somme, est le nom de cette invention grecque : la civilisation véritable.

Il n'y a pas moins dans cette douceur toute la fermeté nécessaire pour contenir la violence, à commencer par la violence grecque. La douceur n'est rien d'autre que l'ordre dans l'âme, et la raison. C'est un art politique : « *Dè la douceur avant toute chose, afin que la douceur règne sur toute chose.* »

Il nous est rappelé aussi que les inventeurs, loin de prétendre à posséder seuls l'invention, n'avaient d'autre vue que de la partager.

Les Grecs ignoraient tout racisme. Ils ont tenu les barbares (c'est-à-dire ceux qui parlaient une autre langue) pour capables d'autant d'humanité que le plus humain des Athéniens. Plus tard, le barbare a cessé d'être l'étranger pour devenir — les Grecs le dénoncent alors jusqu'en eux-mêmes, quand ils l'y trouvent — celui qui, pis encore que les violer, ignore les lois humaines : nous disons les droits de l'homme.

Ce texte illuminant nous rappelle, à travers les mots et les textes, que le modèle grec est encore là, pour qu'on y prenne mesure de la civilisation et de son contraire.

Une civilisation de la douceur envers laquelle on s'est montré trop longtemps ingrat, injuste, et même injurieux, c'est la civilisation nazie. N'a-t-elle pas donné le plus rare exemple de solidarité et de sollicitude humaines, alors qu'elle était en proie à une guerre imposée, et qu'elle a malheureusement perdue (mais patience !), en persistant à recueillir dans des espaces protégés, véritables centres hospitaliers équipés d'installations sanitaires coûteuses, des Tziganes, des juifs, des résistants refusant la nouvelle lumière, et autres tribus ou sectes sous-humaines, à seule fin de leur ouvrir les yeux, laver la tête et les débarrasser de leurs poux ?

Il est vrai que des « historiens » se plaçant dans une perspective, selon eux, purement marxiste (pauvre Marx !) non seulement admettent l'interprétation contraire, l'expliquent par les contradictions capitalistes, enfin la justifient par le sens de l'histoire : les juifs, notamment, étant tous des bourgeois et, par conséquent, irrévocablement voués à une solution finale par liquidation, liquéfaction ou autrement. Il est vrai encore que, par un édifiant retournement à cette explication « matérialiste », les mêmes ont substitué, sans crier gare, la négation pure et simple du fait (l'extermination) d'abord expliqué et justifié.

A des vérités, comme on voit, si solidement établies dans diverses classes de l'école dite révisionniste, *Esprit* prétend apporter, une fois de plus, au risque de nous lasser, ces contre-vérités réunies sous le titre « La mémoire d'Auschwitz » (3).

« Une fois de plus » : pas tout à fait. On avait surtout confronté les déclarations autoritaires d'une « science » sans preuves (et pour cause) et l'indignation de ceux qui apportaient en témoignage, non de faux papiers, mais du sang. Du sang en quantité si effroyable que c'en était invraisemblable.

Aujourd'hui, ce que Pierre Vidal-Naquet apporte, lui, c'est une critique historique, cohérente et écrasante. Elle a pour base, non ce papier, dont sont précisément faits les « *Eichmann de papier* » qu'il juge, mais ces documents sur lesquels on a jusqu'ici fondé l'histoire honnête. Or, pour « *les révisionnistes du génocide, il s'agit tout simplement de remplacer l'insupportable vérité par le rassurant mensonge* ». Vous lirez ce texte, sans le lâcher.

Il se trouve être, du même coup, le procès de l' « inexistentialisme ». Comme on l'avait « montré » par exemple pour le cannibalisme, on « prouve » que les chambres à gaz, et par conséquent les nazis et le nazisme, n'ont jamais existé. Et pas davantage, tout près de nous, le génocide cambodgien. M. Pol Pot comme Hitler sont des champions, héros et martyrs de la civilisation douce. En suivant cette méthode il n'est d'ailleurs pas impossible d'atteindre la vérité : les révisionnistes et leur révision n'existent pas.

C'est dans cet *Esprit*, en particulier dans ce texte décisif, que vous trouverez une objectivité véritable. Elle ne consiste pas à confronter, sur deux colonnes, un discours sans existence à des témoignages vécus — et en quantité égale, ce qui fausse déjà cette curieuse balance où on équilibre des millions de morts par un quarteron d'intellectuels.

Une certaine objectivité ressemble assez au « juste » milieu. Elle mettrait objectivement Jésus en demi-croix : une main clouée, l'autre libre. Une moitié selon la tradition, une moitié selon la révision. Pour le crucifié : voyez à gauche ; pour la crucifixion inexistante : regardez à droite. Ainsi vous présente-t-on impartialement l'objet — le corps — du débat, après s'être lavé les mains. A vous de juger.

(1) Nº 110, Gallimard.
(2) Les Belles Lettres édit..
(3) 19, rue Jacob, septembre, 25 F.

LA TENDRESSE ET L'ABJECTION

par GABRIEL MATZNEFF

LE 16 octobre, jour anniversaire du supplice de la reine Marie-Antoinette, j'ai relu le texte qu'en 1955 Louis Massignon a consacré à celle qu'il nomme la dernière reine de France. En cette première année de la guerre d'Algérie, Massignon compare curieusement Marie-Antoinette aux rebelles du F.L.N. Selon lui, la reine de France surclasse la patrie, dont elle est la goutte-mère, comme la chouannerie musulmane algérienne surclasse l'occupant français : par droit divin. Cette formule inattendue, cette image de la goutte-mère, voilà qui est propre à nourrir notre rêverie. Dans ces pages, qui sont parmi les plus étranges de la littérature française, Massignon exalte « la prénature féminine, tout opalisée de l'actescente tendresse » de Marie-Antoinette, célèbre son courage de walkyrie, d'amazone, et observe à ce propos : « Peu d'historiens, en dehors de Carlyle, ont été capables de situer cette âme à sa vraie hauteur, dans son climat héroïque. Il faut, pour cela, avoir beaucoup souffert, s'être formé une âme de compassion... (1). »

Pour une théologie de la femme

La goutte-mère, la lactescente tendresse, l'âme de compassion, nous atteignons ici à l'essentiel. Nous commençons à entrevoir ce que pourrait être, dans la société, la vocation particulière de la femme, et son rôle charismatique. Si l'ordre mâle est la brutalité et l'abjection, donc le démoniaque, la fonction liturgique de la femme serait de délivrer l'homme de ses démons, de ses haines et de ses peurs. Dans Pouvoirs de l'horreur *(2), Julia Kristeva confie cette mission à l'expérience artistique, « enracinée dans l'abject qu'elle dit et par là même purifie ». Cela est vrai d'une certaine façon : en nourrissant nos œuvres de nos douleurs et de nos échecs, nous nous en tirons (comme on dit familièrement), nous transmutons la mort en victoire sur la mort. Oui, l'art, bien sûr... Mais est-ce suffisant ? C'est, je le crains,* notre suffisance *d'artiste qui nous souffle ce joli petit mensonge. C'est agréable de se dire : « Quoi qu'il m'arrive, je m'en fous, car cela me servira pour une livre. » Exquis sentiment d'invulnérabilité. Mais, dans le secret de notre cœur, sommes-nous aussi sereins ? J'en doute, hélas !*

Ce dont nous avons besoin, en définitive, c'est d'une théologie de la tendresse et de la beauté, c'est-à-dire d'une théologie de la femme. Ce n'est pas un hasard si, en russe, les trois vertus théologales sont des prénoms féminins : Véra (la Foi), Nadejda (l'Espérance) et Lioubov (l'Amour). Dans Pouvoirs de l'horreur, *et déjà dans* Polylogue *(3), Kristeva, qui est terriblement intelligente et occidentale, cite beaucoup saint Augustin, saint Thomas, Hegel. Fermons un instant les livres, oublions que nous sommes des intellectuels et entrons dans une église. Allumons un cierge devant l'icône de la mère de Dieu. Le visage grave et doux de la Vierge s'éclaire. Soudain, tout devient simple.*

(1) Louis Massignon, *Opera minora*, tome III, PUF, 1969.
(2) Le Seuil, 1980.
(3) Le Seuil, 1977.

Les revenants

par ÉLIE GABEY (*)

LA « renaissance du fascisme » est devenu un sujet d'une brûlante actualité et il suffit de ne pas se boucher les oreilles pour entendre dire : « *les revoilà, ça recommence* ».

L'angoisse et la crainte, comme l'a montré Freud, naissent du retour de ce qui ne devrait pas se reproduire, de ce qui devrait rester caché (1). Mais la crainte est mauvaise conseillère, elle empêche de voir la réalité ; si elle prend le dessus, les bombes de Bologne, de Munich et de Paris auront atteint leur but.

S'il y avait vraiment une « vague fasciste et antisémite », des attentats aveugles eussent été impensables parce que inutiles. Ce type de terrorisme, qui est tout autre chose que l'usage de méthodes brutales, n'est pratiqué que lorsque d'autres moyens d'expression font défaut ou sont inopérants, en raison d'une répression, d'une conjoncture absolument défavorable... ou d'une incapacité organisationnelle sans remède.

Les attentats de Bologne, Munich et Paris (même si ce dernier a visé des victimes précises) sont au service d'une « stratégie de la tension » inventée en Italie où elle a d'ailleurs fait faillite. Personne ne songera à demander aux plastiqueurs de la gare de Bologne de faire en sorte que les trains arrivent à l'heure. Les deux mouvements totalitaires d'extrême droite que l'on peut sans hésitation qualifier de fascistes, le « parti national fasciste » italien et le « parti national-socialiste des travailleurs allemands », n'ont jamais recouru à une telle stratégie du désespoir.

Mussolini, dans un pays frustré de sa victoire, Hitler, dans un pays humilié par sa défaite, ont su gagner des masses de partisans d'abord et l'appui des possédants — financiers, gros industriels, propriétaires fonciers — ensuite, avec des moyens politiques.

La propagande de leurs partis (avec des disparités tenant à la différence de temps, de lieu, de tradition) se fondait sur la solidarité nationale, la justice sociale, le rétablissement de l'ordre et de la saine morale, la lutte contre la bureaucratie politique et syndicale, le « capitalisme apatride », les éléments étrangers à la nation (les juifs, en ce qui concerne l'Allemagne) et proclamait son respect de la légalité — tout en la violant sans scrupules — ainsi que sa déférence pour la propriété et la religion.

Les formations militarisées national-socialistes, sous la République de Weimar et jusqu'à leur accession au pouvoir, ont fait de nombreuses incursions sanglantes dans les banlieues ouvrières des grandes villes, sous l'œil complaisant de Hitler les exhortant au respect de la légalité.

Mais *on ne dira jamais assez* que fascistes et nationaux-socialistes n'ont pas pris le pouvoir par un coup d'Etat, mais qu'il y ont accédé *légalement*.

Lorsque, le 29 octobre 1922, le Duce monta dans le wagon-lit dans lequel il fit sa marche sur Rome, il avait en poche une déclaration des dirigeants de la Confédération de l'industrie, de la Confédération de l'agriculture et de l'Association bancaire lui exprimant leur confiance, et un télégramme du roi Victor-Emmanuel III l'invitant à former un gouvernement.

L'arrivée du Führer au pouvoir correspond, dans l'ensemble, au même schéma : lorsque, le 30 janvier 1933, le chef du parti national-socialiste est appelé par le président von Hindenburg aux fonctions de chancelier, il a en poche l'investiture de la Confédération de l'industrie allemande (Krupp, Siemens, Thyssen, Bosch...) qui le subventionne depuis un an.

Si en Italie, en Allemagne, en France, on pratique la « stratégie de la tension », c'est qu'aujourd'hui la situation y est toute différente.

Le fascisme, le nazisme, l'occupation allemande, sont des événements lointains dont il ne reste que peu de nostalgiques.

Les nouvelles générations qui ne les ont pas connus vivent dans un monde en pleine mutation, dans une société aux organisations ouvrières désunies ou intégrées, dominée par la rentabilité, dépendante des grands blocs qui se partagent le monde, gouvernée par des démocrates-chrétiens, des sociaux-démocrates et des « libéraux avancés » assez efficaces pour étouffer toute vie politique autre qu'électorale. Une société bloquée, donc, où le terrorisme est une tentation pour certains.

Tentation sans issue immédiate, certes. Mais qu'en sera-t-il lorsque quelque groupement d'intérêts estimera le temps venu de rétablir l'ordre « dans la légalité » ?

(*) Assistant honoraire à l'université de Tours.

(1) « Das Unheimliche » dans S. Freud, *Studienausgabe*, t. IV, Francfort, 1970.

Vous avez dit analphabètes ?

par CLAUDE CARPENTIER (*)

SELON les médias :

« Plus de 60 % des Indiens sont (1) analphabètes » ; « 65 % des Afghans sont (1) analphabètes » ; « 75 % des Iraniens sont (1) analphabètes ».

Peut-être ! Sans doute, même ! Mais ils ont, respectivement :

— Rappelé une femme à la tête du pays ;

— Malmené la puissante armée soviétique ;

— Détrôné le chah !

***

Les Français, eux, ne sont pas analphabètes... Ils savent tous :

— Que l'armée a droit à 7 % de pertes ;

— Que le moteur à eau « ça existe... mais que les compagnies pétrolières multinationales... » ;

— Qu'un napoléon peut valoir jusqu'à 1.130 F ;

— Que le vin rouge et le pastis sont des aliments énergétiques ;

— Que le haschish est un violent poison ;

— Qu'une place de parking vaut bien un coup de poing, voire la mort ;

— Que l'essence est chère (nota : une bouteille d'eau d'Evian vaut 20 F en Arabie Saoudite) ;

— Que les deux millions d'handicapés sont le fruit de rapports consanguins ;

— Où se trouvent Gorki, le chemin des Dames, Wallis-et-Futuna, l'îlot de Clipperton et Mayotte ;

— Que les Etats-Unis, eux, n'interviennent jamais dans les affaires intérieures d'un pays ;

— Que la durée du travail en France est la plus courte de la C.E.E. ;

— Que les charges sociales y sont les plus élevées ;

— Que les transporteurs routiers détruisent le réseau routier de notre pays en cinq à six ans;

— Que le déficit de la Sécurité sociale, « c'est les autres », et plus précisément les laboratoires pharmaceutiques ;

— Qu'en U.R.S.S., il n'y a pas de chômage, ni d'inflation, ni de crise, ni de misère, ni d'alcoolisme, ni de crimes, ni même de catastrophes naturelles ;

— Qu'avorter, c'est attenter à une vie, mais que la peine de mort, la légitime défense...

— Que le droit de cuissage existe encore en Afghanistan (« si, si, M. Marchais l'a répété trois fois à la T.V. ») ;

— Que le droit de cuissage n'existe pas... en France (quelle évidence !) ;

— Que prendre des « vacances » consiste à rouler vers le sud, tous ensemble, le même jour, à la même heure et pendant 1 000 km ;

— Que pour diriger la France, il faut l'avoir dirigée auparavant ;

— Que l'extraordinaire divergence d'intérêts opposant les ouvriers d'une même chaîne ou d'un même atelier justifie l'existence de cinq ou six syndicats ;

— Que 1 kilomètre en voiture coûte moins cher que 1 kilomètre en train ;

— Que le charbon français est rentable ;

— Que l'impôt sur le revenu atteint un niveau intolérable ;

— Que les « droits de succession » sont scandaleux (sur le plan du principe) et extraordinairement élevés ;

— Que les « privilèges »... sont le privilège des seules professions libérales ou indépendantes ;

— Que le chômage résulte de la présence des immigrés ;

— Que les grévistes ne défendent jamais des privilèges (pilotes d'avion, médecins, aiguilleurs du ciel, ouvriers du Livre ou de la Régie, dockers, employés de la Caisse d'épargne, agents des chaînes de télévision et autres entreprises nationalisées, pompiers professionnels, pêcheurs du secteur industriel....) ;

— Que les Corses sont des fainéants, les Nordistes des travailleurs, les Bretons des têtus, etc., etc. ;

— Que tous leurs compatriotes sont les meilleurs amants (et les Françaises... des âmes perdues) ;

— Etc., etc.

Les Français savent tout cela et bien d'autres choses encore ! Et le système éducatif et informatif corrigera probablement dans les prochaines années les dernières lacunes subsistant ici ou là.

(*) Cadre de banque.

(1) « Seraient » paraîtrait mieux adapté...

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

La guerre entre l'Irak et l'Iran

Si le conflit se prolonge il aura des conséquences incalculables pour les deux pays

nous déclare M. Chatti secrétaire général de la Conférence islamique

De notre envoyé spécial

Bagdad. — *« J'entreprends cette deuxième mission de bonne volonté à la demande du conseil des ministres de la Conférence islamique, pour engager l'Irak et l'Iran à arrêter les hostilités »*, nous a déclaré jeudi 16 octobre M. Habib Chatti, secrétaire général de cette organisation, arrivé dans la nuit à Bagdad, venant d'Amman. *« En effet*, a-t-il ajouté, *si le conflit se prolonge, il aura des conséquences incalculables pour les deux pays, pour le Golfe et pour les Etats arabes, ainsi que pour le mouvement islamique naissant. Il comporte également des risques énormes d'intervention des puissances étrangères. La flotte américaine est déjà sur place. Le président Carter a tous les pouvoirs pour agir, s'il l'estime nécessaire, mais cela ne serait pas dans l'intérêt des riverains du Golfe ni dans celui de la paix. »*

Les non-alignés se sont réunis à New-York, mais n'ont pris aucune décision concernant ce conflit, estimant sans doute que la Conférence islamique avait plus de chances de se faire entendre au moment où, par ailleurs, le Conseil de sécurité s'apprête à se réunir.

M. Chatti estime que le terrain est plus favorable à sa seconde mission en raison des pressions internationales sur les deux belligérants et des réactions de l'opinion mondiale, qui souhaite le retour de la paix dans cette région névralgique. Il considère aussi « *encourageant* » le fait que les deux parties aient accepté cette mission. De plus, dit-il, *« si les deux parties venaient à considérer que la situation n'était pas mûre pour une négociation, je leur ferai remarquer que la prolongation de la guerre ou du statu quo la rendra encore moins mûre, car l'addition des griefs s'allongera et la somme des différends accumulés sera plus difficile à résoudre »*. M. Chatti espère donc que sa mission préparera la voie à une médiation. La mission, dit-il, *« pourrait être élargie à d'autres pays de l'organisation de la Conférence islamique qui définira alors ce qu'il y a lieu de faire dans une deuxième phase »*.

Notre interlocuteur ne minimise pas, cependant, les difficultés qui l'attendent. La principale est l'analyse que fait chacun des deux pays. L'Irak, dont l'économie est en bonne santé et n'a pas été désorganisée comme en Iran, peut espérer être gagnant en se maintenant sur les positions qu'il occupe actuellement : une telle situation pourrait favoriser soit l'autonomie de plusieurs régions, voire l'éclatement de l'Iran, ou l'accession au pouvoir des militaires, avec lesquels Bagdad pourrait s'entendre. En revanche, l'Iran peut souhaiter que le mécontentement qu'engendrerait une guerre longue mettrait en difficulté le gouvernement de Bagdad, encore que celui-ci bénéficie de l'appui de la plupart de ses voisins arabes et n'est pas isolé sur le plan international.

Pour sa part, M. Chatti juge ces paris « *extrêmement dangereux* », et il entend le dire à ses interlocuteurs. Il affirme aussi que le roi Hussein, qu'il a rencontré longuement, ne fournit pas une aide militaire à l'Irak, et que, tout en prêchant la solidarité arabe, il a comme principal souci d'arrêter la guerre, comme les autres pays arabes du Golfe.

PAUL BALTA.

Washington fait de nettes avances au gouvernement de Téhéran

(Suite de la première page.)

Une libération des cinquante-deux Américains détenus entraînerait « automatiquement » une levée des sanctions contre l'Iran. Est-ce à dire que des armes pourraient être livrées aussi ? Dans une réponse extrêmement diplomatique, M. Muskie n'a pas semblé l'exclure.

Des rumeurs insistantes

Ce n'est pas le seul message chiffré que lancent les dirigeants de Washington. *Ils affirment* avec insistance depuis plusieurs jours, en public et en privé, leur attachement à l'« *intégrité de l'Iran* ». Un Iran dont ils soulignent volontiers l'« *isolement* », comme pour l'engager à en sortir. De ce point de vue, la visite de M. Radjaï à l'ONU est bien vue à Washington, même si on n'en saisit pas très bien le sens. Le chef du gouvernement iranien ne constatera-t-il pas combien la détention d'otages est réprouvée dans les instances internationales ? Il se sentira forcément isolé, alors qu'à Washington une main se tend — avec d'autant plus d'insistance qu'on approche de l'élection présidentielle.

Depuis quelques jours, des rumeurs insistantes font état d'une possible libération des otages. Le *Washington Post* s'en était fait l'écho, dans son numéro du 15 octobre, mais cela ressemblait à une pure hypothèse. Une chaîne de télévision de Chicago, WLS-TV, a relancé l'affaire le lendemain de manière plus sensationnelle. A l'en croire, les otages auraient été regroupés à l'ambassade américaine de Téhéran et l'avion personnel du président Carter « *serait sur le point* » d'aller chercher quarante-huit d'entre eux. Quant aux quatre autres, ils resteraient dans la capitale iranienne « *pour y être jugés* ». WLS-TV croit connaître les termes du marché : un échange des otages contre des fournitures militaires dont l'Iran a le plus grand besoin.

Le département d'Etat a qualifié ces informations de « *totalement fausses* ». De leur côté, les porte-parole du Pentagone niaient de manière catégorique que l'on soit en train de rassembler des fournitures militaires à l'intention de l'Iran : *« Il n'y a eu ni ordre donné, ni projet établi, ni avion alerté. »*

On insiste, en revanche, à Washington, sur les préparatifs militaires des forces américaines pour démontrer que les Etats-Unis entendent défendre leurs intérêts dans la région du Golfe. Plusieurs mesures viennent d'être prises, précise-t-on, pour rendre opérationnelle la fameuse Rapid Deployment Force, accélérer sa mobilisation éventuelle et lui offrir des bases au Proche-Orient.

Selon le Pentagone, rien ne permet de penser que les Iraniens seraient en train de mettre à exécution leur menace de bloquer le détroit d'Ormuz. On ne les estime d'ailleurs pas capables de le faire. A elle seule, la marine américaine serait en mesure d'assurer le libre passage : elle compte trente-deux navires dans l'océan Indien, dont deux porte-avions. Sept de ces bâtiments, basés à l'île de Diego-Garcia, disposent d'un équipement complet pour une brigade de « marines ».

Les spécialistes du Pentagone ont relevé une présence plus importante des forces alliées dans la région du Golfe. L'Australie *pourrait envoyer des bâtiments de* son côté. « *Aucune décision n'a été prise* » pour constituer une flotte commune. Il n'y a même pas de « coordination active » entre les différentes marines alliées. Mais, comme le dit un officiel américain : *« Nous savons qu'ils sont là et ils savent que nous sommes là. »*

Comment « gérer » une longue crise qui survient dans une zone non couverte par l'alliance atlantique, mais qui affecte directement les pays occidentaux ? Washington ne plaide pas pour une extension géographique de l'OTAN, sachant d'ailleurs que des pays concernés par la guerre du Golfe, comme le Japon et la Corée du Sud, n'en font pas partie. Alors ? Aucune réponse n'est donnée ni promise dans l'immédiat. *Mais on estime* urgent d'en discuter avec les alliés.

ROBERT SOLÉ.

Egypte

Le gouvernement a renoncé à l'augmentation du prix de la viande

De notre correspondant

Le Caire. — La plupart des trente-cinq millions de musulmans égyptiens pourront, le samedi 18 octobre, célébrer l'anniversaire du sacrifice d'Ibrahim (Abraham) autour d'un plat de mouton, comme le veut *la tradition islamique*. Après le mois de septembre, décrété « *maigre* » *par le raïs, officiellement pour pénaliser les « bouches mercantis »*, la *viande est vendue dans tout le pays* en abondance à partir de l'équivalent de 3,50 francs le kilo, tarif à peu près en rapport avec le revenu mensuel des ménages modestes estimé grossièrement à un pouvoir d'achat de 500 F.

La conscience populaire a tendance à attribuer ce résultat au sourd mécontentement qui, à la fin de septembre, commença à monter de la population. A travers des communiqués du gouvernement, les petits consommateurs subodorèrent alors qu'ils allaient faire les frais du « *mois de lutte contre les profiteurs* ». La viande ne serait plus *vendue que deux jours par semaine* (contre trois depuis 1967). D'autre part, *le prix* du kilo de la viande la moins chère passerait de l'équivalent de 3,50 F à 5 F, tandis que celui de la plus chère serait ramené de 24 F à 15 F !

L'Egyptien consomme à peine plus de 10 kilos de viande rouge par an, mais cette denrée, qu'il s'agisse de buffle, de mouton ou de chameau, revêt d'autant plus d'importance à ses yeux qu'elle symbolise le repas de fête. Aussi ce fut une explosion d'amertume parmi ceux, fin septembre, *qui comprirent les plans du* cabinet. Colère aiguisée encore par *le doublement, au même moment, du* prix de l'huile et du sucre « *en vente libre* » (ces deux produits restaient vendus à un prix fixe très bas pour une petite quantité mensuelle individuelle insuffisante pour un adulte).

L'effervescence populaire qui se manifesta aussitôt autour de certaines épiceries coopératives du Caire et d'Alexandrie amena le gouvernement à démentir dans l'heure la nouvelle de la hausse du sucre *et de l'huile, à autoriser de nouveau* les boucheries à ouvrir trois jours *par semaine et à dire que l'on* continuerait à trouver de la viande *à 3,50 F le kilo. « Le pouvoir a obéi au peuple »*, commentèrent *maints Egyptiens.*

Des signes encourageants

Jamais depuis vingt ans peut-être la trésorerie égyptienne n'a été *aussi à l'aise* grâce à la hausse spectaculaire de ses ressources en devises (coton, tourisme, canal de Suez, fonds des 1 600 000 Egyptiens expatriés et surtout revenus pétroliers : 35 millions de tonnes de naphte attendus en 1980). Pour la première fois depuis fort longtemps, la balance égyptienne des paiements a des chances d'être excédentaire cette année, qui verra en tout cas l'Egypte financer la moitié de ses importations avec le montant de ses exportations, *contre le quart* l'an passé. Enfin, depuis un lustre, l'aug*mentation réelle du pouvoir d'achat* des ménages les plus humbles se maintient à 2 % par an, après des années de stagnation, tandis que la hausse du revenu national global a atteint 8 à 9 % par an durant la même période.

En dépit de ces signes encourageants, l'Egypte, à cause de l'inertie ou de la maladresse de ceux qui ont en charge son économie, à cause de *leur incapacité à gérer et à bien utiliser la manne qui tombe actuellement sur leur pays, à cause de l'absence* d'une voix ayant le courage d'expliquer au peuple que le tarif du pain, qui n'a pas changé depuis trente ans, ne peut rester éternellement le même, l'Egypte donc risque peut-être de compromettre sa stabilité et de laisser échapper la prospérité à laquelle elle aspire pourtant de toutes ses forces. Mais, pour le moment, nul n'y songe, pas plus les dirigeants, soulagés d'avoir vu s'éloigner le spectre de la révolte, que la population, satis*faite de pouvoir encore acheter de la* viande au prix le plus bas du monde.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Dans l'océan Indien

Une partie de la flotte française s'est rapprochée du détroit d'Ormuz

Compte tenu des développements du conflit irano-irakien et des *menaces qui pèsent sur* les approvisionnements pétroliers, la *France a modifié le déploiement* de sa flotte de guerre en océan Indien en renforçant sa présence permanent dans l'hémisphère nord.

Actuellement, quatre bâtiments de guerre français croisent en mer d'Oman, au sud du tropique du Cancer, entre les parallèles 22 et 23, devant les côtes de Mascate-et-Oman. *Il s'agit de* l'escorteur d'escadre lance-missiles *Bouvet*, de deux avisos-escorteurs et du pétrolier ravitailleur *la Charente*, servant également de bâtiment de commandement et de transmissions.

En temps normal, les navires de la flotte française de l'océan Indien se tiennent plus au sud, soit en escale à Djibouti, à hauteur des parallèles 11 et 12 de l'hémisphère nord, soit dans les parages de l'île de la Réunion, à la hauteur du parallèle 21 de l'hémisphère sud. Par rapport à leur position habituelle au large de Djibouti, leur nouvelle situation les éloigne de près de 2 500 kilomètres de leur lieu de patrouille et les rapproche sensiblement du golfe d'Oman séparé du Golfe par le détroit d'Ormuz.

Les navires sont en permanence dans la zone pour collecter des renseignements sur la situation navale depuis la mer d'Oman et, le cas échéant, participer à la surveillance du trafic des pétroliers.

La frégate lance-missiles *Sufren* a quitté Toulon (*le Monde* du 14 octobre), pour prendre la relève de l'escorteur d'escadre *la Galissonnière*, qui, toutefois, ne quittera pas l'océan Indien avant *le début de décembre*. Au même moment, l'aviso-escorteur *Amiral-Charner* aura rejoint cette zone pour y remplacer, lui aussi, l'un des quatre avisos présents.

La plupart des bâtiments français *croisent, en temps normal*, quand ils ne sont pas à quai à Djibouti, dans le golfe d'Aden, la mer Rouge et le sud de l'océan Indien.

Liban

OPÉRATION ISRAÉLIENNE DANS LE SUD DU PAYS

Des unités israéliennes de la brigade d'élite « Golani » et des parachutistes ont attaqué, dans la nuit du 16 au 17 octobre, des bases palestiniennes du Sud-Liban autour de la localité de Jarnak, au nord-ouest du fleuve Litani. Les forces palestiniennes *attaquées étaient, selon les* Israéliens, essentiellement composées *de membres du Front* de libération arabe (pro-irakien). Cette attaque a été précédée par des bombardements sur la région de Nabatiyeh effectués par l'artillerie israélienne et les forces chrétiennes conservatrices du « commandant » Haddad.

Cette opération en profondeur, qualifiée *par le communiqué* israélien d'« action préventive dirigée *contre celles des forces* palestiniennes qui pourraient tenter de s'infiltrer en territoire israélien », est la première du genre depuis celle qui avait été lancée le 19 août dernier contre le château de Beaufort. Le général Raphaël Eytan, chef d'état-major israélien, a annoncé le succès de cette opération, et a affirmé que les Israéliens n'avaient pas subi de pertes. Selon le quotidien israélien « Maariv », les Palestiniens, d'abord pris par surprise, « se sont par la suite *vigoureusement défendus*. Selon le correspondant militaire de la *radio israélienne*, le raid aurait fait au moins dix-neuf morts parmi les fedayin. De son côté, l'O.L.P. annonce que les fedayin et les combattants progressistes libanais sont parvenus à repousser les assaillants après trois heures de combats, en leur infligeant des pertes. — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- LE GOUVERNEMENT ACCORDE UNE PENSION A M. PEREZ ESQUIVEL. — Le prix Nobel de la paix 1980, M. Adolfo Perez Esquivel, bénéficiera d'une pension à vie de 5 000 dollars par mois, a-t-on appris jeudi 16 octobre à Buenos-Aires. Le gouvernement militaire a en effet décidé d'attribuer une telle pension à tout Argentin qui obtient cette distinction. Le *sculpteur Perez Esquivel*, âgé de quarante-huit ans, qui a reçu le prix Nobel de la paix pour son action en faveur des droits de l'homme en Argentine et en Amérique latine, avait été détenu par les autorités militaires pendant plus d'un an, d'avril 1977 à juin 1978 (*le Monde* du 15 octobre).

Belgique

- ACCORD DE GOUVERNEMENT CONCLU. — M. Martens, chargé de former le nouveau gouvernement belge, a annoncé, jeudi 16 octobre, qu'un accord avait été conclu à cet effet entre les quatre partis de la nouvelle majorité (sociaux-chrétiens et socialistes flamands et francophones). Pour la première fois *depuis plusieurs années*, le chapitre économique et social a plus d'importance que le secteur linguistique et intercommunautaire dans le nouveau programme. Le futur gouvernement annonce son intention de pratiquer l'austérité dans tous les domaines. Il n'y aura, en principe, plus d'augmentation de salaire pendant deux ans. *L'assurance*-maladie va être assainie et la fraude fiscale *combattue sévèrement*. — *(Corresp.)*

Chili

- LE PRESIDENT DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE CONDAMNE A L'EXIL. — Le gouvernement a interdit le retour de M. Andres Zaldivar, président du parti démocrate chrétien (illégal), a-t-on appris de source officielle, jeudi 16 octobre à Santiago. Ancien ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement du président Eduardo Frei (1964-1970), M. Zaldivar a été accusé d'avoir enfreint la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat, par des déclarations faites récemment à l'étranger, indiquent les mêmes sources. Le président du parti démocrate chrétien avait déclaré à un quotidien mexicain que *« si le régime du président Augusto Pinochet maintient sa ligne autoritaire, n'importe quoi pourra arriver à l'avenir, y compris une guerre civile »*. M. Frei, le leader de la démocratie chrétienne, vit au Chili.

Luxembourg

- M. GASTON THORN a annoncé jeudi 16 octobre qu'il démissionnera dans la seconde quinzaine de novembre de ses deux fonctions de ministre luxembourgeois des affaires *étrangères et de président en* exercice du conseil des ministres de la Communauté. M. Thorn comptait initialement remplir son mandat jusqu'à la fin de décembre, date à laquelle il doit prendre ses nouvelles fonctions de président de la commission de la C.E.E., mais les « *pressions de parlementaires européens* » l'ont amené à reconsidérer sa position. Il sera remplacé en décembre par Mme Colette Flesch. — *(Corresp.)*

Malaisie

- LA POLICE A ABATTU HUIT MEMBRES D'UNE SECTE MUSULMANE EXTREMISTE qui avaient fait irruption, armés de couteaux, dans un commissariat de Battu-Pahat, une petite ville située à 200 kilomètres de Kuala-Lumpur.

Portugal

- LE *VOTE DES PORTUGAIS* A L'ETRANGER. — L'Alliance *démocratique*, la coalition de centre droit du premier ministre, M. Francisco Sa Carneiro, a obtenu trois des quatre sièges attribués aux Portugais vivant à l'étranger, a-t-on annoncé jeudi 16 octobre à Lisbonne. Le parti socialiste de M. Mario Soares a remporté le quatrième siège. Ce résultat était attendu, et ne modifie donc pas la composition de la Chambre des députés issue des élections du 5 octobre dernier telle que nous l'avions présentée *officieusement, et où l'Alliance* démocratique a une majorité de 134 sièges (sur un total de 250) (*le Monde* du 8 octobre).

R.D.A.

- VIOLENTE CAMPAGNE CONTRE LA R.F.A. — Jeudi 16 octobre, plusieurs dirigeants est-allemands s'en sont de nouveau pris à la République fédérale, devenue depuis dix jours la cible de vives attaques. M. Willy Stoph, président du conseil des ministres, a qualifié la R.F.A. d'*« Etat capitaliste créé pour servir de bélier contre les pays socialistes »*, et il a renouvelé les exigences mises par Berlin-Est à la poursuite d'une normalisation avec Bonn. La subite aggravation de la tension s'était notamment traduite, ces derniers jours, par le renforcement du contrôle des changes, imposé maintenant aux diplomates eux-mêmes (*le Monde* du 16 octobre). La France, les Etats-Unis, la *Grande-Bretagne et la R.F.A.* ont l'intention de saisir de *cette affaire la Conférence sur* la sécurité et la coopération en Europe, qui se tiendra en novembre à Madrid. — *(A.F.P., Reuter.)*

République d'Irlande

- REMANIEMENT MINISTERIEL. — Pour tenter de surmonter les divisions du parti gouvernemental, le Fianna *Fail*, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a procédé à un léger remaniement de son cabinet. On remarque notamment l'arrivée au ministère de la défense de M. Sylvester Barret, précédemment ministre de l'environnement. — *(A.F.P.)*

Roumanie

- UNE REUNION DU COMITE CENTRAL EN ROUMANIE. — Le comité central du parti communiste roumain s'est réuni les 14 et 15 octobre. Le plénum a approuvé le projet de plan pour l'année 1981. Il a également promu au rang des membres du comité central MM. Iosof Kovacs et Petre Preoteasa, qui étaient membres suppléants. D'autre part, le comité politique exécutif — la plus haute instance du parti — s'est réuni mardi 14 octobre, et a approuvé *le projet* de loi sur la Constitution, la répartition et l'*emploi* des ressources en viande, lait et légumes par département. — *(A.F.P.)*

Tchad

- NOUVELLE CONFERENCE DE PAIX. — Une nouvelle réunion pour rechercher un règlement au Tchad pourrait s'ouvrir à Lomé. Organisée par le sous-comité *ad hoc de l'O.U.A.*, elle se propose d'aboutir à un cessez-le-feu immédiat supervisé par des officiers des quatre pays membres du sous-comité (Guinée, Togo, Congo et Bénin). M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement (GUNT) et chef des armées populaires (FAP) est arrivé mercredi 15 octobre à Lomé, où son adversaire, M. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord (FAN) était attendu vendredi. A Paris, M. Robert Galley entendu jeudi par la commission des affaires étrangères a loué les efforts des autorités togolaises, tout en observant que, *« pour le moment, les parties en cause ne sont guère sensibles à cet appel à la paix »*. Le ministre de la coopération a également déclaré *« qu'à sa connaissance aucune unité libyenne n'était engagée dans les combats à N'Djamena »*.

EUROPE

Un nouveau « plan Rogers » permettant la réintégration de la Grèce dans le commandement militaire de l'OTAN pourrait être soumis à Athènes

Différents indices permettant de penser que la publication d'un nouveau « plan Rogers » — du nom du commandant en chef des forces atlantiques en Europe — tendant à permettre la réintégration de la Grèce dans le commandement militaire de l'OTAN devrait rapidement avoir lieu. Si un tel plan était finalement accepté par Athènes, il mettrait fin à un retrait de six années, qu'avait provoqué, en 1974, le débarquement à Chypre des troupes de la Turquie, également membre de l'organisation.

Le plus sérieux de ces indices est le départ pour Naples, jeudi 16 octobre, du général Gratsios, chef d'état-major grec, qui doit y rencontrer le général Rogers.

La Turquie a fait quelques gestes, depuis 1974, en direction de la Grèce. En février dernier, elle a levé sans demander de contrepartie son « notam » (« Notice to airmen ») édicté en août 1974 et limitant la circulation aérienne au-dessus de la mer Egée. Mais le dossier le plus important du contentieux gréco-turc — le conflit chypriote — n'a guère avancé depuis six ans, malgré les accords successifs entre les représentants des deux communautés de l'île.

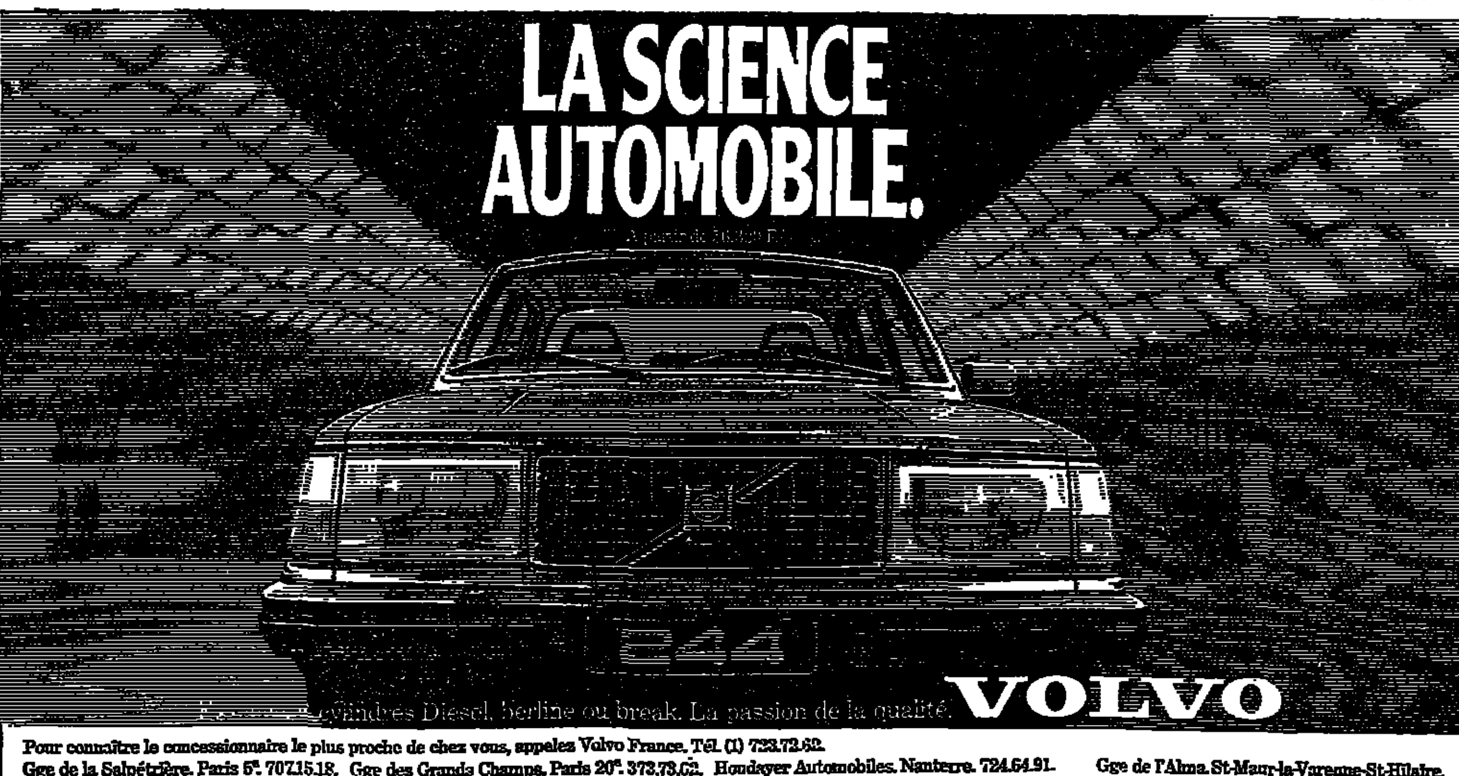
Cependant, depuis la prise du pouvoir à Ankara par le général Kenan Evren, certains signes de dégel se manifestent entre les deux capitales. La nouvelle phase de négociations entamée en septembre dernier à Nicosie paraît se dérouler dans un climat moins tendu que les précédentes. En outre, on semble prêt, du côté turc, à favoriser le retour de la Grèce dans le commandement intégré de l'OTAN avant même d'avoir réglé la question, particulièrement délicate, de la répartition des compétences entre les deux états-majors en mer Egée. Le paradoxe de cette relative détente n'est qu'apparent : le régime militaire d'Ankara, peu suspect de manquements au patriotisme, peut en effet se permettre certaines initiatives qui étaient interdites à un pouvoir civil aux abois, et en proie aux surenchères nationalistes de l'extrême droite.

Le conflit sur la limite des eaux territoriales turques et grecques, en revanche, est dans l'impasse, et Athènes ne se montre guère disposée à revenir sur sa demande d'extension de cette limite de six à douze milles nautiques — extension dont Ankara estime qu'elle lui ferait perdre, du fait de l'éparpillement des îles grecques au large des côtes turques, la plupart de ses facilités de passage maritime dans cette région.

D'une manière générale, le plan que le général Rogers avait soumis à la Grèce, en février dernier, avait paru très insuffisant à Athènes, qui estimait qu'une part excessive de responsabilités serait confiée au commandement turc en cas d'engagement, et ce plan avait été repoussé assez sèchement. Le gouvernement d'Athènes, en outre, ne pouvait demeurer insensible à l'hostilité à l'OTAN d'une partie importante de son opinion publique. Mais l'Organisation atlantique — et donc Washington — paraissent aujourd'hui décidés à de nouvelles concessions pour obtenir un retour que la situation internationale rend plus nécessaire encore à ses yeux. Le nouveau « plan Rogers » pourrait, estime-t-on généralement à Athènes, comporter, cette fois-ci, suffisamment d'éléments positifs pour que la Grèce l'examine avec davantage de bienveillance, même si la question de Chypre n'est toujours pas réglée. D'autant plus que la Grèce dispose d'un sérieux moyen de pression sur Washington : les Etats-Unis négocient actuellement avec Athènes le renouvellement de l'accord sur les quatre bases américaines en Grèce.

BERNARD BRIGOULEIX.





Grande-Bretagne

La bataille pour la succession de M. Callaghan à la tête du parti travailliste s'engage dans la confusion

De notre correspondant

Londres. — La bataille pour la succession de M. Callaghan à la tête du parti travailliste a commencé dans une grande confusion. Comme prévu, M. Peter Shore, actuel ministre des affaires étrangères du cabinet fantôme, a fait officiellement acte de candidature. M. Michael Foot, premier adjoint de M. Callaghan, semble être revenu sur son intention première de ne pas être candidat. En fait, M. Foot est soumis à de fortes pressions, notamment des syndicats hostiles à la candidature de M. Healey.

Mais la contre-attaque de la gauche contre la candidature de l'ancien chancelier de l'Echiquier (« le Monde » du 17 octobre) est affectée par son manque d'unité. Pour M. Benn, les parlementaires travaillistes devraient abandonner l'élection et demander à leur état-major (c'est-à-dire en fait à M. Foot) de rester à son poste jusqu'à la mise en place du nouveau système de désignation. Son point de vue est, d'après un sondage récent, partagé par une majorité de sections locales. M. Shore est plus nuancé. Le principe du changement accepté à Blackpool doit être observé, a-t-il indiqué, mais il a ajouté que toute formule nouvelle de désignation devrait tenir compte du fait que le leader doit avoir la confiance des parlementaires.

Les syndicats sont également divisés. Le plus important par le nombre, celui des ouvriers du transport, est favorable à l'élection « sans opposition » de M. Foot. M. Duffy, leader des ouvriers de la mécanique, second en importance, est favorable au maintien du système actuel, et à M. Healey, qui a également le soutien des cheminots et des métallurgistes. De leur côté, les députés de la droite et du centre sont hostiles au principe d'un leader intérimaire. La composition et la mise en place du collège électoral prendront entre six mois et un an, disent-ils, et le parti travailliste ne peut pas se permettre d'être sans leader pendant cette période. M. Healey, ajoutent-ils, est le seul homme assez connu du public et ayant la stature requise pour mener la lutte contre les conservateurs, qui le considèrent comme leur adversaire le plus dangereux. — H. P.

Moïse n'a pas atteint la Terre promise

Londres. — « Le Labour gagnera les prochaines élections », a déclaré M. Callaghan en prenant sa retraite. Mais ses prédictions ont été accueillies avec circonspection, étant données les nombreuses erreurs de jugement qu'il a commises au cours des deux dernières années de sa carrière. Le leader démissionnaire a indiqué qu'il avait décidé de se retirer depuis sa défaite électorale de mai 1979. C'est Mme Thatcher, en effet, qui avait porté l'estocade à un homme singulièrement éprouvé par les revers politiques. La chance avait déserté celui qu'on appela jadis « Lucky Jim » (« Jim le veinard ») ou encore « Sunny Jim » (« Jim le radieux »).

D'origine modeste, ce syndicaliste sorti du rang devait gravir rapidement les échelons de la hiérarchie du parti travailliste. Sa carrière aura fait date dans l'histoire parlementaire britannique : il fut le seul premier ministre qui ait occupé antérieurement les postes de chancelier de l'Echiquier, de ministre de l'intérieur, puis des affaires étrangères.

M. Callaghan doit beaucoup à son application et à son habileté à naviguer entre les divers courants du parti. Syndicaliste modéré, il eut, grâce à M. Gaitskell, leader de la droite, sa première promotion comme chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme ». Sa connaissance de l'économie était si limitée qu'il suivit les cours du soir d'Oxford avant d'être appelé par M. Wilson à occuper ce poste dans le gouvernement travailliste de 1964. Son passage au ministère de l'intérieur (1967-1970), puis au Foreign Office (1974-1976), ne laissa pas de souvenir exceptionnel. D'abord adversaire de l'Europe, il se convertit sans enthousiasme à la cause européenne et renégocia l'adhésion britannique à la Communauté.

Homme d'appareil par excellence, il était soutenu par les syndicats, dont il fut le défenseur : il s'opposait victorieusement à la législation restrictive du pouvoir syndical que préparait Mme Barbara Castle. Celle-ci ne le lui pardonna jamais. Plus tard, M. Callaghan, devenu premier ministre, la renvoya du cabinet. Pourtant, la rondeur joviale de « Jim », son sens du contact, ses manières bon enfant, le désignaient pour jouer un rôle de conciliation, pour négocier en coulisse les compromis qui étaient indispensables au maintien de l'unité du parti. Son goût pour les manœuvres de couloirs et les accommodements lui valut le surnom aimable d'« oncle Jim » et celui, beaucoup moins bienveillant, de « Mr. Fixit » (« M. la combine »).

Néanmoins, à partir de 1976, une fois installé à Downing street, où il succédait à M. Wilson, démissionnaire, il prit la stature d'un homme d'Etat, laissant M. Heley prendre des mesures financières orthodoxes et obtenant la caution de la hiérarchie syndicale à une politique des revenus, qui impliquait pour les travailleurs une réduction du niveau de vie. L'inflation diminua, et son gendre, M. Peter Jay, qu'il nomma ambassadeur à Washington, put l'assimiler non sans emphase à « Moïse guidant les Britanniques vers la Terre promise ».

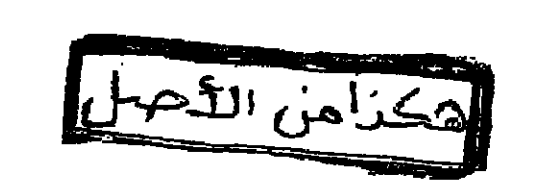
Erreurs de jugement

Malheureusement, à partir de 1978, il devait commettre une série d'erreurs de jugement. D'abord, en organisant des référendums sur la dévolution des pouvoirs en Ecosse et au Pays de Galles, dont les résultats négatifs précipitèrent la rupture de l'alliance avec les libéraux, qui assuraient sa survie parlementaire. Ensuite, en voulant imposer la limite peu réaliste de 5 % aux augmentations de salaire réclamés par des syndicats pressés de dénoncer leur « contrat social » avec le gouvernement. Il avait certainement sous-estimé le mécontentement populaire. Enfin, en octobre 1978, il décidait, contre toute attente, de retarder la date des élections générales. Après l'explosion sociale de l'hiver, il perdit, le 28 mars 1979, la confiance des Communes, et fut contraint de livrer, dans de mauvaises conditions, une bataille électorale que Mme Thatcher, portée par la vague des mécontents, gagna de haute lutte.

M. Callaghan espérait sûrement sortir de la scène politique en beauté. Il pensait pouvoir enrayer la poussée de la gauche, tenir en échec son adversaire, M. Tony Benn. Là encore, son calcul a échoué. Il avait surestimé le revirement des grands syndicats, sur lesquels il comptait pour gagner la partie. Son autorité sur le parti s'effrita. A Blackpool, ses appels à l'unité ne furent pas entendus, et beaucoup de ses amis politiques lui reprochèrent ses atermoiements et sa mollesse face à l'offensive de la gauche. M. Callaghan n'avait plus d'autre choix que de se retirer, laissant, contrairement à ses espoirs, un parti plus divisé que jamais. Une consolation pourtant : d'après les sondages d'opinion, sa popularité personnelle dans le pays est encore très forte, nettement supérieure à celle de Mme Thatcher.

HENRI PIERRE.





LA SITUATION EN POLOGNE

A Cracovie, les syndicats Solidarité s'apprêtent à montrer leur force

Cracovie. — C'est dans l'église de ce palais royal qui domine l'ancienne capitale que l'on sacrait jadis les rois de Pologne. M. Lech Walesa y participera dimanche matin, 19 octobre, à une messe solennelle des syndicats indépendants. Puis l'après-midi, dans cette ville qui fleure l'histoire et que le cardinal Wojtyla avait quittée pour devenir pape, il présidera le premier grand meeting public des syndicats Solidarité, dans un stade de près de trente mille places. Les syndicats libres ont repoussé leur projet de grève générale, mais la démonstration de force qu'ils s'apprêtent à faire est déjà un petit chef-d'œuvre d'insolence politique.

Mais d'insolence feutrée sans grands mots, tout en clins d'œil complices ou menaçants suivant leurs destinataires. Cracovie pourrait être tendue, les dirigeants et les syndicalistes locaux nerveux. Rien de tel. Cracovie est aussi une ville qui digère bien les accords de Gdansk, calme dans la tourmente : rien n'a été laissé au hasard.

De notre envoyé spécial

Nowa-Huta, à un quart d'heure du centre, des cheminées à perte de vue, 43 000 salariés, 200 kilomètres de routes et 400 kilomètres de chemins de fer. Non pas une aciérie, mais une ville arrachée du sol sous le stalinisme dans les larmes et l'hypnose, un symbole du régime. Ici, 97 % des ouvriers ont rejoint les nouveaux syndicats. Devant le grand portail, dans l'immeuble réservé au parti et aux organisations sociales, on dépasse au pas de course l'étage désert des anciens syndicats pour arriver à celui de Solidarité, grouillant, joyeux, et précipitamment abandonné par la direction des investissements, qui était, paraît-il, trop au large.

Le directeur financier cède au rituel anesthésiant des visites d'usines en pays socialistes : « *Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans notre entreprise que je voudrais vous présenter en quelques mots... 4,5 fois plus d'acier à nous seuls que toute la Pologne d'avant-guerre... Buts sociaux... Dispensaires... Biens de tous..., etc.* » Il n'est pas à la page. Il ignore totalement, assure-t-il, le nombre des adhérents à Solidarité. Cette tempête ne l'enthousiasme visiblement pas. Mais il joue le jeu, faute de pouvoir faire autrement et poussé comme ses collègues par le nouveau directeur général, membre suppléant du comité central.

— Comment avez-vous accepté cette intrusion de Solidarité ?

— *Toute la Pologne l'a acceptée. Voyez les textes du plénum.*

Et lui, personnellement, sur le terrain ? Avant, répond-il avec candeur, il avait la possibilité de trouver rapidement un accord en faisant triompher son point de vue. Maintenant il y a deux organisations et « *moi, je dois présenter les choses en prenant* a priori *leur point de vue en considération* ». Il insiste sur les facilités matérielles accordées aux nouveaux syndicats, parle des communiqués communs, du groupe de travail permanent qui examine les revendications, des cotisations pour Solidarité qu'il commence à retenir sur les salaires, comme cela se pratique pour les syndicats en pays socialistes.

450 000 adhérents dans la région

Mais tout cela, ça fait au moins des soucis ? Un sourire — de revanche — l'éclaire. Il y a des années qu'il se battait avec tous les ministres concernés afin d'obtenir les serviettes qu'il doit fournir pour les douches des ouvriers. Rien à faire et il devait distribuer, à la fureur générale, des bouts de tissu minuscules et pas du tout éponge. Vendredi dernier Solidarité a convié une brochette de ministres à venir visiter les magasins vides, à relever les prix sur le marché libre et à répondre aux questions qu'on avait à leur poser. Le ministre du commerce intérieur s'est engagé à régler le problème. « *C'est un succès pour les ouvriers, mais il y aura encore un peu moins de serviettes dans les magasins* », commente le directeur avec l'air de dire : « Advienne que pourra avec ces syndicats, mais me voilà, moi, débarrassé de cette affaire. »

En plein cœur de la ville, le grand appartement attribué à Solidarité (« *En attendant mieux* », précise le premier secrétaire du parti) sent le moisi, mais on l'a pourvu de téléphones et de machines à écrire. Le mouvement compte quatre cent cinquante mille membres dans la région. Dans le couloir, on lit attentivement, toutes classes sociales confondues, les panneaux d'affichage. Il y a l'hebdomadaire de Nowa-Huta, ouvert à la page attribuée aux nouveaux syndicats. Un petit bulletin, avec cinq cas de corruption célèbres, deux lignes blanches, et un titre « Qui peux-tu rajouter à cette liste ? » Des informations sur le reste du pays et aussi sur Solidarité paysanne, le syndicat libre des agriculteurs. Dans la pièce du fond, le présidium siège pour un compte rendu de la réunion de la direction nationale, qui a lieu à Gdansk, lundi, comme chaque semaine.

« *Il y a des problèmes, des rivalités de personnes*, disent en sortant le président et le vice-président. *C'est embêtant.* »

Le premier, Stanislas Zawada, est catholique. Organisateur de la grève à Nowa-Huta en 1976 et guide de montagne. Le second, Mieczyslaw Gil, est entré très jeune au parti (« *Sans trop réfléchir, ce que je ne dis pas pour me dédouaner.* »). Il est maintenant journaliste, après avoir été longtemps ouvrier à l'aciérie.

« Nous voulons être cogestionnaires du pays »

« *Si nous remportons des succès, c'est grâce à la pureté de nos intentions*, disent-ils. *Nous voulons organiser un mouvement syndical en collaboration avec les autorités locales et l'Eglise, nous voulons être cogestionnaires du pays.*

— Qu'est-ce que les syndicats peuvent apporter aux ouvriers dans cette période de crise ?

— *Nous ne promettons rien ; nous disons qu'il n'y aura pas d'améliorations avant longtemps. Ce que nous voulons, c'est créer une situation dans laquelle les gens pourraient travailler de façon efficace. Il y a bien sûr des petits groupes pour lesquels les revendications matérielles sont les plus importantes. Mais ils sont minoritaires. Aujourd'hui on veut avant tout participer à la vie du pays.*

— Le parti vous accordera cela ?

— *Nous y croyons, et nous voulons y croire. Nous ne faisons pas le partage entre les membres du parti et les sans-parti, mais entre gens honnêtes et malhonnêtes.*

— N'est-ce pas un peu naïf ?

— *Non, nous devons y croire, et eux et nous. Il faut donner un coup de balai.*

— Il y a tout de même un problème politique ?

— *Oui, qu'il faut digérer et admettre, car nous sommes un mouvement ouvrier véritablement authentique. Nous ne sommes pas une organisation politique, mais nous avons créé un fait politique. Il n'y a pas eu jusqu'à maintenant de syndicat de ce genre dans le socialisme mais je pense qu'il y en aura. Les syndicats demeureront. Contrairement aux anciens, nous n'avons aucune maison de retraite à offrir mais le mot solidarité compte pour les ouvriers. Il faut que nos statuts soient enregistrés pour que nous puissions remplir notre rôle. Il y a des grèves sauvages qui éclatent tout le temps dans de petites usines, soit parce que les gens veulent des augmentations, soit parce que le directeur refuse d'admettre la création d'un syndicat, tant il a peur de se retrouver devant la justice quand les comptes seront vérifiés. Nous arrêtons ces grèves. Mais il faut que nous en ayons les moyens.*

— Et les relations avec les autorités ?

— *Nous avons eu le local et le téléphone en deux jours. Très tôt, la presse locale a publié des articles objectifs sur nous. Ça va.*

— Même le stade pour dimanche n'a pas posé de problèmes ?

— *Ecoutez ! Depuis la grève d'avertissement, notre force est un fait accompli. Il n'y a pas à discuter. Ils admettent tout simplement. Ici, les autorités n'ont pas peur : elles voient que nous ne nous amusons pas à faire de la politique.* »

Négociations avec la censure

Mardi soir, au club des journalistes, confortable et sobrement élégant, petite cantine, bonne et bon marché. Grande réunion dans une salle pour l'élection des délégués qui participeront le 29 octobre à Varsovie à la fondation du syndicat indépendant des journalistes. Mieczyslaw Gil arrive en retard : il revient de la censure à laquelle il était allé soumettre le dernier numéro du bulletin syndical (« *Nous voulons le transformer en journal* ») : les négociations devront se poursuivre. Il en faudrait plus pour qu'il perde le beau sourire qu'il arbore en permanence.

Mardi après-midi, dans les locaux de *Tygodnik Powszechny*, le grand hebdomadaire catholique indépendant autorisé à reparaître en 1956, Krzysztof Kozlowski, le rédacteur en chef, attend que les textes reviennent de la censure. Les rotatives doivent commencer à tourner dans deux heures et toujours rien. Il montre les articles de la semaine précédente avec de longs paragraphes biffés de rouge : « *Ça va un peu mieux en ce moment mais vous voyez ce qu'il reste à faire !* »

Mardi soir, chez un membre de la direction nationale de l'Union des écrivains : « *Il y a un danger terrible qu'ils nous fassent le coup de la R.D.A. et de la Roumanie en supprimant la censure. Après, on sait ce qui se passe : celle des éditeurs et des directeurs est pire parce qu'ils ont peur.* » Ce pays en révolution prie pour que le parti tienne le coup, car son écroulement provoquerait l'intervention soviétique. Les écrivains en révolte se méfient de la suppression de la censure. Cet automne polonais a su apprendre de l'histoire.

Visite chez le premier secrétaire M. Dabrowa, jeune (quarante-six ans), mais pas né de la dernière pluie. Lundi dernier, on a tenté de le renverser au cours d'un plénum régional en rappelant qu'il avait longtemps travaillé à la section d'organisation du comité central sous le ordres de M. Babiuch — qui vient d'être éliminé pour avoir trop bien « préparé » le dernier congrès du parti. Le premier secrétaire a présenté la démission collective de sa direction si vite qu'il a laissé cois ses adversaires et s'est fait réélire haut la main au vote secret. Il raconte tout cela ouvertement, avec un plaisir évident. En ville, on dit que ce n'était pas en fait son passé qui était visé mais sa souplesse actuelle vis-à-vis des syndicats — « *un mouvement authentiquement ouvrier* » pour lui aussi et dont il rencontre régulièrement les dirigeants.

« *Ça se passe très bien* », dit-il, en racontant sans rire comment il essaie d'intervenir en leur faveur auprès de la censure (« *Mais vous savez, elle ne dépend pas de moi* »). Bien sûr, il y a parfois des problèmes avec les directeurs d'usine ou les anciens syndicats, qui reprochent à Solidarité d'être une organisation anti-socialiste (« *Ce n'est pas honnête, ça !* ») ou encore Solidarité, qui accuse « *injustement* » des militants : « *Non, je ne me pose pas en arbitre car ils sont trop jaloux de leur indépendance. Mais j'étudie ces problèmes avec eux comme un sage parce qu'ils sont souvent très jeunes et sans expérience politique.* »

Tout est idyllique alors ? M. Dabrowa se fait sévère : « *Non, car le gouvernement a signé les accords de Gdansk dans une situation économique très mauvaise et la réalisation des points financiers sera très difficile. Nous avons accepté le dialogue le 31 août, mais, s'il y a chantage à la grève à chaque obstacle, on n'arrivera à rien.* »

Cracovie ressemble à un grand théâtre. On y joue à merveille cette comédie polonaise à suspense dont le dénouement reste à écrire.

BERNARD GUETTA.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

LA DERNIÈRE CHANCE ?

(Suite de la première page.)

Le système peut tolérer des exceptions dans les faits — en Pologne, il y a longtemps que le parti doit tenir compte, dans une large mesure, de l'Eglise, — nulle part jusqu'à présent il ne s'est résigné à institutionnaliser le pluralisme. Or il est évident que la légalisation d'une confédération syndicale libre en face des syndicats officiels désertés par leurs adhérents donnerait au pouvoir un partenaire qui ne procéderait pas de lui. La dénonciation par la presse soviétique de cette hérésie, comme les avertissements de MM. Honecker, Husak et Bilak, sont évidemment d'abord destinés à encourager M. Kania et ses camarades à limiter au strict minimum la portée pratique des concessions que les accords de Gdansk contenaient sur cette question fondamentale.

L'impasse n'est pas moins complète sur le plan économique. Ce que le peuple veut, dans ce domaine, n'est pas moins clair ni moins difficile à obtenir : manger mieux, moins faire la queue devant les boutiques d'alimentation, les moyens de transport, les bureaux de chômage, être moins mal logé, en un mot vivre mieux.

Comment y parvenir, alors que la Pologne est d'ores et déjà un pays assisté, dont l'endettement extérieur dépasse les 20 milliards de dollars, et qu'elle importe chaque année pour 3 milliards de dollars de nourriture, bien qu'avant la guerre elle ait été exportatrice nette de denrées agricoles ? Elle paye ainsi l'erreur, commise dans tant de pays, qui consiste à croire que l'industrialisation à marche forcée est la clé du salut : dans un monde en crise, dont une concurrence implacable est la règle, ne sont compétitives que les industries qui savent allier la productivité à la qualité du produit. Ce ne sont pas là des étiquettes dont puissent se réclamer beaucoup d'Etats socialistes.

La sagesse, aujourd'hui, ce serait de renverser les priorités, de s'attacher d'abord à moderniser une agriculture morcelée à l'excès et qui, pour avoir dû jeter à la ferraille des dizaines de milliers de tracteurs « camelote », vit encore largement à l'âge du cheval. Tel dirigeant polonais ne disait-il pas, il y a quelques semaines, qu'il ne faudrait pas hésiter à « *fabriquer des koulaks* », autrement dit à favoriser la reconstitution d'exploitations familiales de plusieurs dizaines d'hectares ?

Il va de soi que les effets positifs d'une telle transformation ne se feraient pas sentir dans la minute : l'agitation de l'été a encore aggravé la situation économique. La production de charbon aurait diminué de 90 000 tonnes par jour, et les denrées alimentaires se raréfient au point que les pommes de terre elles-mêmes seraient devenues introuvables à Varsovie. Des mesures de rationnement sont apparemment envisagées. Dans ces conditions, les augmentations de salaires réclamées par les syndicats libres paraissent aussi légitimes que compréhensible l'hésitation à les satisfaire de pouvoirs publics craignant de nourrir ainsi une inflation qui a déjà atteint le taux de 12 % et un marché noir de plus en plus florissant.

Les nations qui sont dans de telles impasses sont souvent tentées d'appeler à leur secours un sauveur. C'est ce que les Français ont fait à diverses reprises au cours de leur histoire, et la dernière fois en 1958. Les Polonais aussi. En 1956, le sauveur s'appelait Gomulka ; en 1970, Gierek. L'un et l'autre se sont, chacun à sa manière, discrédités en se laissant couper du peuple. Et il n'y a pas, apparemment, de sauveur de rechange, Lech Walesa ne pouvant évidemment prétendre jouer ce rôle quand ce ne serait que parce que Moscou est trop près, et Dieu trop loin.

Le salut, dans ces conditions, ne peut venir que de l'aptitude des forces en présence à mesurer l'enjeu et de l'habileté de ceux qui se trouvent à la charnière de faire se rapprocher les points de vue.

Rumeurs alarmistes

L'enjeu est immense : les Polonais que l'on peut rencontrer ces jours-ci parlent ouvertement de « *dernière chance* ». Ils veulent dire dernière chance pour leur pays, qui serait voué, en cas d'échec, à redevenir un simple objet de la politique internationale. Mais ils pourraient aussi bien parler de dernière chance de la détente, et de dernière chance du socialisme, au moins au sens que les léninistes donnent à ce mot.

Dernière chance pour la Pologne : ou bien un accord interviendra entre le peuple et ses dirigeants, qui rétablira entre eux un minimum de confiance et, en assignant à la nation des objectifs clairs, l'amènera à consentir l'énorme effort indispensable à la remise sur pied de l'économie. Ou bien la « dictature du prolétariat » cédera la place à une anarchie que le « grand frère » peut d'autant moins tolérer que, jusqu'à ces jours derniers, il a le sentiment d'avoir vraiment laissé la bride sur le cou aux autorités de Varsovie. Déjà des rumeurs alarmistes commencent à courir, encouragées par les propos des dirigeants est-allemands, dont on ne saurait oublier le rôle essentiel, en 1968, dans l'invasion de la Tchécoslovaquie. On entend même dire que, dans ce cas, l'U.R.S.S. pourrait donner à la R.D.A. la ville de Szczecin, anciennement Stettin, qui se trouve sur la rive occidentale de l'Oder, c'est-à-dire au-delà de la frontière Oder-Neisse, et devait, initialement, à ce titre, demeurer allemande.

Dernière chance pour le socialisme : rien dans leur mentalité rigide, laïque et simplificatrice ne prépare particulièrement les maîtres de l'U.R.S.S. et leurs protégés de Berlin-Est ou de Prague à comprendre, et moins encore à accepter, l'évolution de la Pologne. Un diplomate de l'Est, homme fort cultivé pourtant, parlait l'autre jour d'un « *incompréhensible fanatisme religieux* », parce que les grévistes de Gdansk réclamaient la retransmission hebdomadaire de la messe par la radio... Mais, enfin, il faut bien voir que les grévistes en question n'ont jamais, à aucun moment, ni de quelque manière que ce soit, remis en cause l'appropriation collective des moyens de production — ce qui constitue selon Moscou le critère numéro un du socialisme — non plus que l'appartenance de la Pologne au pacte de Varsovie, dont il n'est pas nécessaire de dire l'importance cardinale pour le haut commandement soviétique.

En prenant son parti de l'existence, au sein de la communauté socialiste, d'une Pologne qui suivrait sa propre voie, en laissant Stanislas Kania et ses lieutenants accomplir les gestes qui rétabliraient la confiance et l'ardeur au travail, le Kremlin consoliderait cette communauté. En intervenant militairement, après la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan, dans un pays allié et réputé ami, il achèverait de prouver qu'il s'intéresse moins à l'émancipation des travailleurs qu'à la consolidation de son hégémonie. Les conséquences sur les partis communistes de la diaspora seraient redoutables. Le P.C.F. ne s'y est pas trompé, dont la presse n'a cessé, depuis le début de la crise polonaise, de pousser les dirigeants de Varsovie à la conciliation.

Dernière chance pour la détente : les Polonais sont unanimes à penser et à dire qu'au cas où ils seraient envahis une fois de plus par leurs voisins, ceux de l'Est étant d'ailleurs déjà, dans une large mesure, à pied d'œuvre, ils prendraient les armes. Combat inégal, bien sûr, et perdu d'avance : mais ce peuple a montré plus d'une fois au cours de son existence, et en 1944 encore lors de l'insurrection de Varsovie, à quelle résolution pouvaient le pousser la colère et le sens de l'honneur. Attentats, sabotages, grèves, se poursuivraient longtemps après la fin des batailles rangées.

Dieu seul sait ce qui pourrait se passer alors dans les pays limitrophes, mais, en ce qui concerne l'Occident, on voit mal comment il pourrait continuer de fournir à la chancelante économie des Etats socialistes l'indispensable oxygène de ses crédits. Quant aux négociations sur la prolongation des accords d'Helsinki ou la limitation des armements stratégiques, ce n'est évidemment pas une intervention soviétique en Pologne qui les ferait sortir de l'impasse où elles se trouvent actuellement.

Pareille extrémité ne ferait l'affaire de personne : ni des Polonais, ni de l'Ouest, ni de l'Est. En sens inverse, l'annonce d'un accord durable, accepté bon gré mal gré par Moscou, entre les syndicats libres et les autorités de Varsovie, créerait partout dans le monde un immense soulagement. Il rendrait l'espoir à ceux qui, malgré tant d'expériences décevantes, s'obstinent à vouloir la paix, parce qu'ils ont la faiblesse de la croire possible.

ANDRÉ FONTAINE.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CHINE

Paris et Pékin ont conclu un accord de principe pour la construction de deux réacteurs nucléaires

Paris et Pékin ont conclu « un accord de principe » sur la construction d'une centrale comportant deux réacteurs nucléaires en Chine, a annoncé, vendredi 17 octobre, M. Giscard d'Estaing dans la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de ses conversations avec les dirigeants chinois.

Trois questions, dans le domaine international, ont été principalement examinées au cours des entretiens que M. Giscard d'Estaing a eus pendant les deux premiers jours de sa visite en Chine avec les dirigeants de Pékin. Il s'agit de l'Afghanistan, du Cambodge et du Proche-Orient. Si l'analyse globale de ces trois crises a fait apparaître une certaine « convergence de vues » entre les deux parties — sur le Proche-Orient, en particulier, les vues de Paris et de Pékin sont, estime-t-on du côté français, « extrêmement proches », — des différences dans les appréciations de la France et de la Chine quant aux solutions à apporter sont néanmoins apparues.

A propos du Cambodge notamment, M. Hua Guofeng, président du P.C. chinois, a manifesté un ferme soutien aux tenants du régime khmer rouge chassé du pouvoir au début de l'année dernière à la suite de l'intervention vietnamienne. Le numéro 1 chinois aurait exprimé le souhait que le prince Sihanouk, qui vit actuellement à Pékin et pourrait rencontrer M. Giscard d'Estaing samedi matin, joue un rôle effectif dans le règlement du problème cambodgien.

Dans l'ensemble, a estimé cependant le porte-parole de l'Elysée, les entretiens de M. Giscard d'Estaing avec les dirigeants de Pékin ont été « utiles, substantiels et positifs ».

Jeudi, la délégation française s'est refusée à commenter le nouvel essai nucléaire chinois annoncé le même jour à Pékin.

A Montréal, le représentant du dalai lama en Amérique du Nord, M. Tenzin Tethong, a critiqué la visite que M. Giscard d'Estaing doit faire au Tibet dimanche et lundi. Ce voyage, a-t-il dit, est « douloureusement ressenti » par le gouvernement tibétain en exil.

Des analyses « semblables ou convergentes » des grands problèmes internationaux

De notre envoyé spécial

Pékin. — M. Giscard d'Estaing a annoncé, vendredi 17 octobre, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ses conversations politiques, qu'un « *accord de principe important en ce qui concerne l'équipement électronucléaire de la Chine* » avait été conclu à l'occasion de sa visite. « *Nous avons proposé une formule de financement qui répond aux problèmes particuliers de la Chine* » a précisé le chef de l'Etat. Cet accord est, sur le plan des échanges bilatéraux, le résultat le plus important de son voyage. M. Giscard d'Estaing, qui a par ailleurs signé un accord consulaire avec le premier ministre chinois, a aussi évoqué les perspectives ouvertes dans le domaine du pétrole, de l'informatique, des transports et des télécommunications. Il a précisé que ses interlocuteurs n'avaient à aucun moment parlé de commandes de matériels militaires.

Le président de la République a rendu un hommage à ses hôtes chinois, pleins « *de délicatesse, de discrétion et de finesse* ». La rencontre de ces qualités chez « *le peuple le plus nombreux du monde* » constitue « *un élément d'optimisme* » a dit Giscard d'Estaing, qui voit dans l' « *existence d'une Chine active un facteur d'équilibre et de paix* ».

Sur la plupart des grands problèmes internationaux il existe entre Paris et Pékin des analyses « *semblables ou convergentes* ». Français et Chinois, selon M. Giscard d'Estaing, ont reconnu ensemble « *deux faits essentiels* ». Il s'agit d'une part de la « *reconnaissance du caractère multipolaire du monde* », formule qui, selon M. Hua Guofeng, cité par le président de la République « *répond à la loi naturelle* » ; d'autre part « *de la reconnaissance par les Chinois de l'importance d'une Europe indépendante forte et unie, traitant sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis* ».

M. Giscard d'Estaing a, par ailleurs, noté avec intérêt, en ce qui concerne les dangers de guerre mondiale que « *au lieu d'une formulation qui tenait le conflit pour inévitable, seule sa date n'étant pas connue* », les Chinois évoquent maintenant la nécessité de trouver les moyens d'éviter la catastrophe. Il a précisé, en ce qui concerne l'effort de défense de Pékin, que ses hôtes ne l'avaient pas informé au préalable de leur dernier essai nucléaire.

Evoquant le conflit entre l'Irak et l'Iran, M. Giscard d'Estaing a dit que celui-ci « *ne paraissait pas susceptible à l'heure actuelle de trouver une solution militaire* » et que le recours au Conseil de sécurité pouvait permettre de dégager un compromis.

En ce qui concerne le Cambodge, il y a entre Paris et Pékin « *convergence sur l'analyse et même la solution, les Chinois exprimant eux-mêmes l'idée qu'après le retrait des troupes étrangères une consultation devrait être organisée* ». Le prince Sihanouk, que M. Giscard d'Estaing devait rencontrer samedi avant son départ pour Xian, « *peut être appelé à jouer un rôle éminent dans la recherche d'une solution qui doit avoir aussi bien l'assentiment de la communauté internationale que celui du peuple cambodgien* ».

Dans la matinée, le chef de l'Etat avait eu une entrevue avec M. Deng Xiaoping, vice-président du P.C. chinois, et un nouvel entretien avec M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement.

Le séjour à Lhassa au Tibet, dimanche et lundi, relève du grand tourisme. Le chef de l'Etat sera alors accompagné seulement de Mme Giscard d'Estaing, de sa fille, Mme Philippe Guibout, d'un médecin général qui disposera de tous les médicaments nécessaires en cas de malaises en haute altitude, de son interprète, et de cinq membres de la suite technique et privée chargés des services et de la sécurité. Les ministres composant la délégation officielle ne seront pas présents.

M. François-Poncet inaugurera, dans la matinée du mardi 21 octobre, le consulat général de France à Shanghai où M. Giscard d'Estaing, arrivé du Tibet à 14 heures, et qui devrait repartir pour Paris à 21 heures, fera seulement une visite à l'université Fudan.

Avant que le président de la République ne fasse lui-même le bilan de son voyage devant la presse, M. Jacques Blot, son porte-parole, avait qualifié d'« *utiles, substantiels et positifs* » les entretiens de mercredi et jeudi avec MM. Zhao Ziyang et Hua Guofeng. Expert en nuances subtiles, M. Blot a précisé que l'entretien de mercredi avec M. Zhao avait été consacré à une « *analyse* » de la situation internationale, alors que celui de jeudi avec M. Hua Guofeng visait à la recherche en commun des « *principes à partir desquels pourrait être recherchée une solution aux conflits actuels* » dans le monde. Cela n'engage sans doute pas à grand-chose, mais les deux parties sont d'accord sur la nécessité du « *retrait des troupes étrangères* » en Afghanistan et au Cambodge, et sur celle du respect du droit à « *l'autodétermination* » des populations.

En ce qui concerne ce que M. Giscard d'Estaing a appris de ses hôtes sur la situation intérieure en Chine, le porte-parole a indiqué qu'il n'avait pas été question du procès de la « bande des quatre », mais que des informations particulièrement « substantielles » avaient été données sur la « *recherche d'une économie de marché socialiste* » à laquelle on assiste actuellement en Chine. Pour le succès de cette expérience, qualifiée « *d'originale* » par M. Blot, des entretiens au niveau ministériel portant sur l'octroi à la Chine de crédits français spéciaux au taux préférentiel consenti aux pays en voie de développement ont eu lieu.

M. Deng Xiaoping, qui a accueilli vendredi matin M. Giscard d'Estaing, tout en adoptant une attitude très chaleureuse à son égard, lui a rappelé, en présence de la presse, que son projet de visite en Chine avait tardé à se réaliser puisqu'il avait été formé en 1974. Le chef de l'Etat français a répondu : « *Je suis heureux de venir à un moment où la Chine définit ses nouvelles orientations, notamment sous la haute impulsion de M. Deng Xiaoping. Cela me permet de mieux comprendre ce qui va se passer en Chine.* »

On déclarait qu'il n'y avait pas de déclaration ou de communiqué communs en préparation. Il semble cependant que les Français avaient souhaité un moment la publication d'un texte qui aurait eu sous une forme ou une autre l'aval officiel des Chinois.

La journée de vendredi avait aussi été consacrée à une visite du Palais impérial dans l'ancienne Cité interdite, sans protocole et avec un dispositif de sécurité très discret. Le public chinois avait accès aux lieux comme d'habitude et, au détour d'un pavillon, des touristes français ont eu la surprise de se trouver nez à nez avec leur président.

Il y eut aussi le soir une représentation du ballet *Sylvia* sur une musique de Léo Delibes. On était loin des traditionnels opéras révolutionnaires. La vareuse des femmes-soldats avait disparu pour faire place à des tenues suggestives et audacieuses selon les normes chinoises. Outre qu'elle constituait un égard particulier pour M. Giscard d'Estaing, la présence de M. Hua Guofeng consacrait une sensible évolution des mœurs.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

La centrale française serait construite dans la région de Shanghai ou celle de Canton

De notre correspondant

Pékin. — L'accord sur l'équipement électronucléaire concerne la construction en Chine d'une centrale complète équipée de deux unités de 900 mégawatts chacune de fabrication française. Les Chinois s'étaient déjà portés acquéreurs de ces équipements au mois de novembre 1978, mais ils étaient peu après revenus sur leur projet, en raison des sacrifices imposés par le réajustement de leur politique économique.

Cette nouvelle décision n'a été acquise que pendant le séjour du président français à Pékin, ce qui lui donne un caractère politique. De bonne source, on indique que les Français — qui n'ont pas consenti à la Chine de crédits gouvernementaux ou à un taux de crédits préférentiel — ont été en mesure de proposer aux Chinois des prix suffisamment « ajustés » pour les convaincre. Le coût de l'opération pour la Chine se situerait entre 6 et 7 milliards de francs, auxquels s'ajouteraient 2 milliards environ pour le combustible nécessaire à dix ans de fonctionnement.

Les Français auraient reçu l'assurance que cette centrale nucléaire serait la première construite en Chine. Son emplacement (région de Shanghai ou de Canton) n'est pas encore décidé mais ce projet prend apparemment le pas sur celui qui était en discussion avec Hongkong et les Britanniques et qui devait donner lieu à une coopération multilatérale.

Dans les milieux informés on fait seulement remarquer qu'aucun contrat n'a encore été signé, que le projet peut encore être reconsidéré, au moins quant au délai de réalisation. — A. J.

Après celle des Neuf

L'EUROPE DES VINGT ET UN ENVISAGE UN « ESPACE JUDICIAIRE »

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — La résurgence du fascisme et du racisme en Europe, la situation en Turquie, la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe ont été les principaux sujets traités, jeudi 16 octobre, à Strasbourg, par le comité des ministres du Conseil de l'Europe (vingt et un Etats d'Europe occidentale).

Les ministres se sont prononcés pour l'intensification de la coopération européenne, afin d'empêcher la résurgence des propagandes fasciste et raciste, et de lutter contre le terrorisme.

Pour la France, M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a invité le comité à poursuivre la lutte contre toutes « les idéologies fondées sur le mépris de l'homme », et a demandé que « soit réprimée avec force toute expression de ces idéologies qui portent atteinte aux libertés fondamentales, à la sécurité et à la dignité des individus ». Les gouvernements étudieront les possibilités d'extension de l'« espace judiciaire », en cours de négociation entre les Neuf, à l'Europe des vingt et un. J.-C. H.

Elf-Aquitaine et la Chine exporteront au Japon le pétrole de la mer Jaune

De notre envoyé spécial

Tanggu. — Lors de la réception, qui a eu lieu vendredi matin 17 octobre, à l'ambassade de France, pour une rencontre entre M. Giscard d'Estaing et la communauté française (la seconde de Chine par les effectifs après la japonaise), une vingtaine de célibataires vivant dans ces conditions difficiles, mais que la plupart d'entre eux juge « *exaltantes* », ont été représentés par le responsable de leur société installé de façon permanente à Pékin. Ce sont les ingénieurs et techniciens d'Elf-Aquitaine qui, depuis le mois de juin, vivent à Tanggu, le port de Tientsin et de Pékin, à trois heures de train de la capitale.

La banderole fièrement déployée, qui indique l'appartenance à la Société nationale française de la plate-forme de forage actuellement en cours d'équipement dans ce port, jusqu'à présent fermé aux étrangers, est le résultat de longues négociations. C'est en avril 1979 qu'Elf-Aquitaine se voyait confier la prospection géophysique de 70.000 kilomètres carrés en mer Jaune par un ministre du pétrole soucieux de l'exploitation rapide de l' « *offshore* » chinois.

Puis, le 29 mai 1980, M. Chalandon, président du groupe, signait un contrat portant sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en mer de Bohai. Il s'agit d'un accord dit de « *partage des risques* ». Français et Chinois se partagent les frais d'exploitation et Elf-Aquitaine aura le droit de disposer d'une partie de la production. Sans doute plus de la moitié de celle-ci, mais le pourcentage exact n'a pas été divulgué. En raison des distances, ce brut ne sera pas acheminé en France mais cédé au Japon, les yens acquis à cette occasion étant utilisés pour l'achat de pétrole à des producteurs moins lointains.

Les responsables d'Elf-Aquitaine sont convaincus que la mer de Bohai recèle du pétrole dans des proportions intéressantes : il s'agit non pas d'un grand gisement, mais de plusieurs petits, dont la recherche est confiée aux Français et à des Japonais qui voisinent avec les cadres d'Elf-Aquitaine à Tanggu. Le but de la société nationale est double : se ménager un « *accès au brut* », comme on dit dans le jargon pétrolier ; exporter de la technologie française.

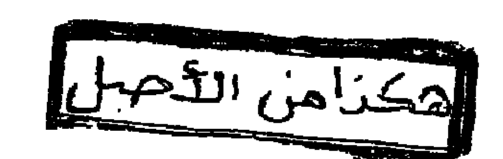
La campagne d'exploration, qui durera sans doute trois ans, commence juste. Deux « bateaux sismiques », construits l'un en Chine, l'autre aux Etats-Unis, mais équipés de matériel scientifique français, vont prendre le large dès que certains aménagements, auxquels nous avons assisté à Tanggu seront achevés. Venue de Singapour, la plate-forme de forage, actuellement à quai, sera tractée en mer d'ici peu.

Une des particularités de l'expérience menée à Tanggu est que chaque Français travaillera constamment en compagnie d'un homologue chinois qu'il sera chargé de former. Le dialogue se fera par l'intermédiaire d'interprètes. L'organe qui constitue l'homologue chinois de la mission d'Elf-Aquitaine à Tanggu comprend actuellement trente-quatre personnes.

Pour le moment, les vingt Français qui travaillent sur les « bateaux sismiques », la plate-forme de forage ou dans les locaux de la « succursale *offshore* » de Tanggu logent dans un club de marins où une immense affiche, placée dans le hall, rappelle que le marxisme-léninisme est la pensée qui commande les activités économiques de la Chine. Mais d'ici à décembre, des appartements, en cours de construction pour eux, seront achevés. Dès lors, d'autres ingénieurs et techniciens pourront venir, certains avec leur famille. Au total, quarante-six salariés d'Elf-Aquitaine résideront à Tanggu.

Des conditions de salaires avantageuses, des congés fréquents (la règle est qu'on travaille neuf semaines en Chine et qu'on va se reposer quatre semaines en France, cela pendant un séjour prévu généralement pour trois ans) constituent évidemment de sérieux attraits, mais les dirigeants d'Elf-Aquitaine déclarent que seuls des hommes « *sérieusement motivés* » ont posé leur candidature pour cette « grande première » du groupe en Chine. Parmi les membres de cette nouvelle catégorie de Français qui acceptent de s'expatrier non pour de petits commerces coloniaux mais pour la grande aventure de la compétition technologique entre nations développées, la communauté de Tanggu vit dans des conditions particulièrement inhabituelles. L'isolement est ressenti encore plus que le manque de confort malgré la gentillesse des hôtes chinois. Pour ces hommes qui ont parfois un long passé à l'étranger, la méfiance des Chinois à l'égard de quiconque veut voyager en dehors du lieu de résidence qui lui est assigné constitue une surprise. Un espoir cependant : ils ont passé collectivement le permis de conduire chinois et des voitures sont attendues. Il ne reste plus qu'à obtenir des autorités un plan de la région indiquant clairement les zones ouvertes à la circulation et celles qui relèvent du « *secret militaire* ». — J. G.

● *Incidents de frontière sino-vietnamiens.* — La Chine a « *fortement protesté* », jeudi 16 octobre, auprès du Vietnam, à la suite de « *provocations et d'intrusions armées répétées en territoire chinois* ». Selon Pékin, la frontière sino-vietnamienne a été depuis la fin du mois de septembre, le théâtre d'« *attaques répétées de la part du Vietnam* », qui auraient fait une vingtaine de morts du côté chinois. — (*A.F.P., U.P.I.*)



DIPLOMATIE

Bonnes feuilles

« LE DÉFI MONDIAL », de Jean-Jacques Servan-Schreiber

LES PROCHAINS TOURMENTS

Voici le chapitre XIX du livre de Jean-Jacques-Servan-Schreiber, « le Défi mondial », publié chez Fayard, chapitre intitulé « Les prochains tourments ».

« Je viens de passer quatre *mois aux* Etats-Unis. J'ai *été* frappé par une perte de vitalité extraordinaire, qui *me semble un* phénomène grave et préoccupant. A l'université Harvard, je ne me retrouvais plus. J'ai eu un choc culturel. »

Celui qui parle ainsi est le sociologue français Michel Crozier, formé à la *fois dans* les universités françaises et américaines et admirateur de longue date de la fécondité des Etats-Unis qu'il expliqua sans répit à l'Europe du temps du *défi américain*, il y a dix ans, pour réveiller, stimuler le *Vieux Continent.*

Pour ceux qui connaissent Michel Crozier *et* la *sobriété de* son expression, ces *propos* sont saisissants. Il confirme ce que l'on sait, ou que l'on craint — et il va plus loin :

« Le phénomène est dû, ajoute-t-il, aux nombreuses décisions mauvaises qui ont été prises lorsque tout allait bien... Il n'y a plus *de place pour les jeunes.* Plus de jeunes, plus de renouveau : il y a stagnation du marché intellectuel, les gens en place sont devenus des rentiers du système... Comme il n'y a plus d'emploi, les gens ne se préparent plus. Il n'y a plus de bons étudiants en doctorat, donc plus de *bonnes recherches... Tout le* monde attend, en continuant d'agir comme par le passé. La crise qui secoue actuellement l'Amérique dépasse les affaires : l'Université et le monde intellectuel. C'est un problème moral... Les Américains considèrent que « le mal » est arrivé, et ils sont désemparés. *On* ne trouve plus aucun enthousiasme pour entreprendre des choses nouvelles.

Certes, l'Amérique se relèvera. Mais on ne doit pas s'attendre à un relèvement spectaculaire dans les quatre ou cinq ans à venir. »

Ainsi conclut Crozier.

Il faut sans doute affecter ce diagnostic du coefficient sentimental de l'admirateur déçu. Mais, dans un langage plus feutré, les esprits américains les mieux informés partagent ces vues et n'hésitent plus à les proclamer dans l'espoir, légitime, que les défis du monde extérieur provoqueront un réveil américain.

Ainsi, un grand débat a commencé autour de la *« réindustrialisation »* de l'Amérique, que d'autres, plus avisés, appellent sa « revitalisation ». Il s'élargit et s'approfondit. Il repose sur des intuitions fondées, des analyses objectives de l'univers extérieur, mais aussi sur des slogans équivoques et des querelles dogmatiques. On ne *peut encore* présager de son orientation ni de ses effets.

Les plus lucides sont ceux qui ont maîtrisé les récentes découvertes scientifiques et les ressorts de la société informatisée. Leurs équipes et leurs laboratoires sont encore, d'ailleurs, les premiers au *monde dans ces technologies.* Et eux-mêmes sont les avocats les plus passionnés d'un *changement* de cap radical pour l'Amérique entière. Ils se battent pour que le corps politique, le corps social de leur pays, ne s'engage pas dans l'impasse de la « ré-industrialisation » ni dans les pires errements *européens en réclamant les* subsides de l'Etat, l'argent public, pour *prolonger à tout prix* des industries condamnées. Ils y opposent la notion de « revitalisation », qui en est le contraire : mettre toutes les ressources disponibles, devenues trop rares pour être gaspillées, au service de l'in*formatisation généralisée de l'ap*pareil productif, et de la formation des *hommes.*

La société informatisée

Pour M. Robert Noyce, fondateur de l'une des plus brillantes sociétés américaines d'électronique, Intel Corporation, enviée des Japonais : « Nous entendons partout aujourd'hui des complaintes venant des usines vieillies des industries en déclin, des secteurs improductifs... Mais le bon *moment pour se préoccuper des in*dustries du passé, qui n'ont pas su se transformer à temps, c'était il y a dix ans. Aujourd'hui, il s'agit d'autre chose : il faut engouffrer nos forces dans les télécommunications, les semi-conducteurs, les robots et la formation. Il n'y a, à l'heure actuelle, qu'un seul secteur dans l'économie américaine qui soit vraiment porteur *d'avenir, il ne faut pas s'y trom*per, c'est celui de la haute technologie et de ce qui y est lié. »

La première des sociétés américaines dans ce secteur, Texas Instruments, fait régulièrement la démonstration de sa force. Son président, M. Fred Bucy, déclare à ses concitoyens : « Avant dix *ans, l'ensemble des industries* électroniques et informatiques sera *plus vaste que* tout le secteur de l'automobile et de l'acier. »

Ces hommes, et plusieurs autres, sont très au fait de ce qu'il conviendrait d'entreprendre sans hésitation et sans autre délai. Mais ils sont encore peu écoutés et mal compris. D'abord de leurs collègues dans les secteurs industriels *traditionnels.* Ensuite du milieu politique, plus attaché au maintien de l'emploi industriel tel qu'il est qu'à la mutation fondamentale vers la société nouvelle. La campagne présidentielle de 1980 n'aura d'ailleurs guère contribué au réveil.

M. Georges Helmeier, directeur à *Texas Instruments,* précise : « Il faut savoir que la société américaine continue à vivre, pour l'essentiel, sur l'acquis scientifique et technologique de l'âge d'or des années 60. Pour combien de temps ? »

Et un *autre responsable* de Intel ne dissimule pas la difficulté majeure, celle qui fait reculer la majorité des décideurs publics et privés, qui n'ont pas encore trouvé le courage de l'aborder parce qu'ils n'ont pas découvert *les moyens* de la résoudre : « Il faut reconnaître *que la révolution technologique,* dans sa première phase, com*mence par poser* un grave problème d'emploi. Et les nouveaux emplois ne se créeront pas spontanément. C'est toute une politique nouvelle à concevoir et à mettre en œuvre. »

Dans le débat qui secoue l'Amérique, l'une des interventions les plus attendues était celle de *l'homme qu'on* appelle le « père de la ré-industrialisation ». M. Amitai Etzioni, sociologue, professeur à Columbia et conseiller de la Maison Blanche, en 1980, sur les questions industrielles.

Il a publié son diagnostic et les remèdes qu'il préconise, en commençant par cette étonnante formule : « En tant que père, et fier de l'être, de la campagne *en faveur de la « ré-industriali*sation », je dois la mener moi-même. Afin que chacun sache, enfin, clairement et complètement de quoi il s'agit. »

De quoi, en effet ?

« Si, dans un monde en pleine évolution, nous cernons précisément ce qui réclame de notre *part des actions prioritaires, nous* devons placer en tête le problème de l'énergie, à cause de la dépendance à laquelle il nous condamne ; et le problème de la défense nationale, à cause du renouveau de l'expansionnisme soviétique. »

Pas un mot, tout au long de *son exposé, sur l'électronique* — le mot n'est même pas prononcé — ni sur l'informatisation.

Et pour que l'Amérique parvienne à maîtriser ce qu'il considère comme les deux menaces majeures entravant son renouveau (la dépendance énergétique, le danger soviétique), M. Etzioni *n'hésite pas à prescrire* le remède le moins susceptible d'être adopté : « Une très longue période d'austérité et de restriction dans la consommation privée et publique, qui pourrait bien s'étendre sur une dizaine d'années. »

*Ainsi, le « père de la ré-indus*trialisation » n'a pas peu contribué à obscurcir le grand débat. Du côté des experts américains, qui connaissent parfaitement la nécessité et les moyens du passage à la *société* informatisée — *et de sa mondialisation,* si adaptée à la vocation de l'Amérique, — les obsessions *nationalistes* du conseiller de la Maison Blanche ont paru extraordinairement dépassées, à côté de la question.

Du *côté* de l'opinion publique, l'idée que le salut doive être pré*cédé de « dix ans d'austérité »* ne suscite guère l'enthousiasme, s'adressant à des hommes et des femmes qui sont déjà plongés dans la récession économique la plus rude depuis cinquante ans.

Les deux erreurs vont de pair. Si l'on se trompe d'objectif — en préférant la re-militarisation à l'informatisation, — on débouche *forcément sur la mauvaise voie :* celle de l'appauvrissement, au lieu de ce nouvel épanouissement créateur pour lequel l'Amérique, aujourd'hui encore et plus que tout autre, disposerait du potentiel scientifique et des ressources sociales suffisantes.

*Mais, enfin, le débat a com*mencé, et c'est l'essentiel. Que les faux prophètes s'expriment les premiers ne doit pas être regretté. Ils provoquent de vives réactions, d'où devrait sortir la régénération de ce pays, qui, même *s'il a perdu* près de dix ans, doit retrouver sa vocation et sa vigueur.

Le Japon a choisi

Au même moment, la société japonaise abordait les années 80 par une crise de conscience, qui a débouché *sur* un autre grand débat, une autocritique que les *responsables réunis dans le* 60-men Committee ont résumé et consigné à l'intention du gouvernement, comme de l'opinion, dans une vaste étude destinée à « redresser l'orientation et la nature des efforts du pays ».

Qu'y relève-t-on ?

1. « Nous sommes entrés, par rapport aux dernières années, dans une période de relative stagnation *en ce qui concerne l'in*novation. »

2. « Il va nous falloir mieux apprécier le fait que les progrès technologiques sont devenus plus difficiles. D'abord parce que les technologies nouvelles réclament davantage de temps et d'investissements. Ensuite parce que l'es*timation* des problèmes sociaux soulevés par les percées techno*logiques devra être plus soigneu*sement étudiée. »

3. « Des caractéristiques négatives du développement économique japonais sont maintenant apparues, et il ne faut pas se les dissimuler : faiblesse du système de stimulation de la création ; fléchissement de l'esprit *d'initiative dû à la recherche* permanente du consensus ; sur*estimation des difficultés écono*miques par rapport aux bénéfices sociaux de l'intégration d'une technologie nouvelle. »

4. « Ces caractéristiques, qu'il serait dangereux de laisser se développer, tiennent au système socio-éducatif qui est resté trop conformiste et qui entrave, par *sa nature, les personnalités* vraiment fortes et créatrices. »

5. « Il apparaît que, si nous voulons trouver l'élan nécessaire aux années 80, il va falloir changer un certain nombre de conceptions de base et recréer un environnement mieux adapté à la créativité, à la capacité individuelle, au *décloisonnement* entre l'Université, l'industrie et l'Etat. »

6. « Si nous voulons maîtriser la phase de mondialisation, il nous faut apprécier plus précisément deux transformations essentielles à accomplir :

» La première est une révision de nos conceptions sur les rôles respectifs de l'Etat et des industries privées. Les industries privées *ont été* les sources principales de l'innovation jusqu'à *présent,* mais elles ne pourront plus développer, par leurs propres moyens, les nouvelles technologies dont les délais de mise au point sont beaucoup plus importants et exigent des capitaux qui dépassent leurs ressources. Il va *donc falloir faire intervenir* davantage l'Etat, en coopération *organique* avec les entreprises et les laboratoires du secteur privé. Mais en ne perdant pas de vue que l'Etat, par ses structures et par sa taille, n'est pas capable, *s'il devait être le maître d'œuvre,* de diffuser avec efficacité les fruits du *développement technologique,* ni même de les mettre en application. Il faut trouver de nouvelles formules mixtes de coopération.

» La seconde, pour l'ouverture internationale, et en particulier les besoins élémentaires du tiers-monde (alimentation, médecine, *éducation, énergie).*

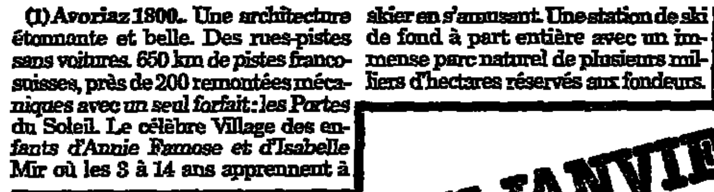
» Des études préliminaires *beaucoup plus poussées et mieux* adaptées seront nécessaires. Nous n'avons pas examiné suffisamment les caractères propres, les besoins spécifiques, les systèmes sociaux des pays en voie de développement, avant d'y étendre le domaine de nos *activités. Ce* préalable est maintenant indispensable. Il faut établir les bases d'une réelle complémentarité entre la société d'informatisation, telle qu'elle se développe chez nous, et les besoins essentiels, immédiats, particuliers, des pays encore sous-développés. Nous pouvons *y parvenir, mais à condition* de multiplier la communication entre eux et nous, par des échanges d'hommes dans les deux sens. Les leurs venant entamer leur formation dans nos meilleurs instituts, les nôtres apprenant à s'implanter dans les nouveaux pays, à s'adapter à leurs modèles *sociaux, pour modeler sur place* les solutions aux problèmes du développement. »

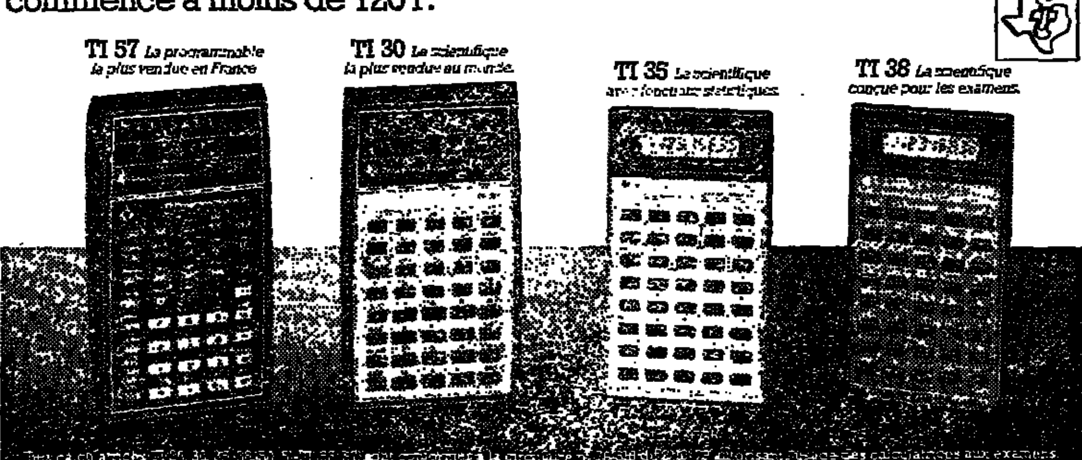
Le débat au Japon ne se déroule plus sur le point de savoir s'il faut passer ou non de la société industrielle à la société informatisée. Le choix est fait. Il a commencé, au milieu des passions et des controverses, sur ces deux problèmes, nouveaux pour la culture japonaise et difficiles à appréhender : le changement de nature *des liens* entre l'Etat *et* la décision privée ; les changements éducatifs et sociaux nécessaires à la réussite, aléatoire, du passage à l'internationalisation réelle.

Comme pour le débat américain, comme pour les débats inévitables qui vont *tourmenter,* transformer toutes les sociétés concernées, les bonnes *réponses* ne sont pas acquises d'avance. Le monde cherche et trouvera le support philosophique des mutations annoncées. La finitude de toujours, qui nous opprimait et imposait sa loi, éclate. A la portée *des hommes se* trouve *enfin la* ressource infinie, la seule : l'information, la *connaissance,* l'esprit.

[N.D.L.R. — Les intertitres sont de la rédaction du Monde.]







DIPLOMATIE

M. Brejnev accuse les États-Unis de relancer la guerre froide

(Suite de la première page.)

« *La coopération soviéto-afghane est fondée sur la similitude de leurs intérêts vitaux* », a déclaré M. Brejnev. Les relations traditionnelles d'amitié entre l'Afghanistan et l'U.R.S.S. sont devenues des « *relations de fraternité, de solidarité révolutionnaire et de coopération maximale* ».

Un « processus révolutionnaire irréversible »

Sur la « *prétendue question afghane* », comme l'on dit à Moscou, les déclarations publiques n'ont apporté aucun élément nouveau. MM. Brejnev et Karmal ont répété que tout règlement passe par les propositions faites le 14 mai par le gouvernement de Kaboul (1). « *L'Afghanistan pas plus que l'U.R.S.S. n'ont aucun projet dirigé contre un pays tiers* », a déclaré le secrétaire général du parti communiste soviétique, pour qui l'aide à l'Afghanistan n'a qu'un seul objectif : « *Mettre un terme à l'intervention militaire contre la révolution afghane, à toutes les formes d'ingérence impérialiste dans les affaires afghanes* ». Il a constaté que « *la situation se redresse et que la vie se normalise progressivement* », tout en notant que « *les attaques de l'extérieur, le soutien apporté à la contre-révolution intérieure par les forces étrangères se poursuivent* ». Mais « *leurs projets aventuriers ne se réaliseront jamais. Le processus révolutionnaire en Afghanistan est irréversible (...). Nous veillerons à défendre fermement la sécurité de nos deux Etats* ».

Pour sa part, M. Karmal s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs à propos de la situation régnant à l'intérieur du parti démocratique et populaire afghan (P.D.P.A.), déchiré depuis son origine par les luttes de factions, entre membres du Parcham (le drapeau) et du Khalq (le peuple). On sait que les Soviétiques attachent une grande importance à la formation, dans les Etats alliés du tiers-monde, d'un parti d'avant-garde, de type léniniste, garantie de la pérennité des liens avec le camp socialiste.

« *Nous conférons une importance primordiale à l'accroissement des rangs et au développement dans la bonne direction du P.D.P.A., avant-garde politique des travailleurs du pays. S'inspirant de l'expérience des partis frères et de notre propre expérience, nous ne permettrons pas que notre parti s'écarte du droit chemin. Nous œuvrerons inlassablement pour qu'il devienne un véritable parti de type nouveau* », a assuré M. Karmal, et M. Brejnev a « *salué chaleureusement les succès remportés par le P.D.P.A. dans la mise en place des structures du parti et de l'Etat* (...). *Le temps travaille pour le nouvel Afghanistan révolutionnaire* ».

Mais la visite du chef de l'Etat afghan a été aussi l'occasion pour M. Brejnev de se lancer dans une attaque de la politique américaine la plus violente de ces dernières années. Même avec le président syrien Assad, la semaine dernière, il avait été beaucoup plus modéré. C'est sans doute parce que « *la guerre non déclarée contre l'Afghanistan révolutionnaire s'inscrit dans l'offensive générale de la réaction impérialiste contre les forces libératrices et éprises de progrès* ». M. Brejnev a accusé l'impérialisme américain de « *s'engager manifestement dans la voie d'une nouvelle guerre froide et de créer une situation qui met en danger la paix générale, la sécurité de tous les peuples* ». Dénonçant les « *préparatifs de guerre fébriles, la propagande démesurée, la sale campagne* » contre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes, le « *cynisme extraordinaire* » avec lequel les responsables américains raisonnent sur le déclenchement d'une guerre nucléaire « *comme sur quelque chose de normal, voire de souhaitable* », il a lancé cet avertissement : « *Quels que soient les calculs conjoncturels de tel ou tel homme politique* (allusion à la campagne électorale américaine), *ce jeu est dangereux ; les Etats-Unis et leurs alliés peuvent en devenir les premières victimes.* »

Au cours de leurs entretiens, MM. Brejnev et Karmal ont « *exprimé leurs sérieuses préoccupations devant les actions des Etats-Unis dans la région de l'océan Indien et du golfe Persique. Ils se sont énergiquement prononcés pour un règlement politique du conflit irano-irakien afin qu'aucune force étrangère ne s'ingère dans ce conflit.* »

DANIEL VERNET.

(1) Le 14 mai dernier, le gouvernement de Kaboul a proposé au Pakistan et à l'Iran des négociations directes pour mettre fin aux activités des rebelles à partir des territoires de ces Etats. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis étaient appelés à garantir la non-ingérence. C'est dans ce « contexte » que pourrait être envisagé le retrait d'Afghanistan du « contingent limité » de troupes soviétiques.



AMÉRIQUES

États-Unis

UN DIRIGEANT NOIR APPORTE SON SOUTIEN A M. REAGAN

(De notre correspondant.)

Washington. — M. Ronald Reagan est radieux. Pour la première fois, un dirigeant noir appuie sa candidature, et il ne s'agit pas de n'importe qui : le pasteur Ralph David Abernathy fut l'ami intime et le bras droit de Martin Luther King, auquel il succéda, en 1968, à la présidence de la Southern Christian Leadership Conference, une organisation non violente consacrée à la défense de la minorité noire et de la justice sociale. Ce pasteur baptiste de cinquante-quatre ans avait soutenu M. Edward Kennedy aux primaires du printemps dernier.

L'annonce a eu lieu, jeudi 16 octobre, dans une église de Detroit, en présence du candidat républicain. « *J'avais soutenu M. Carter en 1976, mais ses promesses n'ont pas été tenues*, a expliqué le pasteur Abernathy. *L'inflation, le chômage et les taux d'intérêt ont augmenté. Les pauvres gens noirs ne peuvent plus vivre dans le système. Nous n'avons plus besoin de ce médecin car les malades vont plus mal.* » M. Reagan, en revanche, aurait beaucoup fait pour les Noirs quand il était gouverneur de Californie — davantage, en tout cas, que le gouverneur Carter en Georgie.

La veuve de Martin Luther King a désapprouvé cette prise de position inattendue que M. Reagan négociait secrètement depuis le mois d'août. « *C'est magnifique*, a dit le candidat républicain. *Je ne pouvais imaginer une telle chose, je suis comblé.* » Un récent sondage du *Washington Post* montrait que M. Reagan n'attirait que 5,2 % de l'électorat noir dans huit grands Etats, avec un record dans le Michigan : 0 %.

● RECTIFICATIF. — Une faute d'impression dans l'article de Robert Solé (nos dernières éditions du 15 octobre) a fait écrire que les candidats de tiers partis à la présidence ne recevraient de subsides fédéraux que s'ils avaient obtenu 50 % des suffrages. C'est 5 % qu'il fallait lire.

El Salvador

La junte enjoint aux forces de l'ordre de respecter les droits de l'homme

San-Salvador. — La junte de gouvernement, qui fêtait le mercredi 15 octobre l'anniversaire du coup d'Etat de 1979, a annoncé qu'une Assemblée constituante serait élue en 1982 et que les destinées du pays seraient remises aux mains des élus du peuple au plus tard au milieu de l'année 1983 (*le Monde* du 17 octobre). Les cérémonies commémoratives de ce que l'on dénomme officiellement ici « *insurrection* » se sont déroulées dans les locaux du Centre national de technologie agricole, à 40 kilomètres de la capitale : les autorités avaient voulu placer leur action sous le signe de la réforme agraire. Plusieurs centaines de paysans avaient été pour la circonstance amenés des coopératives voisines.

Outre les élections, trois mesures ont été annoncées. Un décret vient d'être signé par la junte, enjoignant à tous les Salvadoriens, mais surtout aux forces de l'ordre, de respecter les droits de l'homme et de ne se livrer à aucun abus d'autorité. Le ministre de la défense est chargé de veiller à l'application de cette nouvelle loi. Il a pour mission de déférer devant les tribunaux civils ou militaires les éventuels contrevenants. Interrogé sur la signification d'un décret consistant à mettre sous contrôle militaire le respect des droits de l'homme par les militaires, le colonel Garcia nous a affirmé qu'il s'agissait de « *laisser une preuve écrite et tangible de nos intentions* ».

Le colonel Abdul Guttierez, membre de la junte, chargé de lire le message officiel, a promis, en second lieu, la réouverture de l'université avant la fin de l'année, tout en invitant les étudiants à « *respecter les règles du jeu* » et à ne pas confondre « *autonomie universitaire* » et « *extra-territorialité* ». Il a, enfin, lancé un appel aux « *jeunes subversifs victimes de leur enthousiasme* » et qui se sentiraient « *manipulés* » à se joindre à la « *révolution pacifique* » menée par la junte. Des centres seront ouverts dans tout le pays où ils pourront venir déposer leurs armes.

De notre envoyé spécial

L'annonce d'élections dans deux ans était attendue. Elle devrait satisfaire le secteur privé qui avait demandé le 25 septembre dernier le retour à l'état de droit, par l'amnistie et le recours aux urnes. Les forces d'opposition au régime sont, pour leur part, infiniment plus sceptiques. Un des professeurs de l'université centraméricaine (catholique) nous a déclaré à ce propos : « *Nous ne pouvons pas croire aux élections dans les circonstances actuelles. Elles ont toujours été truquées ou détournées dans ce pays et si nous regardons ce qui se passe chez nos voisins d'Amérique latine comme le Chili, ou plus récemment encore la Bolivie, nous arrivons à la conviction qu'il ne sert à rien d'organiser des élections même si elles sont libres. Il faut d'abord changer l'armée et ensuite recourir aux urnes afin de lui éviter toute tentation d'en annuler le verdict au cas où celui-ci ne lui conviendrait pas.* » Interrogé sur le même sujet, le colonel Garcia, ministre de la défense, nous a déclaré pour sa part : « *A mes yeux, les élections sont vitales. Leur déroulement sera garanti par les forces armées et je souhaite qu'elles aient lieu le plus tôt possible afin de réduire la tension dans le pays.* »

Des hélicoptères français

Parallèlement aux mesures politiques annoncées le mercredi 15 octobre, les militaires ont décidé de recourir à des médications plus énergiques. Depuis plusieurs jours une opération de grande envergure est lancée dans le département de Morazan. Située à une centaine de kilomètres à l'est de la capitale, cette région est pour le moment interdite aux journalistes. Selon des chiffres non démentis par les autorités, près de cinq mille hommes des forces de sécurité y ont encerclé une zone dont ils se proposent d'éliminer tout élément « *subversif* ».

Plusieurs témoignages font état de l'utilisation de mortiers de 80 et de 105. Pour sa part, le colonel Bustillo, chef des forces aériennes salvadoriennes, nous a affirmé ques ses avions et hélicoptères, tous de fabrication française (1), ne participaient aux opérations que pour transporter les soldats ou leur apporter nourriture et médicaments.

Cette offensive inquiète les organisations humanitaires dans la mesure où au Salvador, les campements guérilleros ne sont pas peuplés que de combattants. Femmes, enfants et vieillards y vivent par centaines. Des témoins affirment que les soldats ne laissent plus pénétrer dans la zone de combats ni vêtements, ni médicaments, ni nourriture. Des milliers de réfugiés — la Croix-Rouge en compte 23 000 sur le département — seraient acculés à la frontière hondurienne, bloquée par les troupes du pays voisin. Leur situation sanitaire et alimentaire est considérée comme préoccupante.

FRANCIS PISANI.

(1) Il s'agit de Fouga-Magister, d'Ouragan, de Rallye et d'Alouette, dont les derniers ont été livrés, montés et essayés par des techniciens français cet été.

● *Le Honduras et le Salvador* signeront un traité de paix le 30 octobre à Lima, a annoncé, jeudi 16 octobre, M. José-Luis Bustamente, médiateur péruvien du conflit entre les deux pays. Le Honduras et le Salvador n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis la courte guerre de juillet 1969, qui était née de différends frontaliers et avait été déclenchée à la suite d'un match de football entre les équipes nationales des deux pays.

Canada

M. LÉVESQUE REPORTE LES ÉLECTIONS AU QUÉBEC POUR COMBATTRE LE PROJET CONSTITUTIONNEL DE M. TRUDEAU

(De notre correspondant.)

Montréal. — Afin de s'opposer dans les meilleures conditions possibles au « *coup de force constitutionnel d'Ottawa* », le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a annoncé, le jeudi 16 octobre, le report des élections provinciales à une date indéterminée. Celles-ci devaient avoir lieu en novembre, conformément à la tradition selon laquelle un scrutin doit être organisé tous les quatre ans (le parti québécois a pris le pouvoir le 15 novembre 1976), mais qui a déjà souffert quelques exceptions à l'occasion de crises particulièrement profondes.

Les raisons invoquées aujourd'hui par M. Lévesque pour ne pas consulter l'électorat dans l'immédiat n'ont pas convaincu le chef de l'opposition libérale du Québec, M. Claude Ryan, qui a accusé le parti québécois de « *s'accrocher au pouvoir* ».

Le système parlementaire au Canada permet au parti au pouvoir de choisir la date des élections en fonction de la situation générale et surtout en fonction des avantages qu'il peut en tirer pour se maintenir au pouvoir. Cependant la durée d'une législature ne peut être supérieure à cinq ans.

Au sein même du gouvernement, il y avait des désaccords à ce sujet. Certains ministres auraient préféré affronter les électeurs avant de présenter un budget impopulaire ; d'autres étaient prêts à prendre le risque d'attendre encore, dans l'espoir que l'avance des libéraux dans les sondages disparaîtrait au cours des prochains mois.

C'est finalement l'évolution du débat constitutionnel, et plus particulièrement le succès relatif du Québec dans sa tentative de sortir de son isolement et de rallier les autres provinces contre M. Trudeau, qui a poussé M. Lévesque à reporter les élections. « *Il m'a paru nettement contre-indiqué*, a-t-il dit, *de tenir tout de suite des élections générales qui verraient le Québec se diviser très durement au moment même où il faut plutôt tâcher de maintenir entre nous un front commun pour contrer les atteintes sans précédent à nos droits les plus fondamentaux.* »

Au cours d'une conférence de presse, M. Lévesque a critiqué très sévèrement le projet constitutionnel de M. Trudeau qui est actuellement débattu à la Chambre des Communes et que cinq provinces sur dix ont décidé de contester devant les tribunaux. « *Nous avons le devoir de résister à une modification qu'on veut faire à nos dépens en nous enlevant unilatéralement des garanties et des pouvoirs — en matière surtout d'enseignement et de protection de la langue française* », a-t-il déclaré.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ASIE

Sri-Lanka

ANCIEN PREMIER MINISTRE

Mme Bandaranaike est déchue de ses droits civiques par le Parlement

Mme Sirimayo Bandaranaike, ancien premier ministre du Sri-Lanka (1960-1965 et 1970-1978), a été déchue de ses droits civiques pour sept ans, jeudi 16 octobre, par le Parlement ceylanais, où la formation gouvernementale du président Jayewardene, le Parti de l'unité nationale dispose d'une très large majorité. Colombo ressemblait à une ville en état de siège lorsqu'a été annoncée cette décision, prononcée sur la demande du gouvernement, et qui a conduit à l'exclusion de Mme Bandaranaike de la Chambre. Dix mille policiers et hommes de troupe avaient été mobilisés pour prévenir d'éventuels rassemblements de ses partisans, membre du Parti de la liberté.

Les dirigeants n'ont-ils pas perdu leur sang-froid ? Déjà, ils avaient répondu il y a quelques semaines à des revendications de salaires et à un mouvement de grève en annonçant le licenciement de quarante mille employés du secteur public. Cette fois, l'état d'urgence a été proclamé mardi 14 octobre à titre préventif ; un peu plus tard, cette mesure d'exception était désavouée par le conseil de sécurité, jugeant que la situation ne le justifiait pas. Il n'y avait pas vraiment eu de violences. Mais, selon les autorités, les membres du Parti de la liberté prononçaient des « *discours incendiaires* » et s'apprêtaient à « *marcher sur le Parlement et à faire couler le sang* ».

Le vote de l'Assemblée — par 139 voix pour et 18 contre — fait suite à un jugement rendu le 24 septembre par une commission composée de trois juges nommés par le président Jayewardene et ayant conclu que l'ancien chef de gouvernement s'était rendu coupable pendant son mandat d'abus de pouvoir, fraude, corruption, népotisme... Son neveu, M. Félix Bandaranaike, ancien ministre de la justice, a été frappé de la même opprobe. Mme Bandaranaike avait accueilli ces accusations avec calme et fait appel devant la Cour suprême, qui a reporté l'examen de l'affaire au 10 novembre. Cela n'a pas empêché le gouvernement d'aller de l'avant...

La crainte d'un retour au pouvoir

Non sans quelques raisons, l'ancien premier ministre estime être victime d'une vengeance, d'un « *assassinat politique* », a-t-elle dit. Elle ne pourra se présenter aux élections de 1983. Et, même si elle continue à diriger son parti, la suppression de ses droits civiques pour sept ans lui laisse, à soixante-quatre ans, peu d'espoir de revenir pour longtemps au pouvoir.

Les dirigeants — du moins quelques-uns, car tous ne sont pas solidaires des « persécutions » infligées à Mme Bandaranaike — sont hantés par la crainte d'un éventuel retour au pouvoir, à la faveur des élections de 1983, comme le fit Mme Gandhi au début de l'année en Inde. Le Parti de la liberté ne s'était-il pas associé au pouvoir à des trotskistes et aux communistes prosoviétiques, semant l'inquiétude pendant plusieurs années dans la bourgeoisie d'affaires ?

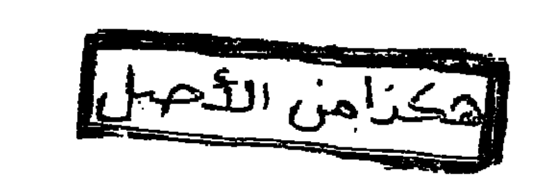
Mais, dans l'immédiat, le gouvernement semble craindre que, dans sa campagne d'agitation sociale et politique, le Parti de la liberté ne soit débordé par des éléments « radicaux » venant rappeler le souvenir de la révolte des étudiants et prolétaires ruraux qui secoua l'île au début du second « règne » de Mme Bandaranaike, en 1971. De plus, les conservateurs ont donné un coup d'arrêt aux mesures à caractère progressiste prises par leurs prédécesseurs (aide à la consommation, renforcement du secteur public, réforme agraire, etc.). Ils pratiquent un libéralisme économique à tout crin et une politique de la porte ouverte aux investisseurs étrangers, en particulier aux multinationales. Celle-ci commence à peine à donner des fruits...

Sans doute les responsables du Parti de l'unité nationale ont-ils pris ombrage de la popularité persistante de celle qui fut la première femme au monde chef de gouvernement. Elle avait, certes, appelé autour d'elle à de hautes fonctions son neveu, son fils, sa fille et l'un de ses gendres. Mais les charges retenues contre eux n'ont-elles pas été exagérées ? Toute la vie politique du Sri-Lanka depuis plusieurs décennies a été marquée par les rivalités de deux grandes familles, les Bandaranaike et les Senanayake, qui avaient la haute main sur l'U.N.P.

M. Jayewardene viole les principes démocratiques auxquels il se déclare attaché, au point de faire quelque peu oublier que son prédécesseur réprima avec une particulière brutalité et des concours extérieurs la révolte de 1971 et, plus tard, les autonomistes tamouls. Ceux-ci représentent le principal groupe de l'opposition parlemenataire et apportent aujourd'hui leur soutien à Mme Bandaranaike.

GÉRARD VIRATELLE.





Le Monde

politique

L'ouverture de la procédure de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle

Les amis de M. François Mitterrand veulent contraindre M. Michel Rocard à un duel avec le premier secrétaire

La procédure de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle s'ouvre dimanche 19 octobre. Elle s'achèvera, après un vote des militants, par la réunion d'un congres extraordinaire les 24 et 25 janvier 1981.

Les « candidatures à la candidature » peuvent donc être déposées dès dimanche, et jusqu'au 8 novembre, date de la prochaine réunion du comité directeur.

Il est probable qu'à brève échéance M. Michel Rocard fera part de ses intentions. De son côté, M. François Mitterrand doit prendre la parole dimanche à Nancy, où il doit participer à une réunion publique. Quant à M. Jean-Pierre Chevenement, il aura, dès mardi 21 octobre, à la télévision (il est l'invité du « Grand Débat » sur TF 1), l'occasion de confirmer qu'il sera candidat si le premier secrétaire renonce à l'être.

Après une période de calme relatif, le P.S. s'apprête à entrer de nouveau dans une zone de turbulences : la bataille interne qui s'engage officiellement le 19 octobre s'achèvera par la désignation du candidat socialiste au scrutin de 1981. M. Michel Rocard trouvera *peut-être, au bout de la* route, la consécration d'une stratégie présidentielle engagée de longue date. Les amis de M. François Mitterrand restent, dans leur majorité, décidés à y faire obstacle. *Leur* principale difficulté réside dans l'attentisme du premier secrétaire. Ce dernier devrait être conduit, dimanche, à l'occasion de l'une des innombrables Fêtes de la rose qu'il préside chaque semaine, à rappeler sa position : il n'est pas, pour le moment, candidat ; il n'a pas, du moins pas encore, l'intention de l'être.

La question de sa candidature ne sera pas pour autant résolue. Le premier secrétaire souhaite attendre de pouvoir apprécier au mieux l'évolution de la situation politique dans le pays et dans le parti, avant de se déterminer. Les amis de M. Mitterrand fondent précisément leurs espoirs sur les *résultats du débat* qu'ils souhaitent promouvoir dans les rangs socialistes. Ils espèrent, en quelque sorte, contraindre M. Michel Rocard à un duel avec M. Mitterrand, alors même que le député des Yvelines *veut éviter l'affrontement*. Replacer M. Rocard en position d'adversaire du premier secrétaire leur paraît être le meilleur moyen de convaincre celui-ci d'être candidat.

Il ressort en effet de la réunion du collectif du « courant Mitterrand » mercredi soir 15 octobre à Paris, que plusieurs commissions exécutives de fédérations contrôlées par la majorité du parti vont être saisies, quand ce n'est pas déjà fait (*le Monde* daté 12-13 octobre), d'appels en faveur d'une candidature de M. Mitterrand. Sans que l'intéressé ait eu à se prononcer formellement, sa candidature sera donc déposée, et le débat pourra s'engager dans le parti pour ou contre le premier secrétaire, pour ou contre M. Rocard.

L'objectif de cette manœuvre est double. Il s'agit d'abord de sortir de la situation créée par la *« petite phrase »* de M. Rocard au congrès de Metz (en avril 1979), par laquelle le député des Yvelines *s'interdisait* d'être candidat contre le premier secrétaire. Bien qu'ayant *été délié* de ce serment par M. Mitterrand lui-même, M. Rocard l'a constamment réaffirmé depuis, plaçant ainsi le premier secrétaire dans la position d'un monarque qui, par son comportement, peut « *bloquer le processus démocratique* », selon l'expression de M. Edgard Pisani.

Un moindre mal

Il s'agit ensuite de recréer un *climat et un clivage analogues* à ceux qui avaient prévalu dans la préparation du congrès de Metz *et de contester ainsi la capacité* de M. Rocard à rassembler le parti et à défendre sa ligne politique, *son « projet ». De même* que lors de la préparation d'un congrès, les lieutenants défendent la *motion du premier secrétaire*, ils vont se battre pour lui sans qu'il apparaisse en première ligne.

Alors que la force du député des Yvelines est d'être, dans les sondages, le *meilleur* candidat socialiste, il s'agit donc de contourner l'obstacle en faisant la preuve que sa candidature divise, et qu'il reste politiquement minoritaire. Dès lors la candidature de M. Mitterrand apparaîtrait comme un moindre mal, comme le seul moyen de préserver l'unité du parti — mais à quel prix ? — et comme la seule garantie de l'ancrage à gauche du P.S.

Le fait de ramener la question de la candidature à la dimension d'un congrès ordinaire n'est toutefois pas une simple échappatoire tactique. Il révèle aussi que l'enjeu de cette désignation est moins, en l'état actuel de la gauche, la victoire finale contre *M. Giscard* d'Estaing que *le* contrôle du parti.

L'idée que l'on se fait de la *meilleure* façon de pérenniser ce contrôle crée un clivage au sein du « courant Mitterrand. Les uns, majoritaires et soutenus sur ce point par le CERES, pensent que seule une nouvelle candidature de M. Mitterrand peut empêcher M. Rocard de s'assurer une majorité dans le parti. Les autres affirment qu'une nouvelle défaite du député de la Nièvre dans un scrutin présidentiel ferait le lit du député des Yvelines. Ces derniers s'accommodent donc de la démarche attentiste du premier secrétaire.

Cet attentisme peut, toutefois, *profiter à M. Rocard. C'est bien* pourquoi les amis du premier secrétaire s'efforcent d'occuper le *terrain. Le député* des *Yvelines a* pu enregistrer tel ou tel glissement en sa faveur à mesure que *s'éloignait la perspective d'une* candidature de M. Mitterrand. Une telle évolution est illustrée *d'une façon significative*, et récente, dans l'Hérault : dans cette fédération « mitterrandiste », M. Saumade, président du conseil général, reproche à M. Mitterrand précisément d'avoir trop attendu ; il lui demande de se prononcer au plus tôt et affirme que M. Rocard est le candidat le plus efficace, sans pour autant rallier la minorité. Cette position est révélatrice d'un état d'esprit qui se répand chez les élus.

C'est précisément sur le réalisme de ces élus *que compte* M. Rocard pour obtenir gain de cause. Certes, il serait en droit de *s'interroger sur l'opportunité* d'une candidature, dans une conjoncture politique marquée *par la remise en cause de la* « discipline républicaine » et par une situation interne au P.S. qui *peut être préjudiciable à tout candidat* ; mais il est douteux qu'il renonce au moment d'aborder la *phase finale*. Il peut en effet se prévaloir d'avoir gagné la bataille de l'opinion publique et la sympathie de nombre d'élus. Même si l'appareil du parti lui est hostile, il peut considérer que la sagesse prévaudra et que les remous précédant la désignation s'apaiseront, pour peu qu'il sache lui-même apaiser les craintes qu'il suscite chez ses adversaires. C'est à ces craintes que M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, s'efforce d'ores et déjà de répondre en affirmant que les amis du député des Yvelines souhaitent certes que leur chef de file soit désigné comme candidat du P.S., mais aussi que le premier secrétaire reste premier secrétaire. Vaut-il mieux pour M. Rocard qu'il attende que M. Mitterrand se prononce définitivement ? Il semble que la situation, sinon humiliante, du moins inconfortable pour quelqu'un qui brigue l'Elysée, doive le conduire à s'adresser directement aux socialistes et à l'opinion publique.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'éventualité de représailles à l'encontre du P.C. divise le P.S.

Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi 15 octobre à Paris, a décidé de saisir les conseils municipaux d'union de la gauche, dirigés par des socialistes, d'un texte dénonçant l'attitude du P.C. lors des élections sénatoriales. La résolution du bureau exécutif, qui n'avait pas été rendue publique vendredi matin, a été adoptée avec les seules voix des représentants de la majorité du parti (« courant Mitterrand » et CERES), les amis de MM. Mauroy et Rocard s'abstenant.

La vivacité des débats du bureau exécutif augure mal du déroulement de la campagne interne pour la désignation du candidat socialiste. Ces débats ont rapidement pris, mercredi, l'allure d'un affrontement entre majoritaires et minoritaires. A l'origine de la discussion se trouve la proposition faite par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, de dénoncer l'attitude du P.C. Certes, l'analyse de cette attitude convient à tous les responsables socialistes; on la retrouve d'ailleurs dans *l'Unité*, publiée vendredi 17 octobre, sous la *plume* de M. Claude Estier, qui explique que le P.S. est « *la cible privilégiée* » du P.C. et qui dénonce le *caractère « mensonger »* du « *slogan* » sur le changement utilisé par M. Marchais. Mais les *membres du bureau exécutif* ne sont pas d'accord sur la manière dont le P.S. peut riposter au P.C. Selon *la proposition de M. Poperen*, finalement adoptée, une protestation assortie d'une menace de représailles lors des élections municipales de 1983 sera lue par les responsables des groupes socialistes dans *les municipalités* d'union. A la distinction faite par le P.C. entre le niveau *local*, où il est possible de gérer avec *le P.S.*, et le niveau du pouvoir central, où cela semble actuellement impossible — selon les propos tenus par M. Robert Ballanger dans nos éditions du 10 octobre — les socialistes, a estimé M. Poperen, doivent répliquer que les « manquements » du P.C. à l'union en 1981 (élection présidentielle) auront des suites en 1983 (élections municipales).

Les amis de MM. Mauroy et Rocard ont contesté la nécessité *de « porter la guerre »* dans les municipalités, c'est-à-dire dans des secteurs qui sont *relativement préservés*. Les représentants du « courant Rocard » ont, sur ce sujet, défendu une *ligne de conduite* qui avait été définie dès le congrès de Metz et réaffirmée depuis, selon laquelle, la rupture étant durable, la solution n'est ni dans l'incantation en faveur de l'union ni dans la polémique, mais dans l'affirmation autonome des propositions du seul P.S. Ils ont expliqué qu'ils se refusent à utiliser les mêmes armes que le P.C. : celui-ci a fait un choix, il revient aux électeurs de sanctionner ce *choix*, *ont*-ils indiqué.

Les représentants du CERES, soucieux, également, de « *ne pas apporter de l'eau au moulin de* la désespérance », ont cependant voté le texte majoritaire.

Le fait que les socialistes soient ainsi divisés par le comportement du P.C. n'est pas, à proprement parler, une surprise : c'est très précisément l'objectif de la direction communiste. La surprise vient plutôt de ce que les socialistes semblent peu enclins à éviter le piège qui leur est ainsi tendu.

J.-M. C.



● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos précédentes éditions (*le Monde* du 17 octobre, page 8), le *maire* de Tourcoing n'est pas M. Guy Chatiliez, mais M. Maurice Devloo, qui lui a succédé en *septembre 1979*.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

De la difficulté de compenser les allégements fiscaux...

La tâche d'un ministre du budget n'est pas *chose facile... Faire comprendre à des députés* que ce que l'on donne d'une main à telle catégorie de contribuables provient nécessairement de la poche de telle autre catégorie... d'électeurs relève apparemment d'une mystérieuse alchimie monétaire. Au fond, Alfred Sauvy a raison : quand les Français auront pris l'habitude linguistique de remplacer le mot « Etat » par le pronom « nous », *les comportements des consommateurs* évolueront très vite. Deux exemples, jeudi 16 octobre, à l'Assemblée nationale.

Alléger la charge fiscale des célibataires dont les revenus sont modestes? Mais, bien sûr! Tout le monde est d'accord. Encore faut-il trouver des ressources nouvelles pour compenser la dépense envisagée. M. Icart (U.D.F.), *auteur de cette proposition, a imaginé un* « gage » qui consiste à augmenter le taux de T.V.A. *sur les nourritures pour chiens, chats et* animaux d'agrément. Quel tollé !

M. Fabius (P.S.) : « Les gens modestes *devront payer plus cher les aliments pour leurs* animaux » ; M. Le Tac (R.P.R.) : « Cette proposition surprend toutes les associations de *protection des animaux* » ; *M. Girard (R.P.R.)* : « Elle frapperait une industrie agro-alimentaire très importante » ; M. Combrisson (P.C.) : « Augmentons le taux de l'impôt sur les sociétés fabriquant ces aliments » ; M. Schvartz (R.P.R.) : « Cela *porterait préjudice* à la *production de* fer-blanc et à la région lorraine... 400 000 tonnes de produits mis en boite, cela représente quelque *100 000 tonnes de métal... cela n'est pas négligeable pour une entreprise sidérurgique* » ; M. Madelin (U.D.F.) : « Cette industrie [agro-alimentaire] est dynamique et prospère, et c'est une bonne chose » ; M. Marette (R.P.R.) : « Le *R.P.R. ne veut pas favoriser le* concubinage des smicards ni livrer le rapporteur général [M. Icart] au « Canard enchaîné » !... On va mécontenter neuf millions de propriétaires *d'animaux pour satisfaire des gens qui ne s'en* rendent même pas compte ! »

L'amendement de M. Icart est repoussé...

Octroyer une demi-part supplémentaire de quotient familial aux familles de trois enfants? Tout le monde est d'accord. Là encore, il faut payer. Le « gage », cette fois, est constitué par une surtaxe sur les alcools. Au nom de la cohérence, *le groupe socialiste demande la discussion* de cette mesure après celle de l'article 4 qui prévoit une augmentation des droits indirects sur... les alcools et qui a également pour but d'adapter la législation à un arrêt de la Cour de justice européenne de Luxembourg. Sujet sensible par excellence. M. Vivien (R.P.R.), coauteur de l'amendement, ne cache *pas son émotion : exaspéré par l'article 4, l'Assemblée ne risque-t-elle pas de refuser son « gage »*, et donc l'amendement? M. Lagorce (P.S.), président de séance, accède à la demande des socialistes.

La discussion s'engage sur l'article 4. M. Cellard (P.S.) : « Peut-on vraiment établir un lien entre l'absence de taxation des alcools et *l'alcoolisme ?* » ; *M. Hardy (R.P.R.)* : « *Il s'agit* de la survie ou de la mort de très nombreuses petites entreprises » ; M. Millet (P.C.) : « L'alcoolisme ne trouve-t-il pas son origine dans un mal-vivre imputable à la politique gouverne*mentale ?* » ; *M. de Lipkowski (R.P.R.)* : « Scandaleux... stupéfiant... déraisonnable... si cet article est maintenu, je ne voterai pas le budget ! » ; M. Grussenmeyer (R.P.R.) : « Il est aberrant d'imputer la responsabilité de l'alcoolisme aux petits récoltants de fruits » ; Mme Leblanc (P.C.) : « Il faut rétablir les droits des bouilleurs de cru. »

M. Papon a décidé de prendre *la nuit pour* réfléchir... la France viticole attend...

LAURENT ZECCHINI.

Avant l'article 2 (fixation du barème de l'impôt sur le revenu), l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement et de la commission des finances, un amendement du groupe communiste qui stipule : *« Il est prélevé une taxe forfaitaire sur les banques et établissements financiers dont dépendent, pour leurs besoins de financement, les entreprises de moins de cinq cents salariés opérant des licenciements pour motif économique et dont les frais financiers ont crû de plus de 15 % entre 1979 et 1980. Cette taxe se monte à 15 000 F par emploi supprimé dans chaque entreprise concernée.* » Cet amendement a *été adopté en* raison de la supériorité numérique des députés de l'opposition siégeant à ce moment-là dans l'hémicycle. Dès l'amendement suivant, les députés de la majorité étaient plus nombreux, *et les amendements communistes* étaient repoussés. Dix-sept amendements du groupe communiste sont *ensuite successivement* rejetés.

A l'article 2, l'Assemblée repousse plusieurs amendements tendant à modifier les taux du barème de l'impôt en faveur des plus basses tranches et des tranches moyennes.

M. BAS (R.P.R.) défend un amendement exonérant d'impôt sur le revenu les foyers fiscaux ayant un revenu imposable égal *ou supérieur à 50 000 francs et* majorant en conséquence le taux de la T.V.A. Il assure qu'en 1977 40 % des Français adultes ont participé « *directement pour un peu plus de 2 % à l'ensemble des transferts publics* ». M. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, répond que si un *tel* amendement avait été appliqué en 1977, seuls 450 000 contribuables, sur un effectif de 14 millions, auraient continué à être assujettis. De plus, cette mesure aurait entraîné 47 milliards de perte de recettes et une augmentation de 25 % de la T.V.A. Cet amendement est repoussé à l'issue d'un long débat (seul M. Bas vote pour).

M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) explique que, selon la législation fiscale, un contribuable *invalide célibataire a droit* à une demi-part supplémentaire de quotient familial, mais lorsque *deux invalides se marient* ils n'ont droit, pour l'ensemble du foyer fiscal, qu'à deux parts et *demie de quotient familial*, et non à trois. Il propose — pour la troisième année consécutive — un amendement *stipulant que deux* invalides mariés ont droit à trois parts. Cette mesure est gagée par une *majoration de la taxe* sur les bijoux et métaux précieux. Le gouvernement propose un amendement *similaire mais* financé par une augmentation du droit de timbre sur les effets de commerce. *Le* groupe communiste propose, de son côté, d'accorder une demi-part supplémentaire aux invalides célibataires ou mariés. L'amendement du gouvernement est enfin adopté à l'unanimité.

L'Assemblée écarte un amendement de M. ICART tendant à atténuer la charge fiscale des contribuables ne disposant que d'une part de quotient familial (célibataires essentiellement) et soumettant en conséquence les nourritures pour chiens et animaux d'agrément au taux de 17.6 % de la T.V.A.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de MM. DEHAINE (R.P.R.) et ICART relevant la limite d'adhésion aux centres de gestion et associations agréées. A l'initiative du gouvernement, cette mesure est financée par une majoration du droit de timbre sur les cartes d'entrée dans les casinos. Elle adopte également un amendement de MM. ALPHANDERY et DE BRANCHE (U.D.F.) portant à 17 000 F la limite des déductions fiscales attachées au salaire du conjoint pour les entreprises adhérant à un centre de gestion agréé. Cette mesure sera financée par une majoration du droit de timbre sur certaines formules de chèques.

En séance de nuit, sous la présidence *de M. LAGORCE (P.S.), les* députés repoussent, par 273 voix contre 196, un amendement du *groupe socialiste plafonnant* l'avantage tiré du quotient familial à deux fois l'allocation fami*liale et créant une allocation dès* le premier enfant. Par 273 voix contre 197, l'Assemblée repousse un amendement *socialiste* portant de 55 000 F à 75 000 F le plafond de la déduction forfaitaire *supplémentaire* de 30 % applicable aux représentants de commerce. Elle adopte ensuite *l'ensemble de l'article 2* (voir *le Monde* du 10 septembre).

L'amendement qui prévoit l'octroi, à partir de 1981, d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour les familles ayant à charge trois enfants ou plus est ensuite réservé, ainsi que l'article 3 relatif à la fiscalité pétrolière.

La séance est levée à 23 h. 40, la suite de la discussion étant renvoyée à vendredi 17 octobre.

● *Le Figaro du 17 octobre publie un sondage de la Sofres* sur les intentions de vote à l'élec*tion présidentielle. L'enquête a* été effectuée du 2 au 8 octobre auprès d'un millier de personnes. Au premier tour, *M. Giscard* d'Estaing obtiendrait 32 % si M. Rocard (24 %) est candidat, et *34 %* si c'est M. Mitterrand *(19 %)*. Dans les deux cas MM. Chirac et Debré obtiendraient, l'un 12 %, l'autre 5 %. Le président sortant fait son meilleur score (41 %) dans l'hypothèse où ni M. Chirac ni M. Rocard ne se présenteraient. En l'absence de M. Debré, M. Chirac recueillerait 15 % des intentions de vote. Dans tous les cas M. Marchais obtient 17 %.

Au second tour, M. Giscard d'Estaing obtient 52 % contre M. Rocard (48 %) et 57 % contre M. Mitterrand *(43 %)*. 45 % des personnes interrogées ne sont pas fermement décidées dans leurs intentions de vote.



POLITIQUE

Selon M. Barre, M. Poniatowski bénéficierait d'une immunité parlementaire permanente

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, bénéficie-t-il, comme tous les représentants français à l'Assemblée des communautés européennes, d'une immunité permanente pendant toute la durée de son mandat ? Le mercredi 8 octobre, à l'Assemblée nationale, le gouvernement n'avait pas été en mesure de répondre à cette question, posée par M. Fillioud, député socialiste de la Drôme (« le Monde » du 10 octobre).

Celui-ci avait fait état d'une décision du juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, en date du 11 juillet 1980, qui concluait à l'irrecevabilité d'une plainte en diffamation déposée, le 6 juin 1980, par M. Georges Fillioud contre, notamment, M. Poniatowski. Dans son ordonnance, M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction, fondait sa décision sur une « interprétation » donnée par « le ministre des affaires étrangères », selon laquelle l'ancien ministre de l'intérieur ne pouvait être poursuivi pendant la durée des sessions à l'Assemblée de Strasbourg.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, a répondu par écrit, mercredi 15 octobre, au député socialiste. Comme on pouvait s'y attendre, cette réponse confirme la décision déjà intervenue. L'interprétation du premier ministre a deux conséquences : d'une part, elle aboutit à mettre l'ancien ministre à l'abri des diverses actions en justice dont il pourrait être l'objet ; d'autre part, si, par hypothèse, la commission parlementaire d'enquête décidait de traduire l'ancien député du Val-d'Oise devant la Haute Cour de justice, celui-ci serait protégé par son immunité de parlementaire européen, qui ne pourrait être levée que par un vote de l'Assemblée de Strasbourg.

Au-delà du « cas Poniatowski », la réponse du premier ministre crée une situation tout à fait exorbitante par rapport au droit français : les élus européens seraient protégés durant les cinq années de leur mandat, tandis que députés et sénateurs ne le seraient que pendant trois mois consécutifs (la durée d'une session du Parlement français). En outre, l'immunité des parlementaires siégeant à Strasbourg, qui seraient poursuivis pour des actes commis sur le territoire national, ne pourrait être levée que par une décision d'une assemblée internationale. Une Assemblée que le parti communiste et certains gaullistes n'hésitent pas à qualifier de « supranationale » ! Cette interprétation est combattue par plusieurs juristes.

Dans ces attendus, le juge d'instruction indique notamment : *« Il ressort de l'interprétation donnée par M. le ministre des affaires étrangères que le Parlement européen tient une session annuelle d'un an pendant laquelle ses membres, y compris pendant la durée des interruptions, selon la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes (arrêt du 12 mai 1964 — Affaire 101t63 Albert Wagner contre Jean Fourmann et Antoine Kier), bénéficient de l'immunité de juridiction prévue par l'article 10 du protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes. »* M. Fillioud s'était étonné de cette décision et de l'avis qu'aurait donné à cette occasion M. François-Poncet.

Le problème posé est complexe. Dans sa forme même, l'ordonnance du juge d'instruction comporte des « zones d'ombre ». M. Lecante fait état d'une « interprétation » donnée par le « ministre » des affaires étrangères. Pour qu'une telle interprétation soit valable, il faut qu'elle ait été consignée dans une note écrite. Celle-ci, à partir du moment où le juge d'instruction fonde sa décision sur ce seul élément, doit figurer au dossier et être publiée au *Journal officiel* pour s'imposer au tribunal. Or, ni M[e] Ribs, avocat de M. Fillioud, ni même M. Robert, avocat général à la chambre d'accusation — chargée de par ses fonctions de défendre le point de vue du gouvernement — n'ont eu connaissance d'une telle note.

Préparée par la direction juridique du ministère des affaires étrangères, modifiée par M. Raymond Barre lui-même, la réponse du premier ministre est pratiquement identique à l'interprétation dont avait cru pouvoir faire état le juge d'instruction : elle signifie que M. Poniatowski, comme tous les représentants français à l'Assemblée parlementaire européenne, bénéficie d'une immunité permenente, qui vaut pendant toute la durée des sessions de l'Assemblée de Strasbourg (1) ; elle repose essentiellement sur l'arrêt rendu en 1964 par la Cour de justice européenne.

M. Barre cite tout d'abord l'article 10 du « protocole intergouvernemental sur les immunités et privilèges des Communautés européennes » qui, entré en vigueur en 1957, prévoit que, *« pendant la durée des sessions de l'Assemblée, les membres de celle-ci bénéficient sur leur territoire national des immunités reconnues aux membres du Parlement de leur pays (...). L'immunité ne peut être invoquée dans le cas de flagrant délit et ne peut non plus mettre obstacle au droit de l'Assemblée de lever l'immunité d'un de ses membres ».*

Le premier ministre indique ensuite quels ministres des affaires étrangères, interrogé par la chancellerie, avait rappelé, en janvier 1980 (s'agit-il là de l'interprétation évoquée par M. Lecante et qui ne figure pas au dossier ?), les dispositions de l'arrêt de la Cour de justice. *« Cet arrêt,* poursuit M. Barre, *qui s'impose aux juridictions nationales, a motivé l'abandon des diverses actions pénales intentées contre des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes : poursuite en violation du monopole de la radiodiffusion contre M. Georges Sutra ; plainte en diffamation déposée par M. Bouchet, conseiller général du Val-de-Marne, contre les membres du bureau politique du parti communiste français et, en particulier, contre MM. Ansart, Gremetz, Marchais et Piquet ; poursuite en violation du monopole de la radiodiffusion contre Mme Françoise Gaspard. »* M. Barre joint à sa lettre une copie de l'arrêt de 1964 et conclut en indiquant que ce document *« motive également l'ordonnance de non-lieu rendue le 11 juillet 1980 ».*

L'acte de 1976...

L'acte de 1976 portant élection au suffrage universel direct de l'Assemblée de Strasbourg est muet en ce qui concerne le statut des parlementaires européens. Il renvoie, pour l'essentiel, aux traités originels, notamment pour le problème de l'immunité. Ainsi, l'article 10 dont fait état M. Barre, est en fait la réplique exacte de l'article 9 du protocole régissant les trois traités de 1951 et 1957 (CECA, C.E.E., Euratom). Ce texte, estime M. Guy Isaac, professeur de droit européen à l'université des sciences sociales de Toulouse, peut, sur le problème des immunités, s'identifier aux dispositions applicables aux députés et sénateurs (2). M. Isaac souligne cependant la disparité de traitement entre parlementaires nationaux et parlementaires européens (cent soixante-dix jours d'immunité d'un côté, cinq ans de l'autre) et ajoute que celle-ci est susceptible de conduire à des inégalités choquantes, comme, par exemple, les poursuites engagées contre des élus socialistes pour participation à une émission radiophonique non autorisée. La procédure se poursuit contre un député à l'Assemblée nationale, mais a été annulée pour un député européen.

En vérité, tout le débat repose sur la notion de session, ainsi que le fait remarquer M. Jacques Robert (3), professeur de droit public à l'université de Paris-II, président de cette université. En effet, c'est la précision des dates de la durée de la session (ouverture et clôture) qui va conditionner la régularité ou non d'une poursuite éventuelle contre le parlementaire. *« En organisant un système prévoyant des « interruptions » de session,* estime M. Jacques Robert, *le Parlement européen a clairement montré qu'il entendait exclure un régime de « permanence » de la session, c'est-à-dire un régime dans lequel l'Assemblée siégerait sans discontinuer. »* Il conteste que ces « interruptions » ne soient que des « interruptions de séance » puisque le président de l'Assemblée européenne parle lui-même de « session », de « reprise de session » et d'« interruption de session ». *« C'est la session elle-même qui est interrompue,* ajoute-t-il ; *donc, pendant toute la durée des interruptions, l'Assemblée non seulement ne siège plus mais n'est plus en session. »* Selon lui, l'interprétation du juge d'instruction — et, par extension, celle du premier ministre — repose sur deux appréciations erronées : d'une part, l'expression « session annuelle » ne signifie pas « session d'une durée d'un an » ; d'autre part, des réunions extraordinaires de l'Assemblée étant prévues, *« on ne peut pas se réunir extraordinairement quand on se trouve toute l'année en session ordinaire permanente... ! »*

...et le traité de la CECA

La seconde erreur, poursuit M. Robert, porte sur la notion même d'interruption. *« Considérer que l'« interruption » de la session n'a aucune influence sur sa tenue,* assure-t-il, *c'est dévoyer le sens même des mots (interrompre veut dire : arrêter, rompre quelque chose dans sa continuité), opérer volontairement des confusions insoutenables (entre interruptions de séance et interruptions de session) et méconnaître délibérément tout l'esprit du système mis sur pied par le Parlement européen. »*

M. Robert assure que l'arrêt de la Cour de justice ne saurait avoir aucune valeur d'exemple. Pour lui, cet arrêt s'appuie en effet sur l'article 23 du traité CECA, qui prévoit très précisément des dates d'ouverture et de clôture de la session annuelle. Il ne s'applique donc pas au cas d'une session annuelle unique, dont les interruptions sont précisément laissées à la discrétion de l'Assemblée. *« Il n'est pas soutenable,* explique M. Jacques Robert, *que les interruptions de session soient considérées comme sans aucune influence sur la tenue même de la session. »* M. Robert rappelle en outre que le Conseil constitutionnel a précisé (décision des 29-30 décembre 1976) qu'*« aucune disposition de nature constitutionnelle n'autorise des transferts de tout ou partie de la souveraineté nationale à quelque organisation internationale que ce soit ».* La haute juridiction, ajoute-t-il, proclame sans ambiguïté que *« l'Assemblée européenne n'appartient pas à l'ordre constitutionnel de la République française et ne participe pas à l'exercice de la souveraineté nationale ».*

S'élevant lui aussi contre la discrimination dont seraient victimes les parlementaires français si la thèse du premier ministre s'imposait, M. Jacques Robert nous a précisé : *« Ne plus distinguer dans le temps les moments où une assemblée siège et ceux où elle a interrompu ou suspendu officiellement ses travaux, c'est conférer — au plan de l'immunité — une situation juridique exorbitante aux parlementaires européens. C'est ne plus permettre aucune poursuite, de quelque ordre que ce soit, sans l'autorisation de l'Assemblée européenne. C'est donc saisir nécessairement, chaque fois qu'un parlementaire sera l'objet d'une poursuite, une assemblée qui n'appartient pas à l'ordre constitutionnel de la République et ne participe pas à l'exercice de la souveraineté nationale, d'une action judiciaire quelle qu'elle soit, introduite en France, sur la base d'un crime, d'un délit ou d'un agissement dommageable, commis par lui en France contre un parlementaire européen de nationalité française... cela ne nous paraît conforme ni à la lettre des textes ni aux principes fondamentaux du droit public français. »*

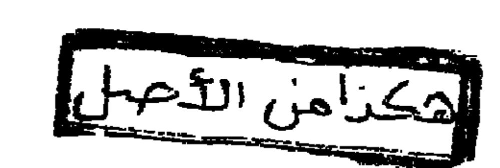
Reste le problème de la plainte en diffamation déposée par M. Fillioud. Si l'interprétation du premier ministre devait prévaloir, indique M[e] Ribs, il faudrait qu'elle soit publiée au *Journal officiel* pour avoir quelque valeur juridique. Si l'arrêt que doit rendre, le 27 novembre, la chambre d'accusation ne fait que confirmer l'ordonnance du 11 juillet 1980, la partie civile a la possibilité de se pourvoir en cassation. En l'état actuel du dossier, M. Fillioud s'y déclare prêt.

LAURENT ZECCHINI.

(1) L'Assemblée de Strasbourg ne siège effectivement qu'une fois par mois durant une semaine.

(2) L'article 26 de la Constitution dispose notamment : *« Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit. »*

(3) M. Jacques Robert nous a fait part de son avis sans avoir pris connaissance de la réponse du premier ministre. Il est vrai que celle-ci n'est pas différente de l'interprétation du juge d'instruction.



Le Monde

société

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

INTERROGÉS SUR LEURS LIENS AVEC L'EXTRÊME DROITE

Dix-sept policiers sont mis hors de cause

L'enquête se poursuit au sujet de deux gardiens de la paix

L'enquête de l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.), décidée par le ministre de l'intérieur après la découverte au siège d'organisations d'extrême droite des noms de vingt et un policiers sur des documents saisis en comportant trois mille quatre cents, a permis de mettre totalement hors de cause dix-huit policiers. D'une part, trois d'entre eux étaient des inspecteurs officiellement « infiltrés ». Dix-sept des dix-huit autres ont été interrogés par les inspecteurs généraux, le dix-huitième étant actuellement en congé de maladie.

Sur ces dix-sept, quatorze ont été mis, selon l'I.G.P.N., hors de cause. Parmi les trois derniers — des gardiens de la paix, — le seul et unique qui figurait sur les fichiers de l'ex-FANE, dissoute le 3 septembre, a affirmé qu'il n'était pas adhérent de ce groupuscule néo-nazi. Le ministère se refuse à mettre en doute son témoignage.

Reste le cas de deux gardiens de la paix. Pour ceux-là seulement l'enquête disciplinaire va continuer. L'un d'eux était adhérent du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), organisation qui n'est pas interdite ; l'autre était adhérent des Faisceaux nationalistes européens, organisation créée par les dirigeants de la FANE peu avant la dissolution de ce mouvement.

Le communiqué du ministère

Voici le texte du communiqué publié à ce sujet, jeudi 16 octobre, par le ministère de l'intérieur :

« Sur les premiers documents saisis lors des perquisitions au domicile de responsables de la F A N E, documents comprenant cent cinquante-deux noms, un seul nom de fonctionnaire de police a été relevé, interrogé par l'inspection générale, l'intéressé nie toute adhésion à ce mouvement.

» Au cours des perquisitions effectuées dans les milieux d'extrême droite, à Paris et en Province, trois mille quatre cents noms ont été trouvés, dont ceux de vingt autres policiers. Parmi eux, trois inspecteurs étaient officiellement en mission. L'inspection générale a convoqué les dix-sept fonctionnaires cités sur des documents, listes ou agendas. Seize ont été entendus, l'un se trouvant en congé de maladie. De leurs déclarations, il ressort qu'aucun n'a été membre de la FANE. Aucune faute professionnelle n'a été relevée à leur encontre. Pour deux d'entre eux, qui ont reconnu être adhérents à d'autres mouvements d'extrême droite, l'enquête se poursuit.

» La plupart des fonctionnaires sont des syndiqués appartenant à l'ensemble des syndicats de policiers, y compris ceux qui ont porté de graves accusations sur une prétendue infiltration de la police par l'extrême droite. Cette mise au point devrait mettre un terme aux interprétations suscitées par une information initiale contraire à la vérité. »

● *Les auteurs du tract intitulé « Notre royaume est une prison »*, distribué le 10 octobre au Palais de Justice de Paris par deux personnes qui ont aussitôt été interpellées, nous prient de *préciser qu'il ne s'agissait pas* d'un texte *« pro-fasciste »* (le *Monde* daté 12-13 octobre). Ces tracts dénonçaient *« la rumeur des chambres à gaz (...) horreur mythique qui a permis de masquer les causes réelles et banales des camps et de la guerre »*, mais ils se terminaient par un appel à *la lutte communiste des prolétaires, la destruction du salariat, de la marchandise et des Etats ».* Plusieurs organisations libertaires avaient participé à la rédaction de ce tract.

Les derniers événements ont favorisé le rapprochement entre les deux principales organisations de policiers

Les deux principales organisations de policiers, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) ont annoncé, jeudi 16 octobre, que leurs prochains congrès respectifs auraient à se prononcer sur l'adhésion du S.N.A.P.C. à la FASP dans la perspective de regrouper au sein d'une seule fédération tous les syndicats autonomes, largement majoritaires dans la police.

Les dirigeants des deux organisations, MM. Henry Buch et Bernard Deleplace pour la FASP, et José Deltorn pour le S.N.A.P.C., ont affirmé que les réactions de M. Christian Bonnet à leurs accusations sur la présence de policiers dans les groupuscules néo-nazis avaient « beaucoup fait pour l'unité syndicale ».

L'annonce de l'adhésion prochaine du SNAPC, qui déclare regrouper plus de 70 % des seize mille enquêteurs et inspecteurs de la police nationale, à la puissante Fédération autonome, forte de cinquante mille policiers en tenue actifs, aura sans doute peu marqué les centaines de policiers venus assister, à Bobigny, ce vendredi matin 17 octobre, aux obsèques de Jean-Claude Gatuingt, leur collègue tué à Saint-Ouen. Elle représente pourtant, après la création en 1969 de la FASP, une étape décisive du syndicalisme policier. Le pouvoir désormais devra compter avec une organisation représentant soixante mille fonctionnaires sur cent deux mille. « *Une FEN*, disent ses responsables, *moins les clivages politiques* » (1).

Les divisions syndicales illustraient bien la rivalité entre les policiers en civil et ceux en tenue, cette guerre *« du chapeau mou contre le képi »*. Y avait-il dans les services des vacations à distribuer ? Des locaux à peindre en priorité ? Ou encore des déroulements de carrière à négocier avec l'administration ? La hiérarchie savait jouer habilement les inspecteurs en civil contre les brigadiers en tenue. *« Diviser pour régner »* : telle était la devise de beaucoup de commissaires que la fusion annoncée vise à contrecarrer.

Une union effective, dont on parlait depuis quatre ans, existait déjà par l'action menée depuis quelques mois qu'il s'agisse de défendre les huit hommes de la C.R.S. 60 sanctionnés pour avoir protesté contre les conditions de cantonnement en Avignon (*le Monde* du 22 août) ou des défilés lors des obsèques du policier tué devant le domicile de M. Bakhtiar (*le Monde* du 25 juillet). Le changement de direction du S.N.A.P.C., en décembre 1979, dirigé désormais par une équipe qui insiste sur la défense d'une *« police républicaine »*, explique ce rapprochement. Par ailleurs, un groupe de travail avait rapproché les points de vue longtemps divergents sur les déroulements de carrière : l'idée d'un front commun faisait son chemin lorsque les réticences qui existaient encore ont été balayées par les derniers événements.

Les dirigeants des syndicats, après leurs déclarations sur les liens entre des policiers et des groupes d'extrême droite, se sont sentis doublement menacés par le ministère de l'intérieur et par les syndicats indépendants. D'autant plus qu'un certain flottement était apparu dans leurs propres troupes.

Vulnérables, les responsables syndicaux qui, à propos de l'époque actuelle, évoquent la libération, l'Algérie et mai 1968, ont voulu être unis. *« Moraliser le service public »* et faire de la police une *« maison de verre »*, tel est le programme commun qu'ils espèrent voir inscrit dans une loi-cadre. S'affirmant apolitiques, les syndicats majoritaires de policiers ne veulent pas rester neutres pour autant. Leur détermination ne saurait masquer pourtant des sensibilités divergentes, reflétées déjà en juin 1979 au congrès de la FASP entre les partisans et les adversaires d'une politique dure vis-à-vis de l'administration.

Les adhérents, notamment ceux du Syndicat général de la police (S.G.P.), suivront-ils leurs responsables dans cette voie ? La base est surtout sensible à ces villes nouvelles sans commissariat et à la dégradation de leur situation par rapport à la gendarmerie — 272 millions de crédits d'investissements pour eux contre 1 milliard 402 millions pour les gendarmes, un tiers moins nombreux. La base est sensible également aux risques que courent les policiers politiquement engagés. Leurs responsables syndicaux soulignent les liens entre les conditions de travail et leur conception générale de la sécurité et dénoncent le risque d'une chasse aux sorcières par le ministère de l'intérieur.

Cette dialectique est à l'image d'un mouvement syndical majoritaire officiellement corporatif mais dont les dirigeants savent dans les grandes occasions insuffler à leurs troupes des perspectives plus politiques.

NICOLAS BEAU.

(1) Aux élections professionnelles de mai 1978, les syndicats indépendants avaient recueilli 19 % des voix, les syndicats autonomes 67 %, le reste allant aux syndicats confédérés.

Le grand rabbin Kaplan critique l'attitude de la France à l'égard d'Israël

Faisant allusion aux attentats antisémites, M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, a déclaré jeudi 16 octobre : *« Je ne puis m'empêcher de me demander devant la gravité de l'événement si notre gouvernement n'aurait pas à prendre une mesure le concernant lui-même. Je veux parler de son attitude presque continuellement critique à l'ONU envers l'Etat d'Israël. Je n'ai pas à prendre la défense du premier ministre israélien, mais son analyse, parue il y a deux jours dans la grande presse, n'est pas sans valeur et n'est pas à traiter à la légère. Trop souvent notre pays s'associe — quand il ne s'abstient pas — aux demandes de condamnations presque toujours infondées formulées contre le petit Etat d'Israël par l'ensemble des nations arabes soutenues par leurs obligés et leurs amis. »*

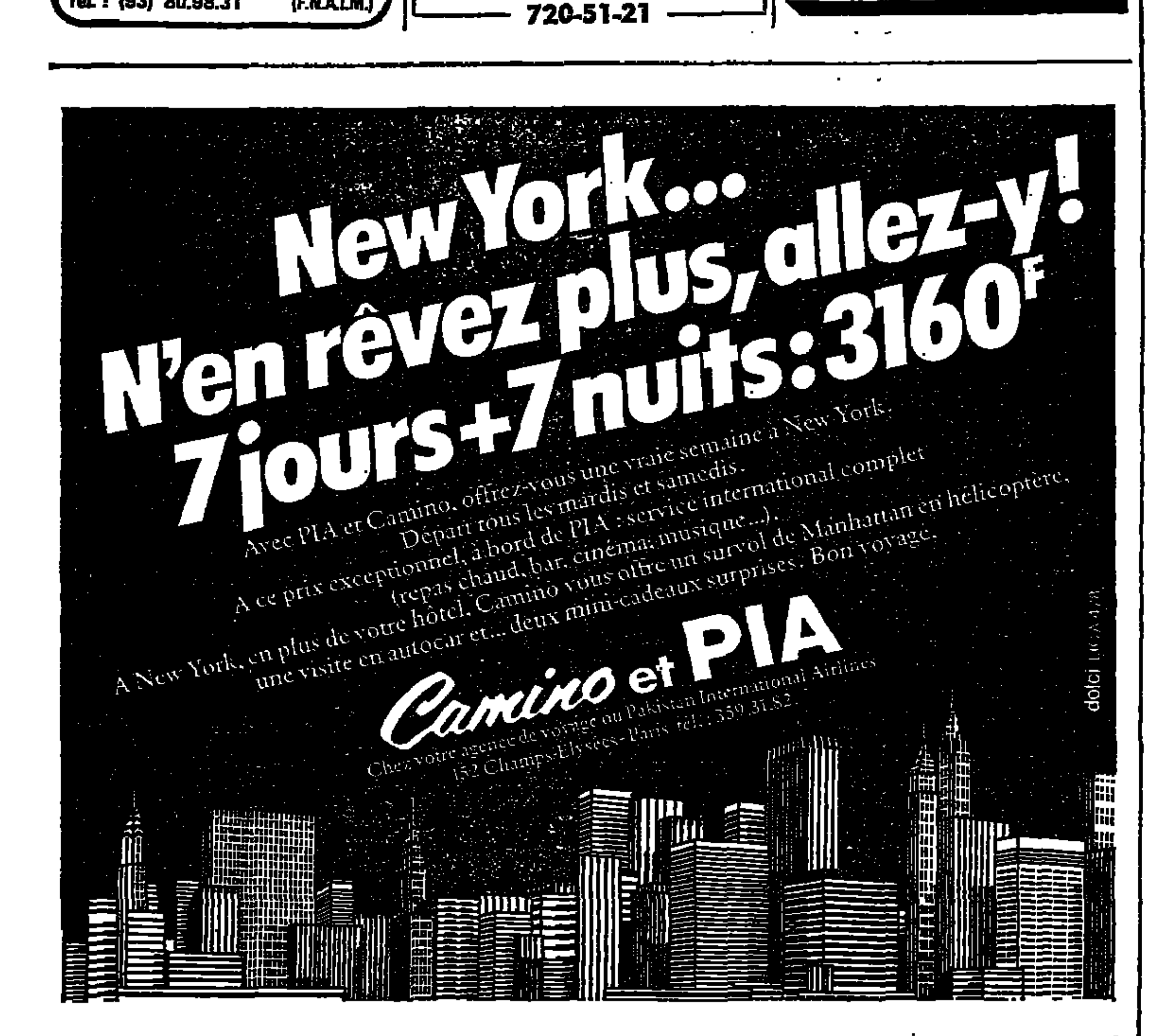
M. Kaplan a fait cette déclaration à la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris (9e), devant Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, qui représentait le gouvernement à une cérémonie organisée par le Consistoire central israélite de France et l'Association consistoriale israélite de Paris.

M. Kaplan a ajouté : *« Je ne dis pas que le gouvernement d'Israël ne commet pas d'erreurs, de fautes même, mais quels sont les pays qui n'en commettent pas. Pour ces derniers — qui n'ont pourtant pas l'excuse d'Israël d'avoir à se défendre sans cesse contre d'implacables ennemis, — on n'insiste jamais, ou rarement. Contre Israël, au contraire, on revient toujours à la charge. Quoi qu'il fasse, pour l'ONU, son action sera toujours un « cas pendable » pour reprendre l'expression de La Fontaine. (...) Qui ne voit que cette sorte de caution donnée par la France — qui Dieu merci est toujours le pays des Droits de l'homme et du citoyen — à ceux qui en toutes circonstances cherchent à nuire à l'Etat d'Israël, ne peut manquer, qu'on le veuille ou non, et je suis sûr qu'on ne le veut pas, d'être un encouragement aux tenants de l'antisémitisme en France. »*

Le grand rabbin de France a encore déclaré : *« Hier, dans un grand journal* (1), *le professeur Jacques Ellul, qui n'est pas juif, dans un article intitulé « L'antisionisme et l'antisémitisme », a écrit :* « Je pense tout particulièrement aux attaques et accusations incessantes contre Israël. *Je sais les torts que l'on* peut imputer à un Etat. Mais je soutiens que, dans la tête du Français moyen, Israël et les juifs, c'est pareil, malgré les distinctions subtiles des intellectuels antisionistes. » *J'en appelle alors à notre gouvernement pour que, dans un désir sincère de lutter contre le racisme et l'antisémitisme, il veuille tenir compte de ce point de vue, qui n'est pas seulement celui de M. Begin, de M. Jacques Ellul et le mien, mais celui de 30 % de Français, comme vient de l'établir un sondage tout récent. »*

Outre Mme Pelletier, M. Lionel Stoléru, M. Jacques Chirac, M. François Polge de Combret, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, ainsi que M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, assistaient à la cérémonie.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit du *Monde* du 15 septembre.





SOCIÉTÉ

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

Jeunes juifs en France

(Suite de la première page.)

Bravade de gros bras ? Peut-être, mais, dans le quartier, le langage musclé fait des émules. L'autodéfense, revendiquée haut et fort, n'est pas seulement la riposte, instinctive et éphémère, au danger soudain resurgi du passé le plus noir. Elle est inscrite, gravée dans la tradition du ghetto, fruit des pogroms et des persécutions. Mais la faveur, l'attrait qu'elle suscite, tiennent aujourd'hui à plus encore : apparue en marge des cadres classiques de la communauté, hors des groupes et mouvements multiples qui la structurent, au-delà de leurs éventuelles querelles, l'idée de l'autodéfense réunit des énergies dispersées et cristallise d'évidence un courant activiste, indistinct, critique à l'égard d'institutions jugées léthargiques et avide d'une affirmation plus tranchée du judaïsme.

Comment expliquer autrement l'écho, même limité, que rencontre l'Organisation juive de défense (O.J.D.), née l'an passé sur l'initiative d'une dizaine de jeunes gens, « *venus d'horizons très divers, plus ou moins familiers des services d'ordre et de la sécurité des synagogues* », raconte l'un d'eux. « *Quand, en face, ils sont passés des graffitis aux bombes, on s'est dit qu'il fallait passer, nous aussi, à quelque chose de plus sérieux.* » Dangereuse contagion d'un esprit milicien ? « *Loin de là, nous n'avons rien à voir avec une milice, rien de commun avec les preux défenseurs de pavillons de banlieue. Nous existons pour sauvegarder une intégrité morale et physique. Qu'on vole des loukoums chez le juif tunisien du faubourg Montmartre nous importe peu, mais qu'on l'attaque comme juif et nous riposterons...* »

L'anonymat dont s'entoure — parfois complaisamment — l'O.J.D. répond bien sûr à des impératifs de sécurité. On sait seulement qu'on y retrouve, au coude à coude, quelques anciens du Betar — fleuron de la droite sioniste — et d'ex-gauchistes, revenus depuis peu d'une passion coupable et passagère pour les « terroristes de l'O.L.P. », preuve qu'on ne s'embarrasse pas de ligne ou de cohérence politique. Mais ces étranges rencontres révèlent aussi, plus profondément, que s'éveille, ou se réveille, là, une conscience juive, demeurée souvent vivace dans le cadre restreint de la famille, mais dont la dimension collective prend corps, pour nombre de jeunes, sous le choc de l'agression, la perception intime de la menace.

« *Ils se font des complexes*, jette, un peu méprisant, un militant sioniste pur et dur en partance pour Israël. *Ils sont peut-être un peu gênés de rester là quand l'avenir de leur peuple se joue sur les bords du Jourdain. Alors, ils disent se battre sur le front de Paris comme d'autres sur le front du Golan...* » Sentence simpliste aux relents d'amertume : les divers mouvements de jeunesse sionistes, partisans de l'Alyah (la « montée » en Israël) à laquelle ils préparent leurs adhérents, n'ont, après tout, guère pu, ou guère su, capter à leur profit l'essentiel du regain de judaïsme qui anime une bonne part de la nouvelle génération.

Ils ont vite fait d'accuser les dirigeants de la communauté, maîtres et dispensateurs des finances, de les négliger parce qu'ils seraient trop « encombrants ».

Face à un leadership sinon « assimilé », du moins à l'aise dans sa Diaspora et fermement « français », ils brocardent, il est vrai, le « *sionisme fade et frelaté* » de ces tièdes qui troquent le « retour à Sion » pour un simple attachement, confortable même s'il est viscéral, à l'existence d'Israël. « *Les organisations communautaires, par leur structure et leurs discours, ont déjà conduit une partie de notre peuple au pire* [Auschwitz]. *Ne les laissons plus prendre notre destin en main*, ose ainsi affirmer le Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (CLESS) dans un de ses tracts. *Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois. L'assimilation détruit notre identité... Rentrons en Israël.* »

Las ! Il est loin le temps des pionniers, loin aussi celui des Alyahs massives qui menaient en terre promise des cohortes de jeunes juifs polonais. L'Etat hébreu ne fait plus tant rêver. l'Alyah française prend de faux airs de goutte-à-goutte, presque annulé, en sens inverse, par des retours désillusionnés.

Fondés à l'époque héroïque des pères fondateurs du sionisme prolifiques quand survint l'épopée des bâtisseurs d'Israël, la plupart des mouvements halloutziques (sionistes « réalisateurs ») recrutaient dans la Diaspora pour peupler les kibboutzim, « *avant-garde éclairée de la libération nationale du peuple juif* ». Mais, aujourd'hui, le kibboutz a pris du ventre et s'il reste, à bien des égards, une belle expérimentation sociale, il ne concerne plus que 3 % des Israéliens, apparaît au-dehors comme un symbole positif mais n'agit plus d'emblée comme modèle de société ou lieu béni de l'identité juive reconquise.

L'Alyah, désormais, est davantage le fruit d'un engagement personnel, d'une quasi-vocation, que le dessein final et idéalisé d'une aventure collective. Un jeune couple, la trentaine fraîche, partira bientôt avec trois autres « haverim » du Michmar (sionistes de gauche. Après bien des tâtonnements, un court passage dans un mouvement de jeunesse et quelques voyages en Israël, ils se sont décidés. Au bout du voyage, un projet — longuement élaboré en France et négocié à Jérusalem — qui, à lui seul, justifie et porte la volonté de « monter à Sion... » : une maison sociale dans un quartier déshérité où le noyau de base (éducateur, médecin...), en attendant les renforts parisiens, concrétisera le double sens du « retour » : la réalisation d'Israël et de l'idéal socialiste.

L'« Alyah »... en vacances

Mais pour une telle alyah, mûrie et menée à terme, combien d'autres, promises et ébauchées, rêvées et avortées ? « *Combien* — raille un jeune dirigeant de la communauté — *de barbes blanches qui pérorent encore, inlassables depuis plus de trente ans : « Une seule solution, le retour à Sion. » Sion où ils retournent, enthousiastes... chaque année en vacances ?* »

Exigeant, par essence, des jeunes qui les approchent le choix quasi préalable d'un devenir « programmé » qui a perdu de son attrait, les divers groupes du sionisme réalisateur ont, en outre, souffert, comme tant d'autres, des effets d'une crise généralisée du militantisme, qui délabre les effectifs et touche au moral des « survivants ». Les plus révolutionnaires, légataires du Talmud écrit en rouge par les pionniers d'Israël, avaient déjà subi l'assaut du gauchisme. Nourris au sérail, élevés dans la chaleur des veillées de *l'Hachomer Atzaïr*, nombre de jeunes juifs s'étaient ainsi retrouvés aux avant-postes du trotskisme ou du maoïsme. Et dans l'élan soixante-huitard, ils épousaient la cause des feddayins : le divorce était consommé, et les rangs de la gauche sioniste en sortaient quelque peu clairsemés.

Ils ne devaient guère se regarnir quand vint, bientôt, le temps des désenchantements et des constats amers devant trop de révolutions trahies ou égarées. « *On fait face, comme les autres, à une indifférence croissante, une dépolitisation massive du milieu lycéen* », avouent aujourd'hui les dirigeants. Bref, l'ensemble des mouvements halloutziques n'encadrent pas plus d'un millier de militants. Comment prétendraient-ils représenter vraiment la jeunesse juive de France ?

Le creux de la vague paraît pourtant passé : ces deux dernières années ont vu poindre un réveil timide, mais déjà sensible, des forces engourdies. Les jeunes séfarades, venus d'Afrique du Nord, sont aujourd'hui majoritaires dans les diverses organisations. « *Beaucoup de leurs parents, des gens de trente à quarante ans, se sentent maintenant bien intégrés à la société française*, explique un cadre de l'Hachomer. *Mais ils ont l'impression d'avoir raté quelque chose : ils cherchent des racines et trouvent chez nous de quoi rendre à leurs gosses le fonds de judaïsme qu'ils n'ont pas su leur transmettre...* » Cette vitalité nouvelle n'empêche cependant pas le tarissement des Alyahs Bon gré, mal gré, la plupart des mouvements halloutziques — à part le CLESS, qui continue d'en faire une règle intangible mais ne regroupe qu'une petite centaine de militants — s'y sont adaptés. Au risque, évidemment, de perdre une part de leur spécialité.

De fait, leur pratique — l'activité régulière proposée aux adolescents — ne les différencie plus guère, sinon dans le ton et la façon d'aborder les choses, des autres groupements de jeunesse de la communauté. On chante, on danse, on campe, on vit « à l'israélienne », au Betar ou à *l'Hachomer* comme chez les « éclaireurs et éclaireuses israélites ». Chacun transmet à sa manière les valeurs spirituelles et le patrimoine culturel du judaïsme, et si les sionistes insistent davantage sur l'Alyah, ils n'en suscitent finalement pas plus que le mouvement scout.

« *Dans l'histoire du peuple juif, le sionisme a été une force motrice, une idée créatrice, mais le mouvement qui le portait est toujours resté minoritaire* », explique un responsable à la jeunesse du Fonds social juif unifié. Et d'ajouter, comme en sourdine : « *Il n'échappe pas non plus au sort de tout discours, de toute idéologie : il s'use.* »

Concept chargé de mille faux sens — identifié par les uns au billet simple pour Sion, par d'autres au seul lien naturel qui unit chaque juif à la terre d'Israël, — le sionisme soude encore, à n'en point douter, l'énorme majorité de la communauté. Mais les « réalisateurs » ne parviennent pas à y imposer la logique d'un discours qui — fidèle aux pères fondateurs et aux préceptes d'un Ben Gourion — voudrait qu'en Diaspora le juif n'ait point de devenir, que sa « gola » (l'exil) engendre fatalement tragédies et souffrances, bref qu'il n'y ait, pour lui, pas plus d'espoir à Paris qu'à Moscou, Bagdad ou Buenos-Aires !

La plupart des jeunes juifs en quête d'une expression neuve et commune ne trouvent pas, là, réponse à leur attente. Israël peut bien être essentiel à leur identité sans qu'ils se sentent pour autant inexorablement appelés à y construire leur vie. Hors du « sionisme étroit », l'affirmation de leur judaïsme, confuse et pressante, dérange, bouscule l'establishment et ses institutions. Reste à savoir qui, demain, exprimera leur force...

DOMINIQUE POUCHIN.

Prochain article :

LES ANCIENS ET LE RENOUVEAU

LES ORGANISATIONS

Un Collectif des mouvements de jeunesse coordonne, sous la responsabilité du Fonds social juif unifié, les activités de dix associations et groupements censés « *conserver et transmettre le patrimoine juif* ».

1) Les cinq premiers mouvements se réclament du « sionisme réalisateur » et sont chacun plus ou moins liés à une formation politique israélienne.

— Le Betar, lié au Hérout, le parti de M. Menahem Begin, est la principale force de la droite sioniste. Extrémistes de réputation, ses militants reçoivent notamment, selon l'expression d'un dirigeant, « *un entraînement sportif avec une certaine tendance...* » ;

— Le Bnei Hakita regroupe de jeunes religieux et préconise l'« alyah » vers les kibboutzim dépendant, en Israël, du parti national religieux :

— L'Ihoud Habonim et le Dror, en cours de fusion, correspondent aux deux fractions constitutives du parti travailliste israélien et à leurs fédérations kibboutziques respectives ;

— L'Hachomer Hatzaïr, liée au Mapam — gauche sioniste — représente en Israël la tendance kibboutzique la plus fermement attachée aux principes socialistes des pionniers.

2) Les cinq autres groupes siégeant au Collectif sont de nature « communautaire ». Il s'agit :

— Des Eclaireurs et éclaireuses israélites de France » (E.E.I.F.), regroupant en trois branches plus de 4 000 jeunes de onze à dix-sept ans et, dans une « branche aînée », les animateurs du mouvement. Ils sont liés, dans le scoutisme français, à leurs équivalents laïcs, catholiques et protestants. Dissous pendant la guerre, ils ont constitué, dans les maquis, l'un des principaux pôles de la résistance juive ;

— Du Tikvatenou, *mouvement* religieux placé sous la responsabilité du Consistoire ;

— De deux centres communautaires, celui du boulevard Poissonnière et le Merkaz Montmartre ;

— Et du Département éducatif de la jeunesse juive (DEJJ), mouvement qui prit naissance au Maroc et s'est développé en France après l'arrivée massive des juifs d'Afrique du Nord.

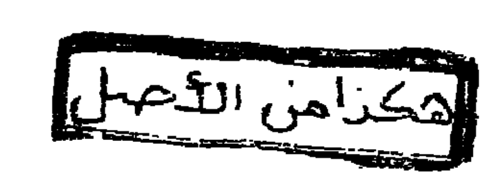
3) A l'université :

— Le Front des étudiants juifs n'a, semble-t-il, plus d'existence distincte du Betar, qui lui avait donné naissance ;

— L'Union des étudiants juifs de France (U.E.J.F.), faiblement représentée à Paris, continue d'exister dans quelques villes où la communauté juive est importante, notamment à Strasbourg et à Toulouse ;

— Le Michmar regroupe des étudiants et de jeunes adultes proches du Mapam et de l'Hachomer Hatzaïr.

Le Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (CLESS), proche du travaillisme israélien, se distingue par l'obligation qu'il fait à chacun de ses membres de réaliser son « alyah »



JUSTICE

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Deux jeunes gens sont jugés pour un double meurtre

Saint-Omer. — Le 6 février 1978, vers 8 heures, quelqu'un s'introduit, à Méricourt (Pas-de-Calais), dans la cuisine de Mme Irène Sobon, l'épouse d'un entrepreneur du bâtiment, *d'origine polonaise*. Deux mots sont échangés, puis l'ombre se *jette sur la* jeune femme et la tue. Au premier étage, une petite fille, Sandrine, cinq ans, meurt à son tour, étouffée dans la baignoire. Un employé temporaire de l'entreprise, Jean-Luc Rivière, âgé de vingt-quatre ans, est arrêté quelques heures plus tard : le porte-monnaie de la victime a *été retrouvé dans* sa poubelle et des chaussures tachées de sang ont *ont été jetées dans* un terrain vague en face de chez lui. Il avoue très vite le meurtre de la mère, mais affirme ne pas avoir *tué la petite fille*. C'est son « meilleur copain » qui s'en est chargé, Mohammed Charas, d'origine algérienne, âgé de vingt et un ans.

Charas reconnait d'abord sa participation, puis se rétracte. Les policiers lui ont arraché des aveux, explique-t-il. A l'heure du crime il dormait. L'enquête, une instruction judiciaire hâtive et une première comparution en juin devant la *cour d'assises du Pas-de-Calais*, interrompue par un supplément d'information (*« le Monde » du 27 juin*) n'ont pas permis de savoir lequel des deux mentait. Les deux jeunes gens comparaissent à nouveau devant les assises du Pas-de-Calais depuis le 13 octobre.

De notre envoyé spécial

« Mais enfin, Rivière ! » La présidente, Mme Isabelle Cabal, s'irrite. Jean-Luc Rivière ne parvient pas à se souvenir de ses réponses précédentes. Né dans une famille de neuf enfants à Saint-Louis-de-la-Réunion, le garçon ne comprend pas les questions qu'on lui pose. Il ne parle pas le même langage que le tribunal. *« Je le croyais Portugais »*, dit de lui un témoin. Il est enfermé dans son silence. Depuis dix minutes, il est question d'un compte d'épargne ouvert par lui à Méricourt quelques jours avant le drame.

Il a déjà donné cinq réponses différentes. En voici une autre. Madame la présidente soupire. Chaque détail du décor, de l'emploi du temps des jours précédant le crime est remis en question. Il faut trois jours d'audience pour retracer quelques heures de vie dans les corons du Nord, pour savoir si Jean-Luc Rivière et Mohammed Charas étaient toujours des amis, comme le dit le premier, ou s'ils s'étaient fâchés comme l'affirme le second. S'ils étaient bien allés *« demander de l'embauche »* pour Mohammed dans une cokerie de la région, s'ils s'étaient bien vus la veille du meurtre, un dimanche, dans un café P.M.U. de la ville.

Jeune homme fragile, atteint de diabète en prison, Mohammed s'enlise lui aussi dans ses déclarations antérieures. Ses parents, ses frères et sœurs lui tissent un emploi du temps compliqué, parfois même contradictoire. *« Le lundi matin*, affirme sa mère, *il est resté à la maison, puis nous nous sommes rendus au marché. »* Son fils, lui, reconnaît être sorti seul vers 10 h. 30. Mensonges encore.

La vérité s'échappe sans cesse. L'avocat général, M. Jacques Tabuteau intervient peu. Le tribunal parait ne pas avoir de religion et laisser l'énigme aller à son terme. Seuls les avocats de la défense, Mes Patrick Wepp et Philippe Lete, du barreau d'Arras, cherchent à défaire, chacun pour sa cause, la toile où s'enferment les deux garçons.

Deux ans et demi après les faits, les témoignages des voisines, des commerçants, des familles et des accusés n'ont plus aucune précision. *« Il est possible que j'ai lu ce que je dis dans le journal »*, reconnaît un ami de Mohammed. Une seule fois, une mémoire n'a pas paru porter trace d'ambiguïté : deux jeunes garçons alors âgés de huit et dix ans, ont vu Charas et Rivière quitter le lundi matin la demeure des Sobon.

On leur explique à la barre *qu'ils ont pu se tromper, oublier*, lire eux aussi dans le journal. *« Ce n'est pas grave à votre âge de mentir »* leur dit, paternel, l'avocat-général. Mais les enfants *sont sûrs de leurs souvenirs*. Ils se rendaient à l'école vers *8 h. 15 le lundi 8 février 1978*. Ils ont *« tout vu à 10 mètres »*. Ils décrivent *les vêtements et* les cyclomoteurs des fuyards.

M. Tabuteau insiste. Désignant Rivière, il demande : *« Portait-il des lunettes ? »* Sans réfléchir, le plus jeune répond : *« Non. »* En 1978, Rivière, c'est vrai, *ne* portait pas de lunettes. Dans son récit heurté, mécanique, du crime, il insiste, lui aussi, sur *la présence* de Mohammed. *« Je n'arrivais pas à me contrôler. J'ai pris la femme par le cou et je l'ai étranglée. Elle saignait à la tempe. J'ai vu Charas emmener la petite fille à l'étage. »* Quand Mohammed est redescendu, *« il avait du sang sur la main »*. Pourtant, le médecin-légiste a noté que Sandrine n'avait pas saigné. Elle a été noyée, la face contre le fond de la baignoire.

Contradiction, encore. Rivière assure que les deux garçons se sont partagé une somme ridicule, 150 francs, *« sous un pont »*. Mais un patron de café-P.M.U. a vu, une demi-heure plus tard, Jean-Luc, seul, faire son tiercé. *« Il avait plusieurs billet de 100 francs sur lui. »* Dans le café, pendant que Rivière lisait un journal de courses, les clients parlaient déjà du crime.

PHILIPPE BOGGIO.

Me Kiejman gagne son procès en diffamation contre « le Méridional ».

Le quotidien *le Méridional* a été condamné le 15 octobre par la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme *Simone Rozès*, à verser 15 000 francs de dommages-intérêts à Me Georges Kiejman en raison d'un article du 19 décembre *1979* faisant état d'une question écrite posée par M. Joseph Comiti, ancien *ministre*, député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône. Ce dernier *demandait* au ministre de la culture et de la communication *« s'il estime acceptable qu'un avocat chargé de présider la commission qui répartit l'aide de l'Etat aux sociétés de production de films cinématographiques conseille en même temps de telles entreprises et plaide leur dossier à la barre des cours et tribunaux (...) et, dans la négative, si le gouvernement a l'intention de mettre fin à un tel cumul de fonction et de profession et quelles conséquences tirer des cumuls qui ont été pratiqués »*.

L'article mentionnait *que M.* Comiti avait précisé à l'intention du journal le *nom* de l'avocat en cause, Me Kiejman, et ceux de *ses clients qu'il* avait assistés à l'occasion d'une instance en référé *introduite* par les époux Rambla lors de la sortie du film *le Pull-over rouge* : M. Michel Drach, le réalisateur, et la société Gaumont, *productrice* (*le Monde* du 16 novembre 1979).

Le tribunal a estimé que *le Méridional* avait jeté, par cet article, *« une grave suspicion sur l'impartialité et la probité »* de *Me Kiejman, alors qu'une enquête* lui aurait permis de constater *notamment que* la commission et son président ne possèdent qu'un pouvoir consultatif. *Le Figaro*, pour le même motif, avait été condamné le 23 avril à verser 20 000 francs de dommages intérêts à Me Kiejman (*le Monde* du 25 avril).

● *Les poursuites contre les animateurs de radios libres.* — Mlle Ghislaine Seguin et MM. Benoît Roche, Jean-Claude Marthey et Gérard Pommel ont été condamnés, jeudi 16 octobre, par la cour d'appel de Besançon à payer chacun une amende de 1 000 francs, pour *avoir participé* aux émissions d'une radio libre, Radio-25. Le 5 *décembre* 1979, le tribunal de grande instance de Besançon les avait condamnés à des peines d'emprisonnement avec *sursis* et à verse rchacun une amende de cinq mille francs (*le Monde* daté 9-10 décembre 1979)

● *Deux des quatre membres présumés du groupe « Action directe »* interpellés le 23 septembre dans l'Ardèche, Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, l'ancienne compagne de Pierre Conty, et Jean-Pierre Bolognini (*le Monde du 25 septembre*) ont été remis en liberté. Ils ont été inculpés par M. Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, de destruction d'édifices par explosif et de tentative de meurtre.

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

L'avocat général requiert des peines sévères contre six autonomistes bretons

Ce sont de lourdes peines qu'a requises le vendredi 17 octobre, au *terme* de quatre jours de débat devant la Cour de sûreté de l'Etat, *présidée* par M. Claude Allaer, l'avocat général M. Jacques Colette contre les six autonomistes bretons accusés d'avoir plastiqué à deux reprises, les 6 mars et 29 mai 1979, l'immeuble abritant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) les services des *renseignements généraux* (*le Monde* des 15 et 16 octobre).

Estimant que M. Jean-Charles Grall, *âgé* de vingt-cinq ans, déjà condamné en juin dernier à douze *ans de réclusion criminelle* pour l'attentat contre la villa du commissaire Le Taillanter, a été *l'instigateur* de ces deux attentats, l'avocat général a demandé que lui soit infligée une nouvelle peine du minimum de sept ans de réclusion *criminelle* ; pour M. Hervé Le Bevillon, trente-trois ans, considéré *par le ministère public comme* l'« adjoint » de M. Grall, un minimum de six ans, et pour M. Claude Briant, vingt-cinq ans, cinq ans de cette même peine.

Admettant que MM. Jacques Surzur, âgé de *trente-trois* ans, et André Le Cunff, âgé de vingt et un ans, avaient joué dans l'affaire un rôle plus secondaire, *l'avocat général* a requis une peine supérieure à quatre ans de prison contre le premier, et une peine de quatre ans de prison contre le second. Enfin, *trois ans d'emprisonnement*, pouvant être assorti d'un sursis, ont été *requis par l'avocat général contre* Mlle Marie-Noëlle Tréguier, vingt-trois ans, inculpée de détention d'explosifs, la seule des inculpés, actuellement en liberté. Les plaidoiries des défenseurs ont commencé dès ce vendredi matin et se poursuivront le lundi 20 octobre. Le *jugement pourrait* être *rendu* dans la soirée du lendemain.

J.-M. D.-S.

PAROLE EN L'AIR

Evoquant, *le 16 octobre, devant* notre correspondant régional et quelques journalistes *l'enlèvement*, à Lyon, de M. Bernard *Galle, M. Olivier Philip, préfet* de la région Rhône-Alpes, a *déclaré : « Il faudrait une loi en* France qui vous empêche d'écrire *sur ce genre d'affaire et qui, [en* cas d'infraction], vous envoie en *prison. »*

Nous nous empressons de *signaler, avant que cette loi soit* votée, qu'un mois après l'enlève*ment de M. Galle la police n'est* toujours pas, apparemment, sur *la trace de ses ravisseurs.*

B.-L. G.

LE SÉNAT ACCEPTE FINALEMENT UNE DISCRIMINATON RÉPRESSIVE A L'ÉGARD DES HOMOSEXUELS

Le Sénat a adopté, en troisième *lecture, jeudi 16 octobre*, la *proposition* de loi, d'origine sénatoriale, *« relative à la répression du viol et de certains attentats à la pudeur »*. Au cours des deux premières lectures, les sénateurs, en désaccord avec l'Assemblée nationale, n'avaient pas voulu laisser subsister de discrimination à l'encontre des homosexuels.

Le rapporteur de la commission des lois, M. TAILHADES (P.S., *Gard*) *leur a demandé de* rester fidèles à leurs votes précédents et à *défendu* un *amendement* tendant à supprimer les dispositions *discriminatoires* à l'encontre des homosexuels, que l'Assemblée *nationale* avait introduite dans le texte.

Mais, après un intervention de M. DAILLY (Gauche dém., *Seine-et-Marne*) qui estimait que le rejet de cette disposition serait *interprété « comme un encouragement* au laxisme », le Sénat, cette *fois, a repoussé l'amendement de* sa commission et maintenu la discrimination répressive à l'égard de l'homosexualité que prévoyait l'Assemblée nationale. — A.G.

● *L'affaire de Broglie.* — Chargé du supplément d'information de l'affaire de Broglie, M. André Chevalier a interrogé, *le 16 octobre*, durant *quatre* heures, M. Guy Simoné, l'ancien *policier incarcéré pour complicité* dans l'assassinat de Jean de Broglie. Assisté de Me Roland Dumas, l'inculpé aurait réaffirmé que M. Pierre de Varga, écroué sous la même inculpation, est la clé de l'affaire. Celui-ci, a-t-il dit, lui aurait indiqué à plusieurs reprises avoir été mandaté par des personnages dont il ne lui a pas révélé l'identité. M. Simoné a affirmé que Jean de Broglie était *« ou surveillé ou protégé »* à son domicile par la police six mois avant le crime. Il aurait aussi fourni des indications sur le trafic des bons du Trésor auquel, selon l'inspecteur Roux, auraient été mêlés à la fois l'homme politique et M. de Varga. Il se serait enfin expliqué sur l'appareil Eurosignal qui lui permettait de communiquer avec M. de Varga.

CATASTROPHES

APRÈS LE SÉISME DU 10 OCTOBRE

Plus de six mille cadavres ont été retirés des décombres à El Asnam

La pluie, qui est tombée sur la région d'El Asnam dans la soirée du jeudi 16 octobre, rend encore plus pénible la vie des sinistrés. Il manque soixante mille tentes, cent vingt mille couvertures et quatre cent mille lits pour les abriter tous. Pour répondre à la menace des épidémies (typhoïde et choléra), la vaccination massive de la population a été entreprise. Mais il est toujours très difficile, pour les équipes médicales, de parvenir dans les bourgades de la montagne.

La terre continue à trembler. Le plus souvent les répliques sont très faibles, mais, le 16 octobre, une secousse plus forte a provoqué l'effondrement de restes de bâtiments très endommagés.

Plus de six mille cadavres ont déjà été retirés des décombres. Identifiés ou non, ils ont été enterrés dans de grandes fosses communes. Les corps de deux Français ont été retrouvés sous les ruines de l'hôtel Cheliff. De temps à autre, les sauveteurs dégagent encore quelques survivants : une petite fille et un bébé, notamment, qui avaient passé plus de cinq jours sous les décombres, ont été retrouvés.

L'armée, qui a désormais l'entière responsabilité des opérations de secours et qui a pris en charge les responsabilités assumées normalement par les autorités locales, doit aussi combattre le pillage. Un soldat a été grièvement blessé par des jeunes gens qui tentaient de pénétrer dans les sous-sols d'une banque.

L'UNESCO a décidé d'envoyer une mission de spécialistes de la construction : quatre experts sont déjà arrivés, le 16 octobre, en Algérie.

La vie reprend peu à peu à El Asnam. Les réseaux d'eau et d'électricité ont été rétablis dans des quartiers de la périphérie. Quelques entreprises ont repris leurs activités, et un bureau municipal, qui a été installé dans un bâtiment préfabriqué, a enregistré la naissance de plusieurs nouveau-nés.

Les gerbes d'eau dans la plaine du Chélif

De notre envoyé spécial

El Asnam. — On l'avait un peu oublié : El Asnam, ville martyre, n'a pas été seule touchée, mais toute une région, tout un secteur rural. Dans la campagne, les blessures occasionnées par les secousses, si elles sont moins spectaculaires, sont cependant profondes.

Le sol, en particulier, a été violemment marqué. A certains endroits, le terrain semble littéralement labouré par une énorme charrue. De larges crevasses sont apparues, des éboulements se sont produits. Des trous de 1 à 2 mètres de profondeur se sont ouverts dans les champs. Dans la plaine du Chélif, un paysan a vu jaillir des gerbes d'eau et a constaté le tarissement de son puits. « *C'est une catastrophe. Je n'ai plus d'eau pour irriguer mes cultures, faire boire le bétail.* »

Comment les maisons en briques ou en terre séchée des paysans auraient-elles pu résister à la violence des secousses ? Il est miraculeux que certaines — elles sont rares — soient restées debout. Les autres, en s'écroulant, ont tué ou blessé leurs habitants et écrasé le bétail dont les cadavres gonflés gisent au milieu des décombres. A Beni Rached, c'est un père de famille qui, les larmes aux yeux, annonce que ses dix enfants sont morts. Ici, c'est un homme qui parle d'un voisin qui a péri sous les pierres.

Des douars entiers ne sont plus que des tas de cailloux ; c'est à peine si on les remarque derrière les haies de cactus. Les villageois insistent pour faire voir les dégâts, montrer le matériel brisé, les récoltes perdues.

Contrairement à ce qui se passe dans les villes, la pénurie est moins flagrante. Chacun subsiste tant bien que mal. Mais les secours sont rarement parvenus jusqu'à ces endroits reculés. Quelques-uns réclament des couvertures pour lutter contre le froid de la nuit, d'autres de la nourriture.

Mais après les difficultés des premiers jours, tout semble, maintenant, s'organiser petit à petit. Les foules ont disparu le long des routes. Les centres de redistribution sont mis en place. A El-Abadia, le stade, dont les murs d'enceinte se sont couchés d'un seul bloc, est utilisé comme P.C. par les organisateurs et sert d'entrepôt de secours. De jeunes soldats veillent au bon ordre des longues files d'attente que forment les sinistrés. L'armée distribue les vivres. Les femmes s'en vont avec des brassées de baguettes de pain. Tout cela s'effectue dans le calme bien qu'un militaire reconnaisse « *qu'ils se font engueuler parce que ce qu'il y a n'est pas suffisant* ».

Reconstruire ?

Des équipes venues du monde entier sont sur place pour faire des études et remettre en état l'infrastructure de la région. Trente et un militaires américains, venus d'Heidelberg, en République fédérale d'Allemagne, sillonnent la zone sinistrée. Des Suédois parent au plus pressé ; l'aide internationale continue à affluer.

Faut-il échafauder des plans pour la reconstruction d'El-Asnam ? Les autorités s'y refusent évidemment. On estime aussi prématuré de parler du choix d'un autre site. Les décisions ne seront prises que plus tard, quand des études sérieuses auront été faites. En réponse à toutes les questions, les responsables renvoient aux directives du président Chadli Bendjedid. « *La reconstruction d'El-Asnam tiendra compte des expériences des régions exposées à ce genre de catastrophes.* » En privé, on laisse entendre qu'il ne servirait à rien de déplacer d'une dizaine de kilomètres le site de la ville alors que toute la région est située dans une zone à haut risque. Dans ces conditions, pourquoi, se demande-t-on, ne pas profiter de l'infrastructure qui existe et tenir compte, pour l'édification de la nouvelle cité, de normes para-sismiques rigoureuses ? A cet égard, aucune critique n'est adressée officiellement aux responsables français de la reconstruction de la ville après le séisme de 1954. Les autorités se gardent bien de porter un jugement avant que soient recensés les bâtiments édifiés par des sociétés françaises suivant les normes parasismiques en vigueur à l'époque. Combien faudra-t-il d'années pour que El-Asnam et sa région revivent ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

COLLECTE DE SANG ET DE MATÉRIEL

L'Association France - Algérie, qui recueille des dons en argent, organise aussi un certain nombre de collectes :

● *Maisons préfabriquées, tentes, médicaments et produits de lutte contre les épidémies* : escale d'Air Algérie à l'aéroport d'Orly.

● *Sang* : hôpital Necker, service de transfusion sanguine, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris ; préciser : « *Pour l'Algérie* ».

● *Vêtements* : Amicale des Algériens en Europe, 40, rue Boileau, 75016 Paris.

DÉFENSE

SELON UN RAPPORT PARLEMENTAIRE

La France a consacré au développement de l'arme nucléaire 222 milliards de francs (valeur 1980) en vingt ans

Durant les vingt dernières années, la France a dépensé 222 milliards de francs (valeur 1980) pour son armement nucléaire, stratégique et tactique, et il lui faut prévoir d'engager 122 milliards de francs supplémentaires, durant les vingt prochaines années, pour moderniser cet arsenal. C'est la conclusion du rapport d'information, publié ce vendredi 17 octobre, de M. Raymond Tourrain, député R.P.R. du Doubs, sur « *l'état et la modernisation des forces nucléaires françaises* » au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Le rapporteur constate que l'arme nucléaire a constitué « *un effort prioritaire et constant* » sous la présidence du général de Gaulle et « *une priorité maintenue malgré des moyens plus limités* » sous celle de Georges Pompidou. Il observe « *un relâchement dans les priorités malgré des moyens plus importants* » sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Depuis 1960, la part des dépenses nucléaires est passée, en moyenne chaque année, de 24 % du budget de la défense entre 1964 et 1969, à 17 % entre 1969 et 1974 et à 14 % entre 1974 et 1980.

« *Le passé militaire de la Cinquième République le démontre à l'évidence : l'effort financier effectué durant les vingt dernières années peut être chiffré à environ 220 milliards de francs 1980, ce qui n'a nullement entravé l'augmentation du niveau de vie des Français et un fort taux d'expansion économique*, écrit notamment M. Tourrain. *Depuis la mort de Georges Pompidou, aucune mesure nouvelle vraiment importante sur le plan du développement des moyens nucléaires n'a été prise. Des décisions vont s'imposer rapidement.* »

Priorité aux sous-marins

Dans son rapport, qui a été approuvé par une majorité des députés membres de la commission de la défense, M. Tourrain expose une série de propositions en vue de moderniser la force nucléaire jusqu'à l'an 2000. Le coût des projets ainsi retenus est estimé à 80 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 42 200 millions de francs pour la réalisation des programmes nucléaires en cours.

« *La priorité doit aller aux sous-marins lance-missiles* », écrit le rapporteur, qui suggère d'améliorer la discrétion, la détection (pouvoir écouter sans être entendu), la précision de navigation, les transmissions, la vitesse, la plongée et les missiles des bâtiments. En particulier, M. Tourrain demande la mise au point d'un missile à têtes multiples d'une portée de 7 000 kilomètres (4 000 kilomètres pour le missile M-4, qui sera prêt en 1985). Au total, deux nouveaux sous-marins devraient être construits entre 1985 et 1991, et trois autres entre 1992 et 2000. La France pourrait ainsi disposer de dix à onze sous-marins lance-missiles à la fin du siècle, selon que le *Redoutable* sera ou non encore en service.

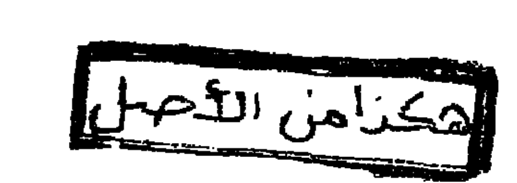
Le rapporteur réclame, en outre, la modernisation, sur le plan qualitatif, des missiles enfouis dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence, et il suggère de transformer en silos opérationnels trois des quatre silos expérimentaux qui servent aujourd'hui au centre d'essai des Landes à la mise au point des « vecteurs ». M. Tourrain demande la construction d'une cinquantaine de bombardiers biréacteurs et biplaces capables de larguer un missile air-sol à longue portée.

Avec la majorité de la commission, le rapporteur se prononce pour la conception d'un missile balistique sol-sol mobile, de préférence à celle d'un missile de croisière. Une centaine de ces engins, dits SX, seraient nécessaires.

Dans le domaine de l'armement nucléaire tactique, M. Tourrain propose que le missile Pluton soit remplacé par un missile à portée accrue (300 kilomètres) et monté en affût double sur camion. Deux cents missiles seraient ainsi installés sur cent véhicules, formant le système d'armes baptisé Hadès. Enfin, le rapporteur estime que, s'il n'est pas question de lui donner la priorité, « *il s'agit d'intégrer l'arme à rayonnement renforcé* (autrement appelée bombe à neutrons) *comme un élément complémentaire dans la panoplie de l'arme nucléaire tactique et de préserver les possibilités de développements technologiques ultérieurs* ».

Un tel programme de modernisation suppose, selon les calculs prévisionnels du rapporteur, que la France consacre à sa défense, en 1988, de l'ordre de 5 % du produit intérieur brut marchand (PIBm), au lieu de 3,85 % en 1981.

« *La défense et l'indépendance n'ont pas de prix*, conclut le député R.P.R. du Doubs. *Dès maintenant, la France doit penser sa défense afin de pouvoir, éventuellement, lui donner une dimension européenne, même si tout ce qui est nucléaire doit continuer à être fait seule. A l'horizon 1990, la France aura un potentiel nucléaire de l'ordre de 600 têtes et d'une centaine de mégatonnes. L'arme nucléaire française est la chance de l'Europe.* »



Mme Saunier-Seïté critique l'enseignement artistique donné actuellement par les universités françaises

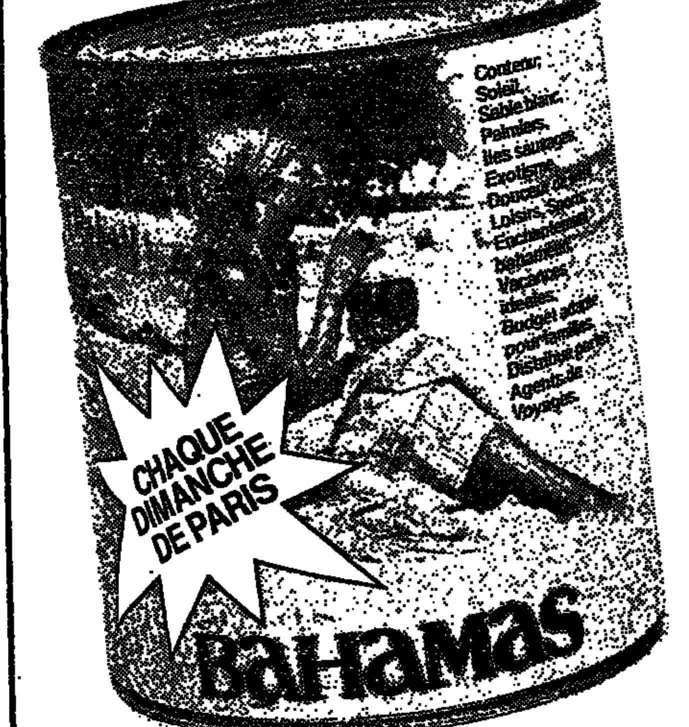
A l'Académie des beaux-arts, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, s'est livrée mercredi 15 octobre à une longue critique de l'enseignement artistique actuellement dispensé dans les universités françaises. Après avoir expliqué comment « *germent les graines d'artistes* » et flatté les professeurs d'art dont la mission « *suppose d'exceptionnelles qualités* », le ministre s'est livré à une attaque du système de formation des maîtres du second degré des disciplines artistiques.

Selon le ministre, « *les universités ne disposent pas de personnel compétent pour ces enseignements et peu d'universitaires se spécialisent dans ces disciplines. D'autre part, les bâtiments universitaires n'ont pas été conçus ni équipés pour l'enseignement de la musique et des arts plastiques. Les aménagements, quoique onéreux, ne peuvent être satisfaisants* ». Soulignant que dans ces enseignements universitaires de premier et second cycles « *la théorie a la part belle* », Mme Saunier-Seïté a regretté que ces études s'exercent dans « *un milieu didactique au lieu de baigner dans un environnement résolument expérimental* ».

M. Raymond Barre avait déclaré, le 18 septembre, en recevant la conférence des présidents d'université : « *Je souhaite que le ministre des universités et le ministre de l'éducation me soumettent un plan de formation des professeurs de musique et d'arts plastiques, plan dans lequel les universités et les centres indépendants du ministère de la culture ainsi que des institutions spécifiques qu'il sera sans doute nécessaire de créer pourront jouer leur rôle.* »

Il semble que Mme Saunier-Seïté n'ait pas attendu ces demandes du premier ministre et un quelconque projet de formation pour décider, dès juillet, de supprimer des habilitations à délivrer des licences et maîtrises d'éducation musicale et d'arts plastiques ou de ne renouveler celles accordées que pour une année.

Pour le ministre, « *les avis des experts qui ont étudié les dossiers sont négatifs ou dubitatifs* ». Le manque de moyens en enseignants et les garanties insuffisantes présentées par les enseignements font qu'il n'y a pas « *de centre d'excellence en éducation musicale* ». Avant de solliciter l'avis et les conseils des membres de l'Académie des beaux-arts pour améliorer les formations artistiques, Mme Saunier-Seïté a dévoilé une partie de ses souhaits en indiquant qu'une bonne conjugaison manquait entre université et Ecole des beaux-arts ou conservatoire. Pour elle, il est nécessaire que des conventions soient signées entre ces différents types d'établissements pour permettre que ces enseignements comportent « *une part importante de technicité* ». — S. B.



POUR « RENFORCER LA QUALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF »

Les trois projets de M. Beullac en 1981

- La lutte contre l'échec scolaire
- La formation des professeurs du second degré
- Le développement de la participation des parents

« Renforcer, encore et toujours, la qualité et l'efficacité du système éducatif français. » A l'occasion d'une conférence de presse réunie le 16 octobre sur ce thème, M. Christian Beullac a fait le point sur son action depuis son arrivée au ministère de l'éducation, en avril 1978, et présenté les dossiers qu'il compte ouvrir et les problèmes qu'il envisage de traiter en 1981 : les enfants en difficulté scolaire, la formation des professeurs du second degré et les relations entre les parents et les enseignants. Ces trois thèmes ont dominé l'exposé du ministre compte tenu, a-t-il précisé, de leur « importance pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et donc la réalisation de l'égalité des chances ».

● « Réussir à l'école ».

« *Nous ne pouvons accepter*, a déclaré M. Beullac, *qu'une partie encore importante de nos jeunes n'accède pas à la réussite scolaire. C'est doublement inadmissible parce que, dans un contexte de compétition internationale, la France doit pouvoir mobiliser et valoriser son or gris, c'est-à-dire toute l'intelligence et l'habileté potentielles de ses jeunes. Ensuite parce que l'essence de notre démocratie c'est la recherche inlassable d'une plus grande égalité et que l'égalité dans la maîtrise du savoir est plus que jamais le gage de l'égalité des chances.* »

Après avoir rappelé les actions engagées « *pour une école de qualité* » (formation des maîtres, programmes du cycle moyen notamment), le ministre a ajouté qu'elles devaient être « *accompagnées d'une réflexion approfondie sur les conditions mêmes de la réussite scolaire* ». C'est pourquoi il a demandé à l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.) d'organiser au cours du premier semestre de l'année 1981 un colloque international sur le thème « Réussir à l'école : l'apport des scientifiques et des éducateurs pour comprendre et aider les élèves en difficulté. »

« *La démocratisation de l'enseignement*, a-t-il ajouté, *ce n'est pas un mythe incantatoire, c'est un objectif politique concret et permanent. La réussite scolaire ce n'est pas un vœu pieux, c'est la tradition pédagogique d'une grande ambition nationale. Nous la recherchons au travers d'analyses précises et concrètes avec le dessein bien arrêté d'agir et d'aboutir.* »

● La formation continue des professeurs de lycées et collèges.

La formation des enseignants est « *la clé de tout progrès de notre système éducatif* ». Or excepté les stages ponctuels répondant aux besoins « *les plus urgents* » il n'existe pas de véritable dispositif de formation continue des professeurs des lycées et collèges. C'est pourtant une « *nécessité* », a expliqué M. Beullac pour deux raisons essentielles : « *Le déficit de formation initiale d'un grand nombre de maîtres* » recrutés lors du « *bond démographiques des années 60* » d'une part, les « *problèmes pédagogiques nouveaux auxquels sont confrontés* » les professeurs de collège depuis la réforme Haby et, en particulier, l' « *hétérogénéité des élèves* » d'autre part.

Il faut donc perfectionner, actualiser les connaissances des enseignants, les aider dans leur pratique pédagogique quotidienne, leur faire connaître les réalités « *du milieu et de l'économie* ». M. Beullac compte réaliser, dans un délai de cinq ans, la « *mise à niveau* » des enseignants insuffisamment formés et mettre en place un véritable système de formation continue.

Deux types d'action sont envisagés : des formations courtes directement liées à la pratique pédagogique ; des « *formation plus longues destinées à réduire la distance entre les formations initiales et les réalités actuelles de l'enseignement* ». Les universités pourraient y être associées.

La mise en place d'un tel dispositif, ses modalités, ne sont pas sans conséquences sur l'organisation du travail et sur la carrière des enseignants (avancement et remplacement des enseignants en stage, par exemple). M. Beullac, en outre, est favorable à ce que les stages soient faits à la fois sur la base du volontariat et de l'obligation, en dehors comme à l'intérieur du temps de service en classe. « *Les syndicats*, a-t-il expliqué à ce propos, *justifient leurs horaires et la durée de leurs vacances par la nécessité de se former, de se tenir à jour comme tout cadre d'entreprise digne de ce nom. Il est normal que cette mise à jour puisse se faire hors du temps de service sinon les Français ne comprendraient pas.* »

De telles questions doivent, en tout cas, faire l'objet d'une concertation avec les syndicats qui débutera dès la semaine prochaine. M. Beullac n'a pas révélé dans quel délai elle devait aboutir. Il a simplement précisé que 1981 serait une année de transition et qu'un programme « *de formation compensatoire* » concernera, cette année, quatre mille cinq cents professeurs de collèges.

Le ministre de l'éducation a, enfin, annoncé la création d'une mission à la recherche et à la formation, « *instance de médiation entre les chercheurs, les décideurs et les enseignants* », qui sera dirigée par Mme Janine Feneuille, inspectrice générale de l'education nationale.

● Les parents d'élèves.

La participation des parents d'élèves doit être, a déclaré M. Beullac, « *un facteur d'ouverture de l'école sur l'extérieur* ». Des « tables rondes » entre parents et enseignants seront organisées pour éventuellement modifier les règlements qui instituent cette participation. D'autre part, le ministre a décidé de mettre en valeur les « *projets d'action éducative et culturelle (PACTE)* qui s'appuient sur une participation exemplaire des parents d'élèves, et d'organiser, au printemps prochain, une journée des chorales des collèges et lycées au cours de laquelle un concert sera donné par les enfants pour les parents. Il souhaite, en outre, que les parents fassent connaître leurs entreprises à leurs enfants.

Si le ministre est favorable, d'autre part, au dialogue entre enseignants et parents, il considère que ces derniers ne doivent pas se mêler de pédagogie. « *Quand un professionnel vient réparer un appareil*, a-t-il dit, *vous êtes amené à demander comment il fait, vous ne discutez pas sa méthode.* »

Changement de vocabulaire

Que ne ferait-on pas en 1981, année électorale, année miraculeuse ? A quelques mois de l'élection présidentielle, M. Beullac a éprouvé le besoin de retracer son action au ministère de l'éducation depuis bientôt trois ans et de donner, selon son expression, le « coup d'envoi » *d'un nouveau programme. 1981 sera, donc, l'année de la formation continue des professeurs, l'année de la réflexion sur la* « réussite scolaire », *celle aussi des parents d'élèves. Les campagnes électorales ont ce mérite de faire avancer des dossiers. Encore que, sur certains points importants, comme la participation des parents d'élèves — jusque-là délaissés, — les propositions du ministre frisent la dérision.*

Les deux autres projets du ministre ont le mérite de porter sur des questions plus fondamentales encore qui tiennent à la finalité même de l'école, à la qualité de ses enseignants, l'une comme l'autre abondamment décriées. Mais ne il suffit pas d'ouvrir un dossier, encore faut-il qu'il aboutisse. Or que propose concrètement M. Beullac ? Une concertation avec les syndicats, une « mission à la recherche » *et à la formation qui devra* « impulser », « analyser », « définir », *un colloque, une rénovation du vocabulaire.*

Batailles d'Eglises ?

Le problème de l'échec scolaire devient celui de la « réussite à l'école ». *comme s'il suffisait de changer les mots pour résoudre la difficulté. Celle-ci, pourtant, est de taille, elle concerne toute la société : l'école ne profite pas également à tous les enfants. Et l'échec scolaire est trop souvent au cœur de l'échec social : sa cause et sa conséquence à la fois.*

Il ne suffit pas, là non plus, de dire, comme le fait M. Beullac, qu'il est plus important de « réussir sa vie » *que de* « réussir dans la vie ». *Ceux qui vivent quotidiennement les échecs, les injustices, les inégalités, peuvent en témoigner. Seulement, l'égalisation des chances est un bon thème politique.*

Mise en place avant les élections législatives, la réforme de M. René Haby — un technicien de l'éducation — devait y prétendre. Elle n'y est pas parvenue. A son arrivée au ministère de l'éducation, M. Beullac, qui n'est pas un technicien, a défini d'autres priorités, d'ailleurs parfaitement louables. Aujourd'hui, il se doit de revenir sur ce type de discours. Avec des variantes, voire des maladresses.

M. Beullac n'est pas non plus, il est vrai, un homme politique. Ses qualités sont plutôt celles d'un gestionnaire qui a su restreindre les moyens de son entreprise en jouant sur les divisions syndicales pour maintenir le calme ; d'un patron soucieux de l'image de marque de son personnel, à condition que celui-ci n'en abuse pas ; d'un « décideur » : *la réflexion sur la* « réussite scolaire » *sera menée avec* « le dessein bien arrêté d'agir et d'aboutir ». *Mais à quoi ? Quels avis pourra retenir le ministre lorsqu'on sait que les travaux sur l'échec scolaire sont nombreux et contradictoires ? Acceptera-t-il, d'ailleurs, de les examiner tous au cours du colloque de 1981 alors qu'il élimine d'emblée le débat, certes passionné, sur les rôles respectifs de l'hérédité et de l'environnement socio-culturel.*

« Je n'aime pas les batailles d'Eglises. Je n'aime pas ce qui divise, *déclare le ministre de l'éducation.* Nous avons mieux à faire pour que nos enfants aillent le plus loin possible dans leurs possibilités. » *Comme si cela ne tenait qu'à eux, ainsi que le croient les fidèles d'une de ces* « Eglises ». *M. Giscard d'Estaing ne les renierait pas, lui qui écrivait dans* Démocratie française : « L'inégalité du talent et du courage est dans la nature humaine, la justice n'est pas de le nier. » *D'autant plus que notre système économique et social s'en accommode, en définitive, fort bien.*

CATHERINE ARDITTI.



INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Vente d'un véhicule : quelles formalités ?

Répondant à une question écrite de M. Jacques Braconnier, sénateur R.P.R. de l'Aisne, le ministre de l'intérieur vient de préciser quelles formalités doit accomplir le propriétaire d'une automobile lorsqu'il vend son véhicule à un particulier ou à un ferrailleur.

« 1) En cas de vente d'un véhicule en vue de sa destruction, l'ancien propriétaire doit adresser dans les quinze jours suivants la transaction, au préfet du département de son domicile, une déclaration accompagnée de la carte grise informant de la vente du véhicule en vue de sa destruction et indiquant l'identité et le domicile déclaré par l'acquéreur ;

» 2) En cas de destruction d'un véhicule par son propriétaire, celui-ci doit adresser au préfet du département de son domicile, dans les quinze jours qui suivent, une déclaration de destruction accompagnée de la carte grise ou du certificat de vente établi en vue de la destruction.

» Le défaut des déclarations ou l'inobservation des délais constituera une contravention de quatrième classe, l'amende seule étant encourue. » (*Journal officiel* du 17 septembre.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 OCTOBRE

« Vignory, Montier-en-Der et églises du Der », 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'abbaye de Saint-Denis », 15 h., métro Saint-Denis-Basilique, Mme Allaz.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot.

« Le ministère des affaires étrangères », 15 h., 1, rue Robert-Esnault-Pelterie, Mme Lamy-Lassalle.

« Les appartements de la duchesse de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Anniversaires de Paris, octobre 1793 », 15 h., entrée de la Conciergerie, quai de l'Horloge, Mme Lemarchand.

« La chambre de commerce dans l'hôtel des comtes Potocki », 15 h., 27, avenue de Friedland, Mme Oswald.

« Napoléon aux Invalides et au Musée de l'armée », 15 h., Invalides, statue de l'Empereur dans la cour d'honneur, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les bosquets et leur origine », 14 h. 30, sous le passage nord conduisant aux jardins, à Versailles, M. Callies.

« Palais et jardins du Luxembourg, le Sénat », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Les primitifs français et la Renaissance en France », 11 h., Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Parties historiques de l'hôpital Saint-Louis », 15 h., 40, rue Bichat (L'Art pour tous).

« Les tentatives d'évasion de la famille royale », 14 h. 45, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, M. Campbell.

« La maison de Robespierre, les couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h. 15, 12, rue Duphot, Mme Barbier.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le cimetière de Passy », 15 h., place José-Marti, D. Fleuriot.

« La maison d'Honoré de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Haulier.

« Œuvres de Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Parties hautes de Notre-Dame », 15 h., grille du jardin à droite de la façade, M. de La Roche.

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 h., métro Saint-Sulpice (Lutèce Visites).

« Le Marais inconnu », 15 h., métro Sully-Morland (Résurrection du passé).

« Le musée du Grand-Orient de France, la franc-maçonnerie », 15 h. 30, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux-Paris).

« Jansénisme à Port-Royal », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Vachet : « Portez-vous bien » ; M. Rabeyrin : « Le progrès qui engendre le chômage est-il une malédiction ou une récompense pour l'homme ? » ; M. Saussez : « A six mois des élections, quel président pour la France ? » (Club du Faubourg).

15 h., 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, professeur Eric Baër : « Un moyen d'information parmi d'autres : la radiesthésie » (Université populaire de Paris).

15 h., Palais de la découverte, salle de cinéma, Ion Gresser : « L'interféron ».

15 h., 5, rue Largillière, S. Brunel : « L'art dans le Second Empire » (Nouvelle Acropole).

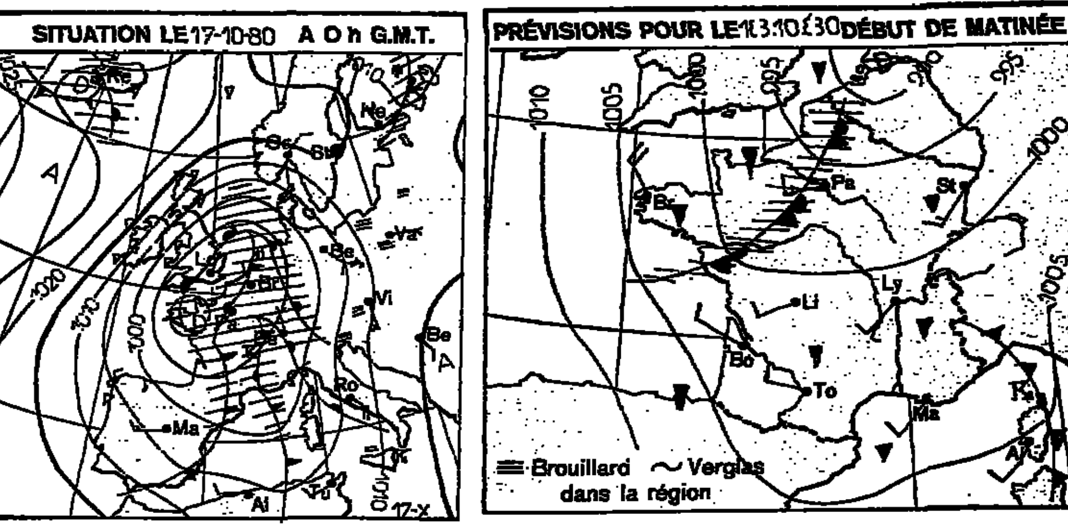
15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, A. Weysen : « L'île des veilleurs » (conférence-débat, projections) (Atlantis).

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Abbayes et cloîtres du Languedoc et des Pyrénées, le musée des cloîtres de New-York » (Caisse nationale des monuments historiques).

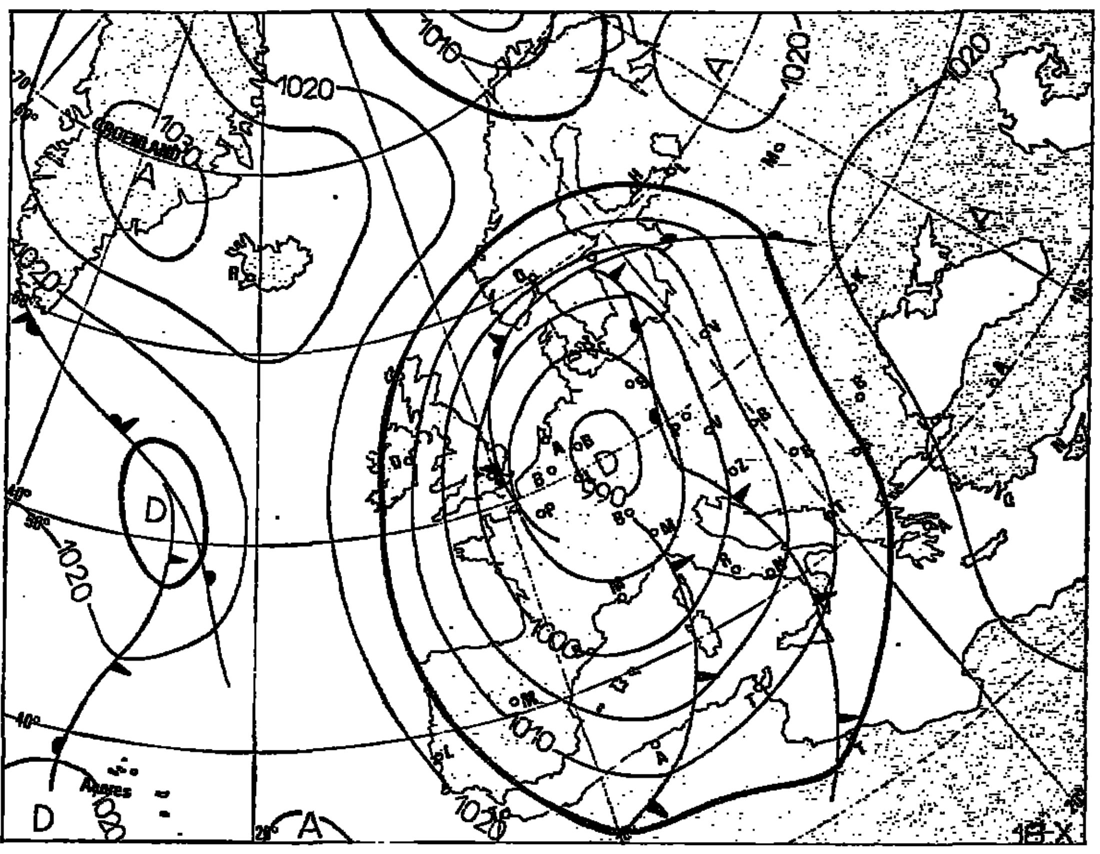
17 h. et 21 h., 6, place d'Iéna, musée Guimet, M. Lemaire, Mme Mahot : « le Népal » (projections).

21 h. American Center, 261, boulevard Raspail, Joan Jonas : « Upside. down and backwards » (d'après deux contes de Grimm).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 octobre à 0 heure et le samedi 18 octobre à 24 heures :

La dépression qui concerne la France se décalera vers la Scandinavie tandis qu'une hausse du champ de pressions se développera sur le sud-ouest de l'Europe.

Samedi 18 octobre, des pluies passagères ou des averses parfois orageuses se produiront encore en toutes régions, surtout en début de journée, mais dans l'air océanique instable et frais qui recouvrira progressivement l'ensemble du pays des éclaircies apparaîtront. Ces éclaircies deviendront assez belles sur la Bretagne, le Poitou et l'Aquitaine, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane s'établiront. En revanche, sur les régions s'étendant de la Manche orientale à l'Alsace et aux Alpes du Nord, le ciel restera plus nuageux avec des averses assez nombreuses l'après-midi. Les vents, modérés à l'intérieur, assez forts sur les côtes, viendront de l'ouest et du nord-ouest. Ils seront irréguliers, avec des rafales durant les averses, mais ils tendront à faiblir au cours de la journée. Les températures seront en baisse surtout sensible dans la moitié nord de la France.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 30 et 15 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 11 et 9 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 23 et 8 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 12 et 11 ; Tours, 11 et 9 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 11 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 12 et 9 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 15 et 11, Le Caire, 33 et 18 ; Copenhague, 9 et 8 ; Genève, 13 et 9 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 11 et 2 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 24 et 21 ; Stockholm, 6 et — 1 ; Téhéran, 25 et 10.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 17 octobre, à 7 heures, de 992,1 millibars, soit 744,1 millimètres de mercure.

Probabilités pour le dimanche 19 octobre

Dimanche, le temps, bien que frais le matin, sera assez beau dans l'ensemble. Des averses subsisteront toutefois dans l'est du pays, sur les massifs montagneux. Le soir, le ciel se couvrira près de la Manche.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dans cette page « Informations services », nous publions chaque semaine les rubriques régulières suivantes :

● LE LUNDI (numéro daté du mardi) : alternativement, le troisième âge, la jeunesse

● LE MARDI (numéro daté du mercredi) : la mode.

● LE MERCREDI (numéro daté du jeudi) : la maison.

● LE VENDREDI (numéro daté du samedi) : les urgences du dimanche.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Hommage à Benjamin Franklin.* — La section française de la Confédération européenne des anciens combattants, qui rassemble soixante associations, organise une manifestation d'hommage à Benjamin Franklin sur les lieux mêmes où il débarquait il y a deux siècles. Cette cérémonie, qui se déroule à Auray le samedi 18 octobre se présente comme un prélude aux grandioses et solennelles célébrations du bicentenaire de la victoire de Yorktwon remportée avec l'appui de la France en 1781. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Arthur Hartman, arrivera à Vannes la veille, en compagnie de M. Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, pour participer à un dîner organisé au cercle militaire.

● *La Fédération nationale des déportés du travail* organise, le 20 octobre, 2, rue Japy, à Paris, un rassemblement pour obtenir de l'Assemblée nationale qu'elle apporte une solution définitive au problème de leur titre, annonce un communiqué de cette association. Les anciens déportés du travail se rendront, ensuite, au monument de la déportation du travail, au cimetière du Père-Lachaise.

« *Alors que les groupements fascites et néo-nazis multiplient leurs activités criminelles,* disent les anciens déportés du travail dans leur communiqué, *nous assistons, depuis plusieurs mois, à une recrudescence des campagnes mensongères et calomnieuses menées contre les victimes de la déportation du travail à propos de le caractère même de leur déportation.* »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Relatif à la formation des conseillers prud'hommes ;

● Relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement relevant du ministre de la défense ou soumises à des règles de protection du secret de la défense nationale ;

● Fixant les modalités de récupération des prestations versées indûment par les régimes de l'assurance sociale obligatoire agricole, de l'assurance vieillesse et de l'assurance invalidité des travailleurs non salariés de l'agriculture

DES ARRETES

● Relatif à la taxe parafiscale perçue au profit de l'Institut français du pétrole ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux conditions d'attribution des prêts spéciaux à l'artisanat ;

● Fixant le fonctionnement du conseil supérieur de la gendarmerie.

BREF

CHANT

CHŒURS D'ENFANTS. — De retour de leur tournée de concerts aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, en Suède et en Finlande, les Petits Chanteurs du Marais et le Chœur d'enfants de France, de l'église Saint-Eustache à Paris, recrutent des garçons de huit à treize ans pour les pupitres de soprani et d'alti, ainsi que des voix d'hommes pour ceux de ténors et de basses.

Aucune connaissance musicale n'est exigée au départ.

★ Renseignements complémentaires : à l'église Saint-Eustache, rue du Jour, 75001 Paris, le mercredi, entre 18 h. et 19 h., le samedi, entre 15 h. et 17 h. 30. Par téléphone : 387-30-70 - 205-70-91 - 678-35-03. Par écrit : J.-P. Poupart, 82, rue La Condamine, 75017 Paris.

CHASSE

GUIDES D'AFRIQUE. — L'A.C.P. (Association des guides de chasse professionnels de l'Afrique francophone), dont le président est M. Henri Eyt-Dessus, organise une réunion dans les salons de la Maison de la chasse et de la nature (60, rue des Archives, Paris-3e), le mardi 21 octobre, à 20 heures.

★ Participation, inscription et renseignements auprès de Mme Durieux (tél. : 280.08.43), lundi et mardi matin, de 9 heures à 13 heures.

PRESSE

Directeur - délégué

M. YANN CLERC QUITTE « LE FIGARO »

Au *Figaro*, M. Yann Clerc, directeur-délégué du quotidien et membre du directoire jusqu'en septembre dernier, a annoncé mercredi 15 octobre, devant le comité de rédaction, qu'il quittait le journal.

Entré au secrétariat de rédaction du *Figaro* en 1957, M. Yann Clerc était devenu secrétaire général de la rédaction en octobre 1974. Lorsque M. Robert Hersant devient propriétaire du *Figaro* en 1975, M. Yann Clerc joue un rôle important entre la rédaction et le nouveau P.-D.G. Il est rapidement nommé membre du directoire de la société de gestion, en tant que représentant de la rédaction.

Devenu directeur - délégué du *Figaro* en 1979, M. Yann Clerc n'avait pas fait acte de candidature, en septembre dernier, pour le renouvellement du directoire.

● *M. Robert-André Vivien*, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a annoncé, mercredi 15 octobre, au cours de la discussion générale du projet de loi de finances pour 1981, qu'il déposera une proposition de loi tendant à réduire à 25 % la participation de l'Etat au capital de l'agence Havas.

Actuellement, cette participation de l'Etat s'élève à 56,06 %. Parmi les autres actionnaires d'Havas, on trouve les Assurances nationales (9,94 %), les SICAV (4,52%), la Caisse des dépôts et consignations (4,91 %), les assurances privées (1,99 %), les organismes de retraites et de prévoyance (1,77 %) et les banques privées (1,10 %).

LOTO

TIRAGE N° 42
DU 15 OCTOBRE 1980

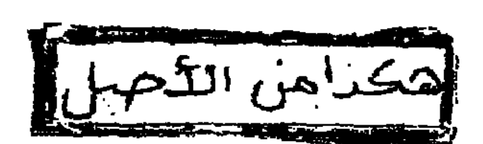
14 18 21 29 31 33

NUMERO COMPLEMENTAIRE 6

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	2 539 750,50 F
5 BONS NUMEROS + complementaire	88	57 721,60 F
5 BONS NUMEROS	2 046	7 447,90 F
4 BONS NUMEROS	127 750	119,20 F
3 BONS NUMEROS	2 214 843	9,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 OCTOBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 21 OCTOBRE 1980 APRES-MIDI



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Chocs d'aujourd'hui

A LA CONFÉRENCE DE MANILLE

Le tourisme, passeport pour la paix ou nouvelle arme économique ?

UNE conférence mondiale sur le tourisme a-t-elle une utilité ? Parmi les trois cents ou quatre cents participants, observateurs ou experts qui se sont réunis, du 27 septembre au 10 octobre, à Manille (Philippines), nombreux sont ceux qui continuent à se poser la question après la fin de cette réunion à laquelle ont participé les représentants de plus de cent Etats.

Pourtant, M. Robert C.Lonati, *secrétaire général de l'Organisation* mondiale du tourisme (O.M.T.), avait, au cours des travaux préparatoires, bien indiqué l'ordre des priorités : démontrer l'importance du tourisme au point de vue humain, social, culturel, politique et économique dans la vie des sociétés contemporaines et, surtout, mettre en évidence la responsabilité des Etats en ce domaine, au-delà des préoccupations strictement économiques et commerciales.

Avec mille trois cent cinquante millions de « déplacements » qui ont engendré, en 1979, un chiffre d'affaires de 500 milliards de dollars, le tourisme mondial ne devrait plus avoir à démontrer son poids économique et social. Malheureusement, comme le faisait remarquer, *in petto*, un expert international renommé, « *les gouvernements s'en moquent et placent trop souvent, à la tête de cet important secteur, des hommes qui y somnolent parce qu'ils n'y croient pas* ».

Des discours hypocrites

Peut-être pour cette raison, peut-être parce que ce genre de conférence internationale ne peut que rechercher le plus petit commun dénominateur des Etats participants, peut-être parce que la présence de prudents diplomates au sein des délégations affadit les débats, la conférence de Manille a d'abord *donné l'impression de se complaire dans la cacophonie.*

Il y a eu, à l'ouverture de ses travaux, des torrents de verbiage où l'hypocrisie des nations apparaissait en pleine lumière. On n'a jamais *autant* parlé de tourisme, « *passeport pour la paix* » ou « *fondement d'un nouvel ordre économique mondial* ». Il fallait entendre le délégué de la République Centrafricaine affirmer que, dans son pays, l'homme vivait en bonne entente avec le règne animal. Ou le délégué de l'Ukraine demander que le tourisme ne recherche pas seulement les monuments mais qu'il s'applique à rencontrer et à comprendre l'homme soviétique. Les Etats-Unis ont regretté qu'une fois de plus *on institue* une séparation arbitraire, selon eux, *entre pays développés* et pays en voie de développement.

Mme Imelda Romualdez Marcos, ministre philippin de l'habitat, maire de Manille et épouse du président de la République des Philippines, a prononcé un



(Dessin de PLANTU.)

discours d'une hauteur de vues incontestable dans lequel elle a décrit le tourisme comme une *aventure, un voyage où le voyageur se découvre lui-même.* Elle a souligné les dangers d'homogénéisation des architectures et d'acculturation qu'il porte en germe. « *Nous refusons d'obliger notre peuple à se conformer aux programmes touristiques, mais nous modelons ceux-ci en fonction des traits caractéristiques de notre peuple* », a-t-elle affirmé. Ces déclarations ne manquent pas de sel pour le visiteur qui découvre la fadeur moderne de Manille et la colère de certaines ethnies du nord du pays, déracinées par des projets de barrage ou de mines.

A ces discours en forme de faux-nez, *se sont ajoutées* les discordances dues aux objectifs *contradictoires des nations.* A l'exception d'Etats comme le Mexique ou l'Algérie, rares sont les pays en voie de développement soucieux de tourisme intérieur ; la plupart courent après la manne des devises et ne se soucient pas de tourisme social. On a entendu de vigoureuses critiques contre les études et contre les experts internationaux coupables de projets mirifiques et trop souvent mort-nés ; mais jamais l'inexistence de statistiques touristiques internationales digne de ce nom n'est apparue aussi criante. Certaines délégations veulent une baisse des tarifs aériens ; d'autres souhaitent un *transfert* de la technologie hôtelière en direction des pays pauvres ; le représentant du Saint-Siège rappelle que « *la vacance des valeurs ne fait pas la valeur des vacances* » et que le loisir doit viser à la reconstruction et à l'épanouissement de la personne. Oui, cacophonie...

La politique — et c'était inévitable — a apporté son content de perturbations. Les opposants au régime de M. Marcos ont placé plusieurs bombes qui ont fait plusieurs blessés dans les grands hôtels pour prouver aux délégués que la révolution philippine avait commencé. Les problèmes du Proche-Orient *ont été l'occasion* de plusieurs crises : l'Egypte a *été évincée* de la vice-présidence de la conférence mondiale par les autres pays arabes ; l'Organisation de la libération de la Palestine, admise à titre d'observateur, a préconisé le boycottage d'Israël en tant que pays importateur de voyageurs et son exclusion de l'O.M.T. Enfin, les pays arabes n'ont accepté de rester jusqu'aux conclusions des travaux qu'après avoir obtenu l'assurance qu'une motion nègre-blanc *condamnerait implicitement* l'occupation de Jérusalem par Israël.

La conférence s'est trouvée, à certains moments, très loin du tourisme, loin de ses ambitions initiales, et certaines participants n'hésitaient pas à afficher leur désenchantement.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 18.)

INQUIÉTUDE CHEZ LES ÉLUS ET LES FONCTIONNAIRES

Les monuments démantelés par leurs visiteurs

Les monuments et les *sites* sont entrés dans la société de consommation. Désignés par leur beauté, leur originalité, à la boulimie touristique, ont-ils déjà vendu leur âme au diable ? Peut-on les protéger contre le succès ? Les réflexions et les expériences échangées par les élus et les fonctionnaires réunis, le 11 octobre dernier, à Annecy par la section française de l'Icomos et le conseil national des villes d'art, ont tourné autour de la question...

IL y a des *touristes* utiles. Mérimée fut sans doute l'un des premiers qui, par d'inlassables tournées dans les provinces, éveilla les consciences myopes aux beautés menacées du patrimoine architectural français.

M. Georges Grandchamp, adjoint au maire d'Annecy et artisan tenace de la renaissance des vieux quartiers de la ville, évoqua d'emblée le rôle de ces « *premiers voyageurs cultivés et curieux* » et rappela que le classement de justesse du Palais de l'Ile, enserré dans les canaux, fut obtenu, en 1900, par un Parisien.

Aujourd'hui, il y a trop de Parisiens, d'Anglais, d'Allemands, de Hollandais. Trop d'autocars qui déversent des régiments de visiteurs au Mont-Saint-Michel, au cirque de Gavarnie ou à Fontaine-de-Vaucluse, et les rappellent au son de la trompe, au bout de dix minutes, car on n'a pas de temps à perdre. Juste le temps de prendre la photo qu'on pourra regarder tranquillement plus tard, le soir à la veillée.

Il y a même, paraît-il, trop de monde au musée de Nantes, vingt-cinq mille personnes en 1975, cent cinquante-cinq mille en 1979, « *des troupeaux informes de visiteurs auxquels on ne peut pas montrer grand-chose* ». Tout le monde sait, on ne le dit pas, qu'il y a beaucoup trop de monde à Beaubourg et qu'on voyait bien mieux les tableaux du Musée d'art moderne, au calme, avenue du Président-Wilson... Et que Saint-Tropez, *avant guerre, c'était bien plus* beau.

Les gens sont là, on n'en sortira pas. Les autres, la foule. Ces vacanciers qui s'entassent, à 80 %, sur 4 % du territoire, l'été. Ils ont envie de voir les Baux-de-Provence et Carcassonne, *quand* il fait beau et qu'ils sont en congé, le 14 juillet ou le 15 août.

Autrefois limitée à quelques grands *sites et monuments* exceptionnels, la consommation touristique culturelle s'est jetée sur de nouveau « produits » : les quartiers anciens, dont beaucoup, en vingt ans, sont devenus fréquentables par d'autres que les amateurs de ruines, et les parcs naturels... Leur protection même les a « désignés comme objets touristiques », selon M. Viard, chercheur au C.N.R.S., qui observe que « *le Lubéron-parc n'est pas plus beau que le non-parc* ». Il faudrait presque protéger, sans le dire, ou interdire l'accès comme on le fait dans certaines zones des parcs nationaux.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 20.)

Voyages organisés dans les ksars tunisiens

Village violé

NOUS voyageons à pied depuis quatre semaines au sud-est de la Tunisie, dans la chaîne des Matmata et dans la région des ksars, greniers collectifs constitués d'alvéoles superposées, aujourd'hui inutilisées pour la plupart. Depuis Douiret, petit village pitonnier situé dans le djebel berbérophone, nous nous rendons à Chenini par les chemins muletiers (1).

Nous parcourons le plateau qui domine la vallée, sans rencontrer qui que ce soit à cette heure chaude de la journée. Par cette voie séculaire, le village est très proche et nous surprenous bientôt Chenini — si peu soucieuse de révéler sa beauté — en descendant vers Jemâa Qedima, petite mosquée qui semble pencher sous le poids des années, au pied de l'ancienne Chenini aujourd'hui désertée. Seuls gardiens du village ancestral, les sept dormants légendaires reposent ici dans des tombes à leur taille de géant. Encore quelques pas, avant de pouvoir embrasser, d'un seul regard, le village tout entier : les restes délabrés de l'ancien ksar pitonnier qui veille sur la communauté comme une divinité tutélaire, le triple anneau d'habitation qui paraît enlacer le relief en amphithéâtre, criblé de grottes où les hommes se sont enfouis, et enfin comme un précieux bijou plein de simplicité, disposée au milieu de l'ensemble aux couleurs fauve et ocre, la blanche mosquée qui resplendit.

Chenini, ta beauté nous ravit, et nous laisse longuement figé, silencieux, émerveillé... Puis avec une infinie précaution, par crainte de te déranger alors que la nuit s'annonce, nous parcourons sans bruit tes ruelles, tes greniers, quelques-unes de tes maisons abandonnées. A l'aube, depuis les ruines de la Kalâa, nous continuons à contempler cet espace vivant, résultat de l'opiniâtreté des hommes, reflet de leur sagesse. L'écho des lamentations qui accompagnent un mort au cimetière retentit jusqu'à nous. Les femmes vêtues de rose s'arrêtent en chemin, continuant à pleurer alors que le cortège funèbre disparaît.

Soudain, peu avant midi, dans un hurlement de moteurs ponctué par les cris stridents des avertisseurs, plusieurs cars bientôt rejoints par un essaim de Land-Rover couleur vif orange se massent dans le parking aménagé à l'entrée du village, en contrebas de l'unique restaurant du lieu.

Les femmes baissent la tête

Quittant leurs fauteuils capitonnés et leur bain d'air conditionné, les « voyagés » se précipitent à l'intérieur, pour déjeuner. Ils ressortent un peu plus tard, une fois passés les moments de chaleur intense. Les uns en short, les autres en tenue de gala, ils commencent à grimper et à s'éparpiller dans le village, précédés de leurs guides, encadrés par leurs animateurs. Le village, où tout à l'heure encore chacun vaquait nonchalamment à ses occupations, semble se rétracter devant la menace d'invasion. Les enfants cessent leurs jeux, les femmes baissent la tête et pressent le pas, seuls les vieillards impassibles restent absorbés dans leurs méditations. Les groupes qui sillonnent le village, pénétrant à l'improviste dans certaines maisons habitées, n'ont d'autres armes que leurs appareils photographiques, mais l'usage qu'ils en font, la manière dont ils se comportent, l'impression qu'ils donnent de se croire en pays conquis — « Avec Vacances X, le monde vous appartient », *— nous donnent la nausée, et tout ce tumulte résonne à nos oreilles comme l'écho affaibli de certaines pages sombres de l'histoire du pays.*

Ainsi les descendants de ces Berbères qui, neuf siècles auparavant, sont venus se réfugier ici pour fuir les invasions hilaliennes et qui ont depuis farouchement préservé leur identité et leur mode de vie sont aujourd'hui l'objet d'une agression qui ne sème pas la mort et la désolation mais n'en présente pas moins des dangers réels.

Créateur d'emplois, source de devises, le tourisme peut aussi favoriser les échanges culturels, mais c'est trop souvent une industrie polluante, qui gaspille l'eau au détriment de l'agriculture, enlaidit les sites côtiers et les villages traditionnels, transforme les fils et les filles de paysans ou d'artisans en garçons d'hôtel et en femmes de chambre, leur accordant une promotion sociale factice. Cette industrie enfin risque, à terme, d'anéantir l'identité du pays, son capital le plus précieux. Décidément, il faut être un sociologue recherchant à tout prix le paradoxe pour suspecter un racisme ouaté derrière la distinction que font les voyageurs « initiés » entre leurs équipées aventurières et le tourisme de masse moutonnier et standardisé. Le « tour » au cours duquel les gens, les paysages, sont perçus comme un simple décor exotique.

Voyager, c'est aimer, comprendre, respecter, ne pas craindre de s'insurger contre les habitudes et s'attacher au seul luxe d'aller lentement.

MICHEL TREUTENAERE,
lauréat 1980 de la Dotation nationale de l'aventure.

(1) Sur cette région, cf. André Louis : *Ksars et villages de crêtes*, Ed. du C.N.R.S.

Passeport ou nouvelle arme ?

(Suite de la page 17.)

Le travail en commission devait redresser la barre. Tel était l'avis des délégués, au premier rang desquels M. Edouard Lacroix, directeur français du tourisme, mais aussi des membres associés et observateurs français : la compagnie Air France, le CATRAL (aménagement du temps), le Club Méditerranée, l'Institut du transport aérien, la filiale du Crédit hôtelier Promotour, Tourisme et Travail, la Compagnie U.T.A. et V.V.F.

Pour M. André Guignand, président de V.V.F., « *l'apport essentiel de cette conférence est d'avoir permis de parler d'autre chose que des entrées de devises. En 1963, la conférence de Rome, organisée par l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, ancêtre de l'O.M.T., s'était souciée de problèmes économiques, statistiques, financiers et juridiques. Ici, à Manille, on a enfin parlé de tourisme intérieur et de tourisme social, de néocolonialisme, de protection des pays d'accueil* ».

En effet, le riche touriste, unique objet d'intérêt, de 1960 à 1970, pour les pays récepteurs, a cessé d'être un dieu... et une vache à lait. Relativement peu perceptible en assemblée plénière ou dans la commission « politique », cette évolution des esprits s'est affirmée dans la commission « technique ». On a entendu le Mexique et la République Dominicaine se plaindre de ce que les retombées de l'activité hôtelière se réduisent à peu de chose lorsque le whisky, les petites cuillers et le papier hygiénique proviennent des pays riches. Le Togo ne veut plus former, à grands frais et à l'étranger, des techniciens de l'accueil qui, une fois instruits, ne reviendront plus dans leur pays. Les Français ont consacré l'essentiel de leurs interventions à défendre et à illustrer le tourisme social dont M. Edouard Lacroix a décrit les rouages en France. M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, a rappelé avec virulence que le droit aux vacances était encore loin d'être une réalité pour tous.

Symptomatique fut l'affrontement qui a opposé les pays pauvres aux pays riches. Avec l'appui du secrétariat général de l'O.M.T., plusieurs Etats en voie de développement ont souhaité la création d'un fonds international spécifique destiné à leur venir en aide en, notamment, finançant les infrastructures touristiques qui leur manquent. La perspective de « *devoir payer une fois de plus* » a fortement déplu aux pays développés. Ceux-ci ont trouvé une parade à ce projet en proposant de demander à la Banque mondiale ainsi qu'à toutes les organisations internationales d'accorder leurs subventions et leurs prêts aux projets de développement touristique au même titre qu'aux entreprises agricoles ou industrielles.

La conférence mondiale s'est achevée par des appels à la paix, à la protection de Jérusalem et à la baisse du prix des transports aériens à destination de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie. Elle a surtout décidé de réunir en une charte « de Manille » l'ensemble des recommandations politiques et techniques destinées à faciliter le développement du tourisme dans le monde. Ce catalogue de vœux est en cours de publication. La pusillanimité de certaines conclusions prêtera à sourire. Exemple : « *Le tourisme des jeunes requiert l'attention la plus active dans la mesure où cette catégorie de population dispose par nature de revenu qui ne lui permette pas de faire des voyages et de prendre des vacances. Une politique positive dans ce domaine devrait se traduire par l'octroi du maximum d'encouragements et de facilités. Une attention identique devrait être accordée au troisième âge et aux handicapés.* » En revanche, l'O.M.T. s'est vu fixer des missions assez précises : harmonisation des statistiques, création d'un système mondial d'information, développement d'une formation professionnelle adaptée aux besoins, élaboration d'un code des droits et des devoirs au touriste, application de l'électronique au contrôle des passeports, etc.

Dans deux ans, une nouvelle conférence internationale siégera à Mexico pour étudier les suites données à cet ensemble de résolutions. Il serait plus intéressant encore qu'elle confirme la maturité du tourisme, dont la nature et les effets tardent à être reconnus par des gouvernements qui prétendent évidemment le contraire. Peut-être pourrait-on en la matière proposer aux nations une attitude idéale : celle de la Haute-Volta, pourtant si peu touristique et si pauvre. Ce pays ne croit pas que le tourisme soit la panacée, mais il aimerait que celui-ci concoure au développement du pays. Pour y parvenir, il attend de l'Organisation mondiale du tourisme « *plus d'actions tendant à résoudre ses problèmes d'infrastructures et de promotion* ».

Ni plus ni moins.

ALAIN FAUJAS.

UN SOCIOLOGUE S'INTERROGE

Voyager de nos jours, c'est quoi ?

par MARC LAPLANTE (*)

NOUS nous intéressons au tourisme, nous parlerons donc des voyages.

Tous les genres de voyages concernent ceux et celles qui œuvrent en tourisme. Le voyage auquel j'ai le goût de vous inviter aujourd'hui a pour destination de très lointains horizons : nous atteindrons la Chine ancienne, nous suivrons les traces d'Ulysse et de Dante, nous visiterons des terres promises et nous emprunterons les sentiers non battus des poètes.

Mais nous en reviendrons, croyez-en votre guide ! Nous en reviendrons toutefois après avoir connu, je l'espère, l'aventure et la recherche, seules raisons valables d'entreprendre un voyage.

Les vrais guides de notre voyage seront les dictionnaires. J'aime les consulter souvent pour y retrouver, à travers les langages, mes appartenances au vieux fonds commun de l'humanité.

Commençons donc cette aventure avec le *Dictionnaire des symboles* (1), qui renferme un vrai trésor de connaissances sur la symbolique des voyages.

Selon la pensée chinoise séculaire, les voyages s'organisent vers les îles des Immortels ou vers le mont K'Ouen Louen, le centre et l'axe du monde.

Le voyage est un retour vers l'essentiel ou une montée vers le ciel... Et c'est par la voix du philosophe Tch'e-Song Tseu que nous parvient notre première découverte :

« *Le voyage qui est une fuite de soi n'aboutira jamais.* »

Symboliquement donc, d'une civilisation à l'autre à travers la sagesse universelle, le voyage est inséparable de l'idée d'une quête et d'une conquête : celle de la connaissance, celle qui donne accès à l'ésotérisme, aux mondes inconnus, meilleurs que le nôtre.

Le voyage est toujours une traversée, le passage des épreuves préparatoires, une forme d'initiation ; d'une façon ou d'une autre, le voyage est pèlerinage : quête du Saint-Graal, odyssée d'Ulysse, descente aux enfers de Dante, voyage initiatique de Nicolas Flamel, le grand alchimiste, les traversées de Moïse ou de Mohammed, etc.

De nos jours encore, Rael, bien connu des amateurs d'OVNI, a dû subir le voyage vers une planète paradisiaque pour recevoir le message qu'il essaie de nous livrer maintenant. Deux fois déjà, les extra-terrestres l'ont enlevé pour l'initier (2).

« *Toujours plus haut, toujours plus loin* (3). »

Tout voyage comprend donc une montée. Les vieux Chinois décrivent le chemin vers soi-même comme les deux versants d'une montagne : l'effort d'une ascension, suivi, évidemment, du repos de la descente. Et Raoul Duguay, un des grands Québécois de la poésie, nous rappelle cette ancienne sagesse :

« *Il n'y a de repos que pour celui qui marche* (4). »

Le voyage exprime donc un profond besoin de changement intérieur, un désir d'expériences nouvelles plus encore qu'un besoin de changement de lieux. Selon Carl Jung, le psychanalyste, il témoigne d'une insatisfaction qui pousse à la recherche de nouveaux horizons.

A ce compte-là, nous, d'Amérique, sommes nés du voyage au sens plein de ce mot : les Colomb, Cartier, Champlain ou Maisonneuve étaient tous à la recherche de nouveaux horizons, autant intérieurs que géographiques.

C'est vraiment de cette façon que le voyage constitue une aventure et une recherche. Autrement, il n'est qu'une fuite de soi, un perpétuel refus de soi-même, une « *distraction* » permanente au sens de Pascal. Baudelaire, dont l'*Invitation au voyage* est peut-être le plus beau poème de la langue française, a aussi affirmé : « *Les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent pour partir* (5). »

N'y aurait-il alors de vrais voyages qu'à l'intérieur de nous-mêmes ?

Quand, au dix-neuvième siècle, la pensée s'employait à approfondir une telle question, le tourisme naquit.

Les dictionnaires nous apprennent encore que le mot *touriste* s'est d'abord appliqué aux voyageurs anglais...

Quand il s'est répandu, au siècle dernier, dans la langue de Molière, il a servi surtout à désigner les voyageurs « désœuvrés » qui ne se mettent en route que pour le plaisir du voyage ou même pour pouvoir dire qu'ils ont voyagé (6).

Avec les dictionnaires

Georges Duhamel, dans *Problèmes de civilisation*, écrivait en 1962 : « *Les dictionnaires du siècle dernier donnent, des mots* touristes *et* tourisme, *des définitions qu'il n'est pas inutile d'examiner aujourd'hui, en vue de certaines modifications. Pour Littré, par exemple, le tourisme est essentiellement un voyage d'agrément... Le voyageur que je suis encore, l'homme passionné par la découverte du monde et de l'humanité, doit-il vraiment se considérer comme un simple amateur de paysages* (7) ? »

Le tourisme, dès sa naissance, semble donc avoir gâté la signification première et profonde du voyage. Notre beau périple risque donc de mal finir.

Je vous avais promis, cependant, que nous devions en revenir de ce voyage. Eh bien ! Comment de si lointaines considérations peuvent-elles nous servir aujourd'hui ? Comment rattacher à des faits contemporains ce riche passé de sagesse et de vision ?

Voyager de nos jours, c'est quoi ?

A l'encontre de toutes les autres époques qui ont fait du voyage une aventure et une recherche, nous avons actuellement une formidable organisation pour offrir à tous les moyens de parcourir la planète, d'aller aussi près que possible des gens pour sentir le pouls de chacune des races, des religions, des fêtes, des vies quotidiennes, etc., etc.

Et des masses humaines se déplacent de continent en continent. Je me demande sincèrement, toutefois, si cette super-organisation du tourisme, malgré tous ses services, n'a pas noyé le poisson !

N'a-t-elle pas tout fait finalement, et souvent sans le savoir, pour annuler l'aventure et la découverte, piment essentiel de tout voyage ?

N'a-t-elle pas rendu les choses trop faciles, ouvrant alors ses portes aux « désœuvrés », à ceux qui se fuient eux-mêmes constamment, plutôt qu'aux aventuriers ? Les Marco Polo d'aujourd'hui font les manchettes des journaux parce qu'ils ont fait souvent leurs périples en échappant ou en contournant la super-organisation touristique. Curieux, n'est-ce pas ?

J'ai cherché alors, comme plusieurs d'entre vous, la petite bête noire, le petit phénomène qui avait finalement entraîné de si vastes conséquences. Ce fut mon voyage à moi. Je vous dit ce que j'ai trouvé, mais je ne sais pas encore s'il s'agit d'un trésor : j'ai trouvé que le virus, à l'origine des malaises actuels du tourisme, était la disparition du rapport véritable entre un visiteur et ses hôtes.

Pour mieux se comprendre soi-même, il faut comprendre les autres.

Si le voyage est intérieur avant tout, il faudrait que tout voyage soit d'abord une rencontre avec les autres. Sans ce rapport, recherché par le visiteur et par l'hôte, pas d'échanges, pas de liens créés (créons d'abord des liens, disait Renard au Petit Prince), pas d'enrichissement des deux parties et donc pas de développement, mais une chaîne sans fin d'import-export d'humains d'une région à une autre ou d'un pays à l'autre.

Consultons encore les plus savants dictionnaires :

Visiter, c'est d'abord et toujours, au sens premier, *se rendre chez quelqu'un*, aller chez lui.

En second sens, *c'est se rendre dans un lieu et le parcourir en l'examinant minutieusement dans le détail.*

Et l'hôte, celui qui reçoit ou celui qui est reçu, offre ou reçoit une seule chose : *l'hospitalité.*

Ce mot, qui désigne l'action de recevoir ou d'accueillir avec bonne grâce, a ses origines dans les plus anciennes civilisations. Voici ce que nous raconte l'ethnologue-historien Fustel de Coulanges à ce propos : « *Les anciens croyaient que toute nourriture préparée sur un autel et partagée entre plusieurs personnes établissait entre elles un lien indissoluble et une union sainte. Cette même opinion est le principe de l'hospitalité antique... L'homme qui avait réussi à atteindre le foyer ne pouvait plus être regardé comme un étranger... Celui qui avait partagé le repas sacré était pour toujours en communauté religieuse avec son hôte* (8). »

Avant de refermer mes dictionnaires, j'ai exploré les mots qui précèdent ou suivent le mot *tourisme*. J'ai trouvé : *tourier* et *tourière*. Vous connaissez ? Je définis à tout hasard : « *Au treizième siècle, personne non cloîtrée qui fait passer au tour les choses que l'on apporte au couvent, qui détourne du lieu réservé* (9). »

Gens du tourisme, ne vous laissez pas tenter par le métier de tourier ! Organisez des tours... non des détours !

Celui qui voyage est toujours un pèlerin, même déguisé en débonnaire ou en désœuvré, même s'il affiche le visage des gens heureux et bronzés, pétant de santé et de prospérité.

Conduisez-le aux portes des temples et des mystères mais laissez-le franchir les seuils, connaître l'aventure et la découverte et créer des liens.

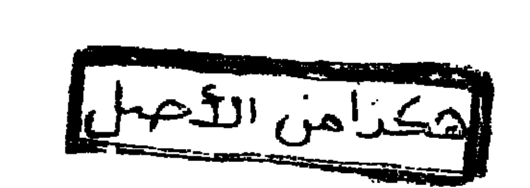
Aujourd'hui, seul l'agent de voyage connaît l'aventure quand il part en éclaireur pour préparer le voyage des autres. C'est presque le monde à l'envers. Vous pouvez transporter les touristes, les loger, les nourrir et les informer, mais, de grâce, laissez-les aussi partir en voyage...

(*) Sociologue québécois.

1) *Dictionnaire des symboles*. Paris, Laffont 1969.
2) Claude Vorilhon, « Rael » : *Les extra-terrestres m'ont amené sur leur planète ; Le deuxième message qu'ils m'ont donné*. L'édition du Message, Grantome 1977.
3) Extrait d'une chanson de Jean-Pierre Ferland, interprétée aussi par Ginette Reno.
4) Raoul Duguay. Extrait de la chanson *le Voyage*. Disque Capitol intitulé Alllô toul' mônd.
5) C. Beaudelaire. Œuvres. Coll. « Pléiade », Paris 1940, tome I, page 144.
6) Paul Robert. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Société du Nouveau Littré 1974.
7) Georges Duhamel. *Problèmes de civilisation*, Paris, Mercure de France, 1962, p. 187.
8) N.-D. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. Ed. Hachette, III, I.
9) Paul Robert, *op. cit.*







CARNET DE VOYAGES

Un bureau d'information pour l'île Maurice

L'île Maurice a ouvert un bureau d'information à Paris afin d'informer les agents de voyages, les compagnies aériennes et le public sur ses possibilités touristiques. Il est notamment possible d'y consulter une documentation détaillée et d'y obtenir des renseignements pratiques.

★ Bureau d'information touristique de l'île Maurice, 225, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 227-26-06.

Les archéologues à Malte

A partir du printemps prochain, Voyages de France et d'outre-mer propose un circuit d'une semaine dans l'île de Malte. Neuf départs sont prévus, s'échelonnant d'avril à octobre 1981. Deux archéologues accompagnent ces voyages.

Le programme commence par une visite de la capitale, La Valette. Puis, au départ de La Valette, toute une série d'excursions sont prévues : à Rabat, ville romaine et paléochrétienne ; à Mdina, cité médiévale aristocratique ; puis au palais Verdala, résidence d'été des grands maîtres. Mais l'histoire de Malte remonte bien au-delà de l'occupation par les chevaliers. Et les nombreux monuments mégalithiques uniques au monde (quatrième et onzième millénaires avant Jésus-Christ) et les trésors réunis au Musée archéologique national évoquent la succession des peuples et des cultures de l'archipel.

Prix du séjour : 4750 francs par personne, en chambre double.

* Voyages de France et d'outre-mer, 13, rue Aubert, 75009 Paris. Tél. : 742.31.19.

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les artisans sortent de l'anonymat

Il faut aller les chercher loin ces artisans perdus, perchés dans les Alpes-de-Haute-Provence. Et l'on ne peut pas dire qu'ils signalent énormément le lieu de leur retraite. Pourtant quatre d'entre eux viennent de se grouper et d'éditer un circuit. Ils présentent aussi quelques exemples de leurs créations chez un cinquième confrère, Pierre von Gdenstock, au hameau de Buiron, près d'Ongles. Mais rien n'empêche d'aller les visiter dans leur atelier. Balade artisanale qui se double d'une promenade touristique, de paysages en villages.

Après Apt, cap à l'est, sur la N. 100. Un autre pays commence, celui de Forcalquier, plus montagneux, avec ses prairies vertes, ses champs, ses grosses fermes et leurs bâtiments assis sur des buttes, et ses villages roses perchés : Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon, Reillanne.

Barbu comme un jésus, Philippe Moreau, trente-deux ans, imprimeur-lithographe, s'est installé à Dauphin-les-Grands-Chemins (en arrivant de la N. 100, s'engager dans la direction de Manosque, puis prendre à gauche, le long du Largue). Provençal depuis quatre ans, Philippe Moreau a eu, comme tous les artisans, des débuts difficiles. « *Mon père et moi,* dit-il, *avions pris un ouvrier, que nous n'avons pas pu garder, à cause des charges sociales, évidemment.* » Mais si la majorité des imprimeurs-lithographes sont concentrés dans la région parisienne, Philippe Moreau, et deux confrères dans les Alpes-Maritimes et le Vaucluse, sont les seuls à se partager la zone méditerranéenne. Pour vivre, il fallut donc l'explorer, faire les vernissages, rencontrer les peintres et leurs amis, visiter les galeries.

A Draguignan, avec la librairie Lou Païs, les contacts ont été très bons. Aujourd'hui, Philippe Moreau travaille avec les peintres de la région, un Parisien installé à Montjustin, un professeur aux beaux-arts de Toulon, et un Hollandais, Gardenier, qui a saisi, au crayon noir, de très fortes scènes dans les distilleries de lavande. L'imprimerie Moreau, qui tire ses lithos à une centaine d'exemplaires — les prix vont de 250 F à 500 F, — a d'autres projets : travailler avec une chaîne de galeries new-yorkaises qui édite des peintres européens. Le carnet de commandes est rempli jusqu'à la fin de l'année. Mais Philippe Moreau n'a plus le temps de dessiner ses vues de villages. Dommage !

Remontons vers le nord par la départementale 950 en direction de Saint-Etienne. Au hameau de Buiron, près d'Ongles, Pierre Umbdenstock, souffleur de verre, a baptisé sa maison « Au clair de Lune », du nom de la montagne austère qui ferme, au Nord le paysage. Ce Parisien de trente ans, d'origine alsacienne, dernier arrivé dans la région, a commencé par travailler le vitrail. Mais avec Joël Linard puis avec Claude Morin, artisan à Dieulefit (Drôme), il a découvert le verre soufflé et ce fut le coup de foudre. « *Ce verre chaud, sans arrêt en mouvement, est beaucoup plus sensuel à travailler que le verre plat* », dit-il. Dans une grande salle passée à la chaux, il présente ses vases, ses coupes, ses flacons en verre gris couleur de fumée (de 30 F à 300 F). Pierre Umbdenstock aime les tons légers. Mais le jeune artisan commence à explorer un nouveau domaine : le verre doublé d'opaline qui laisse en transparence des traces fugitives. En haut, dans l'atelier, le four ronfle. Les visiteurs sont admis à assister au « rite ». Les anciens travaillaient assis. Le jeune verrier préfère tourner sa canne debout : cette position lui permet d'enchaîner ses gestes sans cassure.

Les charges sont lourdes

Pour ceux qui souhaiteraient faire une halte, Simiane-la-Rotonde, sur la route d'Apt à Banon (D. 51), offre une chapelle du douzième siècle, la Rotonde, un des plus curieux monuments de Provence et aussi des maisons seigneuriales, aux portes diamantées. En face de la halle, un café sympathique (fermé le samedi et le dimanche) où l'on peut déjeuner.

Simiane mène à Banon et Banon à La Rochegiron. Encore plus haut, adossé à la montagne, le hameau de Vière. C'est ici que Camille Virot s'est installé, il y a huit ans. Ce potier franc-comtois est un expert du raku — on prononce rakou, — cette céramique paysanne d'origine coréenne qui apparaît au Japon au seizième siècle et qui sera transmise de génération en génération. Ces bols frustes seront utilisés pour la cérémonie très sophistiquée du thé. Cet art brut, spontané, correspond en effet profondément à l'esprit Zeh. Depuis la dernière guerre, on assiste à une renaissance du raku dans les pays anglo-saxons. Ce travail de la terre, très physique et très actif — les pièces sont retirées du four et modelées à chaud, — s'est développé parallèlement à ce mouvement des peintres américains qu'on a baptisé Action painting.

Les bols de Camille Virot sont d'un rose laiteux inimitable et d'un prix fort raisonnable (à partir de 100 F). « *Ce qui m'importe,* dit-il, *c'est de rechercher les rapports entre les volumes, la matière et l'émail.* » Mais le potier ne fait pas que des pots. Ses œuvres récentes sont des grandes pièces structurées (de 300 F à 1 000 F). Boîtes craquelées, fissurées, cousues de cicatrices. Humaines.

Légèrement au nord, à Saumane, de modestes flèches rouges indiquent le chemin de l'Ourdissoir, la maison et l'atelier de Patrick Guillard et de Jean-Claude Deloménie, tisserands et montagnards volontaires depuis six ans. L'été, le tilleul est vert et la lavande violette. Mais, l'hiver, il arrive au thermomètre de descendre à — 20 degrés. On est ici à 1000 mètres.

Après un stage à Luminy, près de Marseille, Patrick s'est lancé dans l'aventure et Jean-Claude a suivi. On est loin ici du tissage commercial. Les deux tisserands se sont spécialisés dans l'ameublement, Tapis, rideaux, jetés de lit (850 francs et 950 francs) sortent de leurs métiers. Leur tissage est côtelé. Ils jouent avec le blanc et l'écru ou encore avec des tons dégradés : rose pâle, bleu, violine. On trouve aussi des vêtements simples et bien coupés. « *Nos clients viennent de Marseille, de la Côte d'Azur et du Luberon,* disent-ils, *mais nous travaillons avec les gens du pays. Quand l'épicière est venue nous commander un abat-jour, nous avons été surpris mais contents.* »

Dernière étape : de Saumane on redescend sur Banon puis sur Simiane (D 51). A 4 kilomètres après le village, en direction d'Apt, en face d'un monument aux morts, on prend à droite un chemin rocailleux où un panneau discret indique la Petite Ferrière. C'est là que se sont installés Stéphanie Mutrux et Marc Favresse, trente-huit et quarante-deux ans. Stéphanie brode à grands points des tapisseries. Elle est aussi sculpteur et peintre. Sur sa table de travail, une boîte est remplie de petits oursins bruns fossilisés ramassés dans la région. L'oursin est depuis quelques années l'obsession de tous ses dessins. Les premiers sont noirs, renfermés, angoissés. Mais les plus récents s'ouvrent. Les paysages, le ciel bleu, apparaissent sur le papier, où l'oursin règne toujours comme un sceau.

Marc Favresse, lui, est un passionné du signe. Les tableaux qu'il crée sont des pages de textes indéchiffrables, creusés dans de la céramique. Ou encore des manuscrits déchirés, usés, enluminés, collés sur des tablettes. Marc Favresse est un archéologue à la recherche de lui-même, et son travail est très beau et très personnel. Exposer dans la région est difficile. Des galeries s'ouvrent mais ferment, sauf à Aix, qui reste dynamique. On peut néanmoins voir des œuvres de Marc Favresse au musée de Chartres et au musée Rigaud de Perpignan. La mairie d'Elne (Pyrénées-Orientales), qui va consacrer une partie de ses locaux à l'expression artistique, lui a demandé sa participation.

S'installer comme artiste ou comme artisan n'est pas évident. Bien sûr, on trouve à la campagne l'espace nécessaire pour avoir un atelier. Mais, comme on le sait, les charges sont très lourdes. « *Nous payons 8 000 à 10 000 F par personne et par an, impôts compris,* déclarent les deux tisserands, *et il nous reste à chacun 2 500 F par mois pour vivre. Nous sommes donc obligés de travailler sans relâche, ce qui nous laisse peu de temps pour créer.* »

Ventes mises à part, la principale ressource de ces artisans est de recevoir des stagiaires. « *La législation actuelle, basée sur la rentabilité, n'est absolument pas adaptée au métier que nous exerçons,* déclare Camille Virot. *Et nous n'avons pas les moyens de nous payer un apprenti. Le gouvernement ne pense qu'à sauver de l'extinction les restaurateurs de meubles et les dentellières, bref les métiers traditionnels. Il faudrait aussi qu'il prenne en considération ceux qui utilisent des techniques anciennes pour créer des œuvres contemporaines.* »

FLORENCE BRETON.

★ Philippe Moreau, imprimeur-lithographe, exposition permanente et possibilité de stages, Atelier des Grands Chemins, 04300 Dauphin. Tél. : (92) 75-11-96. Pierre Umbdenstock, verre soufflé, tous les jours sauf le lundi matin, hameau de Buiron, 04230 Ongles. Tél. : (92) 76-07-90. Camille Virot, potier, exposition permanente et sur rendez-vous. Possibilités de stages jusqu'à début octobre, deux semaines minimum (1 200 francs + 55 francs par jour de pension). La Rochegiron, 04150 Banon. Tél. : (92) 75-20-10. « L'Ourdissoir », tissage, *04150 Banon.* Tél. : (92) 76-24-81. La Petite Ferrière, Stéphanie Mutrux et Marc Favresse, 84750 Viens, sur rendez-vous. Tél. : (90) 74-23-37.

CHATEAUX FANTASTIQUES

Kœnigsbourg sous un autre angle

A l'occasion de l'Année du patrimoine, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites vient d'inaugurer, en présence de nombreuses personnalités, le nouveau circuit de visite du château du Haut-Kœnigsbourg, dans le Bas-Rhin.

Admirablement situé sur une arête rocheuse des Vosges, à l'ouest de Sélestat, ce château fort domine la plaine rhénane et, du grand bastion qui le couronne, la vue s'étend sur un splendide panorama qui va des ruines des forteresses de Frankenbourg et d'Ortenbourg et du piton d'où s'élance la stèle en forme de flamme du camp d'extermination à Struthoff à l'autre côté du Rhin où l'on devine la Forêt Noire tandis qu'au sud on peut apercevoir Hohneck et le Grand Ballon d'Alsace.

L'histoire du Haut-Kœnigsbourg remonte fort loin dans le temps puisqu'en 1192, peu après la mort de Frédéric Barberousse, apparaît le nom de Kœnigsbourg, c'est-à-dire le château royal, ouvrage fortifié, fief d'une puissante dynastie rhénane. Détruit au quinzième siècle, après un siège de trois jours, il est complètement relevé de ses ruines au seizième siècle. Après avoir appartenu aux Habsbourg, qui en augmentent les travaux de défense, il passe entre diverses mains pour devenir la propriété de Jean d'Augsbourg ; mais la guerre de Trente Ans, qui va ravager l'Alsace, n'épargnera pas le Haut-Kœnigsbourg et après un violent incendie, en 1633, il n'en restera que des ruines romantiques d'une émouvante beauté.

Après la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace, la ville de Sélestat, devenue propriétaire du château, ne pouvant en assumer les frais d'entretien, eut l'étrange idée d'en faire don en 1899 à l'empereur Guillaume II. Celui-ci, dont la mégalomanie n'avait d'égal que le mauvais goût, résolut de faire du Haut-Kœnigsbourg un domaine personnel dont les pierres proclameraient aux yeux du monde *« la féodalité des temps lointains »*.

Sans respect pour les nobles ruines, Guillaume de Hohenzollern fit alors appel à un architecte du nom de Bobo Ebhardt qui exécuta, au cours de travaux qui devaient durer près de dix ans, une reconstitution dont on peut dire qu'elle n'a qu'un lointain rapport avec la vieille forteresse élevée au temps de Frédéric Barberousse.

Moins d'embouteillages pour les visiteurs

C'est Ebhardt qui fut également chargé de la décoration intérieure du château, exécutée dans ce style gothico-médiéval si en faveur au début du vingtième siècle avec salle des fêtes, salle des preux chevaliers, meubles haute époque (en partie anciens) auxquels on ajouta les trophées de chasse de Guillaume II qui se voulait grand chasseur devant les dieux germaniques, et aussi une collection d'armes anciennes qui forment aujourd'hui un arsenal assez complet.

Tel qu'il est, le château du Haut-Kœnigsbourg, avec ses solides murailles de grès rose, ses mâchicoulis, échauguettes, son vieux puits, sa double enceinte fortifiée et, surtout, l'admirable panorama qu'on découvre du haut de son grand bastion, attire toujours la foule des visiteurs. On en a dénombré sept cent mille en 1979 et, durant le mois d'août dernier, cent quinze mille touristes ont gravi les pentes qui mènent au vieux bourg alsacien, ce qui le place en deuxième position dans la fréquentation des monuments de province, tout de suite après le Mont-Saint-Michel.

Jusqu'à ces derniers mois, une seule petite porte donnait accès à l'intérieur de la forteresse, obligeant les visiteurs à emprunter le même itinéraire à l'aller et au retour, ce qui entraînait de sérieux embouteillages, presque inextricables les jours de grande affluence, sans parler des graves problèmes de sécurité qui pouvaient se poser. C'est pourquoi la direction du patrimoine et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, dont dépend le Haut-Kœnigsbourg, ont décidé de créer un nouveau circuit de visite à sens unique qui permet, dès maintenant, le retour par un autre itinéraire.

L'aménagement de ce circuit a nécessité un certain nombre de travaux, en particulier le percement d'une nouvelle porte à la base d'une des tours flanquant le grand bastion. Ils ont représenté 1 million de francs qui ont été pris en compte par la direction du patrimoine (20 %) et la Caisse (80 %).

Exécutés sous l'autorité de M. Lamoise, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, ces nouveaux aménagements ont aussi permis l'accession à d'autres salles et la possibilité de découvrir de nouveaux aspects du château vu de la cour nord. Enfin, une étude muséographique est en cours, qui a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil au public.

Ainsi, grâce à ses efforts, le château du Haut-Kœnigsbourg va connaître dès à présent une nouvelle vie.

ANDREE JACOB.

Bonaguil, forteresse de dissuasion

Qui, au milieu du dix-neuvième siècle, connaissait les ruines du château de Bonaguil ? Dressées à quelques kilomètres au nord-est de Fumel, à la limite du Lot-et-Garonne et du Lot, sur un éperon rocheux séparant deux profondes vallées, dans leur délabrement, elles paraissaient abandonnées. Seuls, quelques promeneurs et quelques archéologues s'y intéressaient, et aussi, heureusement, Viollet-le-Duc qui les considérait comme un des plus remarquables monuments du patrimoine architectural de la France.

Demeure seigneuriale médiévale, le *« castrum de Bonegails »*, c'est-à-dire l'ensemble du château et du village construit sous ses murs, était ainsi considéré dans l'acte de 1271, par lequel le roi de France en prenait possession. De ce premier château restent des vestiges importants : ses murs qui servirent de base aux constructions postérieures, mais surtout le donjon ou Tour-Béduit, en forme de proue de navire dont le plan avait épousé exactement les contours du rocher, mais qui aussi, de ce fait, se trouvait renforcer la défense en amortissant ou déviant les projectiles envoyés par l'assaillant. Cette tour, inhabitable, était le symbole de l'autorité seigneuriale ; elle renfermait le trésor et les archives.

Le seigneur et sa famille habitaient le logis, un bâtiment rectangulaire, étalé sur trois niveaux, situé à l'ouest non loin du puits creusé dans la cour et qui atteignait l'eau à quarante-huit mètres de profondeur. Ce logis subit, par la suite, de nombreuses modifications. Les propriétaires tiraient l'essentiel de leurs ressources du village étagé sur les pentes de la colline, et des cultures en progression sur la forêt.

Durant la guerre franco-anglaise du quatorzième siècle, le pays devait être ruiné, les campagnes désertées. Les archives de Bonaguil disparaîtront et des incendies dont on peut voir encore les traces sur les pierres profondément rougies ravageront le château. Au début du règne de Louis XI, l'ouvrage était dans un état de total abandon, les seigneurs du lieu, la famille noble de La Tour, l'avaient laissé rentrer dans le domaine des barons de Fumel.

En 1469, il devint la propriété de Jean de Roquefeuil, auparavant installé dans le Rouergue, à Combret, on ignore d'ailleurs dans quelles conditions.

En 1483, à la mort de Jean, le château revint à son fils Breugon, ou Béranger, qui possédait déjà plus de trente seigneuries et avait épousé Anne de Tournel, fille de la gouvernante du dauphin, le futur Charles VIII.

Béranger va transformer Bonaguil en une puissante forteresse militaire, un modèle du genre, conforme aux progrès de l'époque, en cette fin du quinzième siècle.

Contre les paysans et le roi de France

On a longuement épilogué sur cette construction. Certains ont même pensé que c'était une folie, une satisfaction gratuite, sans aucun rapport avec la réalité ; en effet, du vivant de son propriétaire, elle ne fut jamais attaquée ; disons toutefois qu'elle aurait pu l'être et on l'a, avec quelque raison, qualifiée de forteresse de dissuasion. Elle était prévue pour résister aussi bien à des conflits avec les vassaux voisins, qu'à des révoltes possibles des communautés paysannes, avec lesquelles les relations étaient parfois difficiles ; mais aussi peut-être au roi de France lui-même, car on a remarqué que Béranger de Roquefeuil, bien qu'ayant vécu sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François 1er ne prit personnellement aucune part aux guerres d'Italie ! De toute façon, il fit de Bonaguil une forteresse techniquement parfaite pour l'époque. Il adopta le plan en vogue à la fin du quinzième siècle d'une construction quadrangulaire à quatre tours et trois ailes réunies autour d'une cour, mais les exigences imposées par le site et la conservation des anciens bâtiments nécessitèrent de placer le centre des tours aux sommets d'un pentagone régulier.

Le donjon médiéval symbolique et monumental fut conservé mais garni de mâchicoulis, il fut surmonté d'une guette au-dessus de la terrasse. A l'angle nord-ouest fut construite la « Tour Grosse », de quatorze mètres de diamètre et de vingt-huit mètres de hauteur avec des murs épais de quatre mètres, qui s'inspire directement des grosses tours des châteaux bretons. Avec ses mâchicoulis renversés, eux aussi bretons, elle pose la question de l'origine du maître d'œuvre.

Le système défensif lui-même était des plus perfectionnés ; des canonnières, dont les embrasures de tir furent adaptées à l'artillerie légère, surveillaient et défendaient les points stratégiques, elles étaient plus de cent ; certaines tiraient en flanquement, d'autres à vue directe ; la diversité de leurs formes correspondait à la multiplicité des types d'armes employés.

L'entrée du château au nord était le point le plus vulnérable car c'était là que l'éperon rocheux se trouvait rattaché aux collines avoisinantes ; elle se faisait par le boulevard qui avait remplacé l'ancienne barbacane, mais la porte cochère avec son pont-levis se trouvait placée latéralement et en retrait. La rampe d'accès se trouvait ainsi exposée au feu des canonnières.

Nous noterons aussi qu'à l'intérieur de la première enceinte le dépotoir renfermait quantité d'objets et de débris qui ont permis d'avoir une idée de la vie quotidienne dans le château.

Les travaux avaient duré plusieurs années autour de 1490 et Béranger de Roquefeuil n'y établit sa résidence qu'entre 1493 et 1499. Il y mourut en 1530, âgé de plus de quatre-vingts ans. Après sa mort, le château resta dans sa famille ; on sait que deux de ses petits-fils périrent, l'un à la bataille de Pavie, l'autre à Metz dans la guerre contre Charles Quint. Pendant les guerres de religion, la forteresse subit de grands dommages, deux des Roquefeuil étant Ligueurs, tandis qu'un autre était Huguenot.

A partir du milieu du dix-septième siècle, le domaine fut abandonné jusqu'en 1761, date à laquelle il fut vendu à Marguerite de Fumel qui y résida entre 1761 et 1788, faisant disparaître des courtines, aménageant des jardins, trouvant à Bonaguil le cadre d'une vie campagnarde retirée, selon le goût du jour.

La Révolution accentua le délabrement du château et ce sont des ruines que la commune de Fumel achète en 1860. Elle les fait classer monument historique en 1862, et depuis cette époque les travaux de consolidation et de restauration s'y succédèrent pour restituer à l'imposant ensemble qu'elles constituaient, ses qualités de demeure seigneuriale et de forteresse militaire qu'on admire aujourd'hui.

GEORGES MICHEL.

Les monuments démantelés par leurs visiteurs

(Suite de la page 17.)

Paradoxes de la protection. En voulant maintenir un espace agricole, en empêchant les constructions, on *« crée un paysage tel que la ferme isolée prend une valeur démesurée, hors de portée du paysan moyen... Les gens des villes cherchent une campagne qui est en train de disparaître »*, rappelle M. Viard, qui estime que les touristes ne sont pas la cause de la « déstructuration », mais qu'ils investissent d'abord les endroits abandonnés, qu'ils pénètrent dans les failles de la société locale et révèlent la crise latente. Comme les mouches...

N'empêche que la France bat un record, celui d'avoir une résidence secondaire pour vingt-six habitants. *« Le moment est venu de lutter contre le développement de ce phénomène »*, selon M. Lesage, chargé de mission à la direction du tourisme. Rappelant les efforts pour inciter à la construction de lieux d'accueil occupés le plus longtemps possible par des usagers différents, plutôt que de maisons aux volets clos, M. Lesage estime aussi qu'il fallait, pour éviter le camping sauvage, prévoir l'accueil des touristes (*« les campings et les caravanings abîment moins*, selon lui, *le paysage que les constructions en dur »*) et que *« la politique de préservation était bonne, mais pas tenable à terme »*. Curieuse réponse à l'inquiétude du maire d'Esparron-de-Verdon, une commune où vivent en permanence soixante familles, qui accueille déjà deux cents résidences secondaires et doit affronter, au bord du lac du Verdon, trois mille touristes, certains jours d'été, alors qu'il n'y a *« même pas d'école »*. *« Nous n'avons plus assez de forces pour nous défendre »*, se plaint le maire.

Une politique de reconquête

Canaliser les foules, éloigner les voitures. C'est ce qu'a tenté la commune la plus haute d'Europe, Saint-Véran, dans les Hautes-Alpes, qui réussit à tenir à distance les automobilistes qui prétendaient traverser sur 1 kilomètre de long ce village alpin de caractère et, à raison de deux cent cinquante voitures par jour, atteindre plus loin la chapelle de Clausis.

Pour la quinzaine des grands sites recensés par le ministère de l'environnement une politique de « reconquête » est en cours. M. Lucien Chabasson, responsable du paysage et des espaces protégés, en a indiqué les grandes lignes : éloigner les parcs de stationnement et organiser la découverte pédestre ; cesser de répondre à l'augmentation du trafic par des aménagements de la voirie ; veiller à la qualité de l'aménagement mobilier ; négocier avec les commerçants installés sur place.

Les marchands de souvenirs et de cartes postales feraient le même chiffre d'affaires s'ils étaient, tous, installés à l'écart du site, et non en plein milieu, comme c'est le cas au Mont-Saint-Michel ou à la pointe du Raz. De nombreux exemples existent aux Etats-Unis dans les parcs ou les sites appartenant à l'Etat, et l'industrie du souvenir ne s'en porte pas plus mal.

Si les grands sites naturels sont menacés par un excès de popularité et des aménagements qui les dénaturent, ils restent, en général, fréquentables, hors saison, par ceux qui ont le goût ou le privilège d'une relative solitude. Même au mois d'août, il n'y a pas foule, à 18 heures, à la pointe du Raz. Et la chartreuse de la Verne était un lieu très apprécié des connaisseurs, avant que la route qui y mène, à travers bois, soit goudronnée.

Mais le tourisme et son équipage laissent des traces indélébiles dans les quartiers anciens, que la loi Malraux de 1962 et l'évolution des esprits ont contribué à désigner comme « monuments ». Pour le meilleur et pour le pire.

Même si, là aussi, les commerces « ludiques » (restaurants, boîtes de nuit, boutiques de décoration et de cadeaux, fringues et brocante) n'ont *« chassé personne mais ont pris des places vides »*, l'image de ces quartiers renaissants est loin de la banalité quotidienne. Reflet déformé. Et les habitants en souffrent.

« Nous sommes les animaux du zoo, les Indiens de la réserve », raconte Régis Neyret, ancien président de la Renaissance du vieux Lyon, et qui s'avoue partiellement responsable de ce qui s'est passé. *« Nous avons aidé à l'installation de la première boîte de nuit. Maintenant, il y en a trente, c'est un peu trop... Mais cela rend service à la police d'avoir un ou deux quartiers où on peut surveiller les gens. »*

En quinze ans, le nombre de commerces quotidiens a diminué de moitié. C'est la même chose à Annecy, où les crêperies et les pizzerias, les boutiques d'artisanat, ont tendance à fermer à l'automne, et où les habitants ont du mal à s'approvisionner normalement. La municipalité n'a pas les moyens, a rappelé M. Grandchamp, d'intervenir sur la nature des commerces. A Annecy, elle achète, quand elle le peut, les locaux en rez-de-chaussée pour y installer des artisans (normaux). Mais c'est malaisé, et partiel.

« Nous nous sommes battus pendant vingt ans pour éviter les destructions. Maintenant, nous réclamons des constructions. Deux cents habitants de moins, c'est une épicerie qui disparaît et une boîte de nuit qui ouvre... Bientôt, nous aurons quelques maisons bien réhabilitées, quelques arbres bien plantés, mais nos quartiers ne seront plus des quartiers... » Difficile de vivre à Luna Park.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Hôtellerie

Le 27e Équip' Hôtel

Bon an, mal an, quatre-vingt-mille professionnels, hôteliers, restaurateurs, cafetiers, responsables de collectivités, prennent le chemin du Salon Equip' Hôtel pour découvrir à Paris les progrès de l'automatisme, du confort et de la productivité dans leurs spécialités. La vingt-septième édition d'Equip' Hôtel-Collectivité internationale ne manquera pas à la tradition : l'hôtel tout électronique, les distributeurs automatiques, les protéines végétales, l'emballage sous vide, les frites en poudre, offriront aux visiteurs mille occasions de faire le point, de se rencontrer et de discuter.

Cette manifestation sera, une fois de plus, un tremplin pour l'exportation de la technologie et des matériels français. M. Georges-Henry Willard, directeur général du Salon, ne manque pas une occasion de rappeler à ce sujet que « *la France se place, pour l'exportation de son hôtellerie à l'étranger, au deuxième rang dans le monde, juste après les Etats-Unis* ».

★ Du dimanche 19 octobre au lundi 27 octobre. De 9 h. 30 à 19 heures. Nocturne le lundi 20 octobre jusqu'à 23 heures. Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris.

Création d'une carte nationale de tourisme équestre

Depuis le 1er octobre, une carte nationale de tourisme équestre est délivrée par l'A.N.T.E. (Association nationale pour le tourisme équestre, la randonnée et l'équitation de loisirs), qui souhaite s'ouvrir davantage aux cavaliers de loisirs individuels.

Cette carte nationale, assortie d'une assurance spécialement conçue pour protéger le cavalier et son cheval, permet à l'A.N.T.E. de « mieux connaître les amateurs d'équitation afin de mieux étudier les besoins et les services qu'ils attendent ».

Philatélie

N° 1660

FRANCE : « Femme aux yeux bleus », de Modigliani.

Peintre italien de l'école de Paris, Amedeo Modigliani, né à Livourne (1884-1920), se limita dans toutes ses œuvres à la figure humaine. Un timbre représentant la « Femme aux yeux bleus », dans la série « artistique », rendra hommage à son talent.

Vente générale le 27 octobre (43°/80). — Retrait prévu pour le 6 novembre 1981



4,00 F, brun foncé, beige rosé, bleu, vert et noir.

Format 36,85 × 48 mm. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Tirage : 5 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 25 et 26 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Centre culturel de Creil (Oise). — Oblitération « P.J. ».

— Le 25 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Creil-Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Retrait de timbres.

Six figurines postales, dont deux avec surtaxe, seront retirées de la vente le 7 novembre :

0,45 F, Château de Maisons-Laffitte ;

1,30 F, Lutte contre le tabagisme ;

1,30 + 0,30 F, Jean Monnet ;

1,30 + 0,30 F, Eugène Viollet-le-Duc ;

2,00 F, « l'Eglise d'Auvers-sur-Oise », de Van Gogh ;

2,30 F, Lorraine (région).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 69002 Lyon (20, rue du Lac), le 24 oct. — Premier Congrès national de l'UNAFREP.

⊙ 31700 Blagnac (hall de l'ancien aéroport), du 24 au 29 oct. — Exposition « L'aviation postale d'hier et d'aujourd'hui ».

⊙ 59150 Wattrelos (Foyer Jean-Zay), les 25 et 26 oct. — 25e anniversaire du Foyer des jeunes d'éducation populaire.

⊙ 59000 Lille, du 31 oct. au 11 nov. — 29e Salon du confort ménager.

La Suède à travers les timbres.

Dans un site prestigieux de Paris, l'administration des postes suédoise organise une semaine de la Suède à travers ses timbres, du 21 au 26 octobre, dans les locaux du centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e. L'exposition sera ouverte de 12 h à 18 heures et de 14 h à 19 h le samedi et le dimanche. Les philatélistes auront la possibilité de se procurer les timbres les plus récents ainsi que les émissions complètes des deux dernières années.

ANDORRE : Fresque de l'église de Saint-Cerni-de-Nagol.

« Pintura pre-romanica de San Cerni de Nagol » illustrera le prochain timbre de la coprincipauté d'Andorre, comme prévu sur le programme des émissions de l'année.

Vente générale le 27 octobre (9e/80).



2,00 F, brun-rouge, bleu, ocre et brun.

Format 48 × 36,85 mm. Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage : 300 000 exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 25 octobre, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

EN BREF...

● WALLIS-ET-FUTUNA. — *Série des poissons des grands fonds, 22 F, gnathodentex mossambicus ; 27 F, pristipomoides filamentosus ; 32 F, etilis carbunculus ; 51 F, cephalopholis mollisi, et 59 F, aphareus rutulans. Impression en offset, Edila, par feuilles de vingt timbres, soit quatre fois les cinq valeurs, avec au centre les particularités de chaque poisson. (25-8-80.)*

● ALGERIE — *Conférence mondiale du tourisme (Manille 1980) : 0,50, 1,00, 1,40 et 2,00 D.A. (15-9-80).*

● CHYPRES. — *Série d'usage courant de quatorze valeurs : 10, 15, 25, 40, 50, 75, 100, 125, 150, 175, 200, 500 mils, 1 et 2 livres (15-9-80).*

● CUBA. — « *Histoire de la construction navale* » *imagée par sept timbres, 1, 3, 7, 7, 10, 13 et 30 ctvs (15-9-80).*

● ISLANDE. — *Trois nouveaux timbres 1,00 Kr., le sébaste ; 1,70 Kr., le macareux et 1,90 Kr., le phoque (16-10-80).*

● PAYS-BAS. — *Centenaire de l'université libre d'Amsterdam, 50 cents (14-10-80).*

● PHILIPPINES. — « *Journée du timbre* ». *40 sent., 1 et 2 P. (9-10-80).*

● POLYNESIE. — *Tableau de P. Gauguin (1848-1903), « Marahi metua no tehamana ». 500 F (P.A.). Hélio,*



d'après document, par Delrieu S.A. (18-8-80.)

ADALBERT VITALYOS.

D'ACCORD, PAS D'ACCORD

Le « Massalia » en question

Les croisières ne sont plus ce qu'elles étaient. L'article consacré au paquebot « Massalia » dans notre numéro du 13 septembre a provoqué un certain nombre de réactions de la part de nos lecteurs, qui se montrent encore plus sévères à l'égard d'une croisière décevante. Seul, le commandant du navire incriminé prend la défense de ce « miracle de Poséidon ».

Le commandant du Massalia, *M. Noël Barnaud, nous écrit :*

« Etant en congé au moment où ma compagnie vous offrait cette croisière « africaine », je n'ai pas eu le privilège de faire votre connaissance, mais je viens de lire l'article que vous avez écrit sur notre *Massalia*, et, après totale élimination de l'adrénaline qu'il m'a fait décharger, voici ce qu'il me suggère :

» Tout d'abord, mon cher monsieur, les impressions que vous nous communiquez semblent bien être, en fait, les vôtres propres et, s'il est intéressant de les connaître, elles n'indiquent qu'en très faible partie celles de la majorité de nos clients.

» Vous eussiez été plus convaincant de rapporter propos et interviews que vous auraient tenus les passagers de ce « *navire-usine* ». Ce sont ces démarches que, à l'inverse, nous pratiquons à chaque croisière et nous étudions avec beaucoup de soins les fiches d'appréciation rédigées par nos passagers.

» Elles nous sont favorables à 90 % et les observations qu'elles contiennent sont analysées avec soin pour être corrigées dans toute la mesure du possible.

» En second lieu, les critiques dont vous nous gratifiez s'adressent en fait plutôt aux croisiéristes français eux-mêmes. C'est eux que vous critiquez, puisqu'ils sont à bord de cette « *usine à touristes* » et contents d'y être, puisqu'ils applaudissent l'animation débile qu'on leur dispense, qu'ils jouent volontiers aux prix qu'on leur propose et qu'ils sacrifient avec volupté à Hélios... Pauvres Français que vous contemplez de si haut et qui semblent à vos yeux tellement coupables de se confier entièrement à la mer. Car, vraiment, vous ne les ménagez pas, nos touristes ; ni les « confort », ni les « luxe », ni les « économique » !

» Peut-être n'avez-vous pas réellement pris conscience du point fort, absolu, de ces croisières et qui réside dans un dépaysement total, un oubli parfait des soucis, de la vie à terre. Miracle de Poséidon qui vous prend en entier, corps et âme, et vous fait vivre une autre vie pendant huit ou quinze jours. Avec la mer, le vent, la poésie, la danse et aussi pour chacune et chacun parfois de si merveilleuses rencontres.

» Mais tout cela, vous n'avez pas su ou voulu le voir ni le dire.

» Enfin, je déplore le côté presque uniquement négatif de votre papier. Ayant affaire aux seuls armateurs français qui ont le culot, envers et contre tout, de relever le défi des croisières contre la concurrence facile du Grec et du Russe, vous n'hésitez pas à les assommer. Peu vous importe que cet article incomplet et toujours négatif ait sur vos lecteurs un impact commercial défavorable. Tout porte à croire que vous avez voulu seulement démolir. Ce faisant, vous vous êtes rangé dans le clan des sceptiques, des pessimistes, des croque-morts ; de ceux qui engendrent ce triste « mal français ».

» *C'est difficilement pardonnable.* »

Mme Skolimowski, de Caen, parle de publicité trompeuse :

« Avec quelle délectation nous avons, mon mari et moi, et probablement bien d'autres victimes de la « croisière » Paquet sur le *Massalia*, lu votre article paru dans *le Monde* du 13 septembre !

» Et encore êtes-vous très indulgent ! A notre retour de cette « croisière » effectuée du 29 septembre au 12 octobre 1979, j'ai écrit une lettre de protestation. Paquet nous répondit sur deux pages, se donnant raison et nous donnant tous les torts (?). J'ai donné cette lettre en « communication » à notre agence, qui l'a égarée... mais un inspecteur de Paquet nous promit de nous faire des conditions spéciales pour une prochaine croisière. (...)

» En résumé, nous considérons qu'étant donnée la publicité trompeuse de Paquet sur la « croisière » *Massalia* Toulon-Dakar et retour, dont cette compagnie gardait bien de mentionner qu'il s'agit d'un bateau de ligne car-ferry (sauf sur la carte postale vendue à bord où il était indiqué « Paquebot-ferry » (évidemment les passagers ne vont pas débarquer...), nous avons été victimes d'un dommage tant moral que physique, pour lequel nous réclamons instamment un dédommagement. »

Mme Gaullier, de Paris, se plaint des conditions de vie des voyageurs de la classe économique :

« Pourquoi, sur un territoire aussi étroit, des hommes acceptent, les uns de parquer, les autres d'être parqués ? L'argent ? Certes, les uns paient moins cher, mais la différence de logement et de nourriture ne suffit-elle pas ? Economiquement ? Pourquoi ce bateau n'est-il pas entièrement livré à la croisière ? Evidemment parce que même en raclant toutes les associations de troisième âge, anciens combattants ou autres groupes dont l'existence n'est plus justifiée que par la fonction de client, il n'y aurait pas assez de demandes... Et ce sont ceux qui continuent à faire vivre l'entreprise que l'on humilie en les mettant en cage. »

Enfin, M. Bourcet, de Saint-Avertin (Indre-et-Loire), insiste sur les caractéristiques de l'animation à bord du Massalia :

« Dernier point, peut-être le plus savoureux : l'animation en croisière, ou comment dérider des gens chargés de tracas, fatigués par onze mois de travail... *Article premier :* Ne pas les peiner davantage.

» On comprend alors mieux les niaiseries incessantes du style : « *Aujourd'hui, nous passons le tropique du Cancer et, comme tout est prétexte au rire et à la fête, nous allons donc nous amuser.* » Et je te badigeonne de crème sur la figure, et tu m'étales de la mousse à raser sur les cheveux, et je t'envoie de l'eau sur ta robe, et tu me pousses tout habillé dans la piscine... Après toute cette énergie dépensée, chacun peut regagner son fauteuil tout guilleret pour se faire bronzer à grands renforts de crème solaire, prêt à être dérangé pour quelque nouveau jeu aussi original et aussi spontané !

» C'est l'heure du *Massalia-Magazine*. Dans l'ordre chronologique : 1° le Tour de France ; 2° les Jeux olympiques (on applaudira les deux médailles d'or françaises) ; 3° l'actualité grinçante. L'animateur : « *Le pauvre petit chah est mort !* »

Hippisme

MÉSENTENTE(S) CORDIALE(S)

LES derniers feux de Longchamp sont britanniques. Dimanche, l'arrivée du Grand Critérium, *notre plus importante course pour « deux ans », s'est disputée entre un cheval anglais et un cheval irlandais. L'anglais,* Recitation *(qui, quand on considère son pedigree, se révèle, en fait, être américain), a finalement battu d'une tête l'irlandais* Critique *(lequel, pour sa part, est américain par son père et français par sa mère).*

Les « nôtres », cependant, ont fait bonne contenance. Dunphy, *sans être tout à fait, cette année, le crack qu'on pensait, a terminé (troisième) au moins aussi bien que les deux visiteurs. Bonne course, également, de* Cresta Rider *et de* Great Substence, *respectivement quatrième et cinquième. Chacun de ces français (qui, eux aussi, ont d'ailleurs leurs racines au Kentucky) peut légitimement considérer qu'avec un déroulement de course différent il aurait été vainqueur et que, en tout cas, il le sera la prochaine fois.*

En fait, ce qui est inquiétant pour la saison 1981 — celle où tous ces poulains atteindront l'âge des grandes classiques, — c'est moins le comportement des vaincus que la relative modestie des vainqueurs dans la hiérarchie d'outre-Manche. Car ceux qui ont été les premiers chez nous ne le sont pas chez eux. Recitation, *quoique courant toujours bien, avait été battu, dans ses trois dernières courses en Angleterre, par trois chevaux différents.* Critique *ne se prévalait, jusqu'ici, que d'une modeste victoire dans un prix de 1 200 livres. L'entraîneur de* Recitation, *Harwood, ne fait pas mystère que, dans sa seule écurie, le millésime britannique 1978 est représenté par beaucoup mieux que* Recitation *en les jambes d'un certain* To Agori Mou. *Apprêtons-nous à souffrir, les beaux jours revenus.*

Le turf britannique reste, globalement, le numéro un en Europe. De temps à autre, nous paraissons, par une victoire retentissante, lui faire pièce. Mais il dispose d'un fonds plus généreux et solide, même si, du nôtre, surgissent parfois des émergences plus éclatantes. Les origines de cette situation sont multiples. L'une tient aux chiffres. Il naît, dans le Royaume-Uni et l'Irlande réunis, plus de huit mille pur-sang par an. Notre propre production, qui avait atteint le cap de quatre mille juste avant la récession économique du premier choc pétrolier, a, depuis, baissé d'environ 20 % (27 % de poulinières en moins selon le syndicat des éleveurs, mais, bien entendu, ce sont d'abord les juments inféconde qui ont été réformées). La distorsion tend à s'aggraver. L'Irlande, notamment, où beaucoup de riches Américains sont tentés de renouer avec des racines européennes, voit ses effectifs augmenter. S'agissant d'un domaine qui est à l'opposé des sciences exactes et où la réussite emprunte toujours à la chance, celle-ci ne peut qu'être, sur une longue période, proportionnelle aux effectifs. Encore, une particularité du turf français la détourne-t-elle des trois quarts de nos poulains. Quelques grandes écuries, presque toujours d'essence internationale, ont pris, chez nous, une telle dimension envahissante qu'elles étouffent le voisinage. Les courses françaises deviennent un peu plus chaque jour, tant au stade de l'élevage qu'à celui de l'entraînement, le domaine de quelques trusts, dont l'un, d'ailleurs, domine assez nettement les autres. Il ne s'agit pas de condamner : la piste appartient, par définition, au plus fort. Mais on ne peut que constater — et peut-être regretter — que sur les quelque 3 200 à 3 500 poulains qui naissent annuellement en France, 2 500, qui ne sont pas élevés dans tel ou tel haras, et qui, par conséquent, ne sont pas dirigés vers telle ou telle écurie d'entraînement, n'ont pratiquement aucune chance d'accomplir une carrière notable.

Nous vendons trop

En Angleterre et en Irlande, où les intérêts hippiques sont beaucoup moins concentrés, où existent, non pas un Chantilly mais, outre Newmarket, cent fermes d'entraînement, tous les pur-sang naissent quasiment égaux en chance. Celle-ci a, là-bas, huit mille regards ; elle n'en a, chez nous, qu'un millier.

Enfin et surtout, la fibre hippique anglaise est capitalisatrice ; la nôtre est immédiatement distributrice, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas. La vente, hors d'Angleterre, d'un gagnant du Derby d'Epsom, serait un évènement quasi choquant. L'an dernier, pour écarter définitivement ce risque à propos de Troy, *la reine a pris une participation dans le cheval. Chez nous, c'est une attitude de non-vendeur qui romprait avec les habitudes. Un seul exemple : le dernier gagnant de l'Arc de Triomphe à avoir pris, après sa victoire, la direction d'un haras français a été* Bon Mot, *en 1966. Nos successifs ministres ou secrétaires d'Etat du commerce extérieur se sont toujours plaints de ce que les Français ne savaient pas vendre à l'extérieur. Qu'ils viennent donc faire un stage à Chantilly...*

A l'attitude permanente, quasi forcenée, de vendeur se rattache ce qui est probablement un mal grave, quoique secret, de nos courses : le doping. Mal dont, soulignons-le, nous n'avons pas l'exclusivité, qui est peut-être plus répandu aux Etats-Unis, mais qui exerce une tentation d'autant plus vive que la perspective générale n'est plus que de donner, dans le moins de temps possible, le plus de valeur possible à un cheval pour le vendre le plus cher possible.

Nous avons reçu, à la suite de nos récents articles sur le sujet, maints témoignages spontanés. L'un a contesté. M. Daniel Wildenstein, qui a considéré que nous avions pu faire allusion à quelques-unes de ses championnes en évoquant, à propos des « chevaux aux hormones », les grandes juments de course inféconde au haras, nous a remis une note d'où « il ressort que Broadway Dancer *a eu quatre poulains en quatre ans,* Madelia *et* Paulista, *chacune trois en trois ans,* Lianga, *quatre en quatre ans, et que, si* Allez France *est restée trois ans sans produire, c'est qu'elle avait souffert d'un premier poulinage très délabrant. Soit. Mais tous les autres échos recueillis soulignent l'existence et la gravité du problème (que, d'ailleurs, M. Wildenstein ne réfute pas globalement).*

Tous, sauf une « mise au point » publique — et publiée — d'un dirigeant des sociétés de courses, qui s'est livré à une exégèse, volontiers menaçante, d'un terme que nous avions employé : celui de « mansuétude ».

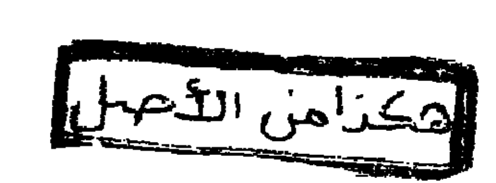
Qu'il nous soit permis de dire à ce dirigeant, dont la bonne volonté n'a jamais été en cause, mais dont la sûreté des informations nous paraît moins évidente, combien sa réaction nous a navré. Elle s'apparente au réflexe de qui entend extirper le mal à travers ceux qui la dénoncent.

Il est probable que le doping a pris un virage à angle droit. Il tend désormais à s'exercer davantage au stade de l'entraînement — dont il accroît et accélère l'efficacité — qu'à celui de la compétition publique. Cette évolution rend probablement plus difficile, au plan technique et, dans l'actuelle rédaction du code des courses, au plan juridique, le contrôle des sociétés de courses, dont la compétence et l'action sont centrées sur l'heure H de la course.

Les sociétés ne sont pourtant pas désarmées. Elles pourraient, nous semble-t-il, porter plainte : ce qu'on soupçonne serait probablement considéré comme un délit, soit à l'égard de la législation sur les animaux, soit par l'objectif final qui est, pour les coupables, de s'attribuer un crédit injustifié.

S'agissant spécialement des anabolisants, une suggestion. Il serait très facile, à la lecture du Stud-Book, de dresser la liste complète des juments qui « sont restées vides, sans explication apparente, au cours de leurs deux premières années au haras. Si cette étude révélait que les juments inféconde sortent des mêmes établissements d'entraînement, n'y aurait-il pas lieu d'avoir, avec les responsables de ces établissements, une conversation... sans mansuétude ?

LOUIS DÉNIEL.



RDIALE(S)

Plaisirs de la table

Gibiers, poissons et champignons

IL y faudrait une page entière ! Ce ne sont que quelques lignes, mais, aussi bien, célébrant des maisons que vous connaissez : un bon rappel vaut mieux que deux douteuses célébrations ! En cette saison de la fin des champignons et du commencement du gibier, n'oubliez donc pas les bons chemins.

Avant tout, celui du *Marcande* (52, rue de Miromesnil, Paris 8e, tél. : 265-76-85). J'ai été le premier, à peine plus d'un an de cela, à signaler l'arrivée à Paris de Jean-Claude Ferrero. Le voici en pleine apothéose, mais se remettant toujours en question (son menu dans le « *Grand Jeu de la Cuisine* » est une merveille !). Donc au *Marcande*, vous trouverez encore ce menu « *dégustation de champignons* » exceptionnel et un menu « *gibier* » avec notamment une soupe de chevreuil aux choux et marrons !

Le succès de la *Barrière Poquelin* (17, rue Molière, Paris, 17e, tél. : 296-22-19) se confirme avec ses menus « *dégustation* » d'avant et après spectacle, ses spécialités comme l'assiette des foies gras « *au torchon* », noix et pineau, ciboulette et sauternes, poivre vert et armagnac. Et des prix légèrement diminués (en ces jours n'est-ce pas unique ?).

Succès aussi pour *La Dariole* (49, rue du Colisée, Paris 8e tél. : 225-66-76), ouvert avant les vacances. M. Drouelle, qui n'est pas misogyne (une hôtesse, des serveuses et une jeune fille en cuisine), est bourguignon. Pour accompagner ses vins de choix (dont ceux de Ch. Guillardet, vigneron à Gevrey-Chambertin), il cuisine le gibier amoureusement.

J'ai retrouvé la gentille *Clé des champs* (et de l'appétit), transformée (en bien), mais de cuisine toujours égale et de petits prix honnêtes, toujours axée sur le sud-ouest bien sûr (omelette au foie gras, feuilleté au foie gras, foie gras entier rôti, confits, paletot de canard, etc.). Un glossaire explicatif des mets régionaux. Des vins également du pays. *La Clé des champs*, 38, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er, tél. : 261-36-24.

Rajeunissement du cadre, aussi, aux *Champs d'Or* (29, rue du Champs-de-Mars, Paris-7e, Tél. : 551-52-69) et l'accueil doucement souriant de Mme Cloëts fait augurer des poissons savamment cuisinés par son époux. Pas de rose à l'arête, mais de la cuisson exacte et des accords parfaits de légumes (pommes de terre prohibées).

Pérennité au contraire *Chez Max* (19, rue de Castellane, Paris-8e, tél. : 265-33-81). On finit quelquefois par se réjouir de cette pérennité des menus, et j'aime ici retrouver le thon frais, le homard à l'orange, le ris de veau aux raisins (c'est la saison), des plats plus « bourgeois » aussi, et la qualité du plateau des fromages (de chez Rayot). La belle cave enfin et l'accueil de Mme Clessienne, femme du chef, qui est tout sourire.

Guy Cros (*Chez Guyvonne*, 14, rue de Thann, Paris-17e, tél. : 227-25-43) s'il garde toujours son invention à l'apprêt des poissons (ailerons de raie bouclée en nid de choux verts, turbotin sauce aux morilles, ventre et dos de brochet fondue de poireaux, etc.), n'en reste pas moins fidèle à notre Vivarais avec ses vins (St-Joseph de Chaves et Cornas d'Auguste Clape) et ses fromages (picodons de Saint-Félicien). Mais, jouxtant sa maison, il ouvre à midi seulement, *Le Cévenol* (tél. : 763-47-42) avec un service rapide (11 h 30 - 14 h 30) de cuisine bourgeoise.

On le sait *Lou Landès* a déménagé. Georgette Descat est installée 157, avenue du Maine, Paris-14e (tél. : 543-08-04). A l'aise dans un décor un peu fourre-tout, obsolète et charmant, bon cadre pour son franc-parler du Sud-Ouest. Il y a même un piano (pour le soir et pour Jean-Pierre Descat). Même cuisine passant de la tradition (foie gras, cassoulet, magret, tourtière) à l'inspiration du moment : fricassée de champignons des prés et des bois (comment, après cela, des chefs osent-ils servir les champignons de Paris ?), les écrevisses au riz sauvage, le pot-au-feu de homard, le lapin aux moules de bouchot. Merci Georgette.

LA REYNIÈRE.

19 H. 30
Service et bon accueil

Voici une première liste de bons restaurants ne chassant pas le client voulant dîner à une heure normale :

PRUNIER MADELEINE, 9, rue Duphot ; tél. 260-36-04 : 19 heures.

BARRIERE POQUELIN, 17, rue Molière ; tél. 296-22-19 : 19 h. 30.

RELAIS BASQUE, 11, rue Saint-Lazare ; tél. 878-29-27 : 18 h. 30.

LES ANGES, 54, avenue de Latour-Maubourg ; tél. 705-89-86 : 19 heures.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire ; tél. 700-25-86 : 19 h. 30.

PENICHE ILE-DE-FRANCE, avenue de New-York ; tél. 723-60-21 : 19 heures.

RESTAURANT DU MARCHE, 59, rue de Dantzig ; tél. 828-31-55 : 19 heures.

BARRIERE DE NEUILLY, 275, boulevard Pereire ; tél. 574-33-32 : 19 h. 30.

LE BISTRO DE LYON, 11, rue de Paris à Clichy ; tél. 737-82-47 : 19 heures.

UN CHINOIS DANS LE VENT

Vous en avez déjà entendu parler : tout Paris en parle ! Parce que c'est le « chinois » le plus cher de France, ce qui ravit les snobs ? Parce qu'on y mange du veau (inconnu en Chine) et contorsionné à la chinoise ? En vérité le décor est très beau, plus que ravissant (mais on ne mange pas le décor !), le service sino-français excellent, attentif et efficace, la cuisine incontestablement bonne.

Cela est cher, certes (ne comptez pas moins de 200 francs par tête) mais cela tient aux vins, surtout. Mais si vous savez qu'en Chine on ne boit pas en mangeant et, après, seulement du thé au jasmin, pourquoi prendriez-vous du vin ? Alors l'addition devient plus raisonnable.

Et puis les bons produits coûtent cher. Si beaucoup de chinois de Paris ne sont pas chers (mais les Mac Donald non plus ! et bien d'autres), c'est dû au choix de la marchandise, et l'on a vu, cet été, des merguez de bord de route qui n'étaient pas chers non plus !). Donc, ici, tout est fort bon, y compris la cuisine « inventée » (le veau à la chinoise, par exemple). Croyez m'en, choisissez l'autre, la classique. Et régalez-vous en étant « dans le vent ».

A signaler enfin un nouveau livre : « La cuisine chinoise à l'usage des Français », par Nguyen Ngoc Rao (Denoël). Vous en penserez ce que vous voulez, mais lorsqu'on me parle de haricots verts surgelés, de champignons de Paris, de levure chimique et de jambon de Bayonne ou de Xérès, je doute que ce soit là la cuisine chinoise classique. Mieux vaut TSE YANG, n'est-ce pas ? — L. R.

TSE YANG, 25, rue Pierre-Ier-de-Serbie (16e). Tél. : 720-68-02.

OU VA LA RESTAURATION ? (suite)

ABONDANTE correspondance à la suite de mon article sur la restauration parisienne courant à sa perte. Je voudrais en extraire quelques lignes.

D'abord celle d'un anonyme, conseiller de gestion dans la profession. Il écrit : « *Tout le monde sait qu'en débouchant une grande bouteille avec une pince de chirurgie on conserve le bouchon intact.* » Soit. Mais de là à en conclure que 45 % de chianti dans un grand cru ou 30 % de glycérine dans les sauternes, etc., sont pratique courante, je n'oserai l'affirmer. Par contre, totalement d'accord avec lui parlant du service (et du salaire abusif de certains serveurs non qualifiés ou je-m'en-foutistes, salaire qui dépasse la paye d'un ingénieur, quelquefois). La réglementation de la profession par l'obtention d'un brevet de capacité serait nécessaire.

Carte de crédit

Ensuite une lettre de M. Funaro (*Prunier-Madeleine*) à propos des cartes de crédit. La part des cartes de crédit dans sa recette a été : en 1978, 36,2 % ; en 1979, 41,4 % ; en 1980, 48,1 % ; ce qui revient fort cher et augmente d'autant les prix. Seule parade, conclut M. Funaro (qui n'a pas de ces gens à rompre radicalement avec lesdites cartes, ce en quoi il a tort, je pense. Lasserre ou Raymond Oliver l'ont bien fait !), seul moyen donc : faire baisser les prix pratiqués par les établissements émetteurs de cartes !

Bien. Attendons...

Enfin, et qui situe bien les difficultés des hôteliers honnêtes, cette lettre de M. Jean Laustriat (*Hôtel de Paris* à Moulins) : « *Si pendant vingt-cinq années j'ai pu transformer ma maison de banal hôtel de province en « valeur sûre » (comme dit le Kléber), c'est par les leçons bien apprises mais surtout parce que ce virage se négociait dans une période extrêmement favorable. Grâce aussi à une situation, un emplacement privilégié. L'évolution des mœurs, la morosité envahissante, la modification du tracé des routes, la transformation de l'environnement social, tout cela réuni provoque beaucoup de points d'interrogation. N'avons-nous pas pris des habitudes de luxe en personnel trop nombreux ? N'avons-nous pas écarté une clientèle modeste qui assurait des aises de trésorerie ? N'avons-nous pas tout misé sur un standing qui n'a plus sa place dans une petite ville de province de 25 000 habitants, éloignée des axes routiers par des déviations arbitraires ? Je suis toujours convaincu que la recherche de la qualité, le souci de bien faire, l'enthousiasme professionnel sont des valeurs fondamentales. Est-ce suffisant actuellement pour tenir comme il faut sa place ? J'espère malgré tout que mes inquiétudes ne sont pas justifiées...* »

Eh bien ! cette lettre d'un grand hôtelier, de métier et de conscience, me paraît un exemple de la difficulté d'un métier que l'on a, par la faute de mauvaises brebis, tendance à décrier dans sa totalité.

Cela aussi fait une ombre sur les cartes et la profession !

R. C.

● *Bravo chocolat Poulain !* Au moment où la médecine s'inquiète de l'obésité infantile due à l'abus du sucre, Poulain lance un cacao non sucré. Cela permettra peut-être aux restaurateurs de nous faire des mousses, des mayonnaises et des sauces au chocolat autrement qu'abusivement sucrées comme elles le sont (presque) toutes aujourd'hui ! Vivement le chocolat de couverture à 0 % de sucre !

● *Nouveaux Relais et Châteaux et Relais Gourmands pour 1981.* En France sont Relais et Châteaux *les Frênes* à Montfavet (84), le *Moulin de l'Abbaye* à Brantôme (24) et la *Musardière* à Millau (12). A l'étranger deux nouveaux en Allemagne, un en Autriche, un en Hollande, un en Espagne, trois en Angleterre, un en Irlande, un en Italie, un au Portugal, deux en Suisse, dont l'*Hostellerie des Chevaliers* à Gruyères, etc.

● *Les éditions René Dessagne* (11, rue Pierre-Leroux, à Limoges) viennent de rééditer merveilleusement le *Cuisinier royal et bourgeois* du Limousin Massialot (paru en 1691). Pour réaliser ce travail, une retoucheuse sur films a passé plus de six mois pour remédier aux altérations du temps sur les microfilms de la Bibliothèque nationale.

GAULT ET MILLAU EN ENFER

CHEZ Grasset, dans la collection « Humeurs », ce nouveau titre sous la signature de Henri Gault et Christian Millau : *Garçon, un brancard !* ou *les Horreurs de la cuisine.*

On imaginait que nos deux fins baroudeurs en avaient vu de vertes et de pas mûres dans leurs reconnaissances profondes en pays gastronomique ; on imaginait plus difficilement qu'ils aient un jour l'envie de nous entraîner dans les coulisses et les cuisines de ces auberges rouges où le client-roi prend son pousse-café en compagnie des hommes du SAMU.

Ainsi, comme pour ne pas tomber sous le coup de la loi de non-assistance à personne en danger, voilà les Gault et Millau qui se mettent à nous raconter des histoires à faire se dresser les cheveux dans la soupe (et il y en a dans ce genre de potages...).

Garçon, un brancard ! : instructif et peu ragoûtant pamphlet par lequel les habiles goûteurs écrivains, en nous entraînant en enfer, nous auront surtout démontré qu'ils avaient une solide santé. Ce que nous savions déjà.

J.-P. Q.

★ GARÇON, UN BRANCARD ! Grasset. Environ 42 F.

éjeuners d'affaires
anquets
après Minuit
raisons à domicile

Jeux

échecs N° 887

UNE CASE NOIRE

(Tournoi international de Bugojno, 1980)

Blancs : B. KURAIZA

Noirs : S. GLIGORIC

Partie écossaise

1. é4	é5		22. Cç5	Ch5	
2. Cf3	Cç6		23. Ca6	Dd6 (i)	
3. Cç3	Cf6		24. D×a7	F×d3	
4. d4	é×d4		25. ç×d3	Cf4	
5. C×d4	Fb4 (a)		26. Dç7! (j)	D×ç7 (k)	
6. C×ç6	b×ç6		27. C×ç7	Té7 (l)	
7. Fd3	d5		28. Ca6	Ta7 (m)	
8. é×d5 (b)	ç×d5		29. Té1	g6 (n)	
9. 0-0	0-0		30. Cb8	T×a3	
10. Fg5	ç6 (c)		31. C×ç6	T×d3 (o)	
11. Df3	Fd6 (d)		32. Tb1! (p)	Cé6	
12. Ca4 (é)	Fé5 (f)		33. b5	Cç5	
13. Ff4! (g)	Té8		34. Cd8!	d4 (q)	
14. Ta-é1	Fg4		35. b6	Tç3	
15. Dg3	F×f4		36. b7	Cd7	
16. T×é8+	D×é8		37. b8=D	C×b8	
17. D×f4	Dé7		38. T×b8 (r)	abandon (s)	
18. b4	Fb5 (h)				
19. a3	Fg6				
20. Dd4	Té8				
21. h3	Dç7				

NOTES

a) La suite habituelle de cette « Partie écossaise » tellement analysée depuis vingt ans. Les Noirs disposent cependant de deux autres lignes pratiquement inconnues : le pseudo-sacrifice de C5..., C×é4 qui parait donner un jeu égal après 6. C×é4 (si 6. C×ç6, C×ç3 ; 7. C×d8, C×d1 ; 8. C×f7, R×f7), Dé7 ; 7. f3, d5; 8. Fb5, Fd7 ; 9. 0-0 ; d×é4 ; 10. F×ç6, b×ç6 ; 11. Té1, 0-0-0 ; 12. T×é4, Df6 ; 13. Dé2, ç5 ; 14. Cb3, Fç6 (Popov-Germann, 1965) et 5..., Fç5 ; 6. Fé3, Fb6 ; 7. C×ç6, b×ç6 ; 8. é5, F×é3 ; 9. f×é3 (ou 9. é×f6, Fb6 ; 10. Dé2 +, Rf8 ; 11. f×g7+, F×g7 ; 12. 0-0-0, Dg5+), Cd5 ; 10. ç×d5, ç×d5 ; 11. D×d5, Dh4+ ; 12. Rd1, Tb8.

b) Et non 8. é5, Cg4 ; 9. Ff4, f6 ; 10. h3, Cxé5 ; 11. Fxé5, fxé5 ; 12. Dh5+, Rf8 avec avantage aux Noirs.

c) Cette défense souple du pion d5 prépare la manœuvre Fd6-Fé5. 10..., Fé7 ne semble pas suffisant : 11. F×f6, F×f6; 12. Dh5, g6; 13. D×d5, D×d5 ; 14. C×d5, F×b2 ; 15. Tb1 mais 10..., Fé6 est également souvent joué : 11. Cb5, ç5 ; 12. a3, Fa5 ; 13. b4, ç×b4 ; 14. a×b4, F×b4 ; 15. Cxa7, h6 ; 16. Fh4, Db6 ; 17. Ta6, Db7 ; 18. Fxf6, Txa7 avec égalité.

d) Ou 11..., Fé7 ; 12. Ta-é1, h6 ; 13. F × h6, g × h6 ; 14. Dé3, d4 ; 15. Dxh6, Dd6 ; 16. Dg5+, Rh8 ; 17. T×é7, D×é7 ; 18. Dh6 avec échec perpétuel.

e) Après 12. F×f6, D×f6 ; 13. D×f6, gxf6 ; 14. Cé2, ç5 ; 15. ç4, d×ç4 les Noirs n'ont rien à craindre ou 14. Ta-d1, Fé6 ; 15. b3, Tf-d8 ; 16. Cé2, ç5 ; 17. Cg3, Ta-b8 ; 18. Ff5, Tb6.

f) Une idée discutable. Il n'était pas nécessaire d'abandonner la case ç5. 12..., Té8 est simple : si 13. Ta-é1, T×é1 ; 14. T×é1, Da5 ; 15. Cç3, Fg4 ; 16. Dé3, Cd7.

g) Afin d'affaiblir les cases noires, notamment ç5.

h) A considérer est 18..., a5 ; 19. Cb6, Ta7 ; 20. Db8+, Cé8 ; 21. b×a5, T×a5 ; 22. a4, Ta7 ; 23. Df4, Fé6.

i) Une imprécision. 23..., Db6 était meilleur : si 24. D×b6, a×b6 ; 25. F×g6, h×g6 ; 26. b5, ç×b5 ; 27. Cç7, Tç8; 28. C×d5, T×ç2.

j) Et non 26. Dd4?, Cé2+.

k) 26..., Df6 ; 27. Cç5, Dg5 ; 28. g3, C×h3+ ; 29. Rg2.

Si

l) Après 27..., Tç8 ; 28. Té1, Rf8 ; 29. Ca6, C×d3 ; 30. Té3, Cf4 ; 31. Cç5 les Blancs restent avec le pion dangereux a3.

m) Ou 28..., C×d3 ; 29. Td1, Cf4 ; 30. Cç5.

n) 29..., h7 était nécessaire, mais comment le savoir à l'avance ?

o) Si 31..., C×d3 ; 32. Tb1 !

p) L'égalité de matériel dans cette finale est illusoire, le pion b étant très fort.

q) Si 34..., Tb3 ; 35. T×b3, C×b3 ; 36. b6, Cç5 ; 37. b7, Ca6 ; 38. Cç6.

r) Menace mat par 39. Cé6. (la conséquence de 29... g6 mais si les Noirs avaient joué 29..., h7, ils perdraient également après 38. T×b8, d3! ; 39. Cb7+, Rh7 ; 40. Td8 !

s) Car si 38... Rg7 ; 39. Tb7 Rf8 ; 40. Td7, d3 ; 41. Cb7, Ré8 ; 42. Td4, Ré7 ; 43. Ca5, Ré6 ; 44. Cç4.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 886

B. BRON 1934

(Blancs : Rd1, Tb2, Fé2.)

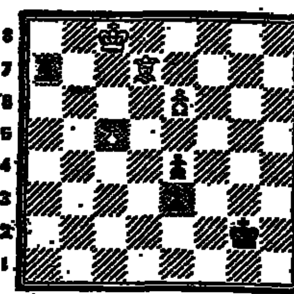
(Noirs : Ra8, Fç6 et d6.)

1. Tb6!, Fa4+ ; 2. Rç1!, Ff4+ ; 3. Rb1!, Fé8 ; 4. Tf6, Fb8 ; 5. Té6!!, Fd7 (f7) ; 6. Ff3+, Ra7 ; 7. Té7 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

B. SACHAROV

(1970)



BLANCS (4) : Rç8, Fd7, Pç5, é6.

NOIRS (4) : Rg2, Ta7, Pé3, é4.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 884

LES FRÈRES ENNEMIS

La rivalité entre la France et l'Italie date des premières victoires italiennes dans les championnats d'Europe, il y a un quart de siècle, et elle n'est pas prête de s'achever.

Voici une donne qui contribua à la victoire de l'Italie au dernier championnat d'Europe, l'année dernière à Lausanne.

Nord : ♠ A 3 ♥ R D 5 ♦ A 6 5 ♣ A R V 9 3

Ouest : ♠ D V 7 ♥ A 6 4 3 ♦ R D V 8 ♣ 10 5

Est : ♠ 10 8 6 5 2 ♥ V 8 ♦ 10 9 4 3 2 ♣ D

Sud : ♠ R 9 4 ♥ 10 9 7 2 ♦ 7 ♣ 8 7 6 4 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Perron	Lauria	Mari	Garozzo
1 ♦	contre	4 ♦	passe
passe	contre	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Garozzo a-t-il gagné* ce contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant prit avec l'as de carreau, puis *il tira le roi de cœur* et, Ouest ayant laissé passer, il entra dans sa main grâce au roi de pique pour rejouer cœur. Ouest prit avec l'as et rejoua la dame de carreau, mais il ne pouvait rien faire, car le déclarant coupa et joua ses trèfles maîtres jusqu'à ce que Ouest se décide à couper...

A l'autre table, Chemla et Lebel, n'avaient pas trouvé le bon contrat de « 5 ♣ » (ou de « 6 ♣ »).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
De Falco	Chemla	Franco	Lebel
1 ♥	contre	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	2 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

Le cue-bid à « 2 ♥ » indiquait que le contre d'appel était très puissant, et l'enchère de « 2 ♠ » montrait logiquement un gros honneur troisième à pique puisque Sud aurait répondu « 1 ♠ » (au lieu de « 2 ♣ ») s'il avait eu *quatre* piques. Sur « 2 ♠ », Nord alla « au plus court » en pensant qu'il serait plus facile de faire neuf levées à « 3 SA » que onze à « 5 ♣ », mais Est trouva l'entame à carreau pour faire chuter (avec l'as de cœur et les quatre carreaux affranchis...).

LES DAMES DE VALKENBURG

Parmi les nombreuses équipes féminines qui ont disputé les VIes Olympiades, le titre s'est joué entre les Italiennes (victorieuses des précédentes Olympiades), les Américaines (championnes du monde) et les Anglaises (championnes d'Europe). Quelques-unes des plus fortes joueuses actuelles étaient à Valkenburg, sauf la fameuse championne anglaise Rixi Markus qui se consacre de plus en plus à ses chroniques et à ses livres.

Voici un chelem où elle avait fait preuve de sa maîtrise habituelle.

Nord : ♠ V 4 ♥ A 10 7 3 2 ♦ D 4 ♣ A D 6 5

Ouest : ♠ R D 8 5 2 ♥ D V 5 ♦ 8 5 ♣ 10 7 2

Est : ♠ 10 9 6 3 ♥ — ♦ 10 7 6 2 ♣ V 9 8 4 3

Sud : ♠ A 7 ♥ R 9 8 6 4 ♦ A R V 9 3 ♣ R

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♥	1 ♠	4 ♥	4 ♠
4 SA	passe	5 ♥	passe
6 ♥	passe	passe	6 ♠
6 SA	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Rixi Markus, en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord n'aurait pas dû dire « 4 ♥ » car sa main est trop belle. Même si on ne compte pas le valet de pique, la main vaut plus de 16 points avec les plus-values des as et les points de distribution. Quant à l'enchère de « 6 SA », elle est justifiée, car six ou sept de chute (1 100 ou 1 300 si on contre « 6 ♠ ») rapporteront moins qu'un petit chelem vulnérable. Bien sûr, si on est *en partie libre* (et non pas en tournoi), il faut absolument contrer le chelem à pique et ne pas risquer « 6 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 96

CITADINS A PART ENTIÈRE

Scrabble-club de Dieppe, hôtel la Présidence, 25 juillet 1980. Tournois le vendredi à 20 heures.

Nous avions signalé dans nos chroniques du 26 août 1979 et du 16 février 1980 qu'une aimable fantaisie pouvait seule expliquer que certains citadins plutôt que d'autres figurent dans la première partie du P.L.I. La rigueur qui caractérise l'édition 1981 a comblé la plupart des lacunes. Seront donc acceptés à partir du 1er janvier 1981, les mots « nouveaux » suivant : AIXOIS, AUDONIEN, -ENNE (de Saint-Ouen), BIARROT, BRESTOIS, CAENNAIS, DACQUOIS, HAVRAIS, LILLOIS, NANTAIS, NIÇOIS, RENNAIS, BALOIS, BOLONAIS, CORDOUAN, HAVANAIS (faisant tous leur féminin en -E). Sont passés par la trappe : Blaisois (BLESOIS reste), Pérugin (de Pérouse), et, inexplicablement, Tyrien. Lacunes persistantes : Nîmois et Tarbais. Certaines villes franchissent le gué des pages roses grâce à un produit du terroir : CHEDDAR, FRIBOURG et OLIVET (fromages), HEREFORD (bovins), MARSALA et POUILLY (vins) ; mais CONDOM n'est que l'homographe d'un médecin anglais du dix-huitième siècle et de son invention. Peut-être victimes de la crise du textile, Elbeuf et Padou (e) retournent dans les limbes; en revanche, FLORENCE, devenue crin, peut désormais prendre le pluriel.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	T T U N E E I			
2	K G G J A U S	TENUITE	H 8	66
3	— B E R F U U D	KAS a)	15 F	60
4	— H D I A ? M N	FENDU	10 F	19
5	N + D E E A P O	MAHDI(S) b)	K 5	29
6	D O + J O ? C E	PANEE	L 4	30
7	D O O C + L L P	EJE(T) c)	G 8	38
8	F L L O + E I S	DOCK	F 12	22
9	L L E S + Q U O	FOI	J 6	38
10	— Z B T E A M L	TOQUES	13 H	28
11	A M L T + A N I	BEEZ	L 12	50
12	H S S O I I G	MATINAL	F 2	67
13	H S O I + C O N	ZIGS	15 L	42
14	P A E L R U M	CHOMIONS	2 C	66
15	V R E A A I T	AMPLEURS	O 8	86
16	X E E E N L T	ARRIVAT	N 2	88
17	N T + U U R L O	EXILEE	5 D	30
18	U L N + B A E I	TOUR	M 2	24
19	L U A + L W N V	BENIN	6 B	26
20	A L W + R R S S	NOUVEL	H 1	39
21	L W R R S + T E	SA	0 4	16
22	W R R S + Y E G	HELENT	D 2	18
23	W S Y	GRREERA	3 A	24
		OS	I 13	4
			TOTAL	910

NOTES

a) S'il a le choix de l'emplacement du premier mot, l'arbitre ne doit pas le poser en H 2 ou H 8 au cas où un rajout initial ou final évident donne par la suite un coup sans intérêt, ce qui est le cas ici.

b) Messie musulman ; cf. MAHDISTE et MAHDISME (PLI 1981).

c) † 1981.

RESULTATS : 1. S. Leconte 785 ; 2. C. Leconte 781.

PENTASCRABBLE

de Michel DUGUET

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

EEINPR ? - ACELORS - ACEHTY ? - ABELLSS - AEKISTN.

SOLUTION PROPOSEE : 697 points.

Solution du problème n° 94

SPEAKER, H 8, 106. — ABSIDAUX, 11 H, 90. — EPAULARD, 13 H, 78. — SOUFFLE, 15 H, 158. — SUROXYDEZ († 1981), O 7, 542. — Total : 974.

● TOURNOI D'AUTOMNE DE L'ETOILE, homologable, le 26 octobre en trois séances. Tél. : 500-07-28, le mardi, de 20 heures à 20 h. 30.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

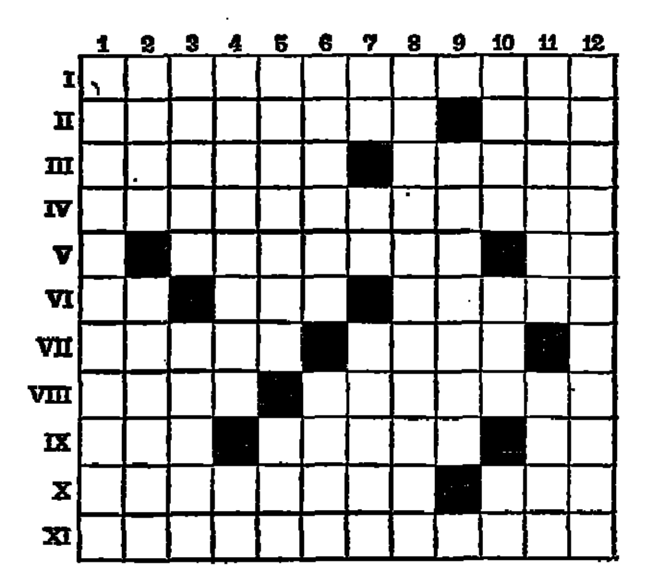
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 115

Horizontalement

I. C'était une mise au pas. — II. Prend au piège ; On le chagrine sans doute quand on déplore ses à-peu-près. — III. Plaisir des dieux ; Protège son clan. — IV. On la trouve chez Hugo comme chez Zola. — V. Ne compte pas pour du beurre ; En tôle. — VI. Dirige la bataille ; Là ; A su se faire apprécier. — VII. C'est bien fait ! ; Un plan bouleversé. — VIII. Personnel ; Tourne. — IX. Massue ; Un autre journal ; Préposition. — X. Sans souci ; Exprime. — XI. Nombreuses, et c'est heureux, en 1789.



Verticalement

1. N'est pas très apprécié si ce n'est, parfois, en musique. — 2. Commence à minuit ; Certains l'apprécient quand il est juste. — 3. Récompense ; Ramasse tout ce qu'il trouve mais de bas en haut. — 4. Garde ; En nappe. — 5. Partis à toute allure ; Préposition. — 6. Rapportent si elles le sont bien ; C'est donc plus cher. — 7. Ira jusqu'à la mer, mais non sans intermédiaires ; En mains ; Abandonnes. — 8. Cousu main. — 9. Elle est rarement méprisée. — 10. Il est chez lui ou chez les autres; En général, on l'a trouvé joli; Note. — 11. Plutôt à plat ; Apprécié dans un sens, si, dans l'autre, ils sont rejetés. — 12. Un tas d'embrouilles.

Solution du n° 114

Horizontalement

I. Trois étoiles. — II. Outrage ; Cocu. — III. User ; Oslo ; Hb. — IV. Renaissantes. — V. Titi ; Verni. — VI. Nv ; Salève ; IID. — VII. Girolle ; Poli. — VIII. Crinières ; La. — IX. Ligne ; Do ; Foi. — X. Ue ; Entonnoir. — XI. Buissonnière.

Verticalement

1. Touring-Club. — 2. Ruse ; Virieu. — 3. Otent ; Rig. — 4. Irraisonnés. — 5. Sa ; Italiens. — 6. Egosille ; To. — 7. Tess ; Verdon. — 8. Lave ; Eonn. — 9. Icône ; P.S. ; Nt. — 10. Lô ; Trio ; Foë. — 11. Echenilloir. — 12. Subsidiaire.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 115

Horizontalement

1. AEENTTU. — 2. DEGIOPRRS. — 3. AAIMNORT (+ 1). — 4. EEGMRUZ. — 5. AEFGILR (+ 1). — 6. DEIIIOT. — 7. ACEERRTU (+ 4). — 8. EEIRSSU (+ 2). — 9. DEEIMOUZ. — 10. AEEIILNR (+ 2). — 11. CDEEIMOR. — 12. CEINNNOT. — 13. AEEINRSU.

Verticalement

14. AEEGORTU (+ 1). — 15. EEENOPRU. — 16. AEFIMTU. — 17. CEIORRUZ (+ 1). — 18. EENNNOTT (+ 1). — 19. CEEIMRR (+ 1). — 20. AEEIMPQU. — 21. CEEELST. — 22. ADEEGIRT (+ 1). — 23. AEGINSU (+ 1). — 24. ADEENORS. — 25. AAEGSTZ. — 26. EEEIIQRU. — 27. ADEENSTY.

Solution du n° 114

Horizontalement

1. BUTORDE († 1981). — 2. COMBIEN (COMBINE, INCOMBE). — 3. ETESIEN. — 4. ECAILLE (CAILLEE). — 5. CERASTE (ACRETES, CASTREE, CREATES, ECARTES, ECRETAS, SECRETA, TRACEES). — 6. REALESE (RESALEE). — 7. NOTOIRE. — 8. NEMEENS. — 9. ETIQUETE (TIQUETEE). — 10. RUBEOLE (EBOULER). — 11. TRUANDE (ENDURAT, RUDENTA † 1981). — 12. BESIGUES.

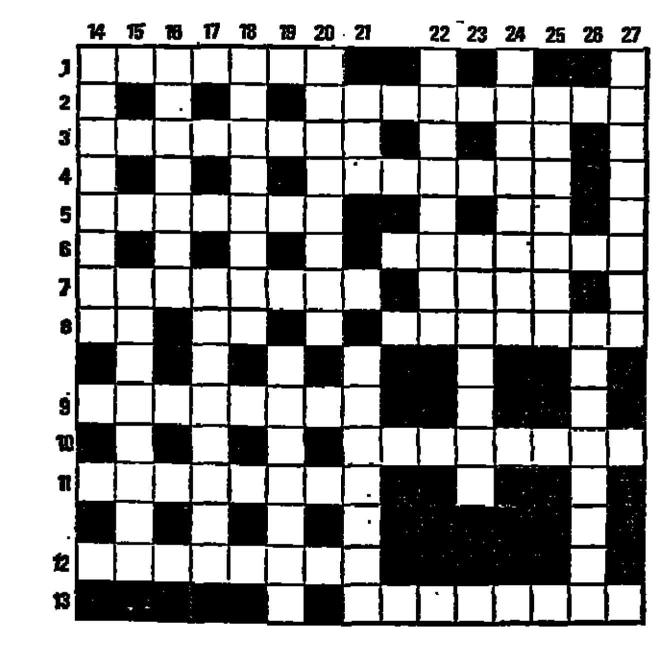
Verticalement

13. BEFFROI. — 14. BERTHON. — 15. AUTORITE (TOUERAIT, TUTOIERA). — 16. TEOCALL. — 17. SITUEES (SUITEES, USITEES). — 18. OSSELET. — 19. ONGUENT. — 20 DEMASQUE (DESQUAME). — 21. METREURS (MEURTRES). — 22. CEVENOLE. — 23. UNIMENT. — 24. MANETONS (ENTAMONS, TONNAMES). — 25. BIOTOPE. — 26. GALETAS (GALATES). — 27. MENEURS (MENURES, MURENES, SURMENE). — 28. NETTETE (ETETENT). — 29. SUBROGE (BOUGRES, GOBEURS).

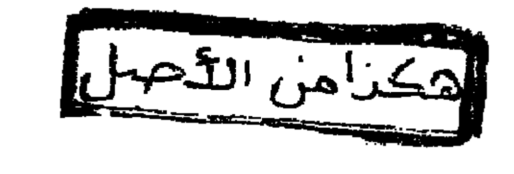
MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

COURRIER DES LECTEURS

N° 111. — 22 - Anagramme de NEOPRENE : EPERONNE (M. Binet, Bastia et M. Martin, Paris). En revanche DEMURES (12) et OSTEALE (28), proposés par M. Seron (Paris) ne figurent ni dans le PLI ni dans le Robert.



(★) Jeu déposé



MUSIQUE

L'EXPOSITION STRAVINSKI

Un enchantement

Remarquable complément du Festival d'automne, l'exposition Igor Stravinski, préparée par la Bibliothèque nationale (François Lesure et Jean-Michel Nectoux), plus même qu'un enseignement *magistral* sur l'existence du compositeur, est d'abord un enchantement pictural et musical. *Consistant en une seule* longue salle du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, elle offre tant de merveilles en ses quelque trois cent soixante *éléments qu'on y passerait* volontiers des journées entières.

Quelle période plus riche, il *est vrai, que la période européenne* de la vie du compositeur avec les éblouissants décors et *costumes de Bakst*, Benois, Roerich, Larionov, Matisse, Picasso, les personnages pétris d'humanité de Gontcharova, les portraits étincelants de Picasso et de Cocteau, réunis dans cet ensemble d'où la musique semble vous sauter au visage !

On pénètre autant que faire se peut dans l'intimité de ce « *monstre froid* » grâce à de nombreuses photos et toiles, aux portraits des siens (sa délicieuse mère et sa première femme comme une héroïne de Tchékhov), *et à quantité de lettres* et documents où il se confie rarement (sauf dans la belle *demande de pardon qu'il fait à* Diaghilev), mais qui éclairent ses rapports avec Ramuz, *N. Boulanger, Gide, Valéry*, Poulenc, Roland-Manuel (rédacteur de la *Poétique musicale*, on en a ici les preuves tangibles) et précisent certains aspects de sa pensée : « *Je n'ai jamais songé à nier que l'homme ne s'exprime pas* (sic) *dans son œuvre : il ne peut faire autrement. L'artiste fait toujours son propre portrait. Je prétends qu'on ne peut pas se servir de la musique comme moyen d'expression, mais toute musique exprime son auteur* » (1938).

Les manuscrits sont toujours impressionnants, tel celui de *l'Oiseau de feu* où l'on voit l'inspiration souffler sur les hampes *des notes couchées par la tempête*, ou bien les esquisses du *Sacre* que l'on approche avec une sorte de ferveur religieuse.

Côté sonore, on est fasciné par le pianola dont vingt-huit *rouleaux reproduisent* le jeu même de Stravinski sur les touches d'un piano, comme si son fantôme *venait* rejouer pour nous, tandis que, dans un audi*torium attenant*, douze programmes de disques permettent d'entendre presque toute son *œuvre dans des enregistrements* le plus souvent historiques et dirigés par le compositeur lui-*même*. Notons une captivante séquence où neuf mesures de *la Danse sacrale* sont juxtaposées dans vingt-deux enregistrements divers, de 1929 à 1960. Enfin, six films représentent Stravinski dans ses dernières années, dirigeant ou s'entrete*nant avec des sommités mon*diales.

De nombreuses classes, sous le *patronage des Jeunesses* musicales, visiteront cette exposition d'une grande qualité pédagogique, qui devrait attirer tous les mélomanes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du président-Wilson ; jusqu'au 30 novembre, tous les jours, sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30, et le mercredi jusqu'à 20 h. 30 (entrée : 6 F ; étudiants : 3 F).

■ **Un atelier d'expression créative, animé par une équipe de professionnels bilingues (anglais-français) et destiné aux enfants et adolescents de sept à seize ans, s'ouvrira au** *début du mois de novembre*, **72, rue du Bac, à Paris (75007). Renseignements et inscriptions : 544 14 13 (de 9 h. à 12 h.).**

■ **Le compositeur canadien Murray** *Schafer vient de recevoir* **le cinquième Prix international Arthur-Honegger, attribué par la Fondation de France. Le jury a également décerné une mention d'honneur à Martin Christoph Redel (R.F.A.).**

OFFENBACH A BATACLAN

La joie populaire

Ba-ta-clan *est une opérette en un acte avec laquelle commença, en décembre 1855, le grand règne de Jacques Offenbach dans la nouvelle salle des Bouffes-Parisiens, passage Choiseul. Ludovic Halévy avait écrit (signant, pour la première fois de son vrai nom) le livret de cette bouffonnerie à quatre personnages qui touche à l'absurde. Obligés de passer pour Chinois dans un royaume du Céleste Empire, et jargonnant un sabir incroyable, une Française et deux Français se découvrent, l'un après l'autre, natifs de Paris et de Brive-la-Gaillarde !*

Bataclan est un café-concert installé en 1863 boulevard du Prince-Eugène (devenu depuis le boulevard Voltaire), et qui connut des fortunes diverses jusqu'au début des années 30. Pour le centenaire de la mort d'Offenbach, une petite troupe des Artistes lyriques français associés (ALFA) monte à Bataclan (qui s'appela d'abord Palais chinois de Bataclan) Ba-ta-clan, « chinoiserie » Second Empire. Il y aurait bien de quoi ravir les deux compères Halévy et Offenbach. Avec ses fresques murales un peu ternies, son promenoir, son vaste parterre où l'on a réinstallé les tables et les chaises du vieux caf'conc', la salle du boulevard Voltaire, où passent les ombres de Paulus, Yvette Guilbert, Dranem et Max Dearly, recrée la joie populaire de la folle opérette et du music-hall, la connivence entre le public et les chanteurs, bref la « gaîté parisienne ».

Un vrai connaisseur

L'orchestre se réduit à un piano et un orgue, mais le décor et les costumes chinois de Jacques Noël sont très jolis et très drôles en même temps, la mise en scène de Bernard Muracciole est d'un vrai connaisseur et Ba-ta-clan est merveilleusement joué et chanté, comme doit l'être Offenbach, par Michèle Claverie (qu'on verrait bien en Périchole), Christian Baudeau, Jean Krijf et Claude Cales. Les voix, l'allégresse, le sens du pastiche musical (Offenbach persiflait ici, avec, déjà, son talent endiablé, l'opéra italien, Meyerbeer et Boieldieu), tout y est.

En deuxième partie, les mêmes artistes, plus Janine Grenet (caricaturant Hortense Schneider), Anne-Marie Sanial, Guy Bernard, interprètent, sur un canevas de revue écrit par Bernard Muracciole (il a, également, réglé ce « clin d'œil ») des airs des grandes opérettes d'Offenbach que le public fredonne en même temps : on trépigne, on bat des mains, on s'amuse, on est heureux. Avec le cancan final (chorégraphie Monette Densy), et le chœur de la Vie parisienne, *c'est du délire. Un danseur, Jean-Etienne Raynaud, bondit, cabriole et fait le grand écart comme un jeune dieu du chahut, de « l'Offenbachiade ».* — J. S.

★ Bataclan, mercredi, jeudi et vendredi, à 20 h. 30 ; samedi, à 15 h. 30 et 20 h. 30.

POLY-SONNERIES A NANTERRE

Le projet vaut mieux que le titre : proposé par le groupe Lô, relayé par le grand orchestre Bekummernis, *produit par le centre culturel communal de Nanterre, un rassemblement de deux cents musiciens se tiendra à Nanterre le 18 octobre. Participeront chœurs, ensembles de cordes ou d'accordéons, percussions du conservatoire municipal, harmonies, orchestres rock, chorale du troisième âge, folk, ensembles maghrébins...*

Il ne s'agira pas seulement de superposer des pratiques musicales diversifiées : le rassemblement doit aboutir, à partir de répétitions fragmentaires et d'éléments communs, à une véritable création collective. — F. M.

★ *Poly-sonneries*, le 18 octobre, à Nanterre, parc des Anciennes-Mairies, 16 h. 30.

Une création de Dao au Concours international de percussions

Le Concours international de musique contemporaine a lieu actuellement à Paris (après Royan et La Rochelle). Il est consacré à la percussion et réunit dix-huit candidats.

Au cours de la finale, qui aura lieu le samedi 18 octobre, à 15 h. 30, au grand auditorium de Radio-France, on entendra des œuvres de Stockhausen, Xénakis, Alsina et la création de Ten-Do-Gu, *un concerto pour percussions et orchestre de Nguyen Thien Dao (entrée libre).*

CINÉMA

« Les Chemins dans la nuit » et « la Constante »

de Zanussi

Quarante et un ans, l'air d'un jeune homme bien élevé, costume bleu marine strict, une seule note *de fantaisie dans la monture-mode* des lunettes, tel se présente Krzysztof Zanussi, le plus célèbre, *en Europe et dans le monde*, des cinéastes polonais avec Wajda, son aîné de presque une génération. Krzysztof Zanussi vient de faire un court séjour à Paris entre la sortie *des Chemins dans la nuit*, cette semaine, et celle, prochaine, de *la Constante* qui lui a valu un prix du jury pour la qualité de sa mise en scène au dernier Festival de Cannes.

Des *Chemins dans la nuit*, qui fut aussi présenté à Cannes, dans la section « certain regard (*le Monde du 25 mai*), Zanussi s'étonne qu'on lui dise que c'est un film romantique différent de ses autres œuvres. Il l'a *presque* entièrement tourné en Pologne, en 1979, et c'était une production allemande (de l'Ouest), faite pour la télévision et l'exploitation au cinéma. On lui a laissé la liberté *du sujet (l'amour d'un jeune officier* allemand, artiste et philosophe, pour la fille d'un propriétaire terrien en Pologne occupée, *nazifiée*), et il voulait s'adresser surtout au public allemand pour dire que « *la haine historique, l'impossibilité du contact des esprits, sont toujours présentes* ». *Cela ne vient pas de ses souvenirs*, puisqu'il est né en 1939, mais de témoignages reçus. Et puis, pour les sentiments maudits, l'amour impossible, d'une lecture de son adolescence : *le Silence de la mer*, de Vercors. Quant au romantisme...

« *Je pense que nous vivons une époque où les choix sont faits par la collectivité et non par l'individu*, dit Zanussi. *La collectivité, l'Etat, décident, avec tout ce que cela peut avoir de conséquences graves pour la vie personnelle. L'officier allemand* des Chemins dans la nuit *en a conscience, dans ses rapports avec le nazisme, mais son effort n'est pas suffisant pour qu'il puisse changer les choses, prendre de la distance, se séparer de la collectivité, du système dont il est le produit.* »

Alors, l'Allemand Friedrich, cet intellectuel en uniforme, serait proche de *tous ces personnages polonais*, ces idéalistes qui, de *Illumination* à *la Constante*, en passant par *Camouflage et Spirale*, *se heurtent* à l'angoisse, aux contraintes, luttent pour leurs valeurs individuelles et vont à l'échec ? Zanussi réfléchit. Oui, sans doute, mais dans *la Constante*, il *n'est pas convaincu que Witold aille* à l'échec. Simplement, il y a un prix à payer.

« *En Pologne*, dit Zanussi, *les gens de ma génération ont découvert très tôt les limites que leur imposait une forme de société collectiviste. Ce qui a éclaté, en 1968, dans les démocraties occidentales nous a surpris parce que nous le connaissions déjà et que nous pensions qu'il y avait dans ces démocraties des problèmes intellectuels plus complexes. Nous avions appris, depuis longtemps, que chacun devait trouver une voie personnelle face à l'endoctrinement. Je ne fais pas des films pour en parler sous forme de message. Cela m'est venu automatiquement. Et cette problématique d'* « *auteur* » *qui revient chez moi commence à m'intriguer.*

» *La Constante* *parle des petits trafics, des compromissions, de la corruption qui indignent les Polonais parce qu'ils considèrent cela comme une dégradation morale des idéaux du système socialiste. Witold, le personnage du film, est un extrémiste moral et il rencontre un milieu plus corrompu que les autres par ses liens économiques avec l'Occident. Mais ce n'est pas une attitude rare. Je me suis inspiré d'un ami hongrois qui se comporte ainsi dans la vie, ce qui ne le met pas dans une position confortable.* »

La mort partout présente

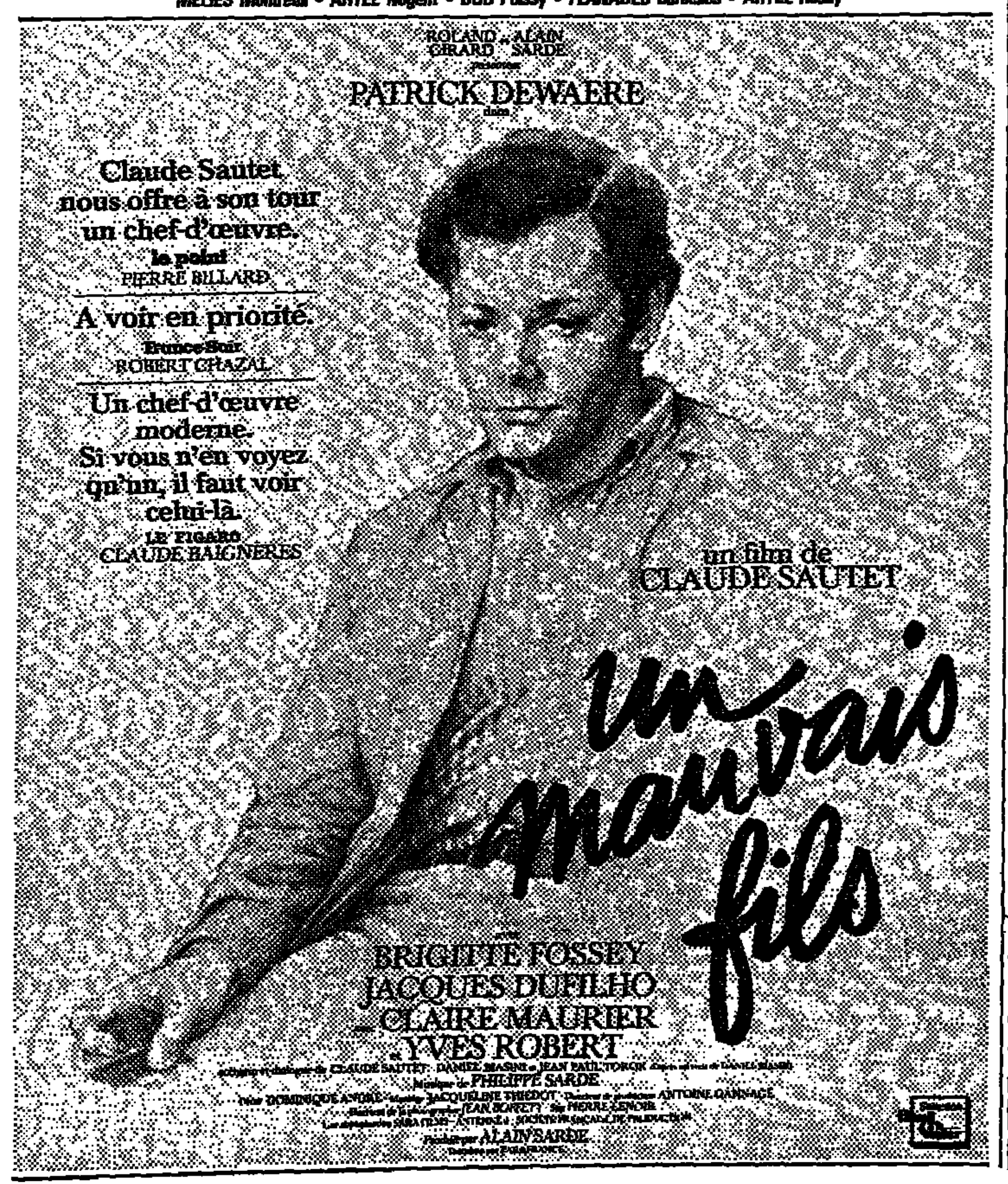
Et la mort, partout présente dans ses films ? Pourquoi ce thème ? Là, Zanussi s'emporte : « *Les civilisations modernes ont perdu le rapport essentiel avec la mort. Si nous n'avons plus d'autres perspectives que notre plaisir, notre existence matérielle, nous sommes condamnés. Mon protagoniste est un rebelle qui s'attache à des objectifs plus grands. Il cherche un ordre transcendental.*

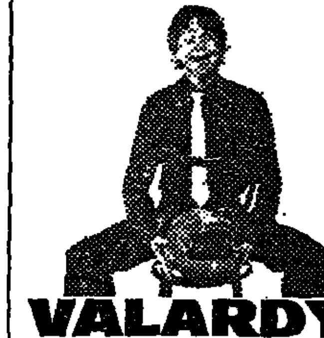
» *Cela lui vient de son goût pour les mathématiques. J'ai fait des études de physique autrefois et mes personnages ont une formation scientifique. Eh bien, dans toutes les sociétés de l'Europe de l'Est, y compris l'U.R.S.S., les scientifiques sont de grands citoyens, les plus libres, les plus ouverts, les plus responsables. Ce sont les gens de science, les physiciens, les mathématiciens qui rencontrent l'infini dans leurs travaux et, de là, je tire ma conception morale. On ne peut pas être mathématicien sans être un petit peu mystique. Cela porte plus loin que l'idéalisme.* »

Rencontre trop rapide. Il faut voir *les films de Zanussi. Ces films par*lent pour lui. Zanussi attache beaucoup d'importance à son prix de Cannes (« *Il y a chez nous*, dit-il, *une véritable fascination pour le Festival* ») ; il se considère, avec Wajda, un cinéaste polonais privilégié, bien qu'il ait eu quelques ennuis avec la censure (« *Ce privilège n'est pas donné*, dit-il ; *on doit se battre pour l'obtenir* »).

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.





SPECTACLES

THÉATRE

« LE CŒUR SUR LA MAIN », de Loleh Bellon

Sévère bourgeoisie

Geneviève, documentaliste à la télévision, employée consciencieuse, est mariée à Jacques, gynécologue séduisant auquel plusieurs de ses clientes donnent des coups de téléphone off-job. Geneviève a donc beaucoup à faire. Consuelo, sa domestique portugaise, lui rend son tablier. Et voilà Geneviève débordée.

Elle se sent alors touchée par la tristesse d'une femme âgée, pauvre, qui habite l'immeuble, Marcelle. Elle monte la voir dans sa soupente. Marcelle vient de perdre son mari. Ne sait pas comment elle va vivre. Geneviève l'engage pour remplacer Consuelo.

Geneviève, bourgeoise aisée, intellectuelle plutôt de gauche, ne s'est pas aperçue clairement qu'il y avait eu un lien entre le départ de Consuelo et la soudaine gentillesse attentive portée à Marcelle. La pièce de Loleh Bellon, *le Cœur sur la main*, repose sur des notations aiguës et brèves comme celle-là.

Une chose dénuée de vraie valeur

Marcelle, ancienne jeune fille de la campagne, puis qui a travaillé dans l'hôtellerie à Nice, sait comme la vie est dure, comme les gens sont durs. Mais elle a gardé, même envers ceux de l'autre classe, une bonté et une chaleur. Geneviève ne sait pas à quel point elle est abjecte. Marcelle ne sait pas à quel point elle est fraternelle.

Marcelle se croit donc à l'aise chez Geneviève. Elle devient bavarde. Elle existe trop. Elle n'est, après tout, qu'une domestique. Elle va le sentir, lorsque Geneviève va essayer de lui « carotter » sa Sécurité sociale. Puis Geneviève va licencier Marcelle, en quelques secondes. Et Jacques, le mari, lâche et hypocrite, s'en lavera les mains, osant dire à sa femme : *« Personne ne te demandait de renvoyer Marcelle. »*

Deux autres personnages aident Loleh Bellon à compléter, par recoupements, par frottements, cette étude de société : Marthe, la maman de Geneviève, qui est âgée et veuve comme Marcelle, et Stéphane, le fils de Geneviève, qui est encore, pour quelques années, plus « à gauche » que ses parents, et qui, par une sorte d'inconscience de bonne volonté, « copinerait » volontiers avec Marcelle, qui sait le remettre à sa place.

Loleh Bellon a bien observé un certain milieu libéral de gauche, elle a bien écouté et, pour ce qui concerne ses intentions, elle a très bien saisi, d'une part l'égoïsme inconscient des gens comme Geneviève, d'autre part le peu de champ dont dispose les femmes comme Marcelle pour se défendre.

Mais il me semble que, pour ce qui concerne la réalisation de la pièce, l'écriture, la mise en scène, le jeu, *le Cœur sur la main* est une chose dénuée de vraie valeur. Loleh Bellon n'a pas trouvé un langage. Elle a récrit telles quelles des phrases entendues, et cela, sur une scène, ça sonne faux ou gênant. Elle ne s'est pas retenue d'inscrire ses personnages, ses répliques et situations, dans des banalités stéréotypées et calculées. Elle n'a pas bâti. Elle s'en tient à aligner des copies d'impressions, gentilles, un peu rusées, qui participent exactement du théâtre impersonnel, banal, plaisant, de boulevard, rien de plus, ce qui est tout de même décevant de la part d'une comédienne de grande tenue qui a joué des dizaines de vraies œuvres, de la part d'un auteur qui, avec ses *Dames du jeudi*, promettait mieux.

La faiblesse de la pièce entraîne la faiblesse des acteurs. Suzanne Flon (Marcelle) prend une voix d'emprunt pour contrefaire son « cœur simple ». Martine Sarcey (Geneviève) semble étouffer dans son emploi. Alain Mac Moy (Jacques), qui vient juste de jouer *Bérénice*, fait là un extra pas terrible sans y croire. Madeleine Chaminat (la vieille maman) est charmante. Bon décor d'André Acquart.

MICHEL COURNOT.

★ Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45.

« LE LOUP-GAROU », de Roger Vitrac

Un conte libertin

Poète, et donc déchiré, en même temps que dandy désinvolte, enfant s'attardant sur la frange du dérapage surréaliste et de la comédie sophistiquée, Roger Vitrac pourrait avoir trente ans aujourd'hui. Son regard blessé décape le rituel de la sexualité, plonge dans l'étouffement des convenances bourgeoises et familiales pour y découvrir le sens du mot amour. Ce n'est pas un hasard si Roger Vitrac revient en surface, si Avignon a donné un des plus beaux spectacles de l'année avec ses *Mystères de l'amour* par Viviane Théophilidès, si Romain Weingarten monte au Saint-Georges son *Loup-Garou*.

C'est toujours de l'amour qu'il s'agit, de ses mystères et de ses errances dans l'histoire d'un don juan enchaîné à un manteau de fourrure, signe d'une malédiction qui l'oblige à changer de femme chaque nuit, et dont il sera débarrassé quand il en trouvera une qui se refuse. Un personnage mythique, un conte libertin et amer projetés dans une situation fofolle, dans une maison de repos pour malades psychosomatiques, dirigée par un docteur farfelu.

La pièce est d'une ambiguïté diabolique, parce que d'une réplique à l'autre, elle passe de l'humour acerbe — à la manière des grandes comédies américaines, — au burlesque, à la poésie fragile des mots qui jouent entre eux. La séduction de ces incessantes volte-face dessine un piège dont Romain Weingarten est resté prisonnier. Il a laissé les phrases partir dans tous les sens sans leur imposer de direction. Les acteurs s'en saisissent sans trop savoir quoi en faire. Pourtant, la distribution est de haut niveau : Marianne Epin, Roland Blanche, Michèle Simonnet, Feodor Atkine, Sabine Haudepin... Mais aussi doués soient-ils ils ne peuvent rien construire par eux-mêmes avec ce texte multicolore, semé de pointillés. Il y a des moments brillants, d'autres charmants, mais le spectacle hésite, promet, s'affale et, en définitive, tourne à vide. Ce qui lui manque d'abord c'est une idée qui rassemble et la violence des questions posées en souriant. Reste le sourire qui se crispe et se lasse.

COLETTE GODARD.

• Saint-Georges, 20 h. 30.

NOTES

Rock

Dillinger sans verve

En 1969, Dillinger était un disc-jockey en Jamaïque, il se trimballait à travers l'île avec les disques qui figuraient au hit-parade local, posait la face instrumentale sur ce qui lui servait d'électrophone, prenait ce qui lui servait de micro et partait dans des délires de mots qui n'avaient pas toujours de suite cohérente. Mais il avait le « truc », le « feeling », le « fun » et aux côtés de Big Youth, U-Roy et d'autres il est devenu une star du talk-over.

Aujourd'hui, Dillinger reste l'homme de « Cocaïne in my brain » et de « Funky punk », deux compositions qui ont connu un succès international et se sont imposées comme des hymnes à une époque où reggae et punk-rock croisaient leurs chemins et, parfois, leurs discours. Entouré de onze musiciens, on l'a vu dans le passé pratiquer sur la scène un reggae viscéral qui touchait aux racines africaines avec des rythmes hypnotiques, se lancer dans de longues improvisations parlées, mais le lundi 13 octobre, au Bataclan, il ne restait plus grand-chose de tout cela. Alourdies par le jeu terne des cinq musiciens qui le soutenaient, les compositions donnaient une impression de laisser-aller, tout comme Dillinger, lui-même, dont la verve semblait sacrifier à la routine, perdant ainsi toute sa magie. ALAIN WAIS.

★ Discographie chez R.C.A.

Cinéma

« L'Ile sanglante » de Michaël Ritchie

Michaël Caine, myope, reporter et divorcé, enquête sur la disparition de bateaux dans le triangle des Bermudes. Il a emmené son fils, douze ans et tireur d'élite. Ils se font enlever par des boucaniers, une tribu de demeurés carnavalesques qui perpétuent des lois très cruelles, d'un autre temps, sont manipulés par un scientifique pervers, et soumis à un chef qui veut adopter le fils. Michaël Caine devient l'esclave-étalon de la seule femme capable d'enfanter — les autres ne peuvent pas, à cause de la consanguinité.

Mais ce n'est pas un film sado-maso ni un film d'amour. On n'arrête pas d'aller à l'abordage et de tuer — il y a en particulier un combat entre les pirates et un karateka frisé et rondelet, irrésistible. Mais ce n'est pas un film comique, il est plutôt pessimiste. D'un côté, c'est la violence archaïque et l'obscurantisme, façon secte Moon ou Guyana. De l'autre, la violence raffinée, le cynisme de la civilisation moderne et le trafic de cocaïne. Michaël Caine s'en sort par un épouvantable massacre à la mitrailleuse lourde et récupère son fils tandis que s'approchent les avions de la police maritime. Ce n'est pas un film moral, c'est tout simplement un mauvais film. — C. G.

★ Voir les exclusivités.

PETITES NOUVELLES

■ Le guitariste de jazz Oscar Aleman est mort à Buenos-Aires, mardi 14 octobre, à l'âge de soixante et onze ans, d'une crise cardiaque. Il s'était fait connaître à Paris en jouant dans l'orchestre qui accompagnait Joséphine Baker. Il avait également joué, en tournée, avec Duke Ellington et Louis Armstrong et s'était lié, en France, avec Django Reinhardt.

■ Le SYDAS - C.F.D.T. (Syndicat des artistes du spectacle) s'est constitué le 11 octobre. Il regroupe les artistes-interprètes des secteurs suivants : dramatique, lyrique, chorégraphique, musical, variétés et fait partie de la F.T.I.A.A.C. - C.F.D.T. (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle). Rappelons que le S.F.A.-C.G.T. (Syndicat français des artistes-interprètes) est majoritaire dans la profession, où existent également des syndicats affiliés à Force ouvrière (« le Monde » des 9 et 23 juillet).

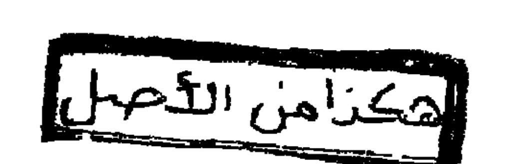
■ A la suite, notamment, de protestations des professionnels américains qui s'étaient plaints des conditions d'accueil au Festival de Cannes (ce dont la presse spécialisée américaine s'était largement faite l'écho), le conseil d'administration du Festival international du film vient de charger M. Michel Bonnet (ancien directeur général de la société Pathé-Marconi-EMI) d'étudier des mesures de réorganisation pour la prochaine manifestation qui aura lieu du 14 au 27 mai. Questions à régler : invitations et accès aux séances de projection, hébergement, fonctionnement du marché du film.

■ Changements à « Jazz Hot ». — « Jazz Hot », la plus ancienne publication de jazz du monde, vient de changer d'équipe rédactionnelle, mais Charles Delaunay, qui l'a fondée en 1935, reste au poste de directeur. Laurent Goddet, rédacteur en chef jusqu'en juillet dernier, a reçu une lettre de licenciement non motivée et n'appartient plus au journal, que seize rédacteurs par solidarité, ont quitté. Maurice Cullaz, Jacques Demêtre, restent avec Jean-Pierre Patillot, dans le mensuel, qui a trouvé de nouvelles signatures.

■ Le comité exécutif du Fonds international pour la promotion de la culture de l'UNESCO, réuni à Paris, a approuvé douze nouvelles opérations. Ce sont ainsi 1 506 080 dollars (plus de 6 millions de francs) que le Fonds accorde depuis 1977 pour aider à la mise en œuvre de quatre-vingt-onze projets de promotion culturelle dans le monde. L'ensemble des ressources disponibles s'élève à 5 069 883 dollars (20,3 millions de francs) dont 822 862 dollars (3,3 millions de francs) correspondent aux intérêts des fonds placés.

■ *Le* Grand Prix de la vingt-neuvième Semaine internationale du film, de Mannheim, a été attribué à « Bekeido » (« Temps de paix »), du cinéaste hongrois Laszlo Vitezy. « Le plus grand bien de la femme est son silence », film suisse de Gertrud Pinkus, a reçu quatre récompenses.

■ La fresque murale peinte par Mathias Pérez et inaugurée le 28 septembre place du 8-Mai-1945, à Châtillon (Hauts-de-Seine), a été détériorée par des vandales d'extrême droite. Ils ont projeté contre la façade des bouteilles emplies de peinture et y ont inscrit des slogans à la bombe noire. Un tract signé « Forces nouvelles » revendiquait cet exploit. Plainte a été déposée par la municipalité.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre 18 (226-47-47), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir.
Théâtre Sagor (797-03-39). 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Groupe Khanza.
Bagneux, Centre culturel (663-10-54), 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Vichy Fictions. — Théâtre Par-le-Bas (775-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Vive Offenbach.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Fin de partie.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Seul o sol.
Centre Pompidou (277-12-33), 17 h. et 19 h. : Dix ans de cinéma documentaire suisse.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Catherine Ribeiro.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : J. du Soleil ; 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIX[e] (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Centre culturel du XVII[e] (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie, 20 h. 30 : Chacun sa vérité. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : l'An mil.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode ; 22 h. 30 : Art scénique et vieilles dentelles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Debureau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 octobre

Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. Rufus.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 18 h. : F. Chopin ; 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Maison Heinrich-Heine (589-53-93), 21 h. : Ne nous faites pas honte.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : T'en fais pas un peu trop, mec ?
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; la Noce chez les petits-bourgeois.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : le Loup-Garou.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : R. Mason. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the go Lucky.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-06), 19 h. : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face ; 20 h. 30 : Soir de grève.
L'Echaudoir (240-58-37), 21 h. 30 : Théophile.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : le Gardien de tombeau.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), 21 h. : Les lions rient, oui, mais les panthères pas ; 22 h. : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Machinerie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Splendid (887-33-82), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-30-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 : P. Chêne.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 21 h. : Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : les Quilapayun.
Centre culturel canadien (551-35-73), 19 h. 30 : S. Jacob.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 23 h. 30 : F. Camarroque.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Mama Bea.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Tania Maria.
Théâtre des Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.
Salle Pleyel (563-88-73), 20 h. 30 : Gala pour la liberté d'expression.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine) ; 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll (Sibelius, Yoshida, Brahms).
Palais des congrès, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Lalo, Lutoslawski, Tchaïkovski).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalez (Vivaldi).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THEATRE

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Wielopole, Wielopole.
Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite.
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Woyzeck.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Quarantaine.

EXPOSITION

Musée d'art moderne (723-61-27) : Stravinski.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

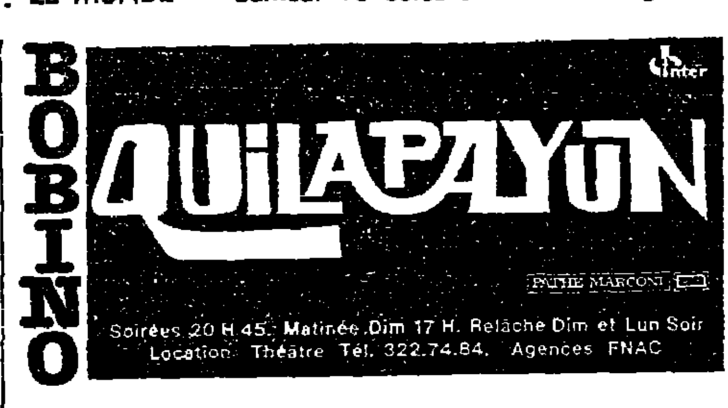
La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : le Roi, de P. Colombier ; 19 h. : On est loin du soleil, de J. Leduc.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 17 h. : Naissance du direct ; 19 h. : Onibaba (la Diablesse), de K. Shindo.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; J. Cocteau, 5[e] (354-47-62).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9[e] (770-47-55).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64).
LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5[e] (354-42-72) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99), H. sp. ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Forum-Ciné, 1[er] (297-53-74) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2[e] (742-72-52).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Publicis-Elysées, 8[e] (720-76-23).
CALIGULA (It.-A., v. A.) (**) : Monte-Carlo, 8[e] (225-09-93) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-52) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59).
LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; (v.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Helder, 9[e] (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (337-57-47) ; Olympic, 14[e] (542-67-42). H. sp.
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; France-Elysées, 8[e] (723-71-11) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96) ; Wepler, 18[e] (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23).

Lire la suite des programmes page 28.











SPECTACLES

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME-ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

L'EXTERMINATEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Movies-les Halles, 1er (236-71-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TUEURS DE FLICS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43)

URBAN COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chi., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) (+ v.f.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LES FILMS NOUVEAUX

SAUVE QUI PEUT (LA VIE), film franco-suisse de J.-L. Godard (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MAUVAIS FILS, film français de C. Sautet : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO ON, film britannique de C. Petit (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES CHEMINS DANS LA NUIT, film allemand de K. Zanussi (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

ARMEE D'AMOUR, film allemand de Rosa von Praunheim (v.o.) : Movies-Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IMMACOLATA E CONCETTA, film italien de S. Piscicelli (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROU NOIR, film américain de G. Nelson (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 **Caméra au poing.**
Sur la piste des oies blanches.

19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Nous ne faisons pas assez confiance aux femmes.

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les paris de TF 1.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Théâtre : « l'Amant complaisant ».**
De Graham Greene, adaptation de F. et J. Anouilh. Mise en scène J. François ; avec S. François, M. Delavalvre, M. Dubois...

22 h 30 **Magazine : Opéra première.**
De J. Heiman
Invité : M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Avec de larges extraits de Dardanus, de Rameau, *et des interviews de E. Tappy, F. von Stade, R. Leppard, J. Larelli.*

23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : Papa Poule.**
Premier épisode, réalisation R. Kahane, avec S. Rebbot, C. Huguin, G. Ville, S. Legrand.
Une apologie de la paternité en six épisodes. Un héros un peu parfait mais un rythme plein d'entrain, de jolis minois d'enfants et une musique pétillante.

21 h 30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
J. Dutourd *(Mémoires de Mary Watson)*, P. Jacques *(Lumière de l'œil)*, G. Lagorce *(la Raison des fous)*, F. Weyergans *(les Figurants)*, E. Lalou *(le Photographe aveugle)*, G. Bonal *(l'Amateur d'images)*.

22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-club : « Une aventure de Billy le Kid ».**
Film français de L. Moullet (1970), avec R. Kesterber, J.-P. Léaud, J. Valmont, B. Kresoja, B. Pinon, M. Minaud (N.)
L'humour très particulier de Luc Moullet dans un western façon « Lucky Luke », tourné avec peu de moyens et qui n'a jamais été distribué.
Après avoir attaqué une diligence et tué ses passagers, le jeune bandit Billy le Kid se trouve encombré de sacs d'or qu'il cherche à faire porter par un âne rétif, puis par une jeune femme recueillie dans le désert.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais : le Charpentier et l'Ogre ; des livres pour nous : la Nuit en poésie.

18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail).

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Hector et Victor.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Contrefaçon sans façon.**
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouse. Reportage : P. Aubert et J.M. Perthuis
Où l'on remonte les filières des produits de luxe bien imités : quand le pseudo chic parisien se fabrique au Mexique ou en Italie.

21 h 30 **Documentaire : Mon cher Théo van Gogh.**
Une émission de M. Gérard. Avec : G. Knop, O. Bernez, etc.

22 h 25 **Journal.**

22 h 45 **Magazine : Thalassa.**
La course La Baule-Dakar.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Notre bonne vieille Terre.
20 h., La lignée des Mercant : « l'Amour de la province et l'appel de Paris » (3).
21 h., Science et conscience. Colloque international de Cordoue : La conscience morale, le sens et le sujet.
22 h., 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery.
20 h., Concert (cycle d'échanges franco-allemands), en direct des Journées de musique de Donaueschingen 1980 : « Composition pour quatuor à cordes et orchestre », création (Lachenmann) ; « Gestalt pour orchestre » (Hamel) ; « Ländlertopografien » (Zimmermann), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. C. Halffter, et le Quatuor à cordes de Berne.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. Ravel, par F.-J. Thiollier, piano ; 23 h. 5, Vieilles cires ; Cycle F. von Weingartner (J. Brahms) ; 0 h. 5, Jazz forum.

Samedi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**

12 h 30 **La cuisine légère.**
Poulet en cocotte d'argile sauce à l'œuf.

12 h 45 **Jeune pratique.**

13 h **Journal.**

13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**

13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Tom et Jerry ; 14 h. 15, la Famille Boussardel ; 15 h. 15, Plume d'Elan ; 15 h. 20, Magazine de l'aventure ; 16 h. 5, Maya l'abeille ; 16 h. 30, Temps X ; 17 h. 20, L'Homme qui valait 3 milliards.

18 h 10 **Trente millions d'amis.**

18 h 40 **Magazine auto-moto.**

19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les paris de TF 1.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Nana Mouskouri.

21 h 30 **Série : Tant qu'il y aura des hommes.**
Réalisation B. Kulik, avec N. Wood, W. Devane, H. Thinnes...
Troisième épisode de cette nouvelle adaptation du roman de James Jones.

22 h 30 **Télé-foot 1.**

23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**

12 h **La vérité est au fond de la marmite.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Des animaux et des hommes.**
Des animaux pour les aveugles.

14 h 25 **Les jeux du stade.**

17 h 20 **Récré A 2.**

18 h 5 **Chorus.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 10 **D'accord pas d'accord.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal : Reportage en direct de la Chine.**

20 h 35 **Téléfilm : « Fantômas ».**
III. Le Mort qui tue.
Réalisation J.-L. Bunuel, avec H. Berger, J. Dufilho, P. Malet, M. Maillfort.

22 h 5 **Variétés : Suivez Lecoq.**

23 h **Documentaire : Les carnets de l'aventure.**
Spéléo insolite.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
La Flèche noire ; A vos marques : cyclo en herbe

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Hector et Victor.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Le roman du samedi soir : « Une page d'amour ».**
D'après E. Zola. Réal. : E. Chouraqui. Avec : A. Aimée, B. Cremer, etc.
Un huis-clos étouffant. A voir cependant pour le jeu merveilleux de la petite fille atterrée par les ballets amoureux d'une bien troublante mère.

22 h **Journal.**

22 h 20 **Hollywood - U.S.A. : Michael Caine.**

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La renaissance religieuse de cette fin de siècle.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... P. Sarfati, photographe.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1980-1981, Debussy.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons.
14 h. 5, New-York, Assemblée générale de l'ONU.
16 h. 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon 1980.
17 h. 30, Science et conscience. Colloque international de Cordoue : L'unus mundus et les manifestations de l'imaginal.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Entretien... avec le peintre M. Estève (3e partie).
20 h., La lignée des Mercant : « le Notable et le Libertin » (4).
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique populaire de la Roumanie contemporaine.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères (Defaye, Luypaerts, Gould, Anderson, Last, Hadjidakis, Nakassian, Danas, Stolz, Rebner, Wunderlich).
7 h. 40, Cocoricopérette : « les Saltimbanques », de L. Ganne, dir. P. Dervaux.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Hummel, charnière entre le classicisme et le romantisme (Hummel, Mozart, Clementi, Beethoven, Bach, Dussek, Chopin).
10 h. 30, Samedi (magazine de J.-M. Damian) : Stravinski ; 11 h. 15, Enregistrements historiques et rééditions : version originale de « Petrouchka », dir. P. Monteux ; 12 h., Le billet ; 12 h 15, Jazz ; 13 h. 30, Débat, avec l'invité du jour : 14 h. 45, Musique ancienne ; 15 h. 15, L'acoustique musicale : « Jeu de cartes », avec l'Orchestre de Cleveland, dir. I. Stravinski ; 16 h., Loup y es-tu ? (Prokofiev, Mahler).
17 h., Concert de musique de chambre (échanges internationaux) : « Quatuor à cordes n° 2 en fa majeur » (Prokofiev), « Quatuor à cordes n° 8 en ut majeur » (Chostakovitch), par le Quatuor Chostakovitch, avec A. Shislov, S. Pishchugin, violons : A. Galkovsky, alto ; A. Korchagin, violoncelle (Festival de musique de Belgrade 1979)
18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? : Gabriel Fauré par Romaric Sulger-Buel, auditeur de France-Musique.
20 h. 5, Soirée lyrique (Festival d'Orange 1980) : « Rigoletto », opéra en trois actes de Verdi, par la London Choral Society et l'Orchestre national de France, dir. L. Gardelli, avec R. Bruson, B. Hendricks, S. Toczyska, A. Kraus.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse, un certain aspect de la musique expressive, des Etats-Unis à la Chine populaire, avec la primauté de la mélodie orchestrale (Carter, Hu-Kuang, Yuan, T'ieh-Shan, Lu-Ting, Shan-Te) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Quatrièmes soirées de Saint-Aignan.

Dimanche 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques.**

9 h 30 **Orthodoxie.**

10 h **Présence protestante.**

10 h 30 **Le jour du Seigneur.**

11 h **Messe.**
Célébrée en la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux.

12 h **La séquence du spectateur.**

12 h 30 **TF 1 - TF 1.**

13 h **Journal.**

13 h 20 **C'est pas sérieux.**

14 h **Les nouveaux rendez-vous.**

15 h 30 **Tiercé.**

15 h 40 **Série : Les hommes de Rose.**

16 h 30 **Sports première.**

18 h 30 **Série : Starsky et Hutch.**

19 h 25 **Les animaux du monde.**
L'automne à Belval.

20 h **Journal.**

20 h 30 **Cinéma : « les Naufragés du 747 ».**
Film américain de J. Jameson (1977), avec J. Lemmon, L. Grant, B. Vaccaro, J. Cotten, O. de Havilland, D. McGavin.

22 h 25 **Concert.**
Ensemble orchestral de Paris, sous la direction de G. Navarro, sol. N. Yepes (Schubert, Rodrigo).

23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 **Cours d'anglais : Folow me.**

11 h 45 **Salut l'accordéon.**

12 h **Concert.**
Par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (« Concerto pour hautbois », de R. Strauss ; « la Muse et le Poète », de C. Saint-Saëns). Direction E. Krivine.

12 h 45 **Journal.**

13 h 20 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
Le Coup de foudre.

14 h 10 **Hors compétition : Le cheval.**

15 h 10 **Série : Les arpents verts.**

15 h 35 **Cirque de demain.**

16 h 30 **Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.**

17 h 30 **Série : Les Muppets.**

18 h **La course autour du monde.**

18 h 55 **Stade 2.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Série : Intrigue à la Maison Blanche.**
Réalisation G. Nelson, avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers, M.-H. Gould.
Troisième épisode du feuilleton américain tiré d'une nouvelle de John Ehrlichman.

22 h 5 **Documentaire : Les peintres enchanteurs de France et d'ailleurs.**
L'enchanteur Aristide Caillaud.
Voilà un homme qui aime la vie et qui la fait aimer : le peintre naïf se livre au gré d'une conversation.

23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**

10 h 30 **Mosaïque.**

16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Saint-Tropez. Une réalité au-delà des mythes.

17 h **Prélude à l'après-midi.**
Stage « Acanthe » à Aix-en-Provence.

18 h **Théâtre de toujours : « Luther ».**
De J. Osborne. Réal. : G. Green. Avec : S. Keach, etc

19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**

20 h **Série : Benny Hill.**

20 h 30 **Histoire : 1920-1980, une révolution invisible.**
G. Vincent, A. Prost. Réal. : F. Hubert. N° 2 : les Ages de la vie.

21 h 25 **Journal.**

21 h 40 **L'invité de FR 3 : Le docteur Klein.**

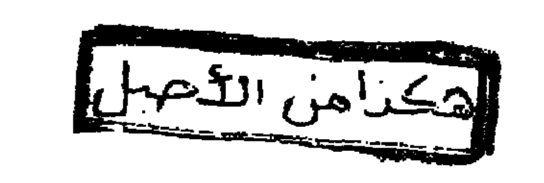
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « Une étoile est née ».**
Film américain de W. Wellman (1937), avec J. Gaynor, F. March, A. Menjou, M. Robson, A. Devine, L. Stander, E. Jenns, E. Kennedy, O. Moore, J.-C. Nugent (v.o. sous-titrée)
Une jeune provinciale venue tenter sa chance à Hollywood s'éprend d'un acteur célèbre grâce auquel elle devient une vedette, tandis que lui, alcoolique, connaît le déclin et la chute définitive.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à l'abbaye de Ligugé.
11 h., Regards sur la musique : Chostakovitch (« Le Nez », « Lady Macbeth », « Symphonie n° 13 » : extraits).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Concert : Boccherini, Beethoven, Reger, Dittersdorf, interprété par le Flieder Trio.
14 h. Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'Illusion comique », de Corneille.
16 h. 5, Concert.
17 h. 30, Rencontre avec... G. de Broglie.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (2e partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Questionnaire pour Lesconil » (Prix Italia).
23 h., Musique de chambre : Dandrieu, Hersant, Pascal.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert-promenade (Wieniawski, Vacek, Schoenherr, J. Strauss, Leoncavallo, Takacs, Schmitt, Jarno, Perstl, les trois Strauss, E. Strauss).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales (Prokofiev, Debussy) ; 8 h. 30, Les classiques favoris : Schumann, Beethoven ; 9 h. 2, Le grégorien à travers les âges ; 9 h. 30, « Cantate pour le vingtième dimanche après la Trinité » (Bach) ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Schubert, Dvorak).
11 h., Concert : « Quatuor pour piano et cordes », opus 25, de J. Brahms, par le Nouveau Trio Pasquier, avec J.-C. Pennetier, piano.
12 h. 5, Le jeu des penchants.
12 h. 45, Tous en scène.
13 h. 30, Jeunes solistes : Pierre Benhaïem, piano, interprète des œuvres de Bach, Liszt, Beethoven.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Massenet, Holmes, Duparc, d'Indy, Dukas).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : œuvre d'orgue de Nicolas de Grigny.
19 h., Concert : Jazz vivant, le Quartette de Lou Donaldson et le Trio de Junior Mance à l'Espace Cardin ; le National Jazz Ensemble de Chuck Israël à la Maison des Etats-Unis de la Cité universitaire.
20 h. 5, Le concert du dimanche : « la Flûte enchantée, ouverture en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Te Deum » (Verdi) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne et le Chœur de la Jeunesse de France, dir. E. Heath, avec Claudio Abbado, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Saint-Saëns)



SPORTS

VOILE

La semaine de vitesse de Weymouth

Correspondance

Weymouth. — Les championnats du monde de vitesse à la voile, organisés chaque année à Weymouth, sur la côte sud de l'Angleterre, par la Royal Yachting Association, se sont achevés le 12 octobre. Le record absolu établi en 1977 par le catamaran « Crossbow II » — 33,8 nœuds (62,6 km-h) — n'a pas encore été amélioré, mais en catégorie B (bateaux portant de 13,94 m2 à 21,84 m2 de voilure), « Iracus », catamaran de type Tornado (6,09 m de long), équipé de plans porteurs et barré par Alan Grogono, jeune médecin anglais vivant aux Etats-Unis, a établi un nouveau record : 23,8 nœuds (44,08 km-h). L'amélioration des performances n'est pas le seul objet de cette compétition qui permet de confronter les conceptions les plus hardies en matière d'architecture navale, comme l'emploi d'un cerf-volant à la place d'une voilure classique.

Des cerfs-volants pour battre des records

La consécration des cinq voiliers les plus rapides du monde ne s'apparente en rien aux manifestations de « voile-spectacle » à la française : ni pancartes, ni calicots, pas d'hôtesses distribuant des brimborions publicitaires à la foule, pas d'officiels et de concurrents identifiables à leurs laissez-passer, nul podium géant d'une station de radio... La Semaine de vitesse de Weymouth se déroule entre initiés, sans faste ni badauds, dans une apparente improvisation.

Les quarante-six concurrents étaient rassemblés sur une petite plage de sable roux, au pied d'une falaise sur laquelle se trouve le *Castle Cove Sailing Club*, société nautique dont les modestes installations servent de quartier général à l'organisation. A condition qu'il y ait du vent, les tentatives de records ont lieu tous les jours entre 10 heures et 17 heures sur le plan d'eau de Portland Harbour, totalement abrité de la houle de la Manche par de longues digues.

Partants lancés, les concurrents sont chronométrés entre deux bouées distantes de 500 mètres. Ils peuvent accomplir autant d'essais qu'ils le désirent. Par temps moyen, beaucoup d'entre eux atteignent des vitesses époustouflantes pour des voiliers. Bichonnées, bricolées sans cesse, ces singulières machines sont menées par des équipages d'un à six hommes.

Hormis quelques voiliers de série comme les catamarans Hobie Cat ou Nacra, dont les fabricants s'efforcent de prouver ici les mérites, la flotte, divisée en cinq catégories, se compose de prototypes plus étonnants les uns que les autres qui explorent toutes les manières connues d'aller très vite sur l'eau.

En simplifiant, pour que la carène d'un bateau freine le moins possible en avançant dans l'eau, il faut diminuer la surface mouillée. Pour cela, trois méthodes.

La première consiste à réaliser des multicoques (1) qui, lorsqu'ils sont gîtés (inclinés latéralement), ne touchent plus l'élément liquide que par un seul flotteur. C'est ainsi que le catamaran *Crossbow-II* est devenu, en 1977, le voilier le plus rapide du monde. *Crosbow-II* n'a pas navigué la semaine dernière, mais il fera une tentative de record en novembre.

La deuxième méthode consiste à ajouter aux coques des appendices et ailerons de formes diverses, les fameux « *hydrofoils* » (plans porteurs), qui soulèvent et maintiennent hors de l'eau toute la coque et évitent au bateau de déraper latéralement. Le voilier semble alors voler au-dessus de l'eau et accélère de manière spectaculaire. C'est le cas d'*Icarus*, catamaran à hydrofoils, qui a amélioré le record de la catégorie B.

Il est piquant de constater que ni ce voilier à hydrofoils ni les détenteurs des records des catégories A et C, qui utilisent le même principe, n'ont pu aller aussi vite que la planche à voile du Néerlandais Jaap Van der Rest, détentrice du record des « 10 mètres carrés », catégorie des engins les moins voilés. Après le gigantesque *Crossbow-II*, 22,50 mètres de long, le deuxième « voilier » le plus rapide du monde est une planche à voile de 2,90 mètres...

Comment expliquer qu'une planche puisse naviguer à plus de 45 kilomètre/heure ? C'est la troisième façon d'aller vite sur l'eau : « *Lorsque le vent est fort, la voilure d'un bateau traditionnel aplatit celui-ci sur l'eau*, explique M. Didier Costes. *En revanche, sur une planche, il est possible d'orienter la voile de façon qu'elle devienne porteuse. La force du vent sert alors à la fois à propulser et à soulever la planche hors de l'eau. C'est d'ailleurs le principe de la voile cerf-volant.* »

Seul concurrent français à Weymouth, M. Costes, cinquante-quatre ans, ingénieur atomiste, a mis en œuvre ces trois techniques sur son *Exoplane 2*, un impressionnant parc à hydrofoils pourvu d'une voile en forme de losange qui a demandé à son créateur quatre cents heures de labeur dans son jardin de Meudon. Non encore réglé, *Exoplane 2* a pourtant dépassé officieusement 24 nœuds (44,45 km/h) et officiellement 16 nœuds (29,63 km/h).

Cette technique a d'autres applications. Les expériences de Stewart ont montré que, demain, des cerfs-volants pourraient par exemple remplacer les avions pour l'épandage des champs, améliorer l'efficacité des radeaux de sauvetage, tracter des pétroliers ou remonter des skieurs en haut des pentes...

PAUL-GÉRARD PASOLS.

(1) Catamaran : deux flotteurs ; prao : une coque et un flotteur ; trimaran : une coque et deux flotteurs.

LES RECORDS DU MONDE

- Catégorie des engins portant moins de 10 m2 de voilure : 24,6 nœuds, soit 45,56 km/h. Record établi, en juillet 1980, à Hawaï par le Néerlandais Jaap Van der Rest sur une planche à voile de 2,90 m de long.
- Catégorie A (de 10 à 13,94 m2 de voilure) : 23 nœuds, soit 42,6 km/h. Record établi en octobre 1977 à Weymouth par l'architecte naval britannique Ben Wynne sur son catamaran à hydrofoils « Mayfly ».
- Catégorie B (de 13,94 à 21,84 m2) : 23,8 nœuds, soit 44,08 km/h. Record établi en octobre 1980 à Weymouth par le britannique Alan Grogono à la barre d' « Icarus », catamaran de type Tornado, muni d'hydrofoils.
- Catégorie C (de 21,84 à 27,88 m2) : 24,4 nœuds, soit 45,19 km/h. Record établi à Weymouth, en 1977, par le prototype à hydrofoils « Nf 2 » de l'Américain Sam Bradfield.
- Catégorie « open » (plus de 27,88 m2 de voilure) : 33,8 nœuds, soit 62,6 km/h. Record établi en octobre 1977 à Weymouth par l'Anglais Timothy Colman. Crossbow II, le voilier le plus rapide du monde, est un catamaran de 22,50 m de long dont chacune des deux coques très effilées porte un mât et une voile.



CARNET

Mariages

— Le colonel et Mme Jean RIGAL,
M. et Mme Jean TAUZIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Elisabeth et Philippe,
célébré à Paris, le 11 octobre 1980.

Décès

— La direction générale,
Et le personnel de la S.A.D. (Société d'agences et de diffusion), ont la douleur de faire part du décès de
M. Tony AMIOT,
leur collègue et ami,
survenu le 14 octobre 1980, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques auront lieu à Saint-Ondras (Isère).
Une messe sera célébrée samedi 18 octobre, à 8 heures, à Chaumont-en-Vexin (Oise).

PAUL CAMERLO

— Denise Camerlo, son épouse,
Danièle, Humbert et Alain, ses enfants,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de
Paul CAMERLO,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
chevalier
des Arts et Lettres italiens,
président d'honneur
de la Chambre syndicale
des directeurs de Théâtre de France,

survenu à Paris, le 15 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 20 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques (Paris-5e), suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Michal,
75013 Paris.
22, rue Buot,
75013 Paris.

[Né à Genève, Paul Camerlo avait débuté dans le théâtre lyrique comme chanteur, avant de diriger le Théâtre de Villeurbanne consacré à l'opérette. Il fut nommé directeur de l'Opéra de Lyon en 1949, et contribua largement à établir la renommée de cette scène où fut notamment créé pour la première fois en France, le « Wozzek », d'Alban Berg. Paul Camerlo a été à l'origine des réformes de structures de l'Opéra de Lyon, dont son neveu Louis Erlo, lui succédant, a pris la direction en 1969.]

— M. et Mme Etienne Chatoney,
Brigitte, Marjolaine et Laurence,
Mme Guy De Bude,
Mme Jules Chatoney,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Edmond Dobler, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Claude Stamm,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. le pasteur André CHATONEY,
survenu le 11 octobre 1980.
Les obsèques ont été célébrées le 15 octobre 1980, au Bouschet-de-Pranles (Ardèche).

« Bon et fidèle serviteur,
» Entre dans la joie de ton [Maître. »
(Matthieu, 25/23.)

« Les Mirabelles »,
07200 Saint-Privat.

— Saint-Etienne.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Yvonne CORRAS,
ancien professeur de violon,
rapatriée d'Algérie,
survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Etienne, en l'église Sainte-Thérèse du Rond-Point, dans la plus stricte intimité.
De la part de ses amis.

— Grenoble, Oran, Le Touvet, Strasbourg.
M. Marcel Darmon,
M. Norbert Touati et Mme, née Claudette Darmon et leurs filles Géraldine et Diane,
M. Jean Bernard Darmon,
ont la grande douleur de faire part du décès subit de leur chère épouse et mère,
Mme Claire DARMON,
née Levy.
Les obsèques auront lieu le vendredi 17 octobre, à 15 heures, au domicile, 141, rue des Alliés, 38100 Grenoble.

— Linac (Lot), Nuaille-sur-Boutonne (Charente-Maritime).
Mme Georges Gandelin,
M. et Mme Marc Berger, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Gandelin,
M. Gilbert Gandelin,
M. et Mme François Gauthier et leurs enfants,
Les familles Gandelin, Verbille, Outrebon, Missoffe,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GANDELIN,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,
survenu le 14 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 16 octobre 1980, en l'église de Nuaille-sur-Boutonne.

— Mme René Le Huche,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur René LE HUCHE,
professeur honoraire
à l'Institut de stomatologie
de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Le service religieux sera célébré le samedi 18 octobre 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon (place du Cardinal-Amette, Paris-15e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Treize-Septiers (Vendée), le même jour à 16 h. 30.
19, quai de Grenelle,
75015 Paris.

— Mme Yves Loyau,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves LOYAU,
professeur honoraire,
survenu le 14 octobre 1980, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques ont lieu le vendredi 17 octobre 1980, dans la plus stricte intimité.
31, boulevard Suchet,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès brutal de
Louis MALLAIS du CARROY,
survenu le 16 octobre 1980.
Les obsèques auront lieu à Bouleterne (Pyrénées-Orientales), le samedi 18 octobre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Melloul, son époux,
M. et Mme Robert Sarfati,
M. et Mme Georges Haddad,
M. et Mme Gérard Azra,
ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Melloul, Koskas, Ditchi, Yafil, Hayat, Saada, Bitan, Cariglio, Carvaglio,
Ses frères, sœurs, neveux et cousins,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Mme Clémence MELLOUL,
née Koskas,
ancienne institutrice
à l'Alliance israélite universelle
à Tunis,
survenu accidentellement, le 13 octobre 1980.
Les prières de huitaine seront dites le dimanche 19 octobre, à la synagogue, 74, avenue P.-Valéry, à Sarcelles.

— Mme René Salmon,
Mme Louis Salmon,
Mme Jean Salmon,
M. et Mme Labruné,
Les familles Sonnet, Laurent,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René SALMON,
inspecteur divisionnaire honoraire
de la répression des fraudes,
officier du Mérite agricole,
survenu subitement à Limoges (87).
Les obsèques civiles et l'incinération ont eu lieu le jeudi 16 octobre 1980, à Toulouse (31), dans la plus stricte intimité.
6, rue de la Glacière,
27000 Evreux.
13, rue Pierre-Brossolette,
87000 Limoges.
6, place Sadi-Carnot,
87000 Limoges.

— M. et Mme Joseph Santa-Croce et leurs fils Antoine,
M. et Mme Christian Santa-Croce et leurs filles Marie-Hélène et Diane,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Dominique SANTA-CROCE,
leur père et grand-père,
pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 15 octobre 1980, en son domicile, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 octobre, à 11 heures, en l'église de Lento (Haute-Corse), suivie de l'inhumation dans le tombeau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Auguste Veuillet,
Les familles Léger, Clement, Frapart, de Szolnok, Desparmet, Aubert,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Auguste VEUILLET,
leur époux, neveu, cousin,
survenu le 11 octobre 1980, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 14 octobre 1980, dans la plus stricte intimité.

18, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Remerciements

— Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de
Mme Henry BLOCH,
née Levy,
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
A cette occasion, elle rappelle, à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir du
Docteur Elie WURM,
arraché à l'affection des siens, il y a dix ans.

Anniversaires

— Il y a déjà deux ans, le 19 octobre,
Robert FRANC
nous quittait.
Continuons à nous souvenir de lui.

Messes anniversaires

— Meudon.
Une messe pour l'anniversaire du décès de
Yves-Marie FAGUET
sera célébrée le jeudi 23 octobre 1980, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique, à Paris.

— Pour le premier anniversaire du retour à la Pleine Lumière et à la Paix de Dieu du
Père J. LECHAT,
des augustins de l'Assomption,
une messe sera célébrée le mardi 21 octobre 1980, à 18 h. 30, en la chapelle du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.
Tous ceux qui l'ont connu et aimé y sont cordialement invités.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 22 octobre 1980, à 18 heures, pour le repos de l'âme du
général Pierre GENDRY,
membre de la commission consultative, artistique et technique, et ancien membre du conseil d'administration du Musée de l'armée, président d'honneur de la Société des amis du Musée de l'armée, décédé le 29 juillet 1980.

Cérémonies religieuses

— Une messe sera dite en l'église Saint-Sulpice (Paris-6e), chapelle de la Vierge, pour
Mme Jacques HUGON,
née Jeanine Dumont,
le mercredi 22 octobre, à 10 h. 30.

— Jean Taulelle, conseiller d'Etat, président,
Et le conseil départemental de Paris de la Croix-Rouge française, prient de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 26 octobre 1980, à 10 heures, à la mémoire du
président Georges DUCELLIER,
et des membres parisiens de la Croix-Rouge française décédés.

Communications diverses

— M. Marcel Dassault, grand-croix de la Légion d'honneur, a remis jeudi les insignes de grand officier à M. Benno Claude Vallières, président-directeur général de la Société des avions Marcel-Dassault-Breguet aviation.

— La présentation à la presse du livre d'Emmanuel Beau de Loménie, *les Pollueurs de l'histoire*, qui devait avoir lieu ce vendredi 17 octobre au club Pernod, 90, avenue des Champs-Elysées, est reportée à une date ultérieure.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Jeunes Commerciaux
Aidez les chefs d'entreprise à financer leurs investissements

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen termes des investissements des petites et moyennes entreprises.

De niveau BAC + 2 années d'études supérieures (commerciales, comptables ou juridiques) les JEUNES COMMERCIAUX que nous recherchons auront en outre une bonne disponibilité géographique, le sens de la *négociation et l'esprit d'analyse.*

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), ils feront partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des MISSIONS DE REMPLACEMENT OU DE RENFORCEMENT auprès de nos 70 agences.

Leur rôle sera de CONSEILLER et de VENDRE la meilleure formule de financement (en crédit ou leasing) aux responsables d'entreprise.

Pour ces postes formateurs et évolutifs, l'UFB-LOCABAIL offre un salaire motivant + primes + intéressement, de *nombreux avantages et le remboursement des frais.*

UFB LOCABAIL

Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous réf. 454 à

compagnie bancaire

Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA BA

Importante Société de services recherche

JEUNES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

— Expérience de la vente non indispensable.
— Excellente présentation.
— Libérés obligat. militaires.
— Niveau BAC.
— Aptitudes aux contacts humains.

Ecr. av. C.V. + photo, nº 21.534 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, PARIS (2e).

Sté Française de Produits chim. EMBAUCHE représent. V.R.P. % très important. Pour représ. confirmés dans produits. Prime substantielle. Tél. : 547-57-71.

Sté Française rech. pour France **AGENT MULTI-CARTES** en machines outils : Tours parallèles - *Tours verticaux* - Rectifieuse Fraiseuse portique - Raboteuse portique.
Ecrire HAVAS, référence 01.386, 69655 Villefranche-s/Saône.

Sté SODRAME recherche 2 TECHNICO-COMMERCIAUX, un pour département cuisine aménagée, et un p. département cuisine industrielle, homme ou femme, dynamique, ayant ambition, bne présentation. Sérieuses réf. Salaire proportionn. ventes. Ec. av. C.V., av. des Vignerons, 83300 Draguignan, (94) 68-58-10.

GFC

Groupement Français de Conseils - 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

direction des ventes
produits industriels

160/200.000 Fan

Importante filiale industrielle d'un groupe international, leader européen dans notre domaine, nous recherchons le responsable commercial qui prendra en charge le développement de nos activités sur un territoire comprenant *l'Ile de France et plusieurs départements avoisinants.* Il animera et contrôlera nos technico-commerciaux en rapport avec une clientèle technique et d'importants prescripteurs. Il assumera de plus, lui-même, certaines relations à haut niveau.
Ce poste conviendrait à un ingénieur (diplômé ou solide autodidacte) ayant une expérience confirmée et réussie dans la vente de produits industriels et l'animation d'équipe technico-commerciale.
La connaissance de l'Allemand est souhaitée, celle de l'Anglais pourrait suffir.
Siège : *Paris.*

Envoyez votre CV sous réf. M 856 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

Importante société construction électrique - Paris

Directeur commercial adjoint

En relation très étroite avec le Directeur Commercial avec lequel il partagera la responsabilité de l'administration et de la gestion des services commerciaux, il lui sera plus particulièrement confié l'animation de la force de vente : Ingénieurs et Technico-Commerciaux et le suivi ponctuel de la clientèle.

Nous recherchons un commercial, de formation supérieure, expérimenté, ayant le goût de l'action sur le terrain et de sérieuses qualités d'administrateur. Il devra justifier d'une expérience réussie de « commerçant » d'au moins cinq ans, acquise de préférence dans le secteur industriel.

Pour informations et envoi dossier candidature, écrire s/réf. 360 A. à :

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cedex 15
Réponse et discrétion absolue assurées.

AM International

Nº 1 MONDIAL SUR LE MARCHE DE L'OFFSET (300.000 multilith dans le monde) et spécialiste des systèmes de reproduction à haut rendement
C.A. 106 millions - 11 succursales
120 techniciens S.A.V.
recrute dans le cadre de son expansion (+ 20% par an)

2 Ingénieurs Commerciaux

PARIS - AMIENS - NANCY - METZ et LYON

Qualifications requises :
- expérience souhaitée dans la vente de matériels offset ou la reprographie
- âge 25-35 ans environ.

Si vous désirez recevoir une notice précise sur la société, le poste et le plan de carrière proposé, faites simplement parvenir votre carte de visite en précisant référence : E 8012 - *sans aucun autre courrier ou téléphonez vos coordonnées à* Colette BERNARD



23, rue d'Anjou 75008 Paris
Tél. 266.30.47

---

diplômés d'études supérieures commerciales débutants HF

GERVAIS DANONE FRANCE, 4700 personnes, 1,8 MD de C.A., est leader en France du marché des produits laitiers frais (fromages frais, yoghourts, desserts), marché qui progresse de près de 10 % par an. Par son professionnalisme reconnu, sa politique de formation, la richesse de ses ressources humaines, cette société est un vivier de compétences utile au développement international du Groupe BSN-Gervais Danone.
Afin de préparer l'avenir, Gervais Danone France recherche plusieurs diplômé(e)s d'études supérieures commerciales ou de gestion (Bac + 4 minimum) ayant déjà effectué des stages commerciaux.
Ils acquerront une expérience sur le terrain dans l'une des premières écoles de vente en France. Après quelques mois de formation, nommés responsables commerciaux d'un secteur géographique (Paris, Lille ou grandes villes de province), ils animeront une équipe de vente de 4 ou 5 personnes. Dans un contexte très concurrentiel, ils auront eux-mêmes à promouvoir avec le souci du long terme les produits Gervais Danone auprès de la grande distribution.
Ces postes offrent des possibilités d'évolution tant dans la fonction vente que dans d'autres fonctions.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. JC 28 MV, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone.

Filiale Régie Renault

1er Constructeur Français d'Automates Programmables

RECHERCHE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR PARIS, L'OUEST ET LE NORD

Nous souhaitons rencontrer des hommes de terrain dynamiques, organisés, bons techniciens en électronique ou électro-mécanique ou automatisme mais surtout bons vendeurs.
Ils seront capables de prendre la responsabilité du développement commercial de leur secteur géographique ou professionel.
Ils devront être motivés pour former et guider nos agents locaux.

Adressez C.V. détaillé et photo à JLF 27, Hameau Goélette 91650 Breuillet

---

IMPORTANTE SOCIETE recherche

TECHNICO-COMMEDCIAL

pour vente matériel MEDICO-CHIRURGICAL A L'EXPORTATION.

Situation d'avenir pour candidat dynamique aimant déplacements très fréquents. ANGLAIS courant indispensable, deuxième langue souhaitée.

Envoyer C.V. + *photo* à : A. DREVET, 14-16, rue de la Baume, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour une de ses activités dans la Région Parisienne

1 COLLABORATEUR COMMERCIAL
Formation Ecole de Commerce

POUR LA VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES CONCERNANT LE CHAUFFAGE DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT COLLECTIF

Des qualités d'organisation et d'autonomie sont nécessaires.

Situation stable pouvant dans l'avenir offrir des possibilités variées d'évolution pour un homme ambitieux et dynamique.

Adresser lettre manuscrite, CV à no 74927 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

NATIONAL SEMICONDUCTEUR

92260 Fontenay-aux-Roses recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

composants et systèmes confirmés et débutants.
Diplômés grandes Ecoles, BTS, AT3 électroniques.
Salaire + intéressement + voiture fonction + position cadre.
Env. candidature manuscrite + C.V. + photo + prétentions. Ne pas téléphoner.

BANQUE PRIVÉE
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE BANCAIRE

recherche

UN CADRE
POUR SON DÉPARTEMENT « PARTICULIER »

SON TRAVAIL :
- Animer et contrôler les équipes de vente du réseau des agences métropolitaines ;
- Elaborer des nouveaux produits ;
- Affiner des techniques de vente.

Il collaborera à la politique générale de la banque envers les particuliers.

SA FORMATION :
- Le candidat a fait une école supérieure de commerce ou assimilée ;
- Il a de préférence une connaissance des problèmes de la vente ;
- Il est dynamique et actif et veut être jugé sur ses résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
REGIE PRESSE
N° T 022.836 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Recherchons pour commercialisation de projet de construct. exclus.

ÉLÉMENT

connaissant bien Immobilier. Esr. no T 022.224 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

---

demandes d'emploi

Homme, 27 ans, cherche emploi COMMERCIAL IMMOBILIER ou VOYAGES REG. Sud-Ouest. Etudie toutes propositions. Ecr. H.B., B.P. 79, 46003 CAHORS.

IMPLANTER ou DÉVELOPPER VOS VENTES à l'IND.
PARIS - REG. PAR. - FRANCE par commercial 32 ans, 9 ans de références au plus haut niveau industrie. Ecr. à LTP, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75283 Paris, s/réf. RJ.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

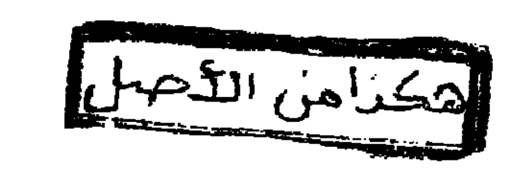
Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

- RESPONSABLE LOGISTIQUE — Réf. VM 5412 A
- RESPONSABLE DOCUMENTATION TECHNIQUE — Réf. VM 10209 N
- RESPONSABLE INVESTISSEMENTS ET GESTION — Réf. VM 7410 A
- RESPONSABLE PRODUITS — Réf. VM 5215 BC
- CHEF DU SERVICE QUALITE — Réf. VM 10209 P
- FUTUR ASSOCIE — Réf. VM 7411 A
- FUTUR CHEF DE PROJET HF — Réf. VM 7288 P
- FUTUR SECRETAIRE GENERAL — Réf. VM 7414 A

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie, à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

MILLIPORE S.A.
MILLIPORE® recherche

TECHNICIENS
APRÈS-VENTE

Pour installations de traitement d'eau
Postes à pourvoir immédiatement, basés à Paris pour la France et l'Etranger

Si vous avez :
- Un niveau BAC, BTS...
- Une bonne formation en électricité et des connaissances de base en chimie.
- *Une connaissance de la langue anglaise.*
- Des qualités d'autonomie et d'organisation.
- Le goût des déplacements.

Nous aimerions recevoir votre curriculum vitae. Une expérience similaire serait un plus.

Répondre à Monsieur A. LAGRECA
Directeur du Personnel international
MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe
78140 VELIZY

bleu

AU SERVICE DE LA PROFESSION
Hme, Fme, 35 a. min., pour entretenir et élargir relations avec entreprises.
● Aptitude à la négociation indispensable.
● Voiture nécessaire.
Adr. C.V. manus. et photo, en *indiquant* prét., poste à pourvoir rapidement. Ecrire : 75006 Paris
22, rue de Varenne, 75006 Paris. Tél. : 222-13-60.

Lycée technique privé recherche UN SURVEILLANT D'EXTERNAT à temps complet. 45 heures. Semaine du lundi au vendredi. — Tél. : 222-83-68.

Recherchons
INGÉNIEUR DÉBUTANT
pour étude système aéronaut. Adresser C.V. à P. Balaskovic S.E.A.B., 64, *rue Pasteur*, 94800 VILLEJUIF.

EU-SELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
Société MONTPARNASSE rech.
SON COMPTABLE
UNIQUE
connaissances informatique
18, av. Victoria. Paris-1er. Métro Châtelet. Tel. : 233-61-19.

Expert comptable recherche SECRETAIRE COMPTABLE.
Envoyer C.V. + photo s/n° 6.007 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société rech. Adjoint au Chef Comptable, bonnes connaiss. professionnelles, lieu de travail : *Entrepôt de BERCY (12e)*. Ecr. n° 7.209 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Petite Ecole Privée Banlieue Ouest recherche PROFESSEURS DE MATHS et EDUCATION PHYSIQUE Tél. : 951-18-94.

Groupe alimentaire
recherche collaborateur HAUT NIVEAU
pour développer C.A. grandes surfaces niveau national et animer réseau multicartes. *Déplacements très fréquents.*
Hautes références professionnelles et morales. Adresser C.V. et prétentions à BCMW, 2 bis, rue Nicolas-Houël, Paris-5e - Réf. GC/S.

Société de Documentation (Gentilly) recherche pour son
Service rédaction en pleine expansion :
INGENIEURS-ELECTRONICIENS AT ELECTRONICIENS
Connaissance des microprocesseurs et des circuits logiques souhaitée.
Env. C.V. + prétentions à : 94250 GENTILLY.

secrétaires

Le Quotidien Régional « MIDI LIBRE » recherche
SECRÉT. STÉNODACTYLO
pour remplacement 4 mois (31-10-80 - 28-2-81)
Service publicité parisien. *Expérience suivi dossiers, contacts clientèle agences de publicité et annonceurs.* Possibil. 30 h. par semaine. Env. C.V. + photo + prét. à : M. LACHAUD, « Midi Libre », 25, rue La Boétie, *75008 PARIS.*

demandes d'emploi

Bachelière allemande, 19 ans, aimant s'occuper des enfants, cherche à partir janvier pour *6 mois*, pl. stagiaire *aide-famil.* Mlle Theissing Kötnerholz, Weg 7 D - 3000 HANNOVER 1.

J.H., 28 a., Rouen, certif compt. et lic. DECS, 8 a., exp. compt. recherche carrière cadre. Ecr. s/n° 7.217 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.H., 28 a., Rouen, maîtr. Sc. Eco DESS, Adm. entrepr. DECS, *1 a. d'expér. comptable, étudiera* tte proposition carrière. Ecrire s/n° 7.211 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Mariée, 38 ans, bonne présentation, cherche emploi réceptionniste - standardiste et petite *comptabilité*. Tél. : 264-76-85.

Jeune Femme cherche emploi secrétaire-dactylo, notions sténo a déjà tenu standard. Rég. Sud Paris (Evry, Corbeil). Téléphone 943-50-52.

JEUNE FEMME
27 ans,
licence lettres, économie, *diplômée* EFAP.
3 ans expérience relations presse, relations publiques.
● Très bonne rédaction ;
● Sens du contact ;
● Anglais, espagnol courant, *recherche situation dans :*
PUBLICITE - PRESSE EDITION, RELATIONS PUBLIQUES.
Ec. n° T 022641 M, Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

INGÉNIEUR MINES 39 ans
avec référence dans domaine de l'industrialisation *se chargeant de la maîtrise d'œuvre complète :* de l'idée à la réalisation, *recherche* responsabilité totale (cciale, technique, financière) d'un projet de développement d'activités, nouv., produits nouv. *Etranger accepté.*
Contrat à durée déterminée souhaité. Ecrire sous référence n° *T 022.851* M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. dynamique, doctorat 3e cycle *de littérature française.* Anglais, Espagnol. Etudie toutes propos. Libre de suite. Tél. : 205-00-03.

capitaux ou proposit. comm.

GRANDE, MODERNE ET PROGRESSIVE FABRIQUE DE PERRUQUES ET TOUPETS ARTIFICIELS A MACAU avec plus de 250 travailleurs
cherche
AGENTS RELIABLES - GROSSISTES
Si vous êtes intéressés, veuillez contacter WIG AM (MACAU) PTY. LTD - G.P.O. BOX n° 9731, HONG-KONG
Telex : Care 74630 TUTCO HX

Artiste peintre de talent recherche mécène. Appelez après 18 h. et week-end 918-27-34

travail à domicile

Demande

Franc. lit. D.E.A. DACT. sur mach. électr. thèses et textes français ou non. Tél. 385-88-73.

traductions

Demande

Traductions anglais - français, français - anglais techniques par ingénieur diplômé. T. 264-81-14.

Anglais - Allemand - Espagnol techn. comm. jurid., littér. Tél. 296-59-99 ou 272-66-47

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

RANCHO
Grand Raid 80. Prix intéress. Ttes options. Téléph. : 374-97-95.

8 à 11 C.V.

BAGHEERA
7 CV, 78, 40.000 km, tr. b. *état.* Téléphone : 374-97-95.

MERCEDES 200 D, 1977 98.000 km. radio-cass., 2 pn. cl. Prix : 45.000 F - Tél. 981-23-74.

L'immobilier

maisons de campagne

Agréable maison habitable ss *travaux, sur 800 m2, 6 km gare* de Gournay-en-Bray. Prix int. Part. à part. - 4 449-07-97

Haute-Marne, 200 km Paris, village calme, 10 km Lac du DER, ts sports nautiques, maison ancienne, 2 grandes pces, pte cuis., hallier, grenier, cave, terrain 600 m2. Px : 125.000 F. Tél. : (25) 05-42-98, heures repas.

ALPES Grande station de ski
Plein cœur vieux village Maison ancienne en pierre à rén., + de 300 m2 aménageables *Orientée sud-sud-ouest* Façade sur *rivière*, 650.000 F. Tél. 256-88-00 (poste 3382) 620-24-76 (domicile)

CORRÈZE
PROPRIETE ANCIENNE
beaucoup de cachet, ds village tous commerçants, nombr. pièces *aménagées, salles de bains*, tour, dépendances, joli parc paysagé clos 7.000 m2. Affaire intéressante. Téléph. : 380-60-90.

HAUT VAR - COTIGNAC
15' sortie autoroute
BASTIDE
ds petit hameau, maison pierre, toiture tuiles rondes du pays, 7-8 pièces en bon état, habitables de suite. Avec 1.000 m2 de terrain plat (muriers, cerisiers, vignes), exposition sud, vue dégagée sur tours sarrazines. Eau, électricité. Possibilité de téléphone. Proche sortie autoroute Brignoles. Prix 380.000 F, avec 76.000 F le jour de la réservation. CATRY : (94) 70-63-38, jours suivants heures *repas : (42) 26-73-61.*

propriétés

PART. A PART.
Vend au pied du LUBERON 25 km AVIGNON. Mas provenç. sur 2.000 m2, clôturés, 8 p. habit. nomb. dépend., poss. faire un autre logement indép. Px justifié 850.000 F, 500.000 F pour réserv. *Tél. (90) 71-03-79*

A 4 km Vichy, part. vd belle demeure bourbonnaise, 180 m2 + et. mansardé intérieur à rest. Terrain 3.000 m2 arbres. Prix : 450.000 F à débattre. STORTZ, HAUTERIVE 03270 ST-YORRE. - Tél. (70) 41-00-36

PÉRIGORD
PROPRIETE 23 ha *PRAIRIE* beaux ombrages
MAISON EN PIERRE
dépend., très belle vue étendue. PRIX : 900.000 F.
Documentation sur demande
PROPINTER S.A.
B.P. 33 - 24103 *BERGERAC*
Téléphone : (53) 57-53-75.

MAINTENON
à 5 km, et 45 min. de Paris/ *Montparnasse*, idéal pour résidence principale, fermette entièrement aménagée, 5 pièces dont grand séjour avec cheminée, *cuisine*, 2 *salles d'eau*, w.-c., chauffage central, jardin avant fermé par garage et atelier, beau jardin arrière arborisé avec puits, garage pr 4 voitures ou caravanes.
Prix : 530.000 F.
Vis. samedi 18 et dimanche 19, 6, rue de Maintenon à YERMONVILLE (28) ou tél. : 622-21-00 H. de Bur.

maisons individuelles

PONT DE LEVALLOIS
proche Défense, part. vend belle maison 9 pièces, jardin 200 m2. Px : 1.300.000 F. Tél. : 789-38-52.

emplois régionaux emplois régionaux

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
150 personnes, situé dans l'Est de la France
recherche
UN PHARMACIEN
responsable des enregistrements de produits pharmaceutiques pour l'étranger.
Un mois de déplacement à l'étranger par an.
Anglais et allemand indispensables.
Envoyez C.V. détaillé et lettre manuscrite aux : LABORATOIRES P.O.S. 68240 KAYSERSBERG.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE REGION LYONNAISE
recherche
UN TECHNICIEN CHIMISTE
(D.U.T. - B.T.S. ou équivalent)
Pour Laboratoire de Synthèse Organique.
Ecrire sous le numéro 86.034 *M*, *REGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Importante société négoce chauffage, ventilation, régulat. recherche pour agences : régions parisienne et lorraine
CHEFS D'AGENCE
expérience technique et commerciale indispensable. Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions au B.D.J.
Ec. n° 7.208 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté d'Ingénierie Bordelaise
embauche
pour chantier région Paris *secteur Métrologie mécanique*
INGÉNIEURS
Formation Arts et Métiers de préférence.
Déplacements France à prévoir.
Ecrier C.V. détaillé et prétentions.
GAME INGENIERIE, Service personnel, 22, bd Saint-Martin 33600 PESSAC

CH. POUR REG. PROVENCE
COMPTABLE CONFIRMÉ
Adresser C.V. et prétentions à Harmonia Mundi : Saint-Michel-l'Observatoire 04300 Forcalquier.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
nous recherchons
UN (E) COLLABORATEUR (TRICE)
- susceptible de prendre en charge les missions :
  - — d'analyse des milieux urbains,
  - — d'études de marché,
  - — de rédaction de dossiers d'intention,
- de participer à la programmation des opérations d'aménagement ou de construction

Nous souhaitons confier ce poste à :

UN (E) CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDES
- ayant le sens de la responsabilité,
- *désirant s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire d'aménagement et de construction,*
- possédant une expérience de 3 à 5 ans des études d'aménagement, d'urbanisme opérationnel ou d'analyse socio-économique,
- ayant un niveau d'enseignement supérieur.

Le siège de l'activité serait à Aix-en-Provence
Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae + photo + prétentions sous le n° 022.858 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, *75002 Paris,* qui transmettra.

INTERNATION
SOCIETE NORD-AMERICAINE rec. pour chantier en Algérie
UN ADMINISTRATEUR DE CONTRATS
travaillant sous la direction du directeur administratif, sa fonction sera de négocier et rédiger des contrats et *leurs avenants, d'en suivre* l'approbation et d'en faire l'administration (suivi des situations de travaux, interprétation des clauses, règlement des réclamations).
Le candidat devra adresser sa *demande, accompagnée d'une* photo et d'un C.V. complet, au n° 25.191, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.
Expérience à l'étranger serait appréciée.
Age minimum 30 ans.
logt et cft fourni en bord. mer.

fonctions commerciales

RECHERCHONS
Bretagne : 2 CHEFS DE SECTEUR
Rhône-Alpes : 2 CHEFS DE SECTEUR
Est : 2 CHEFS DE SECTEUR
Pour agents dynamiques. Salaire fixe et intéressement : 8.000 à 10.000 F pour vendre améliorants de combustion et antigel gas-oil et fuel.
Voiture personnelle. Visite sur planning. Clientèle acquise. Secteur exclusif. Possibilité de rentrer chez soi tous les soirs.
Téléphoner au 704-47-59 ou 706-46-85.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE - 400 PERSONNES
340 millions de C.A.
recherche
pour filiale spécialisée
RESPONSABLE TERRITOIRE GRANDE EXPORTATION
vente pièces de rechange automobiles et poids lourds territoires étrangers.
- — Excellente condition physique pour voyages fréquents.
- — FORMATION COMMERCIALE ou TECHNIQUE.
- — Connaissances milieu automobile exigées.
- — Trilingue, énergique, aimant contacts humains. Capacité autonomie.
- — Position cadre. Salaire à débattre.

Adresser C.V., photo, référence et prétentions, sous le numéro T 022855 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

FINANCE
Afin de développer un secteur d'activité en pleine expansion
nous RECHERCHONS
COLLABORATEURS
haut niveau
● possédant un bon standing personnel
● un réel sens de la vente de produits financiers
Intégration immédiate dans une équipe solide et d'expérience, situat. d'avenir rapidement lucrative
Envoyer C.V. + photo
REGIE-PRESSE,
n° T 022.847 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

FILIALE D'UN IMPT GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN A ACTIVITES MULTIPLES
recherche
pour son siège situé en région parisienne
RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL
de son secteur « Outillages de Presses »
Niveau ingénieur ou équivalent, ayant une solide expérience de la négociation commerciale dans le secteur de l'outillage de presse et une bonne connaissance de l'industrie automobile et de l'électroménager.
Fréquents déplacements à prévoir en France et à l'étranger.
La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.
Adresser C.V. et prétentions sous le numéro 7.191, « Le Monde Pub. », 5, r. des Italiens, 75009 Paris, q.t.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

l'agenda du Monde

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX *maçonnerie, carrelage, marbre* isolation. Téléphone : 878-00-75.

CH. GRANDS CHANTIERS peinture, démolitions, entrepôts, écoles, halls... Ateliers du Centre, Mme Delamo 368-86-25 H.B.

Astrologie

JANE DE GUESDE
astrologue clairvoyante, peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande 41, r. *Coquillière,* 75001 PARIS. Téléph. : 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

Personne de langue maternelle américaine, ayant l'expérience de l'ens. donn. cours d'anglais tous niveaux. Tél. : 520-41-69.

MATH. RATTRAPAGE *rapide par prof.* PHYS. Termin., PCEM, HEC, 526-82-47.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
importation directe à partir de 160 F le rouleau. Arnoux, 40, r. des Poissonniers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. TEL. : 745-07-36.

Déménagement

EDGAR-Déménagement
Toute la France, devis gratuit, Paris : 206-19-77, 607-60-71. *Melun* : 437-03-52, 437-50-23. *Nice, Toulouse, Nîmes, Lyon.*

Fourrures

ARTISAN FOURREUR
Vêtements sur mesure, pelisses, réparation, transformation. Prix étudiés.
FOURRURES PORT-ROYAL
31, bd de Port-Royal, Paris-5e. Métro Gobelins. T. : 707-67-42.

Instruments de musique

PIANOS
droits et à queue neufs et d'occasion
REMISES EXCEPTIONNELLES
sur stocks avant transfert magasins et bureaux *Décembre 80.* Tous crédits. Livraison et service assurés.
PIANOS MAGNE
50, r. de Rome, 75008 PARIS. TEL. : 522-30-90.

Meubles

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME
30 % MOINS CHER QU'EN *CIRCUIT TRADITIONNEL* (canapés, tables, luminaires...). Du lundi au vend. de 10 à 19 h.
CLUB DES DIX
43, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Téléphone : 266-43-61.

CANAPÉS : DES PRIX EN DESSOUS DE TOUT
CAP, importateur de canapés propose ses prix directs aux particul. Un exemple :
Le Bloody Mary canapé 3 places en cuir vachette pleine fleur : 4.950 F. Nombreux modèles en cuir tissus, fixes ou convertibles, en exposition à son Show Room. Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. TEL. : 307-24-01.

Livres

Livres LA PLEIADE état neuf. *Vendus* AU CHOIX *50 %.* Particulier : 687-74-85.

Mode

Sans payer « LA GRIFFE » Les plus belles collections de COSTUMES actuelles 5, av. de Villiers, Mo Villiers.

Moquette

MOQUETTE en vraie solde
belle qualité, superprix sur 40.000 m2 à détailler pose ass. TEL. : 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes, *Pierres dures, ivoires,* Objets cadeaux, collection VENTE LIQUIDATION à 50 % *en entrepôt,* par Société import
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris. Ouvert de 9 h. à 18 h. sans interruption du lundi au samedi midi.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
- — Répond et enregistre les appels.
- — Appareil idéal pour particulier et profess. libérales, etc.
- — Px exceptionnel 1.470 F ttc.
- — *Matériel non agréé par PTT.*

Pour recevoir
- — Documentation,
- — Renseignement concernant agrément P.T.T.

Ecrire à :
EUROREX S.A.R.L.,
3, Centre administratif des Sept-Mares, 78310 ELANCOURT ou téléphoner : (3) 639-19-75.

Objets perdus

Perdu vol 7315, *Bastia/Paris, le 31 août 1980* plateau bois, poignées fer, initiales J. V. Téléph. : 586-48-16, récompense.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Chps-Elysées. T. : 359-76-98.

Vacances Tourisme Loisirs

Charmante maison pr 3 pers. ds village médiéval Bourgogne : *350/ sem. + ch. T. (80) 96-20-59.*

Hiver 80 dans les plus *prestigieuses* VILLAS vacances d'Andalousie 750 F p. 3 pers. (autr. possib.). *Mer,* Piscines, espace floral et micro-climat.

GECI PARIS Tél. : (1) 742-02-34 *5, rue de SURENNE, 75008.*

Prix exceptionnel par avion p. COMITOUR PROV. lic. A 896.

SKIEZ A COURCHEVEL Méribel ou La Plagne *mais dormez à Brides* 9 stations d'accès facile du 1er au 12 avril : FORFAIT SEMAINE 1.400 F TOUT COMPRIS par personne. Hôtel** 1/2 pension accès stations, remont. mécan. Rens. : S.I. boîte postale 48 73600 BRIDES-LES-BAINS. TEL. : (79) 55-20-64.

NICE
Hôtel** NN Restaurant consent tarifs pension, 1/2 pension au 3e âge et retraités. Ecrire ou Tél. Hôtel ALBION TEL. : (93) 80-57-33 25, bd Dubouchage, 06000 Nice.

TRANS HUMANS séj. Pyrénées ski de fond, randonnées, raids, alpinisme, danse, 29, av. Thiers 64000 PAU. Tél. : (59) 30-23-92.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES S'EST NETTEMENT ACCRU DEPUIS L'ÉTÉ

Les défaillances d'entreprises ont notablement progressé depuis l'été. Pour septembre, et après correction des variations saisonnières, le nombre des jugements de règlements judiciaires et de liquidations de biens recensé par l'INSEE a en effet dépassé, pour le troisième mois consécutif, le chiffre de 1 500 ; 1 536 jugements étant enregistrés (contre 1 414 en juin, 1 410 en mai, 1 355 en avril).

Depuis le début de l'année, les défaillances d'entreprises ont augmenté de 13 % dans l'industrie dans son ensemble, de 9,1 % dans le bâtiment et les travaux publics et de 15,1 % dans le secteur des hôtels, cafés, restaurants. Au total, toutes activités confondues, la progression est de 8,6 %.

● *Une délégation de représentants des syndicats Citroën et* Talbot de la Confédération des syndicats libres (C.S.L.) a été reçue, jeudi 16 octobre, au ministère du travail. Elle a exprimé ses inquiétudes concernant le pouvoir d'achat, l'évolution des restructurations sans concertation syndicale, et le projet de « dégagement » des salariés de plus de cinquante-six ans et deux mois, qui sera présenté le 20 octobre au comité central de Talbot.

● *Chômage technique chez Citroën.* — La direction a annoncé que la fabrication d'un certain nombre d'usines sera interrompue du 20 au 24 octobre inclus et cinq jours en novembre, soit dix jours au total. 30 000 salariés (essentiellement du personnel de fabrication) seront mis au chômage technique (indemnisé à 94 %). Depuis le début de l'année Citroën a déjà observé dix-sept jours de chômage technique (en février, mai, juin et août), ce qui lui a permis de réduire sa production de 16,6 % par rapport à l'an passé.

● *Grève à l'IFOP.* — Environ 30 % des 350 enquêteurs de l'Institut de sondage IFOP sont en grève depuis le 7 octobre, selon des membres du syndicat C.G.T. de l'entreprise. Le but de ce mouvement est d'obtenir une revalorisation des salaires et des meilleures conditions de travail.

Pour la C.F.D.T.

LE VIIIe PLAN N'EST QUE L'ACCOMPAGNEMENT DU LAISSER-FAIRE

« Nous reprenons le problème avec plus de conviction qu'auparavant », ont affirmé les responsables C.F.D.T., jeudi 16 octobre, en faisant l'analyse du rapport du VIIIe Plan. La condamnation du projet est exprimée en quelques formules lapidaires : *« L'accompagnement du laisser-faire ; le désengagement de l'Etat sauf sur le nucléaire et peut-être sur la recherche ; l'absence de toute politique industrielle, régionale, énergétique. »*

● *Le troisième pacte pour l'emploi*, qui prend fin le 31 décembre 1981, ne sera pas reconduit et devrait être remplacé par un plan de développement de la formation professionnelle, d'une durée de cinq ans, a indiqué jeudi 16 octobre à Toulouse M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Le déficit de la balance commerciale atteint 46 milliards de francs

La balance commerciale française a enregistré, en septembre, un déficit brut de 5 486 millions de francs (4 895 millions en août ; 1 891 millions en septembre 1979). Les exportations ont représenté 39 978 millions de francs, en augmentation de 38,6 % par rapport à août et de 14,7 % par rapport à septembre 1979. Les importations ont atteint 45 464 millions de francs, en hausse respectivement de 34,7 % et de 23,8 %. Le taux de couverture s'est établi à 87,9 % (85,5 % en août ; 94,9 % en septembre 1979).

Après correction des variations saisonnières, le déséquilibre des échanges extérieurs s'est situé à 5 430 millions de francs (4 018 millions en août ; 1 69? millions en septembre 1979). Les exportations ont atteint 40 928 millions de francs, en augmentation de 0,4 % par rapport à août et de 6,9 % par rapport à septembre 1979. Les importations ont représenté 46 358 millions de francs, en hausse respectivement de 3,5 % et de 15,9 %. Le taux de couverture s'est établi à 88,3 % (91 % en août ; 95,8 en septembre 1979). Ce taux a été de 88,4 % sur trois mois et de 90,3 % sur douze mois.

Pour les neuf premiers mois de 1980, le déficit commercial représente, en chiffres bruts, 45 992 millions de francs (5 395 millions de janvier à septembre 1979). Après correction, ce déficit est de 45 947 millions de francs (6 084 millions pour les neuf premiers mois de 1979). Cependant, la balance des transactions courantes a, quant à elle, enregistré un déficit de 22,5 millions de francs.

Le ministre du commerce extérieur, M. Cointat, a souligné, le 16 octobre, que le déficit enregistré en septembre est *« préoccupant »*. Après avoir insisté sur l'aggravation de la facture énergétique (109 milliards de francs de janvier à septembre 1980 contre 67,7 milliards pendant la même période 1979), M. Cointat a fait part de *« nouveaux soucis »*.

Ainsi, en données brutes, les importations de biens de consommation ont augmenté de 23,7 % depuis le début de l'année, alors que les exportations n'ont progressé que de 16,5 %. Le déficit observé dans ce secteur a représenté 5,8 milliards de francs contre 2,2 milliards de janvier à septembre 1979.

De même, dans le domaine des biens d'équipement professionnel et d'équipement ménager, une dégradation des échanges a été enregistrée, les importations ayant augmenté respectivement de 20 % et 16 %. Enfin, le déficit à l'égard de la R.F.A. s'est alourdi de 5 milliards pour atteindre 12,2 milliards de francs.

En conclusion, M. Cointat s'est élevé contre l'éventualité d'une dépréciation du franc afin de rendre plus compétitifs les produits français sur les marchés étrangers.

Au Sénat

M. RENÉ MONORY SOULIGNE L'IMPORTANCE DES DÉSÉQUILIBRES PROVOQUÉS PAR LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE

La commission des finances du Sénat, réunie sous la présidence de M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), a entendu jeudi 16 octobre, un exposé de M. Monory, ministre de l'économie, sur la conjoncture. Le ministre a indiqué que l'excédent des pays producteurs de pétrole sera en 1980 de 110 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent 35 milliards de revenus des placements antérieurs. En 1990, ces sommes pourraient être multipliées par dix.

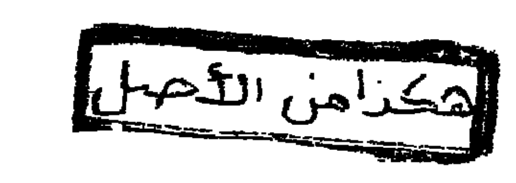
Evoquant les conséquences de l'investissement sur l'emploi, il a indiqué que la France avait atteint le maximum supportable en matière de prélèvements sociaux et fiscaux. Il a rappelé la progression de la facture pétrolière : en 1973, 15 milliards pour un revenu national de 1 300 milliards, en 1980, 135 milliards pour un revenu de 2 900 milliards.

« LA LETTRE DE LA NATION » : les aboiements du président.

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) :

« Notre président de la République aime tellement les chiens que aussitôt arrivé en Chine, il s'est fait pékinois. Nous avons ainsi eu droit à quelques aboiements au derrière des Russes (...). Mais fallait-il attendre d'être à Pékin pour s'inquiéter de la « tragédie profonde du peuple khmer », et de la situation « inacceptable » de l'Afghanistan ?

» On ne peut pas faire le même reproche à Raymond Barre. Cela doit être cela l'équilibre du pouvoir : le président de la République change de langage quand cela l'arrange, et le premier ministre s'arrange pour ne pas changer de langage. Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas de changer de pratiques mais l'amène à travestir les faits. Dire à l'Assemblée nationale « que le franc se maintient avec des taux d'intérêt inférieurs à ceux de tous les autres pays », *il fallait quand même le faire quand on vient de lancer un emprunt d'Etat à 13,80 % et que le prix de l'argent se tient allègrement de 100 % à 50 % au-dessus de son prix en Allemagne ou au Benelux. »*



ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Bénéfices : 4 millions de livres impôts : zéro

De notre correspondant

Londres. — Après avoir mené pendant un demi-siècle un combat victorieux contre le fisc, la maison des Vesteys, une des plus riches familles de Grande-Bretagne, va-t-elle perdre la dernière bataille ? Après quelque hésitation, le gouvernement conservateur, malgré ses affinités et sympathies envers les Vesteys — pairs du royaume, amis de la famille royale, pilier de l'establishment, paraît décidé à combler la faille de la loi fiscale grâce à laquelle les Vesteys n'ont pas eu à payer un penny d'impôt sur les 2 600 000 livres reçues entre 1962 et 1966 d'un trust établi à l'étranger.

En fait, à moins que la nouvelle législation envisagée ne soit appliquée rétroactivement, les Vesteys ont les plus grandes chances d'échapper à l'impôt. Toutefois, comme ils ne sont pas les seuls à avoir exploité le point faible de la loi, le fisc sera satisfait de pouvoir mettre fin à des pratiques qui, stimulées par la fin du contrôle des changes, se traduisent par une perte pour le Trésor évaluée annuellement à environ un milliard de livres.

Vieux adversaires du fisc, les Vesteys sont restés dans la légalité. Mais, ayant mobilisé les conseillers fiscaux les plus compétents, ils ont réussi à [illegible]er la guerre d'usure engagée depuis un demi-siècle contre l'administration fiscale. La loi permet en effet à un contribuable britannique de transférer ses avoirs à l'étranger, de constituer un trust et de recevoir des sommes à intervalles réguliers qui ne sont pas considérées comme des revenus taxables.

La loi fut modifiée en 1966 pour permettre de soumettre ces sommes à l'impôt. Les sociétés et les particuliers la tournèrent alors, en faisant envoyer cet argent à des « bénéficiaires passifs », par exemple leurs enfants ou leurs parents. En novembre 1979, la Chambre des lords, statuant en matière fiscale, revint sur une décision de 1948, en confirmant que les sommes reçues par les bénéficiaires passifs n'étaient pas imposables. Néanmoins, elle recommandait au gouvernement de boucher la faille de la loi.

Une multinationale familiale

Apparemment, les Vesteys ont très bonne conscience, malgré les remous créés par les révélations contenues dans un article très documenté du Sunday Times. *Celui-ci fait état de leur détermination d'échapper à l'impôt : «* Personne ne paie plus d'impôts qu'il ne doit. Ne pratiquons-nous pas tous l'évasion fiscale ? *», a dit M. Edmond Vesteys, un des dirigeants de l'empire familial, dont le fondateur, William, multiplia les formules les plus compliquées d'évasion fiscale. D'après le* Sunday Times, *le roi George V n'apprécia pas ce zèle et refusa de l'anoblir ; mais William versa 20 000 livres à Lloyd George, qui le fit baron.*

Les Vesteys sont une « multinationale familiale », ce qui lui assure l'avantage du secret et lui permet d'échapper plus facilement à la détection de ses bénéfices. En outre, l'empire Vesteys est très diversifié. Il comprend deux cent cinquante sociétés réparties dans vingt-sept pays, groupant des entreprises d'importation de viende, des chaînes de boucherie, des usines de conserves, des fabriques de margarine, des ranchs en Amérique du Sud et en Australie, des bateaux frigorifiques. Cette multiplicité complique singulièrement la tâche du contrôle fiscal.

L'affaire Vesteys a provoqué des réactions contradictoires. Les uns sont indignés ; mais beaucoup cachent mal leur sympathie et même leur admiration pour ceux qui ont tenu en échec le fisc tyrannique. Lord Thorneyecroft, président du parti conservateur, a même dit qu'il ne critiquait pas les Vesteys. « Et bonne chance à ceux qui réussissent en affaires », *a-t-il ajouté. Mais... le gouvernement ne peut pas paraître favoriser les grandes familles riches du royaume à un moment où il demande des sacrifices à ceux dont les revenus sont imposés à la source.*

Une lectrice du Sunday Times *souligne que, sur 50 livres de revenu par semaine, elle en donne 10 au fisc. Soit autant que ce que la chaîne de boucheries Dewhurth contrôlée par Vesteys a payé au fisc sur les 2 300 000 livres de bénéfices réalisés en 1978, parce que la loi autorise à compenser les pertes subies dans d'autres parties de l'empire familial. En tout sur 8 millions de bénéfices réalisés en cinq ans, les Vesteys ont payé 215 livres d'impôts, et ils viennent même d'améliorer cette performance. Bénéfices : 4 100 000 livres ; impôts : zéro.*

HENRI PIERRE.

EXCÉDENT RECORD EN SEPTEMBRE DE LA BALANCE COMMERCIALE

Grâce au pétrole de la mer du Nord, et aussi au ralentissement de l'activité, un excédent record — 444 millions de livres — de la *balance britannique* des paiements courants a été enregistrée en septembre. Cet excédent, le *cinquième mensuel consécutif*, se compare à un surplus de 75 millions observé en août et à un déficit de 126 *millions* enregistré en septembre 1979.

Pour les neuf premiers mois de 1980, la balance courante a connu un excédent de 918 millions de livres, à comparer avec un déficit de 639 millions pendant la même période de 1979.

Les exportations ont atteint 11 912 millions de livres, en progrès de 8 %. Les importations se sont situées à 11 219 millions, en repli de 5 %. La balance visible a ainsi été en excédent de 693 *millions*, au lieu d'un déficit de 785 millions de janvier à septembre 1979. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

La grève des mineurs marocains du bassin de Lorraine

***Depuis le lundi 6 octobre, sept cent cinquante* mineurs de charbon de nationalité marocaine sont en grève en Lorraine. Embauchés par les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) sous contrat d'une durée limitée à dix-huit mois, ils *revendiquent le statut du mineur et,* à travers lui, la garantie de l'emploi et les avantages en nature — logement et chauffage — dont bénéficient les quelque vingt-quatre mille agents des H.B.L.**

De notre correspondant

Merlebach. — Depuis 1974, les Houillères de Lorraine recrutent au Maroc — comme le faisalent avant elles les Houillères du Nord - Pas-de-Calais — les mineurs destinés à compenser l'insuffisance de la main-d'œuvre locale pour les travaux au fond. Les Marocains y sont affectés pour une durée de dix-huit mois. Leurs contrats sont renouvelables : certains en sont à leur troisième, voire à leur quatrième contrat.

Le mineur marocain perçoit la rémunération correspondant à l'échelle de l'emploi, normalement majorée des primes qui lui sont attachées. *« Tant qu'il sera physiquement apte à tenir cet emploi »*, précise le contrat. L'hébergement est assuré dans cinq *foyers* H.B.L. pour travailleurs étrangers. Le transport aérien est garanti, à l'aller comme au retour, au début et au terme du contrat.

C'est sur ce point de la gratuité du voyage par avion qu'a débuté le conflit. Au lendemain des congés collectifs, cet été, une retenue sur salaire fut imposée à tous les Marocains n'ayant pas respecté les dates de retour fixées pour tous les mineurs. Le 6 octobre, au premier jour de grève s'ajouta à cette revendication non satisfaite celle de l'octroi du statut du mineur aux travailleurs marocains. Le mouvement est conduit par la C.G.T., à laquelle adhère une majorité de mineurs marocains, et par la C.F.D.T.

Depuis le début de l'action, les intéressés ont fait preuve d'une très grande détermination. M. Paul Bladt, secrétaire général de la Fédération régionale des mineurs C.F.D.T., explique : « *On a commencé à leur refuser le dépôt d'une demande de logement, on les a renvoyés après accident ou maladie. Et, au bout du compte, ils se sont aperçus qu'ils n'étaient pas traités comme tous les autres mineurs.* »

De son côté, M. Henri Gernet, secrétaire général de la Fédération régionale des mineurs C.G.T., précise les données du conflit : « *Des vingt-six nationalités représentées dans le bassin, les mineurs marocains sont les seuls aux H.B.L. à ne pas bénéficier du statut du mineur. Sans compter que lorsqu'on commence à refuser le statut à certaines catégories de travailleurs, c'est le statut lui-même qui est mis en cause, au profit d'une embauche temporaire ou hors statut.* »

Beaucoup de Marocains comptent sur l'obtention du statut pour s'établir définitivement en France avec leurs familles. C'est finalement sur ce point qu'achoppent, depuis le début, toutes les négociations. Les syndicats sont intervenus ces deux dernières semaines tant auprès des Charbonnages que des pouvoirs publics. La direction générale des H.B.L. a fait des propositions qui améliorent quelque peu les termes du contrat d'embauche, mais nulle part C.G.T. et C.F.D.T. n'ont trouvé l'interlocuteur capable d'énoncer la solution adaptée aux désirs des mineurs marocains.

C'est sur ces entrefaites que mercredi 15 octobre, à Metz, *M. Stoléru a clairement affirmé* qu'il n'était pas question de satisfaire la revendication du statut du mineur et que l'embauche des travailleurs marocains continuerait de se faire sous contrat à durée limitée.

Jeudi 16 octobre à Merlebach, une nouvelle entrevue syndicats-direction n'a pas changé d'un iota les positions respectives. La grève se poursuit.

(Intérim.)

● *Protestations contre les propos de M. Stoléru.* — La CIMADE, service œcuménique d'entraide, s'élève contre les propos tenus à Metz par M. Stoléru. Selon elle, le secrétaire d'État aux travailleurs immigrés « *désigne, une fois de plus, l'étranger comme le bouc émissaire d'une société où le racisme frappe aussi bien les juifs que les étrangers* ».

La C.G.T. a mis en garde les pouvoirs publics contre une extension du conflit, et a déclaré que « *l'ensemble de la profession a été alertée à la suite des déclarations du secrétaire d'État* ».

Indignation et amertume à Rabat

De notre correspondant

Rabat. — Les déclarations de M. Stoléru, secrétaire d'État français aux travailleurs manuels et immigrés, mardi 14 octobre, à Metz, ont soulevé au Maroc une grande émotion.

« *S'ils désirent rentrer chez eux, nous ne les retiendrons pas* », avait déclaré M. Stoléru, en parlant des mineurs marocains du bassin de Lorraine.

De la droite gouvernementale (journal *Al Maghrib*, proche du Rassemblement national des indépendants) et de la presse nationaliste (*l'Opinion*, journal de l'Istiqlal) à la gauche (*Al Bayane*, organe du P.P.S., communiste), ce n'est qu'un cri de protestation et d'indignation. *Al Maghrib* a intitulé son éditorial du jeudi 16 *octobre* : « A jeter après usage », *L'Opinion* a intitulé le sien : « La politique de *l'orange pressée* ». *Quant au Bayane*, il rappelle que « *ce sont les Houillères du bassin de Lorraine qui sont venues directement recruter les Marocains pour un « sale boulot » refusé par les Français.* »

L'amertume est d'autant plus grande que les Marocains comparent, comme c'est chez eux une vieille habitude, le sort qui est fait à leurs ouvriers à celui réservé aux immigrés algériens, pour lesquels une convention vient d'être conclue et adoptée, mardi 14 *octobre*, par le *conseil* des ministres français.

L'ironie du sort veut aussi que les propos, *considérés ici comme* maladroits et injustes, de M. Stoléru aient été connus mercredi à Rabat le jour même où une importante délégation de parlementaires marocains, conduite par le président de la chambre des représentants, M. Dey Ould Sidi Baba, arrivait à Paris à l'invitation de M. Chaban-Delmas. Or le programme des parlementaires *marocains prévoit, entre* autres déplacements, une visite à Metz et à Nancy vendredi et samedi.

ROLAND DELCOUR.

AGRICULTURE

L'assemblée générale du Crédit agricole a permis d'apaiser certaines appréhensions

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Les dirigeants des caisses régionales du Crédit agricole sont rentrés chez eux « décrispés ». L'Assemblée générale *de la Fédération nationale du Crédit agricole* (F.N.C.A.), qui s'est terminée jeudi 16 octobre à Bordeaux, a permis en effet de constater la convergence d'opinion des élus des caisses, du directeur général de la caisse nationale, des dirigeants du syndicalisme et des pouvoirs publics sur la nécessité d'une réforme du statut de la *caisse nationale du Crédit agricole. En désignant la veille* les trois « sages » qu'il charge d'établir un rapport à cet effet, M. Barre n'a pas peu contribué à la décrispation. Des problèmes demeurent toutefois car, en échange de l'acceptation de l'affectation des excédents de la caisse nationale, la F.N.C.A. souhaitait aussi obtenir *le* droit d'accorder des prêts personnels aux déposants urbains largement majoritaires comme de transférer les livrets d'épargne de la caisse nationale aux caisses régionales. Pour M. Fiquet, président de la F.N.C.A., le refus présenté par les pouvoirs publics sous un aspect technique est en fait un refus politique.

Les dirigeants des caisses étaient crispés car ils ont l'impression d'avoir été dupés par la réforme obtenue en 1978, dans la mesure où l'encadrement du crédit ne leur a pas permis de *répondre aux nouvelles attributions* que cette réforme leur accordait. Ils ont la certitude aussi que l'expansion de « *l'hydre verte* » entraîne chez les concurrents mais aussi dans les allées du pouvoir un phénomène de rejet. L'affaire des excédents du Crédit agricole fut, selon M. Fiquet, la goutte d'eau insupportable.

En *dépit de l'infirmation* apportée par M. Méhaignerie, il maintient que l'État avait bel et *bien l'intention de confisquer* à son profit une part des *excédents* de l'établissement public. On sait ce qu'il advint *le* 7 octobre chez le premier ministre : les grandes masses de la répartition étaient adoptées, le principe de la réforme institutionnelle accepté. Prochaines étapes : le 24 octobre le conseil d'administration de la caisse nationale décide de la *répartition définitive des excédents* ; fin juillet, les trois sages remettent leur rapport sur la *réforme institutionnelle*.

Si tous sont d'accord pour admettre que cette grande affaire nécessite la consultation des organisations professionnelles agricoles et du gouvernement, les uns et les autres ne sont pas encore capables de dire quel statut leur conviendrait.

M. Fiquet insiste sur la nécessité de donner aux caisses régionales « *une part déterminante mais non exclusive dans le fonctionnement de leur caisse centrale* ». M. Lallement, *directeur* général de l'actuelle Caisse nationale, souhaite pour sa part que la future Constitution « *concilie décentralisation et participation avec la nécessité d'un exécutif central assurant la cohésion de l'ensemble* ». Déjà, précisera-t-il, un réaménagement des règles de fonctionnement aura permis pour 1980 aux caisses régionales d'accroître notablement leurs résultats financiers quand ceux de la Caisse nationale connaissaient une progression moindre.

Ce congrès de la décrispation *aura été aussi celui de la clarification*. M. Costabel, secrétaire général de la F.N.C.A., a remis *sans ambages* le syndicalisme agricole, jeune et aîné, à sa place. Celui-ci a trop tendance, selon les dirigeants du Crédit agricole, à vouloir assurer une tutelle sur l'ensemble de l'agriculture. Or pour le Crédit agricole, le syndicalisme participe à la négociation *mais il n'est pas question* pour lui de prendre le pouvoir. C'est que les dirigeants de la *F.N.S.E.A. et du C.N.J.A.* s'inquiètent de la volonté d'universalisme de la banque verte. Celle-ci *en couvrant l'ensemble des* secteurs du crédit ne risque-t-elle pas de faire passer l'agriculture au second plan ? Procès d'intention, malentendu, répond M. Costabel, qui démontre que le service à l'agriculture considéré comme une priorité dans une banque à *vocation universelle ne pourra* être poursuivi que si le Crédit agricole a les moyens de lutter à armes *égales avec l'ensemble* du système bancaire.

Dans son discours de clôture, *M. Fiquet* illustrera ce propos : si en refusant le transfert des livrets d'épargne de la Caisse nationale aux caisses régionales (problème qui pourrait être réglé selon M. Lallement par une convention entre les deux maisons de l'institution) et en refusant *encore au Crédit agricole la possibilité* d'accorder des services aux déposants urbains, si donc la *collecte de la ressource venait à* diminuer au point d'obliger le Crédit agricole à s'approvisionner sur le marché monétaire, il est certain, affirme M. Fiquet, que le taux de ses prêts devrait augmenter de façon substantielle, y compris pour l'agriculture.

JACQUES GRALL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2425	4,2450	− 100	− 75	− 140	− 100	− 260	− 200
$ can.	3,6350	3,6400	− 10	+ 20	+ 25	+ 65	− 40	+ 25
Yen (100)	2,0355	2,0400	− 5	+ 0	− 5	+ 0	− 15	+ 0
DM	2,3095	2,3120	+ 45	+ 70	+ 105	+ 135	+ 385	+ 440
Florin	2,1295	2,1325	+ 25	+ 45	+ 65	+ 90	+ 245	+ 295
F.B. (100)	14,4855	14,4220	− 135	− 25	− 140	+ 10	− 465	− 14[illegible]
F.S.	2,5620	2,5670	+ 140	+ 170	+ 275	+ 315	+ 820	+ 880
L. (1 000)	4,8700	4,8770	− 495	− 400	− 955	− 830	−2735	−2520
£	10,2410	10,2510	− 500	− 420	− 840	− 750	−1470	−1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/16	8 11/16	8 7/16	8 11/16	8 7/16	8 11/16	8 7/16	8 11/16
$ E.-U.	13	13 1/8	13 7/8	14 1/8	13 3/16	13 9/16	13 1/4	13 7/16
Florin	9 1/4	9 5/8	9 7/16	9 11/16	9 1/2	9 11/16	9 9/16	9 15/16
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	11 3/4	12	11 1/16	12	12 3/4	13
F.S.	3/4	1 1/4	4 1/2	4 7/8	4 3/4	5	5 5/16	5 11/16
L. (1 000)	16	17 1/2	19 1/2	20 1/2	21	22	22 3/4	23 3/4
£	17 1/4	17 3/4	16 1/2	16 3/4	16 1/8	16 5/8	15 1/8	15 3/8
Fr. franç.	10 7/8	11 1/8	11 7/16	11 15/16	11 1/2	11 3/4	11 1/16	11 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le rassemblement des cadres n'a pas eu l'ampleur annoncée par l'UGICT-C.G.T.

Annoncée comme un « *événement sans précédent pour les* ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise », la journée d'action du 16 *octobre* n'a pas *entièrement répondu à l'attente* de ses organisateurs, la C.G.T. et son UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens). Le meeting sur le parvis de Montparnasse n'a regroupé que le quart des vingt mille participants prévus. Ce chiffre est néanmoins mentionné dans le bilan publié par la C.G.T., qui l'estime être « *le plus grand rassemblement de cadres jamais réalisé dans notre pays* ». C'est, notamment, oublier que la C.G.C. avait, en mai 1970, largement comblé le Palais des Sports (capacité : cinq mille places).

La récapitulation dressée par la C.G.T. fait état de cinquante-six délégations ou manifestations de cadres et techniciens, venus de toutes les régions, devant les fédérations patronales et les ministères de tutelle. *Elles ont* groupé jusqu'à « trois mille personnes » devant l'E.D.F. Il y a eu des meetings dans plusieurs gares, des centaines d'interventions dans les entreprises et une centaine de prises de parole à Paris. La centrale, qui se plaint d'être boycottée par les moyens d'information, ne donne pas d'autres précisions pour cautionner sa déclaration, selon laquelle la journée du 16 « *confirme l'autorité de l'UGICT comme la première organisation représentative des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise* ».

Le discours de M. Séguy et celui de M. Le Guen, secrétaire *général de l'UGICT*, ont repris, en présence de M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F., et d'une délégation des Commissions ouvrières d'Espagne, les thèmes déjà maintes fois développés. Après une violente mise en accusation du régime, M. Séguy a déclaré : « *Aujourd'hui, c'est le gâchis sur toute la ligne. (...) Les travailleurs, dans la plupart des cas avec la C.G.T., seule, se sont battus opiniâtrement et ont jusqu'ici fait échec à l'idée d'un consensus social auquel se serait rallié un front syndical réformiste, prêt à participer à la gestion de la crise pour le compte de la classe dominante. (...) Les cadres sont amenés à comprendre qu'il n'y a pas d'autre voie, pour eux, pour concrétiser leurs aspirations profondes, et pas seulement leurs revendications matérielles, que celle qui conduit à l'action syndicale avec l'ensemble des travailleurs (...) pour des succès revendicatifs immédiats et pour créer les conditions de réformes progressistes et de changements, plus fondamentaux.* »

● *Vague de licenciements dans le Nord-Pas-de-Calais.* — Les Établissements Rist, à Calais, filiale du groupe britannique Lucas (chimie), viennent d'annoncer *le licenciement de 98 salariés* sur 581 ; en mai, la direction avait déjà procédé à une centaine *de licenciements*. A Fourmies, les manufactures Marcel Hérouard (chemiserie) ont décidé la suppression de 98 emplois sur 540. De son côté, la direction de Vallourec-Anzin (métallurgie) a annoncé son intention de mettre en préretraite 220 salariés de ses usines d'Anzin. Enfin, à Lille, l'inspection du travail vient d'autoriser le licenciement de 340 personnes aux Nouvelles Galeries dont la fermeture a été annoncée pour la fin de l'année. — *(Corresp.)*

EMPLOI

Le chômage au quotidien

Dans les deux premiers articles, Michel Castaing a présenté le drame des cadres chômeurs dits âgés, puis le désarroi des sans-emploi face à l'univers bureaucratique des services d'indemnisation (« le Monde » des 16 et 17 octobre). Il décrit aujourd'hui le comportement de certains jeunes et la mauvaise coordination des organismes d'aide sociale.

Faut-il désormais parler d'une « *marginalité silencieuse* » ? Aux côtés de personnes âgées, de travailleurs immigrés, de handicapés, de travailleurs temporaires ou vacataires, rejetés dans la pénombre sociale, viennent se ranger, en escouades serrées, des chômeurs en rupture de ban forcée, comme des cadres ou non, âgés de plus de cinquante ans, des femmes seules chefs de famille, des jeunes avec ou sans qualification. Cela commence à faire beaucoup de monde...

Marginale, Pascale, dix-huit ans ? Une silhouette gracile, un C.A.P. de sténo-dactylo aisément obtenu, un père, chef d'équipe maçon, qui ne badine ni avec le travail ni avec l'avenir de ses enfants. Et pourtant, Pascale cherche en vain, depuis le mois d'août, un emploi dans sa spécialité. En juillet, elle a travaillé comme manutentionnaire.

Toute la famille fait, à l'aube, la lecture des petites annonces d'*Ouest-France* et la jeune fille se rend deux fois par jour dans une agence locale pour l'emploi située dans l'agglomération rennaise. Pascale remarque : « *Toutes les offres d'emploi que l'on m'a proposées exigeaient au moins un an d'expérience. Il est regrettable que beaucoup d'employeurs ne fassent pas confiance aux jeunes qui débutent. Je connais un camarade qui vient d'avoir son C.A.P. de comptabilité et qui n'a trouvé qu'une place de livreur.* »

A l'ASSEDIC, on l'a informée que, si elle ne trouvait pas d'emploi, elle recevrait une indemnité de 25 francs par jour, dans six mois.

Pascale, comme beaucoup d'autres jeunes, a connu les affres de « l'auto-inscription », nouvelle méthode de l'A.N.P.E., critiquée à la fois par des agents et des utilisateurs. « *Elle consiste,* explique une employée C.F.D.T. d'une agence de Bordeaux, *à faire revenir le demandeur d'emploi deux ou trois fois, s'il n'a pas trouvé tout de suite chaussure à son pied, avant de l'inscrire définitivement. Il peut ainsi s'écouler trois semaines entre l'auto-inscription et le premier rendez-vous avec un prospecteur-placier. Autant de temps gagné pour la sacro-sainte statistique. Et puis certains chômeurs, dissuadés ainsi de s'inscrire, ne se représentent pas. Ils n'apparaissent pas du tout dans nos fichiers.* »

« *Avec la réforme,* renchérit un agent C.G.T., *nous sommes essentiellement devenus des fournisseurs de statistiques, bonnes dans toute la mesure du possible. Les relations humaines avec les chômeurs sont dépréciées, au profit des chiffres. Aujourd'hui, à l'A.N.P.E., le social, c'est fini, c'est le commercial qui prédomine.* »

III. — Les nouveaux vagabonds

par MICHEL CASTAING

« Chercheurs d'emploi »

Pour Denis, vingt ans, et Alain, vingt et un ans, l'A.N.P.E., connais pas. Ces deux « routards », rencontrés à Lyon, symbolisent ces « nouveaux vagabonds » dont on parle ici, cette « misère errante » qu'on dénonce là. Respectivement issus d'une famille de six et de onze enfants, ils ont, un jour, pris leur baluchon. Beaucoup de crânerie dans leurs propos : « *Nous, du boulot, on en trouve quand on veut. Tenez, là, après avoir fait les noix dans l'Isère, on part faire les vendanges dans le Midi : 101 francs par jour, nourri, logé. Cet été, on a retapé des fermes, en échange du gîte et de la nourriture. Nous, on a des adresses de copains partout. Et puis on fait la tournée des boîtes d'intérim : c'est ça qui marche le mieux. Ou alors la « manche » : 40 à 50 francs par jour. On n'a pas de gros besoins : on ne se flippe pas, on n'est pas non plus des alcolos. Vous pouvez l'écrire : on n'est pas des demandeurs d'emploi, on est des chercheurs d'emploi. Et on en trouve.* »

Alain, qui venait de Marseille, où il avait travaillé quelques jours comme débardeur à raison de 10 francs la tonne de chargement, assure : « *Nous, la politique, le syndicalisme, tout ça, on s'en fout. Pour moi, ce qui compte, c'est la liberté, voir du pays. L'avenir, c'est le lendemain, pas le surlendemain. J'ai un C.A.P. de menuisier. On m'a proposé une place à 2 000 balles par mois dans un grand magasin de Grenoble. Ça va pas, non ?* »

Alain et Denis, nous les avons rencontrés dans une permanence du Secours catholique : ils n'avaient plus un *maravedis* pour s'acheter un sandwich. Un « jour sans », apparemment. Sur la grande place de la Comédie, à Montpellier, ils étaient encore plusieurs dizaines de jeunes « routards », début octobre, à s'échanger leurs maigres avoirs et à mendier.

La municipalité montpelliéraine étudie, du reste, la possibilité de mettre en place une « structure » destinée à accueillir les vagabonds, qu'elle estime à trois mille au cœur de l'été. Son bureau d'aide sociale a dépensé, en 1979, 9,5 millions de francs en espèces et 17.4 millions de francs en nature. M. Michel Bélorgeot, maire-adjoint, délégué aux affaires sociales, dit : « *Il y a douze mille chômeurs à Montpellier, et l'Hérault, avec 10 % de la population active au chômage, est le département le plus touché.* » A Bordeaux, Mlle Noailles, adjoint au maire, chargée des questions sociales, assure : « *Loyers, factures en retard et expulsions ont fait un extraordinaire bond en avant avec la suppression de l'aide aux chômeurs de longue durée. Le budget de secours exceptionnels, qui avait été de 78 000 F en 1979, a déjà atteint 90 000 F au 1er octobre.* »

A Metz, ville moyenne où, entre parenthèses, on ne recense pas moins de vingt-six agences de travail temporaire, le budget du bureau d'aide sociale est de 20 millions de francs et il dépanne, en espèces, une vingtaine de personnes par jour. A Rennes, l'intervention du centre communal d'action sociale a lieu en fonction des ressources : par exemple, une famille de trois personnes percevant le SMIC reçoit une aide municipale mensuelle de 370 l'été et de 340 F l'hiver.

Mal connu, le Fonds social des ASSEDIC distribue aussi, en un versement généralement unique, des secours aux chômeurs qui ne sont plus indemnisés : de 3 000 F à 5 000 F en moyenne, pour une aide « alimentaire », et jusqu'à 10 000 F pour une aide à la formation ou à la réinsertion. Cette caisse de solidarité est, on vient de le dire, trop méconnue : pour ne donner qu'un exemple, l'ASSEDIC de Lyon, qui avait reçu en 1979 une dotation de 1,3 milliard de francs, a renvoyé à Paris 0,4 milliard de fonds non utilisés.

Il y a sans conteste en France une mauvaise coordination entre les multiples services sociaux et parasociaux, aggravée encore, selon les régions, par des rivalités administratives ou des arrière-pensées politiques. Ainsi il n'y a pas de « souplesse » à Bordeaux entre l'A.N.P.E. et l'ASSEDIC, qui refusent de se donner mutuellement des renseignements par téléphone ; et, dans le Rhône, la fédération du Secours populaire français se heurte à des « incompréhensions » : l'agence locale pour l'emploi n'accepte pas de faire connaître, par voie d'affiches, l'action que cette fédération mène en faveur des chômeurs sans ressources et, contrairement à un usage pratiquement généralisé, la municipalité de Lyon ne lui verse aucune subvention ;

La fédération du Rhône du Secours populaire est pourtant l'une des plus importantes de l'Hexagone avec trente-trois mille donateurs réguliers : voilà qui redresse l'image du Français individualiste, égoïste. Mais cette générosité est, en grande partie, expressément canalisée vers l'étranger, au hasard des sensibilisations engendrées par les reportages télévisés : le Cambodge, le Sahel, la Thaïlande, l'Ouganda, aujourd'hui l'Algérie. Pourquoi le petit écran ne montre-t-il pas *aussi* les détresses nationales !

Car le *fossé se* creuse de plus en plus entre les « nantis », qui, n'en déplaise au premier ministre, ne sont pas tous fonctionnaires, et ceux qui accumulent les handicaps. S'il existe des nantis dans la fonction publique, ne sont-ce pas d'abord ceux qui, par le biais des emplois réservés, additionnent une confortable retraite et une situation élevée ? Il y a, en ces temps de crise, une anomalie sociale à voir des militaires de haut rang cumuler, à partir de cinquante-cinq ans, pension et traitement. Plaider en faveur d'une interdiction systématique serait injuste : un grand nombre de modestes retraités de l'administration ou de l'armée ont besoin d'arrondir leurs fins de mois et le droit au travail est constitutionnel. Mais la décence commanderait qu'un plafond de ressources soit fixé, au-delà duquel il faudrait choisir entre présider un conseil d'administration et cultiver son jardin — ou tenir un emploi bénévole : les partis politiques, les syndicats, les institutions religieuses, les organisations charitables, les clubs sportifs, etc., manquent de volontaires.

Entre une jeunesse désabusée, qui piétine au seuil du marché du travail — deux ans d'attente pour un stage à l'Association professionnelle pour adultes (AFPA), — et une masse de salariés de plus de cinquante ans qu'on met à la porte de l'emploi, ne reste-t-il, pour trouver grâce aux yeux des employeurs, que celui qui peut répondre à l'annonce suivante : « *Recherche jeune loup de nationalité française, bardé de diplômes, maximum trente-cinq ans, dix ans d'expérience* » ? Quel avenir social darwinien prépare-t-on ?

FIN.

« Désossés et anatomisés »

M. B. G. (Arcueil) a « vécu pendant neuf mois la triste expérience du chômage ». Dans la lettre qu'il nous a envoyée, il écrit que « *le compte d'un chômeur n'est pas soldé le jour où il trouve du travail. On ne peut effacer d'un coup une telle humiliation* ».

Il ajoute : « *Certains, par boutade (mais ils n'ont pas tort), disent que « chercher du travail est un travail à temps complet ». Cela s'apprend au fil des mois, voire des années, dans l'assimilation d'une série de techniques qui vont des plus estimables au plus farfelues. J'ai donc appris à rédiger un C.V., une lettre d'accompagnement, j'ai préparé mes entretiens, soigné ma présentation, châtié mon langage, mesuré mes gestes, caché mes émotions, expliqué mes états d'âme, disséqué mon caractère, mes passions, mes joies, mes angoisses devant des recruteurs blasés, cyniques ou triomphateurs. J'ai laissé un peu de moi-même dans ces cabinets de recrutement, ces directions des relations humaines et ces services du personnel, mais j'avais ainsi payé mon tribut à une organisation sociale impitoyable. Comment des gens de bonne foi peuvent-ils être ainsi broyés, « désossés », « anatomisés » sans que personne dise mot ? Sommes-nous des mécaniques capricieuses qu'il faut démonter pour mettre en évidence les rouages de fonctionnement et faire apparaître le vice de construction qui en interdit l'utilisation ?*

» *Ce constat m'a amené à considérer l'attitude des employeurs avec plus de réalisme et moins de modestie : il est facile de gagner une partie de 421 quand les dés sont pipés, quelle que soit la qualité de l'adversaire, et je valais bien autant que ceux qui étaient assis en face de moi, même si je n'entrais pas dans leurs cases préfabriquées conçues pour mettre en évidence l'efficience mais pas la sensibilité, le pragmatisme mais pas l'imagination, la compétence mais pas la conscience.*

» *Aujourd'hui, je rentre dans le rang puisque j'y ai ma place, trop heureux d'y être conforme aux normes en vigueur, mais quand, tous les matins, je franchis la porte de mon bureau, une angoisse m'envahit, allez donc savoir pourquoi ?...* »

S'inscrire à l'agence

● *Les allocations de chômage pour les jeunes :*

Les jeunes âgés de plus de seize ans dont la formation a été sanctionnée par un diplôme peuvent percevoir pendant un an une allocation forfaitaire de chômage de 25 francs ou 50 francs par jour (1) après six mois de recherche d'emploi infructueuse.

Il faut donc s'inscrire à l'agence pour l'emploi de son domicile dès la sortie du lycée, de l'institut de technologie ou de la faculté. En cas d'omission, les retardataires disposent d'un an après la fin de la formation pour procéder à cette inscription.

L'allocation est versée même si le jeune a travaillé occasionnellement ou a effectué une période d'essai non suivie d'engagement, pendant ces six mois d'attente.

● L'indemnité de 50 francs est attribuée aux titulaires d'une formation technologique (B.T.S., DUT, BAC ou brevet de technicien, BEP, CAP, CEP ou d'un certificat de fin de cycle correspondant) et aux jeunes qui ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat emploi-formation.

● L'indemnité de 25 francs est destinée aux bénéficiaires d'un enseignement général (BAC et BAC plus trois années d'études, c'est-à-dire la licence ou un diplôme reconnu équivalent) et aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Le DEUG ne donne aucun droit. Un simple bachelier pourra être indemnisé. Mais, paradoxalement, s'il poursuit ses études en faculté pendant plus d'un an et les abandonne sans les mener à leur terme, il sera exclu de l'indemnisation.

D'autre part, certains diplômes obtenus dans des établissements privés non reconnus par l'Etat — même si ce sont des « diplômes d'Etat » — ne permettent pas l'accès à l'allocation forfaitaire.

Les jeunes libérés du service militaire ont droit dès leur retour à la vie civile, s'ils s'inscrivent à l'A.N.P.E., à une allocation de 37,50 F (1) par jour pendant un an. A condition, bien sûr, que leur activité antérieure à l'incorporation n'ouvre droit aux allocations de chômage normales.

● *Un prime pour se déplacer :*

La prime de mobilité des jeunes comprend une allocation de transfert de 6 984 F (2) et une indemnité pour frais de déplacement correspondant au prix du billet S.N.C.F. Pour la percevoir il faut être inscrit à l'A.N.P.E., avoir moins de 26 ans et occuper un premier emploi salarié situé à plus de 30 km de sa résidence habituelle. Et ce dans le délai d'un an qui suit la libération du service militaire ou la fin de la scolarité. L'emploi devra être à temps plein avec un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins six mois. La prime n'est versée que s'il y a véritablement occupation d'un nouveau logement.

La demande doit être présentée auprès de l'A.N.P.E. du nouveau domicile dans un délai de quatre mois après le début de l'activité professionnelle.

La prime est versée en deux fois : la moitié un mois après le dépôt de la demande et le reste à l'issue du septième mois de travail.

Des primes sont également prévues pour l'installation à l'étranger.

(1) Au 1er octobre 1980.
(2) Au 1er septembre 1980.

AFFAIRES

Le sort de Manufrance

De notre correspondant régional

Lyon. — Est-ce le bout du tunnel ? La Société nouvelle Manufrance sera-t-elle sauvée « in extremis » par l'arrivée providentielle de capitaux privés suisses ? Les prochaines journées, voire les prochaines heures, permettront aux observateurs de se faire une idée plus précise d'un dossier aux mille facettes. Une fois levée l'hypothèque de l'engagement financier des investisseurs « suisses », il restera à découvrir les véritables intentions de ces financiers anonymes.

S'agit-il uniquement d'une opération immobilière fructueuse à partir d'une possible modification du plan d'occupation des sols de Saint-Etienne ? Le maire, M. Sanguedolce, ne le pense pas. De son côté, tout comme du côté des syndicats de l'entreprise, le sentiment dominant reste la méfiance.

La C.G.T. lance, pour sa part, un mot d'ordre national : Saint-Etienne devrait être, samedi 18 octobre, un des points marquants de la rentrée sociale. Non sans interférences politiques : M. Marchais sera présent, les socialistes de la région ont également été invités à se déplacer.

L'heure de vérité

Le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Boutrand, ne cache pas son « impatience ». Il avait fixé une date limite : le vendredi 17 octobre. C'est ce jour-là que « l'argent suisse » devait être sur la table. En fait, cet ultime délai sera peut-être prolongé jusqu'au lundi 20, jour de la réunion d'une nouvelle assemblée générale des actionnaires de la S.N.M. Ces derniers (Macif, Equitas, Comité d'expansion de la Loire, Fabis) sauront qui leur succédera. Une nouvelle carence constatée par M. Claude Dutilleul, administrateur provisoire, entraînerait à coup sûr le dépôt de bilan.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mardi 14 octobre à Paris, on a beaucoup parlementé sur le terrain juridique. Avec les mêmes personnages ou leurs représentants : les syndics de l'ancienne société, MM. Bernard Tapie et Jean-Claude Dumas et M. Marius Boutrand. Les banquiers suisses et leur mystérieux commanditaire ne veulent pas être « piégés » après leur engagement financier par des interprétations restrictives du contrat de location-gérance qui régit les rapports entre l'ancienne et la nouvelle société Manufrance. Ils veulent être assurés que la cession des actifs sera bien opérée au prix fixé de 100 millions de francs en juin 1982, que les hypothèques de l'ancienne société seront bien levées au même moment, que cette même société disparaîtra puisque ne disposant plus d'actifs.

Les investisseurs suisses voient opposer à leur exigence la volonté ferme du tribunal de commerce d'obtenir au plus tôt le blocage de 70 millions de francs sur un compte bloqué en France. Ce premier apport devrait être présenté comme un « acompte » sur les 300 millions de francs promis. Quelles que soient les acrobaties juridico-financières, Manufrance n'a plus beaucoup de temps pour se mettre à l'heure suisse. Les manœuvres dilatoires de MM. Tapie ou Dumas arrivent à leur terme.

On a pu croire, d'autre part, que la bataille des deux « sauveurs » pourrait cacher une simple manœuvre de financiers avant tout intéressés par la réalisation d'une opération immobilière sur les 5 hectares du cours Fauriel. « *Pas si simple*, répond M. Sanguedolce, le maire communiste de la ville. *La zone n'est pas constructible dans l'état actuel du plan d'occupation des sols. De plus, aucune démarche officielle n'a été entreprise auprès de notre municipalité pour obtenir sa modification. Il est cependant exact de dire que nous sommes prêts à étudier la question, si deux conditions sont impérativement réunies : la poursuite des activités industrielles de Manufrance sur le territoire de la commune et notamment sur le terrain de Molina ; le maintien de l'emploi.* »

Dans l'hypothèse où, à moyen terme, la modification du POS interviendrait, il n'apparaît cependant pas que son rapport financier corresponde aux 300 millions de francs investis dans l'entreprise Manufrance : « *50 millions au plus* », estime le maire, qui calcule que les terrains dégagés ne permettraient la construction que de mille logements de luxe. M. Bruno Vennin, adjoint socialiste et ancien administrateur de Manufrance, précise, pour sa part, que « *le marché de l'immobilier de luxe n'est, à Saint-Etienne, que de l'ordre d'une centaine d'appartements par an, et que mille deux cents logements de cette catégorie n'ont pas encore trouvé preneur...* »

Conclusion de l'élu socialiste : en dehors de l'opération immobilière, qui ne peut être qu'un élément ajouté et non décisif, les investisseurs suisses poursuivent trois objectifs : « *dégager des intérêts sur les prêts ; réaliser des plus-values en capital en cédant ultérieurement des actifs ; faire des bénéfices commerciaux et industriels* ». Cette vision optimiste et au fond logique reste pourtant liée à la réalité d'un sauvetage par les banques suisses. Autant dire que l'on ne pourra avancer avec certitude que Manufrance est sauvé qu'après la réunion du lundi 20 octobre.

A ceux qui s'étonnent de voir des militants de gauche prêts à applaudir l'arrivée de capitaux étrangers, M. Sanguedolce répond par avance : « *Je ne fais pas de complexes. C'est le gouvernement qui aurait dû faire cette opération, mais, face à sa carence, nous nous satisferons, pour éviter une fermeture d'entreprise, de l'argent de l'étranger.* » Conclusion du maire en forme de parabole : « *Je suis pour les entreprises françaises de textile, mais si elles ne fabriquent plus de chemises, je ne vais pas pour autant marcher tout nu.* »

Samedi, Saint-Etienne accueillera le grand rassemblement national de la C.G.T. Les organisateurs espèrent dépasser le chiffre de cinquante mille manifestants, malgré l'absence démarquée de la C.F.D.T. Il est vrai que, en plus des ténors de la C.G.T., M. Séguy en tête, le rassemblement stéphanois sera aussi un rassemblement des partis de gauche. MM. Marchais et Fiterman seront à la tête de délégations du P.C.F. Les socialistes ont également appelé à la manifestation. Deux raisons sont avancées par les responsables régionaux du P.S. : « *La C.G.T. a des adhérents socialistes et nous avons toujours été aux côtés des travailleurs, notamment au sein de l'équipe d'union de la gauche de la municipalité stéphanoise.* »

CLAUDE REGENT.

VERS UN SOMMET NIPPO-EUROPÉEN DES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES

Les constructeurs d'automobiles japonais ont accepté une invitation des constructeurs de la Communauté européenne à participer à une conférence au sommet sur l'augmentation des exportations de voitures japonaises vers la C.E.E., a indiqué, le 16 octobre à Tokyo, un porte-parole de l'Association nippone des constructeurs d'automobiles.

Participeraient à cette réunion : du côté européen, Volkswagen, Renault, Peugeot, British Leyland, Fiat et Alfa Romeo et, du côté japonais, Toyota, Nissan et Honda. Aucune date n'aurait encore été arrêtée, mais on pense à Tokyo que la réunion aurait lieu avant la fin de l'année. — *(A.F.P., A.P.)*

● *La société indienne Maruti*, fondée par Sanjay Gandhi (fils du premier ministre indien tué dans un accident d'avion), pour réaliser une petite voiture populaire, va être placée sous contrôle de l'Etat, a annoncé, le 14 octobre, une ordonnance présidentielle. La société Maruti avait été mise en liquidation en raison d'un endettement. — *(U.P.I.)*

MARCHÉ COMMUN

LES ALLEMANDS RÉAFFIRMENT LEUR OPPOSITION A UNE LIMITATION AUTORITAIRE DE LA PRODUCTION EUROPÉENNE D'ACIER

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le comité consultatif de la C.E.C.A., qui rassemble les représentants des sidérurgies, des utilisateurs, des syndicats et de la Commission, s'est prononcé le jeudi 16 octobre en faveur de la proposition de la Commission de déclencher « l'état de crise manifeste », c'est-à-dire, en particulier, de contingenter la production. L'avis favorable a été acquis par 47 voix pour, 19 contre (l'ensemble des Allemands) et 3 abstentions (les représentants des travailleurs français).

Ainsi, l'hostilité des Allemands au « plan anti-crise » autoritaire se renforce et hypothèque les chances de réussite de l'opération. Outre le fait que, d'ici le 22 octobre, Bonn peut opposer à celle-ci un veto en invoquant ses « intérêts essentiels », l'absence de collaboration des autorités fédérales et des producteurs rendrait très problématique l'application du plan.

« Une telle politique ne correspond pas à notre conception de l'économie. Jusqu'ici, la gestion de la crise reposait sur la coopération volontaire des entreprises et permettrait de coller de très près au jeu normal du marché. La proposition de la Commission constitue un changement radical, qui libère les producteurs de leurs responsabilités et vise à remplacer le mécanisme volontaire en vigueur par un dirigisme bureaucratique et dangereux », a déclaré un porte-parole des producteurs allemands.

M. Davidson, commissaire chargé de la politique industrielle, s'est élevé contre ces propos, reprochant implicitement aux industriels allemands d'avoir modifié leur position après que Bonn eut réagi très négativement à l'égard de l'initiative de la Commission. La proposition de celle-ci, a-t-il souligné, ne constitue en aucune manière un changement radical par rapport à la politique antérieurement suivie. — Ph. L.

● *Le Venezuela augmente ses livraisons de pétrole au Brésil.* — Le Venezuela a décidé le 16 octobre d'accroître ses ventes de pétrole au Brésil de 53 000 barils à 88 000 barils par jour. En contrepartie, le Brésil pourrait fournir 200 000 tonnes de sucre à des conditions avantageuses. Le Brésil importait 100 000 barils par jour d'Iran et d'Irak. — *(A.F.P.)*

RÉGIONS

Ile-de-France

LA GOUTTE-D'OR AU PLUS OFFRANT...

Que devient le quartier de la Goutte-d'Or ? Il y a deux ans, la préfecture de police avait mené plusieurs opérations d'envergure pour tenter de mettre un terme au trop florissant commerce des prostituées des « maisons d'abattage ». Plus récemment, le député de l'endroit s'était, lui aussi, intéressé au « nettoyage » de la place. Où en est-on ?

En fait rien n'a changé, si ce n'est quelques hôtels aux persiennes fermées et sur la façade desquels on lit : « A vendre. » Les taudis des rues de la Goutte-d'Or, Stephenson et Myrha existent toujours avec leurs escaliers humides et sombres. La saleté des rues tient toujours compagnie aux immigrés qui déambulent sur les trottoirs. Dans les restaurants, on peut acheter des *brochettes*. Au *Soleil d'Afrique*, fouiller dans d'invraisemblables amoncellements de vêtements. Plus loin, un garage vend des « *voitures pour l'exportation* ».

« *Il faut nettoyer la Goutte-d'Or* », affirmait le député, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.). Apparemment, sur un certain point, il a parfaitement réussi puisque ont disparu ces longues files d'attente à l'entrée de certains hôtels. Mais la prostitution est toujours présente. Elle s'est installée dans les petits immeubles sales et nauséabonds des alentours. Ce qui se passe au 18 bis, rue de la Goutte-d'Or est significatif.

« *Je paie 1 100 F par mois pour une pièce où l'on vit à six*, affirme une locataire maghrébine. *Et quelle pièce ! Un trou dans le plancher permet de voir l'étage en dessous rempli de détritus. On veut nous mettre dehors pour donner tout l'immeuble aux femmes qui font le trottoir. Déjà certaines pièces leur sont réservées. Ce n'est pas drôle, surtout avec les gosses. Car certains se trompent de porte et on frappe sans cesse à la nôtre.* »

En fait, à travers cet exemple, se trouve posée la question primordiale et fondamentale pour l'avenir de la Goutte-d'Or : celle du logement. Il suffit d'arpenter ses rues pour s'apercevoir que la plupart des immeubles peuvent être conservés et que, avant tous travaux, un recensement du domaine bâti s'impose. « *On ne veut plus aujourd'hui raser ce secteur. Mais le grignoter, et cela d'autant plus facilement que les immigrés et les Français qui y demeurent connaissent mal les lois* », déclare M. Daniel Vaillant, conseiller socialiste de Paris. En fait, certaines associations locales estiment que près de deux mille logements sont concernés par le « grignotage » de certains promoteurs qui, une fois les immeubles restaurés, réussiront à modifier la population du quartier.

Des murs aux fenêtres

Immeubles à vendre donc. Ceux qui sont abandonnés par la prostitution tout d'abord, puis les autres, proposés par de modestes propriétaires qui ne peuvent plus entretenir ni rentabiliser leur patrimoine. La méthode : pour des raisons de sécurité, par exemple, un propriétaire doit faire des travaux dans son immeuble. Ces travaux sont coûteux, et le propriétaire hésite. Un plafond s'effrite, une cloison s'effondre : l'immeuble est déclaré en péril. les locataires sont évacués et relogés, le plus souvent en banlieue. Le bâtiment menacé est alors vendu. Ses nouveaux propriétaires murent les fenêtres, et attendent un moment plus propice pour entamer des travaux de restauration ; « *jusqu'au jour où débutera toute une opération concernant l'ensemble du quartier* », affirment les associations locales.

Autre exemple : rue Laghouat, un immeuble menacé est vendu par son propriétaire 500 000 F à un entrepreneur privé. Celui-ci se propose de le restaurer et de le revendre plus du double. Comment les habitants actuels de cet immeuble pourront-ils acquitter leur loyer ? Pour M. Vaillant, si l'on veut préserver le « caractère populaire » de ce quartier, la Ville doit faire jouer son droit de préemption sur les immeubles à vendre et engager elle-même les opérations de réhabilitation ou de rénovation qui s'imposent. D'où le véritable débat. Il faut nettoyer la Goutte-d'Or, certes, mais pour qui ?

JEAN PERRIN.

AU SECOURS DU PATRIMOINE BORDELAIS.

MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et maire de Bordeaux, ont signé, le 16 octobre, à Paris, une convention pluriannuelle de sauvegarde du patrimoine architectural de Bordeaux.

L'Etat et la municipalité s'engagent à contribuer pour 16.5 millions de francs chacun à la restauration, notamment, de plusieurs églises de la ville et du palais Gratien. La part de Bordeaux a déjà été dégagée, les versements de l'Etat devant être échelonnés sur cinq ans. Ce genre de programme pluriannuel qui, selon le ministre, est le seul moyen de faire face à des travaux importants, devrait être appliqué prochainement pour la restauration des remparts d'Avignon et de la cathédrale de Rouen, dont l'état continue de susciter les plus vives inquiétudes (*le Monde* du 15 octobre).

En outre, le Musée des beaux-arts de Bordeaux vient d'acquérir, grâce à la direction des musées de France et avec l'aide du ministère de la culture et de la communication, un important pastel d'Odilon Redon représentant saint Sébastien.

Faits et projets

MARCHÉ NOCTURNE A JUVISY.

Le « marché nocturne » de Juvisy, dans l'Essonne, a été ouvert, le jeudi 16 octobre. Une « première » en région parisienne. Cette initiative a un caractère délibérément expérimental.

Au mois de mai dernier, le maire de Juvisy, M. André Bussery (P.S.), a consulté les commerçants du marché local, qui se tient traditionnellement les mercredis et samedis matins sur l'opportunité d'un marché nocturne supplémentaire. Objectif : « *mieux répondre aux besoins de ceux qui fréquentent notre ville en lui maintenant son rôle de place commerciale* ».

Assez curieusement, si les réactions de la majorité des commerçants forains consultés furent dès l'abord plutôt défavorables, le bureau — récemment élu — de leur association s'avéra partisan du projet. C'est une manière, en effet, pour le commerce traditionnel de lutter contre les grandes surfaces qui, elles, sont ouvertes le soir, à l'heure où les consommateurs qui travaillent sont disponibles.

Finalement, près de soixante-dix commerçants — dispensés du droit de place à titre incitatif — ont répondu présents le jour dit, de 16 heures à 20 heures. Malgré la pluie, qui a un peu gâché cette première expérience, la satisfaction des clients — préalablement informés par tracts et affiches — ne faisait aucun doute.

Ce marché nocturne sera-t-il maintenu au-delà de la période probatoire de trois mois ? « *Notre seul juge*, résume un commerçant, *c'est notre tiroir-caisse.* » — *(Corresp.)*.

UNE NOUVELLE CITÉ JUDICIAIRE A NANCY.

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle a réceptionné le 15 octobre les locaux de la nouvelle cité judiciaire de Nancy, dont la construction aura coûté quelque 60 millions de francs. C'est un ensemble très moderne et fonctionnel, personne ne le conteste ; pourtant magistrats et avocats refusent pour la plupart de participer à son inauguration officielle. Cela pour deux raisons.

Avant que n'intervienne le transfert des charges de justice vers l'Etat, il n'a pas été possible de dégager pour l'instant les crédits nécessaires à l'achat de nouveaux meubles adaptés au nouvel immeuble Deuxième revendication du corps judiciaire : l'insuffisance du personnel administratif. « *Il nous manque près d'un cinquième des greffiers, plus d'un tiers des magistrats à poste budgétaire, sans compter les trois postes promis dans le cadre de la future cinquième chambre* », déclare le bâtonnier Souchal. Actuellement à Nancy, il faut compter un trimestre de délai entre le dépôt d'une demande de divorce et l'audience de conciliation... — *(Corresp.)*

CONTESTATION A GOLFECH.

Deux écologistes, qui occupaient des fermes abandonnées par les agriculteurs sur le site de la future centrale nucléaire de Golfech en Tarn-et-Garonne, sont passés, le jeudi 16 octobre, devant le tribunal de Montauban. Les magistrats ont mis leur jugement en délibéré.

Les militants antinucléaires organisent leur riposte. Ils ont déjà réussi à acheter une parcelle de terrain sur l'emplacement où doivent s'élever les quatre réacteurs de 1 300 mégawatts prévus par E.D.F. et viennent de constituer un comité qui se donne pour mission de diffuser des informations et de mobiliser les sympathisants en cas d'intervention policière, tendant à l'expulsion des « squatters ».

Le comité veut, d'une manière symbolique, créer « *un territoire libre de Golfech* » et délivrer des passeports à tous ceux qui en feraient la demande.

Le projet de E.D.F. a reçu un avis négatif du conseil régional et s'est heurté lors de l'enquête publique à une vive opposition des élus et des populations. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

● *Perturbations dans le métro parisien.* — Les conducteurs, chefs de train et agents de manœuvre de la ligne de métro n 12 (mairie d'Issy-porte de la Chapelle) ont été appelés par la C.G.T. à cesser le travail ce vendredi 17 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 heures à 21 heures, « *pour l'amélioration de leurs conditions de travail et un véritable service public* ». Des perturbations en ont résulté pour le trafic et de nombreux usagers ont été surpris par ce mouvement de grève, pour lequel un préavis avait cependant été déposé. Les agents de la ligne n° 12 protestent notamment contre les « temps morts » qui allongent leur journée de travail. Ils réclament un service de 6 heures et demie effectué d'affilée, et non en deux temps.

● *Rénovation du* Norway *: très chère.* — La rénovation du *Norway* (l'ancien paquebot *France*) a coûté à son propriétaire norvégien, M. Knut Ulstein Kloster, quelque 500 millions de couronnes, soit environ 550 millions de francs. L'armateur a indiqué que le total des frais engagés dans cette affaire dépassait de 100 millions de couronnes (autant de francs) les coûts préalablement estimés par les chantiers navals Hapag Lloyd de Bremrehaven. — *(A.F.P.)*

● *Amélioration du trafic aérien dans le Sud-Est.* — Répondant à l'inquiétude de M. Pascal Clément, député (U.D.F.) de la Loire à propos des perturbations du trafic aérien dans le sud-est de la France, placé sous le contrôle du centre régional d'Aix-en-Provence (*le Monde* daté 3-4 août), le ministre des transports affirme que trois mesures ont déjà été prises pour améliorer le potentiel opérationnel du centre : « *tout d'abord, tous les contrôleurs du centre, y compris ceux qui étaient chargés de missions d'inspection ont été affectés à des missions de contrôle. Ensuite, le passage de la période d'été à la période d'automne a été retardé de quinze jours pour tenir compte de la persistance d'une activité intense. Enfin, des affectations prioritaires au centre de contrôle d'Aix-en-Provence ont été décidées. Une vingtaine d'officiers contrôleurs ont déjà rejoint ce centre.* »

● *O.A.C.I. : M. Kotaité réélu président.* — Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a réélu M. Assad Kotaité, président pour trois ans. Après avoir représenté le Liban à l'O.A.C.I., M. Kotaité en était devenu secrétaire général en 1970, puis président en 1976.

● *Un tunnel sous Suez.* — Le président Sadate va inaugurer, le 23 octobre, le premier tunnel reliant la vallée du Nil au désert du Sinaï en passant sous le canal de Suez. Le tunnel est situé à 17 kilomètres au nord de la ville de Suez. Il est d'une longueur de 4 220 mètres, dont 1 750 mètres à une profondeur de plus d'une quarantaine de mètres. Une route de 7 mètres de large permettra le passage de mille voitures par heure. — *(A.F.P.)*

● *Atlantique nord : la morosité.* — Dix millions trois cent mille passagers aériens ont traversé l'Atlantique nord au cours des huit premiers mois de cette année, soit 1 % de plus que pendant la période correspondante de l'an passé. Le nombre de sièges offerts s'est, dans le même temps, accru de 5,2 %, faisant tomber de 2,7 points le coefficient de remplissage des avions (66,3 %). Pour le seul mois de juillet, le nombre des passagers a diminué de 1.5 % sur cette route.

● *M. Guy Sené, directeur général d'U.T.A.* — Le conseil d'administration de la Compagnie aérienne U.T.A. (Union des transports aériens), a nommé M. Guy Sené directeur général de la société, en remplacement de M. Antoine Veil, qui avait annoncé sa démission le 1er octobre (*le Monde* du 3 octobre 1980).

M. Guy Sené, ingénieur du génie maritime, était directeur général adjoint d'U.T.A. depuis 1963. Il est, par ailleurs, président d'Air-Polynésie, président du Groupement d'intérêt économique U.T.A.-Industrie et administrateur d'Air-Afrique.

● *Le président de la République à Autun, le 31 octobre.* — M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à Autun (Saône-et-Loire) le vendredi 31 octobre, a annoncé vendredi l'Elysée, où l'on précise que le chef de l'Etat veut se rendre « *dans une ville moyenne par excellence qui a su préserver un équilibre entre son patrimoine historique et le développement d'investissements collectifs* ». Le maire d'Autun est M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

Bénéfice net consolidé + 24,4 %

Le chiffre d'affaires consolidé pour les six premiers mois, 1 106 MF contre 752 MF, progresse de 47 %, compte tenu, notamment, de l'intégration de Arnould - F.A.E.

A structure comparable, c'est-à-dire en excluant l'incidence des filiales nouvelles : Arnould - F.A.E., S.U.T.E., Lampyre, Elsin, Fomes, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 19 %.

Au 30 juin 1980, les résultats, consolidés selon les principes internationaux, se présentent comme suit :

(en millions de F)	1980	1979	Variation
Bénéfice avant impôt	136,0	109,6	+ 24,1 %
Bénéfice après impôt (part du groupe)	74,9	60,2	+ 24,4 % (1)
Marge brute d'autofinancement	133,1	109,0	+ 22,1 %

(1) Soit + 20,9 % à structure comparable.

En ce qui concerne les comptes sociaux de Legrand S.A. publiés au « BALO » :

— le chiffre d'affaires hors taxes ressort à 663 MF, + 17,9 % ;

— le bénéfice d'exploitation à 89,5 MF, + 23,8 % ;

— le bénéfice net, après déduction de diverses provisions à caractère de réserve (variation + 18,3 MF), de la provision pour participation des salariés (6,2 MF) et de l'impôt société (31,5 MF), ressort à 31,9 MF.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 19,2 % à structure comparable.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967

Les intérêts courus du 10 novembre 1979 au 9 novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967 seront payables, à partir du 10 novembre 1980, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, soit un net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 10 novembre 1972 et 1977.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968

Les intérêts courus du 10 novembre 1979 au 9 novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968 seront payables, à partir du 10 novembre 1980, à raison de 36,45 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant global : 40,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,07 F, soit un net de 30,38 F.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 8 % novembre 1969

Les intérêts courus du 2 novembre 1979 au 1er novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 8 % novembre 1969 seront payables, à partir du 2 novembre 1980, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 8,50 % novembre 1970

Les intérêts courus du 23 novembre 1979 au 22 novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 8,50 % novembre 1970 seront payables, à partir du 23 novembre 1980, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 8 % octobre 1972

Les intérêts courus du 10 novembre 1979 au 9 novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 8 % octobre 1972 seront payables, à partir du 10 novembre 1980, à raison de 72 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montant global : 80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 11,99 F, soit un net de 60,01 F.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 11,30 % novembre 1974

Les intérêts courus du 24 novembre 1979 au 23 novembre 1980 sur les obligations Electricité de France 11,30 % novembre 1974 seront payables, à partir du 24 novembre 1980, à raison de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F (montant global : 113 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,94 F, soit un net de 84,76 F

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société Marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

Worms Investissement

SICAV

Au 30 septembre 1980, l'actif net s'établit à 237 785 543 francs.

Le nombre d'actions étant de 671 673 à la même date, la valeur liquidative de l'action ressort à 354,02 francs.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Prochain lancement, le 20 octobre, d'un emprunt obligataire du Comptoir des entrepreneurs.

MATRA

Résultats du premier semestre 1980 de la société mère

Les chiffres 1980 ne prennent plus en compte l'activité automobile filialisée depuis le 1er janvier. Le C.A. H.T s'élève à 1 204 millions de francs avec un résultat net de 82,8 millions de francs contre respectivement 1 250 millions de francs et 74,6 millions de francs en 1979.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 15 décembre 1980 pour approuver l'apport à Matra de quatre-vingt-dix mille actions Europe N° 1, rémunérées par une augmentation de capital réservée de Matra.



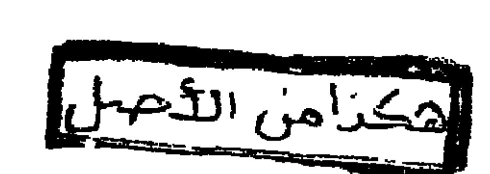
GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

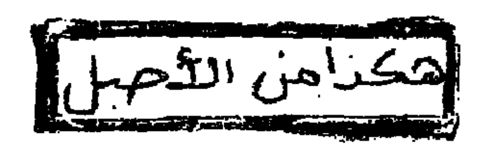
SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1980

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. interfonds
Nombre d'actions au 30 septembre 1980 (actions de 100 F nominal)	688 283	1 583 302	584 926	353 272
Actif net par action	544,47	302,32	195,97	
Actif net total	374 746 226,22	478 063 759,29	114 626 033,29	79 093 012,92
Répartition de l'actif (en pourcentage) :				
— Disponible	3,97	1,70	0,02	1,28
— Obligations françaises	36,93	34,80	33,27	48,82
— Obligations étrangères	4,82	—	—	48,24
— Actions françaises	15,16	59,37	62,71	1,66
— Actions étrangères	39,12	4,13	4,00	—
Rappel :				
— Actif par action au 1er janv. 1979	319,34	219,00	124,40	Ouverture au public le 16 juin 1980
— Dividende par action de 100 F nominal				
— Montant net et avoir fiscal	19,64 + 2,75	16 + 0,82	5,99 + 1,95	
— Date de paiement	10 avril 1980	10 avril 1980	10 avril 1980	

Souscriptions. — Services administratifs : 87, rue de Richelieu, 75002 Paris, ou : Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS.

(1) Loi du 14 juillet 1978.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 OCTOBRE

Tassement

Après trois séances consécutives de hausse, la semaine s'achève sur une note hésitante. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,20 %.

Le marché a été déçu par les résultats de la balance commerciale pour le mois de septembre, qui ne traduisent pas d'amélioration de la situation des comptes extérieurs de la France. Cette note pessimiste, conjuguée avec la baisse de Wall-Street, a entraîné certaines ventes bénéficiaires.

Les valeurs pétrolières, qui avaient le plus monté ces derniers temps, sont les plus touchées. Esso perd 2,93 %, Elf-Aquitaine 0,66 %, C.F.P. 0,70 %, Norsk Hydro 1,92 %. Elf-Gabon subit un nouveau recul de 4,47 %.

Parmi les autres baisses sensibles, on note D.M.C. (— 4,5 %), qui casse son plus bas de l'année, Laboratoire Roger Bellon (— 3,5 %), Silic (— 2,5 %), Générale de fonderie (— 2,5 %), Guyenne-Gascogne (— 2,5 %), Rhône-Poulenc (— 1,9 %).

Les écarts à la hausse les plus importants sont enregistrés sur Alsthom-Atlantique (+ 7,7 %), qui devrait bénéficier des importants contrats signés avec la Chine, Fives-Lille (+ 7,2 %), SCOA (+ 5,3 %), Alsacienne de Supermarchés (+ 5 %), Primagaz (+ 4,8 %), Auxiliaire d'entreprise (+ 4,7 %).

Aux étrangères, on remarque la baisse de Hoechst (— 4,26 %).

A Londres, les cours de l'or fléchissent (667,75 dollars contre 674 dollars), tandis qu'à Paris le napoléon gagne 4,80 francs à 799,90 francs et le lingot 1 500 francs à 92 495 francs. L'emprunt 7 % 1973 progresse légèrement à 10 150 francs.

A noter la suspension de cotisation de l'omnium de participation internationale (ex-Prénatal). Paribas, principal actionnaire de la société, entend la faire absorber par sa holding.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 17/10 ..... 11 ... %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le bénéfice avant impôt, provisions et amortissements de la société mère s'est élevé à 366 millions de francs (contre 199 millions en 1979). *Ce résultat* comprend 248 millions de francs de revenus de portefeuille (contre 153 millions en 1979).

MATRA. — Le résultat net semestriel de la maison mère (qui ne prend plus en compte l'activité automobile filialisée depuis le 1er janvier 1980) se monte à 82,8 millions de francs, en progrès de 11 %.

D'autre part, une assemblée générale extraordinaire va être convoquée pour approuver l'apport à Matra de quatre-vingt-dix mille actions Europe 1, rémunérées par une augmentation de capital réservée de Matra.

NORSK HYDRO. — Les dirigeants de la société espèrent maintenir les bénéfices au niveau de ceux dégagés durant l'exercice 1979-1980. Les perspectives de développement de l'activité pétrolière en mer du Nord s'annoncent favorablement. En revanche, certains investissements devront être retardés dans le secteur de la pétrochimie, qui connaît des difficultés (à l'exception de l'ammoniaque) depuis le milieu du dernier exercice.

S.K.F. — Le groupe suédois s'apprêterait à acquérir la totalité du capital de sa filiale française S.K.F.CAM, dont la cotation a été suspendue jeudi.

SIMCO. — Le montant des loyers émis par la société au cours du troisième trimestre de l'année 1980 s'élève à 29,2 millions de francs (contre 25,6 millions au troisième trimestre).

SOCIETE D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES. — Pour l'exercice clos le 30 juin 1980, le résultat net ressort à 20,469 millions de francs, en progrès de 23,8 %.

MANURHIN. — Pour le premier semestre, les résultats avant amortissements, provisions et impôts se montent à 38,4 millions de francs (contre 47,5 millions).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	15 oct.	16 oct.
Valeurs françaises ..	112,5	113,1
Valeurs étrangères ..	123,3	124,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	115	116

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/10	17/10
1 dollar (en yens)...	207 30	208 20

NEW-YORK

Reflux

Après trois séances consécutives de hausse, le marché s'est replié jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine à 958,70 (— 13,74).

Wall Street avait pourtant entamé la journée en hausse. Dans une atmosphère très active, le sentiment d'optimisme était alors alimenté par la publication de statistiques positives pour le mois de septembre.

Les ventes bénéficiaires ont fortement pesé pendant la dernière heure de cotation après qu'un économiste de premier plan, Henry Kaufman, eut déclaré que les taux d'intérêt resteraient élevés pendant longtemps et que la lutte contre l'inflation ne donnerait que des résultats modérés.

Le repli a affecté principalement les secteurs de l'automobile, des métaux précieux, de l'informatique, de la haute technologie et des pétroles.

Parmi les valeurs les plus touchées, on note Union Oil of California (— 3 1/4 à 47 1/4), Boeing (— 3 3/8 à 37 1/2), Homestake Mining (— 4 à 82).

En revanche, Pullman gagne 1 1/4 à 59 1/8 et Teleprompter, l'une des valeurs les plus actives de la séance, 5 7/8 à 34 1/2.

Au total, les baisses (1 018) ont été deux fois plus nombreuses que les hausses (543). Le volume d'échanges a été très élevé (66 millions contre 48,26 millions de titres).

VALEURS	COURS 15/10	COURS 16/10
Alcoa	74 ..	72 7/8
A.T.T.	51 1/8	51 1/8
Boeing	40 7/8	37 1/2
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	44 1/2	43 1/2
Eastman Kodak	71 3/8	70
Exxon	79 3/8	78 3/8
Ford	27 3/8	25 7/8
General Electric	54	54 .
General Foods	29 3/8	28 3/4
General Motors	51 1/4	50 ...
Goodyear	16 3/8	16 3/8
I.B.M.	70 1/4	68 3/4
I.T.T.	31 3/4	31 1/8
Kennecott	32 5/8	32 5/8
Mobil Oil	80 1/2	78 5/8
Pfizer	47 1/8	46 3/4
Schlumberger	108 5/8	108 1/8
Texaco	39 1/8	39 1/4
U.A.L. Inc.	17 7/8	17 3/8
Union Carbide	48 3/8	46 1/2
U.S. Steel	22 3/4	22 3/8
Westinghouse	28 3/8	28
Xerox	68 5/8	66 3/4

SICAV

1re catégorie	9717 77	9277 11

15/10	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France.	168 79	159 23
Actions Sélec.	208 77	199 30
Addificandi	247 59	236 36
A.G.F 5000	211 26	201 68
Agfimo	318 86	304 40
Altefi	148 50	141 77
A.L.T.O.	180 53	172 34
Amérique Gestion	260 54	248 73
Bourse-Invest.	201 84	191 92
C.I.P.	688 72	673 48
Convertimo	171 76	163 96
Cortexa	585 18	558 95
Credinter	222 87	212 76

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 17 OCTOBRE - COMPTANT

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17-10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 217	4 229	4 130	4 340
Allemagne (100 DM)	231 110	230 740	225	237
Belgique (100 F)	14 431	14 414	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 920	212 890	206	217
Danemark (100 krd)	75 110	74 90.	72	77
Norvège (100 k.)	86 550	86 710	83	89 .
Grande-Bretagne (£ 1)	10 177	10 260	9 950	10 500
Italie (1 000 lires)	4 873	4 865	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	256 330	256 280	249	261
Suède (100 krs)	101 100	101 330	97 500	100 930
Autriche (100 sch.)	32 685	32 630	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	5 675	5 683	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 390	8 406	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)	3 630	3 635	3 520	3 750
Japon (100 yens)	2 029	2 037	1 950	2 050

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17-10
Or fin (kilo en barre)	91900	92350
Or fin (en lingot)	91895	92495
Pièce française (20 fr.)	795 10	799 90
Pièce française (10 fr.)	471	471
Pièce suisse (20 fr.)	658 .	658 90
Pièce latine (20 fr.)	632 .	630 10
Souverain	890 10	800
Pièce de 20 dollars	3300	3300 40
Pièce de 10 dollars	1609 60	1609 60
Pièce de 5 dollars	947 50	880
Pièce de 50 pesos	3834	3875
Pièce de 10 florins	651 .	644 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1980 a été tiré à 547 945 exemplaires.

ÉLECTION CANTONALE DANS LE VAL-DE-MARNE

Le porte-parole de l'Élysée affronte un candidat unique de la gauche

Les électeurs du canton de Boissy-Saint-Léger - Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) sont appelés à désigner, dimanche 19 octobre, le successeur de Francis Campuzan (P.S.), décédé. Le préfet, M. Louis Lalanne, ayant annoncé les dates du scrutin le 1er octobre, soit cinq jours seulement après la mort de M. Campuzan, la majorité de gauche du conseil général a vu dans cette « précipitation » une manœuvre électorale. A la préfecture, on fait remarquer, outre la parfaite légalité de la décision, que le calendrier n'offrait aucune possibilité avant le 7 décembre, alors que les travaux du conseil général sur le budget commenceront le 20 octobre. Enfin, après l' « affaire de Fontenay », et bien que la situation soit moins « explosive », cette célérité est censée éviter tout envenimement de la campagne.

Six candidats sont en lice : Mme Catherine Bonnel (Val-de-Marne Ecologie), MM. Jean-Marie Poirier, maire de Sucy-en-Bris, porte-parole de l'Elysée (U.D.F.) ; Jean-Pierre Girault, conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger (Fédération des élus autogestionnaires) ; Roger Guillemard, maire de Boissy, P.S., soutenu par le P.C. et le M.R.G. ; Gérard Broussois (R.P.R.) et Roger Houdry (Front national).

Le P.C., qui détient la présidence du conseil général en la personne de M. Michel Germa, a décidé de faire du maire socialiste de Boissy-Saint-Léger, un candidat d'union dès le premier tour. Les socialistes ont appris cette décision dans *l'Humanité*. Certains auraient préféré la présence d'un candidat du P.C. au premier tour pour mobiliser l'électorat. Quoiqu'il en soit, le P.S. reconnaît que le P.C. « joue le jeu » : tracts, affiches, participation de MM. Germa et Maxime Kalinsky, député de la circonscription, à un meeting unitaire, le jeudi 16 octobre.

Tentant de retrouver le siège qu'il avait perdu aux élections cantonales de mars 1976 par 5 770 voix contre 5 831 à Francis Campuzan, M. Poirier doit faire face à un R.P.R. Le parti de M. Chirac semble vouloir évaluer ses chances de reprendre le contrôle de la municipalité de Boissy-Saint-Léger et voit dans ce scrutin l'occasion de faire un sondage « grandeur nature ». — F. G.

Ancien directeur du service de presse du Quai d'Orsay

M. PIERRE BARADUC EST MORT

M. Pierre Baraduc, ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé, le 16 octobre, à l'âge de soixante-quinze ans.

Après avoir été en poste à Prague, à Varsovie, à Lisbonne, à l'administration centrale des affaires étrangères, tant à Alger, pendant la guerre, qu'à Paris, à Rabat, où il avait été secrétaire général du protectorat, et à l'OTAN, Pierre Baraduc était devenu, en 1955, directeur du service d'information et de presse du Quai d'Orsay. Il devait conserver ce poste pendant sept ans, avant d'être nommé conseiller diplomatique du gouvernement. Candidat malheureux à la députation en 1962, sous l'étiquette M.R.P., il était, depuis 1971, maire adjoint de Châtel-Guyon.

De toutes les directions du ministère des affaires étrangères, celle de l'information et de la presse est l'une des plus épuisantes, et il est exceptionnel qu'elle garde le même titulaire aussi longtemps. La période où Pierre Baraduc dut faire face aux assauts incessants de la presse française et étrangère était pourtant, avec la relance de l'Europe, Suez, l'Algérie, le retour de de Gaulle et ses démêlés avec les Américains, particulièrement agitée. Il sut parfaitement faire face, grâce à sa gentillesse naturelle, à son sens de l'Etat, à sa connaissance parfaite des dossiers, à la compréhension qu'il avait des besoins des journalistes et à la confiance qu'il savait leur faire. Il ne manquait, de surcroît, ni de courage ni de sincérité : il lui est arrivé de nous confier, en sortant d'une rencontre entre le ministre du moment et quelques correspondants de presse, que tout ce que venait de dire notre illustre interlocuteur était faux. Les vétérans de la presse diplomatique perdent avec lui un ami qui ne les a jamais trompés ni déçus. — A. F.

UNE FUSILLADE FAIT TROIS MORTS AU PALAIS DE JUSTICE DE BARCELONE

Barcelone (A.F.P.). — Trois personnes — un garde civil, un membre de la police nationale et un civil — ont été tuées, ce vendredi, au cours d'un échange de coups de feu dans le bureau d'un juge, au palais de justice de Barcelone. Deux autres personnes ont été grièvement blessées. Slon ds témoins, deux inconnus ont pénétré dans le bureau du juge, et, après avoir échangé quelques mots avec deux gardes civils de service, ont sorti leur revolver et ouvert le feu, provoquant la riposte des gardes civils.

Alors que la controverse se développe sur l'attitude de la police

M. Christian Bonnet a assisté aux obsèques du gardien de la paix tué à Saint-Ouen

C'est devant près de deux mille personnes et en présence de MM. Pierre Somveille, préfet de police, Jean Amet, préfet de la Seine-Saint-Denis, et Maurice Lambert, directeur général de la police, que M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a pris la parole devant la préfecture de Bobigny, au cours de la cérémonie, organisée ce vendredi 17 octobre, avant les obsèques de M. Jean-Claude Gatuingt, le policier tué en Seine-Saint-Denis, le 14 octobre, par un détenu permissionnaire. « *Pour la cinquième fois depuis le début de cette année*, a-t-il notamment déclaré, *un fonctionnaire de police a été froidement assassiné. Au cours de la même période, cinq fonctionnaires de la gendarmerie l'étaient aussi (...). Le ministre*, a-t-il ajouté, *et ceux qui sous ses ordres dirigent les services de police, se voient renforcés dans leur détermination d'accroître les moyens dont disposent les fonctionnaires de police.* »

Le Syndicat de police C.G.T. de Paris a affirmé, jeudi 16 octobre, que « *des inspecteurs de la onzième brigade territoriale suivaient depuis plusieurs jours Jean-Michel Le Commandoux* », le malfaiteur qui a tué M. Gatuingt et blessé deux gardiens de la paix. Selon les policiers C.G.T., cette fusillade ne serait pas due à un hasard malheureux mais constituerait un nouvel épisode de « *la guerre des polices* ». Plusieurs inspecteurs de la onzième brigade territoriale se seraient, en effet, trouvés à l'extérieur du bar, en surveillance, quand les gardiens de la paix, laissés dans l'ignorance de la présence de Jean-Michel Le Commandoux, y étaient entrés pour une inspection de routine. Ces déclarations ont été formellement démenties vendredi 17 par M. Michel Guyot, directeur de la police judiciaire.

D'autre part, les déclarations du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France jugeant, après le meurtre de Saint-Ouen, attentatoires aux libertés publiques les vérifications d'identité « de routine » (*le Monde* du 17 octobre), sont qualifiées de « *scandaleuses* » par M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée qui ajoute : « *La vocation de la magistrature ne consiste pas à injurier la police ni à favoriser les délinquants par rapport aux victimes.* »

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

Le dollar a poursuivi, ce vendredi matin 17 octobre, son avance, tandis que les taux d'intérêt américains ont monté d'un bon quart de point depuis la veille. Il était coté 4,2450 F (après avoir atteint 4,25 F) à Paris et 1,84 DM à Francfort. Le franc s'est encore raffermi vis-à-vis des autres monnaies du S.M.E. (Système monétaire européen), et notamment du deutschemark, dont le cours est passé au-dessous de 2,31 F (2,3085 F exactement). La livre sterling a continué de se valoriser. Elle était cotée à 2,4160 dollars et, à Paris, 10,2550 F.

L'or s'est encore replié à Londres où le cours a été fixé par opposition, vendredi matin, à 667,75 dollars l'once (contre 674 dollars jeudi après-midi).

MORT DU CINÉASTE JEAN-FRANÇOIS ADAM

Le cinéaste Jean-François Adam s'est donné la mort dans la nuit du 14 au 15 octobre, à Paris, d'un coup de revolver. Il était âgé de quarante-quatre ans.

[De 1961 à 1970, Jean-François Adam est assistant-réalisateur, notamment de François Truffaut, d'Agnès Varda, Claude Chabrol, eJan-Pierre Melville. A la fin des années 60, il monte une première pièce de Romain Weingarten, l'Eté. Suivront Comme la pierre, puis la Mandore, en 1973. C'est en 1973 que l'on voit son premier long métrage, M comme Mathieu, film romantique, nostalgique, comme le seront le Jeu du solitaire (1976) et Retour à la bien-aimée (1979). Metteur en scène exigeant, sensible, Jean-François Adam appartenait à cette catégorie d'auteurs que le cinéma français a su engendrer sans toujours leur conserver les moyens de travailler. — Cl. D.]

Leader de l'ex-FANE

M. MARC FREDRIKSEN EST CONDAMNÉ A DIX-HUIT MOIS DE PRISON DONT DOUZE AVEC SURSIS

M. Marc Fredriksen, leader de l'ex-Fédération nationale européenne (FANE), a été condamné, vendredi 17 octobre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, et trois mille francs d'amende.

M. Fredriksen n'a pas assisté au prononcé du jugement le condamnant. Il était, en effet, hospitalisé à Rambouillet où il est soigné après l'agression dont il a été l'objet dimanche 12 octobre. Aucun de ses défenseurs n'était présent. En revanche, la salle d'audience, très sévèrement gardée, était pleine, et quelques échauffourées ont eu lieu à l'extérieur du palais de justice.

Le leader du groupuscule néo-nazi français avait été inculpé, avant la dissolution de la FANE décidée le 3 septembre, pour la publication dans « Notre Europe », organe de son mouvement, de plusieurs dizaines d'articles entre septembre 1979 et juin 1980.

Le tribunal, que présidait M. Jean Schewin, a reconnu M. Fredriksen coupable des délits suivants : diffamation raciale ; provocation à la discrimination raciale, à la haine ou à la violence raciale ; apologie des crimes de meurtre, incendie, crimes de guerre et collaboration avec l'ennemi. Les organisations qui s'étaient constituées parties civiles obtiennent chacune 6 000 F de dommages-intérêts. Il s'agit des organisations suivantes : Comité d'action de la Résistance, Comité pour léguer l'esprit de la Résistance, Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, et Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

En outre, chacune de ces organisations pourra faire publier, aux frais du condamné, à concurrence de 3 500 F par insertion, des extraits du jugement dans la presse.



